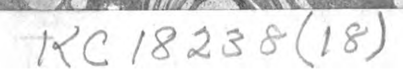
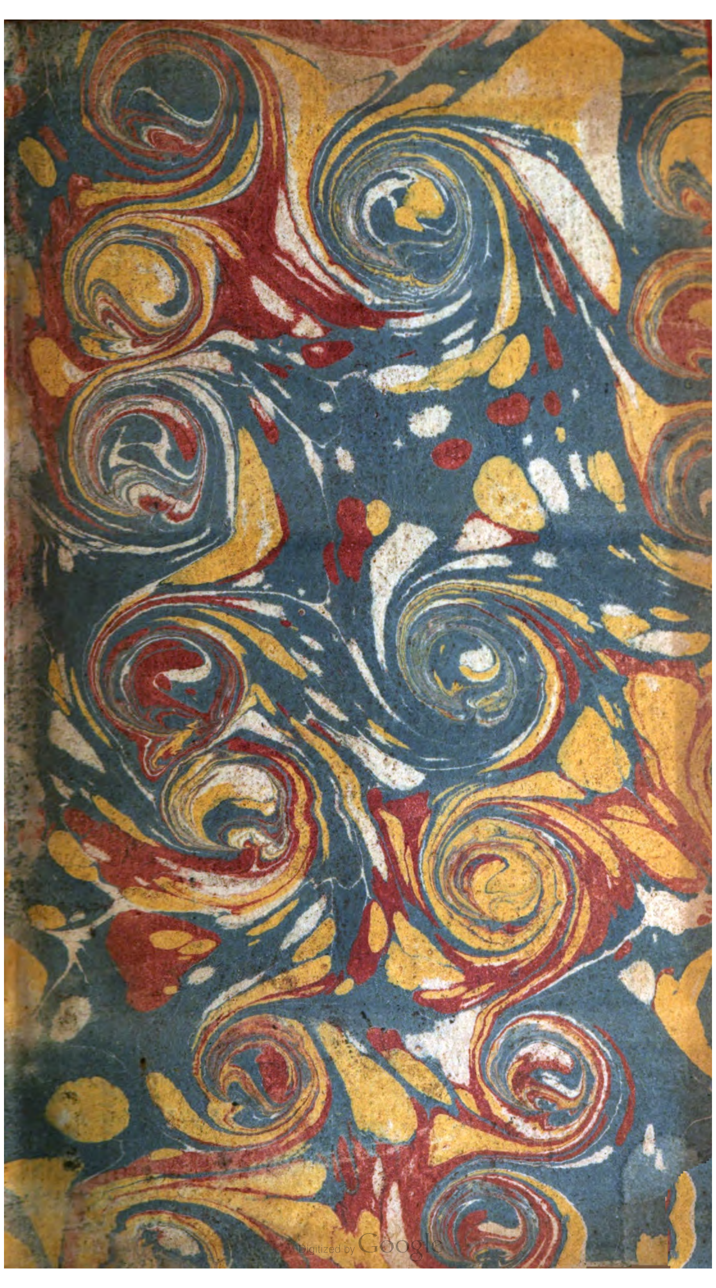

NEDL TRANSFER
HN 692X 4




SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS





BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

TOME DIX-HUITIÉME.

BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE, OU HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles-Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux Ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de Saint Jacques de l'Hôpital, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre.

TOME DIX-HUITIÉME.

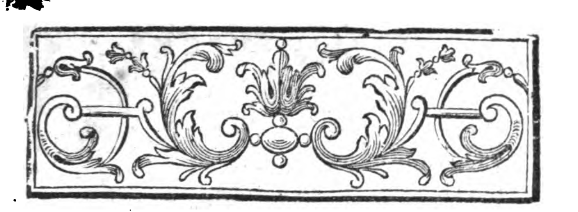


A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez H. L. GUERIN, & L. F. DELATOUR, à Saint Thomas d'Aquin.
P. G. LE MERCIER, au Livre d'Or.

M. DCC. LVI.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇOISE.

SUITE DE LA NEUVIÉME PARTIE.

POËTES FRANÇOIS.

JACQUES ET N. ESPRIT.

ON a vû dans le Volume précédent que la plûpart des Poëtes qui avoient acquis quelque renom sur notre Parnasse, avoient été Membres de l'*Académie* Françoise; je vais en offrir de nouveaux exemples dans celui-ci. Je commence par Jacques *Esprit*.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Histoire de l'Acad. Fr. t. 1. p. 350 & suiv.

M. l'Abbé d'Olivet, le seul de nos Historiens, qui en parle avec quelque détail, le dit né à Beziers le 22 Octobre 1611, & nous le représente comme un homme assez inconstant. A l'âge de 18 ans, dit-il, il vint à Paris joindre son frere aîné, qui étoit Prêtre de l'Oratoire. Il entra dans la même Congrégation le 16 Septembre 1629, y donna 4 ou 5 années à l'étude des belles Lettres & de la Théologie, & en sortit par des vûes d'ambition. Il avoit une heureuse physionomie, de la délicatesse dans l'esprit, une aimable vivacité, de l'enjouement, beaucoup de facilité à bien parler & à bien écrire ; il plut à l'Hôtel de Liancourt & à celui de Rambouillet, où on l'avoit introduit ; il en fut flatté, & quitta sa Congrégation pour devenir Courtisan. Ce ne fut pas sans succès.

Lettre ms. de Chapelain du 21 Janv. 1640.

Goûté d'abord par M. le Duc de la Rochefoucauld, Auteur de ces *Maximes* si connues, & qui méritent tant d'être lues, ce Seigneur le produisit partout. Le Chancelier Seguier voulut l'avoir ensuite, lui donna sa table, & 500 écus de pension : il lui procura de plus une pension de deux mille livres

ſur une Abbaye, & le Brévet de Conſeiller d'Etat, & le 14 Février 1639 il fut reçu à l'Académie Françoiſe. Ces fortunes ſont bien rares aujourd'hui parmi les gens de lettres; elles étoient plus communes alors. Celle de M. Eſprit ſouffrit quelque atteinte en 1644. On lui rendit quelque mauvais office auprès du Chancelier, & il ſe retira pour la ſeconde fois au Seminaire de S. Magloire, mais ſans vouloir reprendre l'habit de la Congrégation.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Comme M. le Prince de Conti penſoit alors ſérieuſement à ſe donner tout entier à Dieu, il fréquentoit ſouvent ce Séminaire pour conférer avec ceux à qui il avoit donné ſa confiance. Il eut occaſion d'y voir M. Eſprit; ſa converſation le charma, il le tira de S. Magloire, & lui donna un logement dans ſon Hôtel, avec mille écus de penſion.

Avant ce tems-là, &, ſelon toute apparence, avant même que le Chancelier Seguier lui eût donné ſa table, il s'étoit déja fait connoître en qualité de Poëte par quelques vers galans, & par la paraphraſe de quelques Pſeaumes. L'Abbé Cotin dans ſon

Mém. d'Artigny, t. 5. p. 225. & ſuiv.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Recueil de Rondeaux, imprimé en 1649, en rapporte deux de M. Esprit pages 63 & 65. Ce sont des complimens galans adressés à Julie d'Angennes, Demoiselle de Rambouillet, depuis Duchesse de Montausier, à la cour de laquelle il avoit été admis dès 1635. Voiture en fut jaloux, & lui envoya ce Rondeau, que Menage a cru sans fondement, comme je le pense, regarder M. Godeau, qui n'a composé aucun vers de galanterie depuis qu'il fut nommé Evêque.

Comme un galant & brave Chevalier,
Vous m'appellez en combat singulier
D'amour, de vers, & de prose polie;
Mais à si peu mon cœur ne s'humilie,
Je ne vous tiens que pour un écolier.
Et fussiez-vous brave, docte, guerrier,
En cas d'amour, n'aspirez au laurier;
Rien ne déplaît à la belle Julie
Comme un Galant.
Quittez l'amour, ce n'est votre métier;
Faites des vers, traduisez le Pseautier,
Votre façon d'écrire est fort jolie:
Mais gardez-vous de faire de folie,
Ou je sçaurai, ma foi, vous châtier
Comme un Galant.

J'ai déja rapporté ce Rondeau, en parlant de M. Godeau, mais je ne

crois pas que le Lecteur se fâche de cette courte répétition.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

En 1646 M. Esprit accompagna à Munster Madame & Mademoiselle de Longueville. Il est vrai que Claude Joly ne le nomme point dans son curieux Voyage de Munster; mais il n'y nomme pas tous ceux qui étoient de la suite de ces Princesses. M. l'Abbé d'Olivet n'en dit rien non plus dans ses additions à l'Histoire de l'Académie Françoise de M. Pellisson : mais ce Voyage est constaté par les Lettres manuscrites de Chapelain, que je crois adressées à Jacques Esprit, & non à son frere aîné. Selon ces Lettres, M. Esprit étoit à Munster en 1646. Il suivit les Princesses dans le voyage qu'elles firent à Osnabrug, & en Hollande, où il fit connoissance avec la sçavante Mademoiselle Schurman & le docte Heinsius; il retourna avec elles à Munster, quitta ce pays après le 16 Mars 1647, & revint à Paris. L'Abbé de Boisrobert, avec qui il étoit lié, avoit cherché à le détourner de ce voyage, comme on le voit par cette Epître, qu'il lui envoya, dans laquelle il fait un grand éloge

Lettr. mss. de Chapelain du 4 Août, 9 & 25 Octob. 1646 & 21 Févr. 1647.

de Madame de Longueville, & n'oublie pas celui de son ami, à qui il dit,

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Epîtres de Boisr. in-4°. 1647. p. 171.

Mon cher Esprit! ah quel heur, & quel bien
Si tel esprit pouvoit être le mien!
Tu peux souffrir cette turlupinade:
Je gage & prens pour juge Benserade,
Que si Montmort t'avoit complimenté,
Par cette pointe il auroit débuté.

Il lui demande ensuite ce qui a pu le déterminer au voyage qu'il étoit sur le point d'entreprendre,

Quel est ton but? parles-moi franchement:
Fais-tu dessein de te rendre Allemand?....
Est-ce colére, ou chagrin qui te chasse?
Qu'a fait Paris pour être en ta disgrace?.....
Quoi tu le fuis? Quoi tu le veux quitter?
Vaut-il pas bien Osnabrug & Munster?
T'a-t-on marqué vers ce climat sauvage,
Quelques douceurs qui soient à ton usage?.....
Pourquoi chercher en terre si lointaine,
Ce que chez toi tu possédes sans peine?
Je dis chez toi, car tu t'en est fait un
Sans courtiser, & sans être importun.
Grace aux bontés d'une illustre Princesse,
Grande en vertus aussi-bien qu'en noblesse,
Qui du mérite est l'arbitre aujourd'hui,
Et qui t'a cru digne de son appui.

Histoire de l'Acad Fr. t. 1 p. 351.

Je ne sçai si l'on ne doit pas conclure de ces vers que M. Esprit étoit marié

avant le voyage de Munster. M. l'Abbé d'Olivet qui parle de ce mariage, sans en fixer la date, dit que Jacques Esprit résolu de le contracter, n'ayant pas de quoi assûrer le douaire de sa femme, qui se nommoit Geneviéve Bollain, Madame de Longueville lui fit présent de quinze mille livres argent comptant, & que le Prince de Conti lui fit une promesse de quarante mille, assignées sur le Comté de Pezenas. Quand ce Prince alla dans son Gouvernement de Languedoc, où il est mort, la reconnoissance obligea M. Esprit à le suivre en cette Province. Je vois par les Lettres de Chapelain, qu'il étoit à Beziers au mois de Mars 1648, & au 17 Juillet de la même année à Montpellier, où il essuya une maladie de plus de quatre mois. Sa faveur auprès du Prince devint telle, que toutes les affaires, petites & grandes, passoient par ses mains. Après avoir perdu son protecteur en 1666, il demeura à Beziers, uniquement occupé à bien élever sa famille, qui consistoit en trois filles, dont deux ont été mariées, l'une nommée *Armande* à M. Despondeissan, l'autre

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Lettr. mss. de Chap. du 15 Mars, du 17 Juill. & du 6 Nov. 1648.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Lett. mſ. de Chapel. du 21 Janv. 1640.

Nicer. mém. t. 15.

appellée *Félice* à M. de Pouſſanelle ; & la troiſiéme eſt morte dans un Couvent. Il mourut lui-même à Beziers le 6 Juillet 1678. Il avoit été en liaiſon avec les plus beaux eſprits de ſon tems. J'ai déja nommé l'Abbé de Boisrobert. Chapelain y ajoûte MM. de Ceriſy, Conrard, Godeau, La Chambre. On voit auſſi par la fameuſe gloſe que Saraſin compoſa ſur le Sonnet de Benſerade, qui occaſionna la guerre des *Uranins* & des *Jobelins*, qu'il étoit ami de tous les deux, & de Voiture même, contre lequel il ſe déclara, en ſe rangeant du parti des *Jobelins*, c'eſt-à-dire de Benſerade & de ſes amis. La gloſe de Saraſin commence par ces vers :

Monſieur Eſprit, de l'Oratoire,
Vous agiſſez en homme ſaint,
De couronner avecque gloire,
Job de mille tourmens atteint.

Outre le petit nombre de poëſies qui nous reſtent de lui, il eſt Auteur du Livre intitulé, *la Fauſſeté des vertus humaines*, en deux volumes in-12. dont l'un eſt de 1677. & l'autre de l'année de ſa mort. On voit par ce

Livre, où l'Auteur rapporte aussi quelques vers François de sa composition, qu'il avoit lû les meilleurs Poëtes Italiens, dont il entendoit la langue, & les Philosophes Payens les plus estimés. On prétend encore que la traduction du Panégyrique de Trajan, par Pline, que nous avons sous le nom de son frere aîné, est plus son ouvrage que de celui-ci.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Ce frere aîné qui avoit été pareillement de l'Oratoire, comme je l'ai observé, & qui sortit de même de cette Congrégation, cultiva aussi la Poësie Françoise. C'est du moins sous son nom qu'on a imprimé des *Maximes politiques mises en vers*, poëme fort long, mais plein d'instructions utiles, & assez bien versifiées. L'Auteur le dédia à M. le Dauphin; mais avant cette dédicace qui est en vers, on lit une Epître en prose à M. le Duc de Montausier, pour le supplier de faire lire cet ouvrage au Roi. Au titre, & dans l'exposé du privilége, on lit expressément que ce Poëme est *du sieur Abbé Esprit*; & comme il a été imprimé en 1669, tems auquel son frere étoit marié, il semble qu'on ne puisse douter que ce poëme ne soit

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

de celui dont il porte le nom. Dans la préface, l'Auteur donne une notice de différens écrits où l'on avoit traité avant lui le même sujet, & il en porte son jugement avec beaucoup d'équité. A l'égard du poëme même, en voici toute la matiére contenue dans ces vers à M. le Dauphin:

Tu verras ce qu'un Roi dans le pouvoir suprême
Doit à son Créateur, ce qu'il doit à soi-même,
Tout ce qui peut entrer dans ses nobles projets,
Les moyens glorieux de régir ses sujets,
L'art dont il doit voiler le sacré Ministére,
Ceux qu'il y doit placer, la part qu'il en doit faire,
Comment il faut agir avec ses courtisans,
Disposer son Etat dans le cours de ses ans,
Recevoir le bonheur, & les succès contraires,
Connoître du dehors les diverses affaires,
Déclarer une guerre, ou conclure une paix,
Et marcher sur les pas des Rois les plus parfaits.

Je ne rapporterai point d'exemples de la maniére dont le Poëte traite chacun de ces sujets. Ces maximes sont toutes à lire, & il seroit à souhaiter qu'elles fussent gravées dans l'esprit & dans le cœur de tous les Souverains, & qu'ils y conformassent leur conduite. Outre ces Maximes, j'ai vû encore de l'Abbé Esprit une

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

Ode pour le Roi sur ses conquêtes dans la Hollande, imprimée en 1672 ; un petit Poëme, de la même année, intitulé, *Plainte de Madame sur le départ de Monsieur pour la guerre de Hollande* ; & une *Ode à M. le Cardinal Mazarin sur la paix* : celle-ci est dans le tom. III. des *Poësies* diverses dédiées à M. le Prince de Conti, p. 269. Elle a vingt-trois stances, chacune de dix vers. Deux de ces piéces de l'Abbé Esprit se retrouvent imprimées dans un *Recueil de ce qui s'est fait de plus considérable par les meilleurs esprits de ce tems*, imprimé in-4°. sans date. Et outre les deux piéces de M. Esprit, ce recueil, dont je puis dire ici un mot, contient 1. l'Eloge du Roi sur ses Conquêtes, Ode, par M. *de la Gravete*. 2. Vers au Roi sur la Campagne de Hollande en 1672, par le Président *Nicole*. 3. La Hollande vaincue, ou Louis XIV. triomphant, poëme héroïque, au Roi, dédié à M. le Dauphin, par François *Colletet*, fils de Guillaume. 4. Les entretiens du Rhin & de la Meuse sur la Campagne triomphante de l'année présente 1672, présentés à Sa Majesté le 5 Septembre jour de sa naissance,

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

par le sieur *de la Cheze*, Doyen du Chapitre de Sille. 5. Paraphrase du Ps. 20. accommodé à la personne & aux conquêtes du Roi, par M. *Le Clerc*, avec deux Sonnets du même, au Roi. 6. Devise pour le Roi, sur les préparatifs de la Campagne de 1672, expliquée par un Sonnet traduit en plusieurs langues, ensemble une fable Latine traduite en François sur le même sujet, par *Oronce Finé de Brianville*, Abbé de S. Benoît de Quinçay. 7. Lettre en vers & en prose de M. de B... à M. le Chevalier de Lorraine, & la Réponse de ce Chevalier, du Camp près d'Utrect le 9 Juillet 1672. 8. La Hollande aux pieds du Roi, en trois Odes, par M. *De la Volpiliere*, Docteur en Théologie, plus connu par ses Sermons, ses Discours synodaux, & ses autres ouvrages de morale, que par ses talens poëtiques. J'ai vû une édition séparée de ses trois Odes, faite à Lyon, chez Vincent Moulu, 1673. in-12. J'ignore en quelle année l'Abbé Esprit est mort. Il avoit un troisiéme frere, qui fut premier Médecin de MONSIEUR, & qui mourut au mois d'Octobre 1678, c'est-à-dire, environ

trois mois après l'Académicien. Sa Charge fut donnée à M. Lizot, dont le nom est célébre dans la Faculté de Médecine de Paris.

JACQUES ESPRIT ET N. ESPRIT. 1678.

JEAN DE BUSSIERES, JESUITE.

JEAN DE BUSSIERES, JESUITE. 1678.

Ce fut le 26 du même mois d'Octobre, & de la même année 1678, que mourut le Pere Jean *de Bussieres*, Jésuite, plus connu par ses poësies Latines, & en particulier par son Poëme de *Scanderberg*, que par ses vers François. On lit dans le Dictionnaire de Moréri, qu'il étoit né en 1607. Il se disoit de Villefranche en Beaujolois; mais Chorier qui l'avoit connu à Vienne en Dauphiné, & qui l'avoit encore fréquenté à Lyon, dit dans sa vie de Pierre Boissat, qu'il étoit de Lyon même. D'autres veulent cependant qu'il fût de Beaujeu. C'étoit un homme laborieux. Mais le Pere de Colonia dit dans son Histoire littéraire de Lyon, que ses divers ouvrages annoncent plus de travail que de génie. Il fut, ajoute-t-il, médiocre Historien, mauvais Poete François, mais assez bon Poëte Latin.

Vita Petri Boëssat. pag. 217. & suiv.

Hist. littér. de Lyon, t. 2. p. 717.

JEAN DE BUSSIERES, JESUITE. 1678.

Son Histoire de France, écrite en Latin, est aujourd'hui peu recherchée. Sa vie de S. Louis, qui en fait partie, mérite cependant d'être lue; c'est le morceau le plus travaillé de son histoire. On peut voir ce que M. Baillet dit de ses poësies Latines dans le tome Ve de ses *Jugemens des Sçavans*.

P. 317. & suiv.

J'ai parcouru ses Descriptions poëtiques imprimées en 1644. *in-folio*, & je ne suis pas étonné *qu'elles soient tout-à-fait tombées*, selon l'expression du Pere de Colonia. Il n'y a ni style, ni poësie, souvent même ni exactitude dans les rimes. L'Auteur prend un sujet tantôt sublime, comme le ciel, le soleil, &c. tantôt simple, comme la tulippe, le lait, l'oranger, &c. il le décrit lâchement & trop souvent obscurément, & en tire une moralité, bonne en soi, mais toujours fort commune, & qui quelquefois ne paroît pas tirée naturellement de ce qu'il vient de décrire. Quoiqu'il ait varié ces Descriptions en employant tantôt l'Ode, tantôt l'Elégie, les Stances, ou le Sonnet, il ne laisse pas que de tomber dans une monotonie qui fatigueroit quand même ce défaut seroit racheté par des beautés

qu'on y chercheroit en vain. Son Poëme *de la ſainte Baume*, qui eſt à la fin de *ſes Deſcriptions*, ne m'a pas plû davantage. Je me ſouviens que le Pere Meneſtrier parle de cet Ecrivain dans le tome I. de *ſa Philoſophie des Images* ; mais je ne me rappelle pas s'il le blâme ou s'il le loue. Le Pere de Buſſieres étoit auſſi en grande relation avec Chapelain, qu'il conſultoit, & dont il ſuivoit volontiers les avis. Je n'ai pas vu dans ſes Lettres, qu'il lui ait conſeillé de mettre au jour ſes *Deſcriptions poëtiques*.

JEAN DE BUSSIERES, JESUITE. 1678.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Je ne puis me diſpenſer d'entrer dans un plus grand détail ſur Charles *Coypeau d'Aſſoucy*, dont je n'ai dit qu'un mot en parlant ailleurs de ſon *Ovide en belle humeur*. Cet Ecrivain ſingulier par le caractere de ſon génie, & par cette multitude d'aventures dont ſa vie a été remplie, naquit à Paris ſur la Paroiſſe de S. Etienne du Mont, vers l'an 1604 apparemment, puiſque dans ſa *Priſon*, imprimée en 1674, il dit qu'il avoit

Priſon de d'Aſſoucy, p. 62, 115.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

alors ſoixante-dix ans. Il étoit fils de Grégoire Coypeau, Sieur d'Aſſoucy, Avocat au Parlement, à qui il rend ce témoignage, *Qu'il étoit un des plus beaux eſprits du Palais, où il avoit fait paroître ſon éloquence durant* 40 *ans*, ſans y amaſſer cependant que peu de bien, puiſqu'il ajoute au même endroit, *Qu'il n'avoit que le Code & l'eſprit en partage.* D'Aſſoucy ſe dit noble d'extraction, petit-fils d'un *Cavalier Crémonois* qui s'étoit diſtingué par ſon habileté à jouer du Luth. Il ne nomme point ſa mere; il ſe contente de nous la repréſenter comme fort petite de corps, mais grande *par l'eſprit & le ſçavoir.* L'incompatibilité des humeurs différentes du mari & de la femme les brouilla ſouvent enſemble, & enfin ils ſe ſéparerent. La femme ſe retira dans un bien qu'elle avoit en Lorraine; Grégoire reſta à Paris, conſervant ſon fils auprès de lui.

Ibid. p. 93. Aventures de d'Aſſoucy. T. 2. p. 24. 25. 26.

Charles étoit comme ſa mere, petit de ſtature & foible de compléxion. Il fit ſes études chez les Jéſuites; & ſi on doit l'en croire, ce fut avec tant de ſuccès, qu'il remporta pluſieurs prix, & ces progrès furent ſi rapides, qu'à l'âge de neuf ans, non-ſeulement

Id. Avent. d'Ital. p. 282. Avent. t. 1. p. 99. t. 2. p. 3.

il entendoit le Grec & le Latin, il étoit même en état de s'exprimer en ces deux langues; dès le même âge il sçavoit jouer du Luth assez bien pour se faire écouter. Le croira qui voudra. Comment en effet accorder des progrès si surprenans dans l'étude avec cette vie presque libertine, à laquelle il se livra dès l'âge de huit ans ou environ, puisque, selon lui, il n'avoit gueres que cet âge, lorsqu'il quitta la maison de son pere pour aller à Corbeil, d'où il ne revint à Paris que pour se transporter à Calais où il arriva n'ayant encore que neuf ans. Dans sa *Prison*, il résume ainsi ces premieres circonstances de sa vie,

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

P. 143.

Les sots enfans de mon quartier,
A six ans me jettoient la pierre;
A neuf ans, petit Ecolier,
Chez un peuple rude & grossier,
Je fus, allant en Angleterre,
Pris à Calais pour un Sorcier.

C'est qu'il s'y mêla de faire des prédictions, & qu'il s'y fit passer pour fils de César Nostradamus, ce qui lui valut bien des aventures, qu'il raconte fort sérieusement, & qui n'en

Avent. t. 1.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Prison, p. 156.

sont pas plus croyables. Il portoit avec lui les emblêmes d'Alciat, & les lisoit si assidument, qu'il nous assûre qu'à l'âge de dix ans il les sçavoit toutes par cœur. Il ne nous apprend point combien de tems il demeura en Angleterre ni ce qu'il y fit.

A l'âge de 17 ans il étoit à Montpellier, où il montroit à jouer du Luth à deux jeunes Demoiselles de condition, de l'une desquelles il devint amoureux, & à qui il témoigna sa passion par des vers qu'il rapporte dans ses Aventures du Voyage d'Italie, pag. 296 & suiv. Ce fut peut-être vers le même tems qu'il fit son premier Voyage de Turin, où il entra au service de Madame Royale qui le reçut à la recommandation de M. le Comte d'Harcourt. Son séjour en cette Cour ne fut pas long. Revenu en France, M. le Duc de Saint-Simon en parla à Louis XIII. comme d'un homme qui pouvoit amuser Sa Majesté par ses Chansons & par son Luth. Le Roi l'entendit en effet à S. Germain en Laye, & depuis ce tems-là il eut toujours ses entrées libres. Il nous dit lui-même qu'il a diverti Louis XIII. pendant vingt ans. Il n'eut

Avent. d'Ital. p. 97 & 153.

Avent. t. 1. p. 15.

Ibid. t. 2. p. 10. & 11.

Ibid. p. 3. & suiv. p. 6.

pas moins d'accès auprès du Duc d'Angoulême, fils naturel de Charles de Valois & auprès de Louis XIV. dans la jeunesse de ce Prince. Ce fut, sans doute, vers ce tems-là qu'il fit imprimer chez Ballard un recueil de ses airs, qu'il dédia à Madame Royale, & dont il parle en plusieurs endroits de ses Aventures. Il ajoûte que le Roi *lisoit aussi se vers à son petit coucher, & qu'il en rioit beaucoup*, surtout de son *Ovide en belle humeur*, qui est de l'an 1650 ou environ, & qui fut réimprimé en 1653. J'en ai parlé ailleurs.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

T. 1. p. 56. & Avent. d'Ital. p. 97. T. 1. Ep. dédicat.

En 1654, ou l'année suivante, d'Assoucy partit de nouveau pour retourner à Turin, » lui cinquiéme, dit-il, » en comptant ma fiévre quarte, mon » mauvais génie, & mes deux Pages » vétus de noir, un Luth, un Théor- » be, & ses papiers de Musique. » Ces pages étoient de jeunes garçons, selon d'autres, de jeunes filles déguisées sous des habits d'hommes, qui chantoient ses airs, & dont il accompagnoit la voix sur ses instrumens. Dans la relation qu'il nous a laissée de ce voyage, il se donne pour un homme qui avoit une passion pour le jeu qui

alloit jusqu'à la fureur, & dont il fut souvent la victime. Son récit est mêlé aussi de beaucoup d'aventures bizarres, qui ne sentent que le Roman. Il trouva Moliere à Lyon, le suivit jusqu'à Avignon, & demeura six mois en sa compagnie. A Toulon il eut un entretien avec le Chevalier *Paul*, qui s'est rendu si célébre sous le régne de Louis XIV. & dont Chapelle fait cet éloge dans son voyage :

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Avent. t. 1. p. 132. Ibid. p. 140. 141.

> C'est ce Paul dont l'expérience
> Gourmande la mer & le vent,
> Dont le bonheur & la vaillance
> Rendent formidable la France
> A tous les peuples du Levant.

En passant par Pezenas, il eut l'honneur de saluer M. le Prince de Conti, qui lui fit des présens considérables ; il en reçut aussi de M. de Guillerague, & de plusieurs autres, que son amour excessif pour le jeu lui rendoit plus nuisibles qu'utiles.

T. 2. p. 47. & suiv.

Etant à Montpellier, il nous assûre, que quoiqu'on y eût oublié son premier voyage en cette ville, il s'y fit de bons amis, distingués même par leur naissance ou par leurs dignités. Ce qui ne l'empêcha pas d'y éprou-

ver une disgrace cruelle dont on a parlé diversement. Bachaumont & Chapelle disent dans leur ingénieux *Voyage*, qu'il y fut accusé d'un crime contre nature, arrêté en conséquence, mis en prison, & condamné au feu, dont il ne se sauva que par le crédit d'un homme de condition. Ils ajoutent, qu'ils le rencontrerent peu après, quittant Montpellier avec précipitation, *suivi d'un Page assez joli*, qu'en deux mots il leur conta ses disgraces, que depuis ils le retrouverent à Avignon, & que ne le reconnoissant pas bien d'abord, ils lui dirent :

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Voyag. de Bach. p. 41. 47. 59. 60.

Est-ce vous, Monsieur d'Assouci ?

A quoi il répondit :

Oui, c'est moi, Messieurs, me voici,
N'ayant plus pour tout équipage,
Que mes vers, mon luth, & mon Page :
Vous me voyez sur le pavé
En désordre, mal propre, & sale ;
Aussi je me suis esquivé,
Sans emporter paquet, ni male ;
Mais enfin me voilà sauvé ;
Car je suis en terre Papale.

Nos Voyageurs ajoutent qu'ils l'interrogerent ensuite sur son Page,

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

aussi. Il composa *des vers contre quelques Poëtes*, qui croyoient avoir plus de talens qu'il n'en voyoit en eux, *des airs contre quelques Musiciens, & des piéces contre les Médecins.* Cette liberté, ou, pour mieux dire, cette licence, *le fit haïr de plusieurs, envier de tout le monde, & peu aimer des grands.* Il sentit qu'il étoit tems de se retirer, & il répandit une *lugubre chanson pour ses adieux*, qui fit rire ses ennemis même. Sur ces entrefaites, la Ville de Trin ou Trino, en Piémont dans le Montferrat, ayant été prise le 21 Juillet 1658 par le Marquis de Ville, il fit sur cet évenement une chanson, qui plut à Madame Royale, & le réconcilia avec sa Cour. Mais cette lueur de bonne fortune ne tarda pas encore à s'évanouir. Une autre chanson qu'il composa, & dont le sens équivoque fut mal interprété, le remit plus mal qu'il n'avoit été. Le Chevalier de Surville eut ordre de lui commander de se retirer, & il fallut obéir. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut quelque lettre de recommandation pour Madame la Princesse de Baviere, auprès de laquelle il comptoit se rendre.

Il y a apparence qu'il n'éxécuta pas ce dessein, & que ce fut en sortant de Turin qu'il alla à Rome. Il est certain qu'il y arriva sous le Pontificat d'Aléxandre VII, qu'il y étoit lors de la mort de ce Pape, qu'il y vit l'exaltation de Clément IX son successeur, & qu'il y demeura au moins sept ans. Il y jouoit, comme dans tous les autres lieux où il séjournoit, puisqu'il dit qu'il gagna une fois 500 pistoles au jeu chez le Chevalier *de S. Heran.* Il fréquentoit la maison de Charles-Albert d'Ailly, Duc de Chaulnes, qui y étoit en 1665 en qualité d'Ambassadeur du Roi de France, & il reçut quelques présens de la femme de cet Ambassadeur, entr'autres des chandeliers d'argent. Il lui arriva aussi quelque disgrace dans la même Ville : le feu consuma l'appartement qu'il occupoit, & il ne put sauver de l'incendie que le manuscrit de ses *Aventures d'Italie.* C'est presque tout ce qu'il nous apprend de son voyage & de son séjour à Rome dans ces *Aventures* & dans sa *Prison.* Mais on trouve beaucoup plus de circonstances dans ses *Rimes redoublées* qu'il ne fit imprimer qu'en

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Prison, p. 149.

Ib. p. 171

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

1671 lorsqu'il fut revenu en France.

Selon le témoignage qu'il se rend à lui-même dans cet ouvrage, on voit qu'il se fit beaucoup d'amis à Rome, & qu'il les amusoit par ses vers & par ses instrumens. Les Corses de la Garde du Pape ayant insulté le Duc de Créqui, Ambassadeur de Sa Majesté très-Chrétienne, (c'étoit sous Alexandre VII,) d'Assoucy fit des vers sur cet événement. Ces vers coururent dans la Ville; quelqu'un se les appropria & les fit imprimer avec quelques changemens, mais l'Auteur les revendiqua dans la suite comme son propre bien. Il en fit d'autres à la louange de M. l'Abbé le Tellier, depuis Archevêque de Reims, sur la convalescence du Pape Alexandre VII, en l'honneur de Christine Reine de Suéde, chez qui il avoit ses entrées, & pour plusieurs autres personnes. Dans une Requête par laquelle il demande à Christine d'être spectateur d'une Comédie qu'elle devoit faire représenter, il lui dit:

Rimes redoubl. p. 85.

Ibid. p. 52.

Ibid. p. 134.

Je ne suis, je vous certifie,
Gueres plus grand qu'un champignon;
Ma grandeur est ma passion

Pour admirer cette merveille
Qui dit-on n'a point de pareille.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Ce fut dans la même Ville, au mois de Juillet 1665, que d'Aſſoucy fit à Chapelle cette Réponſe en proſe & en vers qui forme le dixiéme chapitre du ſecond tome de ſes *Aventures*. J'en ai parlé plus haut. Il laiſſa auſſi courir quelques ſatyres contre la vie de pluſieurs Prélats de la Cour Romaine, contre les Moines & quelques autres perſonnes; & il s'expliqua avec la même licence dans ſes converſations; & cette imprudence lui attira des chagrins que plus de ſageſſe & de retenue lui eût épargnés. Voici de quelle maniere il raconte ce qui lui arriva ſous Clément IX, par conſéquent depuis 1667.

Ib. p. 60. 62. 67. &c.

Après avoir préſenté quelques vers à l'Abbé le Tellier, cet Abbé lui dit de venir le trouver le lendemain à ſon lever; il y alla, mais avec un habit différent de celui qu'il portoit la veille, ce qui fit que n'étant point reconnu, on ne le laiſſa point entrer. Ce refus lui fit naître l'idée d'une *Requête burleſque* en proſe & en vers, & de quelques autres poëſies, qui ſont par-

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

tie de ses *rimes redoublées*. Le jour même où il devoit présenter sa requête, il fut arrêté & mis à l'Inquisition.

» J'étois, ajoute-t-il, sur le point » de retourner en France, & sans me » souvenir que je n'étois point à Pa- » ris, mais que j'étois encore à Ro- » me, moi qui jusques à ce tems-là » m'étois toujours tenu clos & cou- » vert, je fus assez simple pour faire » voir mes Aventures d'Italie à plu- » sieurs personnes de qualité. Mais » d'autant que ce n'étoit pas assez » pour l'intention que l'esprit malin » avoit de me détruire, d'avoir pu- » blié mes écrits, il m'inspira de faire » des vers contre l'économie qui sem- » ble être naturellement attachée à la » robe longue, qui dans ce pays lé- » zineux & vindicatif m'auroient in- » failliblement perdu, si le S. Esprit » en même-tems ne m'eût inspiré » d'en faire d'autres contre la *Rome* » *ridicule* de S. Amant. Mais d'autant » que ce que j'avois écrit en faveur » de Rome n'avoit point encore pa- » ru, & que ce que j'avois fait con- » tre le ménage de certains Prélats, » avoit été vû, ...on n'eut pas de pei- » ne à persuader au *feu Pape Clément*

» *IX*, que depuis que j'avois été si » hardi de parler si peu dignement » de la robe, dans un lieu, où principalement elle doit être respectée, » on ne manqueroit pas de trouver » des choses encore plus libres, si l'on » visitoit les écrits que je me préparois de rapporter en France. Je » fus donc arrêté & mené au saint » Office. » D'Assoucy fait plaisamment un odieux portrait, & en même-tems une censure très-satyrique, de ce lieu, qu'il nomme un *pieux Enfer*, & avoue qu'il avoit aussi fort mal parlé des Moines. » Cependant, » continue-t-il, le Pape Clément IX » ne m'y laissa pas longtems; & j'en » sortis ami de ceux qui m'avoient » traité en ennemi, & avec tous mes » écrits. » Il accuse, en particulier, de son emprisonnement M. l'Evêque d'Heliopolis, contre lequel il déclame avec vivacité en prose & en vers.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Mais quoi qu'il dise du peu de durée de sa captivité, il faut qu'elle ait été plus longue qu'il ne le veut faire entendre, puisqu'il y eut le tems d'y composer ce qu'il appelle ses *Pensées sur la Divinité*, une Requête en vers à Louis XIV, une Lettre en prose à

Ibid. p. 42. P. 99. 75. 79. 77.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

M. le Duc de Chaulnes, des vers à M. le Duc de Briſſac, à l'Abbé de Machault, & à Clément IX. Il dit dans ſa Requête à Louis XIV.

Grand Roi, l'honneur de l'Univers,
Vous reſſouvient-il de ma Lyre,
Vous reſſouvient-il de mes vers,
Qui tant de fois vous ont fait rire,
Quand plus beau que le Dieu du jour,
Couché, vous me faiſiez redire
Mes chanſons, & me faiſiez lire
Mes vers aux yeux de votre cour?

Il finit cette requête en demandant que le Roi veuille bien employer ſa médiation pour le faire retourner en France.

Maintenant que l'auguſte trait
De votre valeur ſans ſeconde,
Des Rois vous rend le plus parfait,
Je voudrois ſçavoir en effet
Comme le plus grand Roi du monde
Peut avoir le viſage fait.
Donnez à mon juſte ſouhait
Cette ample & digne récompenſe.
Implorez pour moi la clémence
Du Saint Pere au Chapeau vermeil,
Qu'il me donne pour pénitence
Par l'Arrêt de ſon ſaint Conſeil,
D'aller à pied juſques en France
Pour vous faire la révérence,
Comme une ombre à votre réveil,

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Sortant de ce lieu triste & sombre,
Où des mourans j'accrois le nombre....
Hélas! je ne voudrois sinon
Voir votre fabrique nouvelle
Du Louvre & de votre Chapelle;
Laquelle pourtant, ce dit-on,
N'est ni si bonne ni si belle
Que celle de votre façon, &c.

Il dit à Clément IX.

Je travaillois à votre gloire,
Saint Pere, alors que je fus pris,
Et j'en exaltois le haut prix;
La chose est bien facile à croire,
Puisqu'on la voit en mes écrits.
Cependant, ô l'étrange histoire!
Dans le triste état où je suis, &c.

Il finit cette seconde Requête par supplier le Pape d'ordonner que ses fers fussent brisés. Ils le furent en effet, & son premier soin dès qu'il eut recouvré la liberté, fut d'envoyer au Pape sa piéce contre la *Rome ridicule* de S. Amant. Cette piéce plut à Clément IX; il voulut voir d'Assoucy, lui fit accueil, & lui donna une médaille d'or enrichie de son portrait. Le Pape voulut aussi avoir une copie de ses *Pensées*, que l'Auteur ne fit

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

imprimer que depuis son retour en France, sous le titre de *Pensées de M. d'Assoucy dans le S. Office de Rome*, & qu'il nomme ailleurs *Pensées sur la Divinité*, parce que ce petit Livre contient quelques preuves de l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame contre les Athées. Il y attaque aussi les Sectes séparées de l'Eglise Romaine, & se montre crédule jusqu'à l'excès au sujet des visions. Dans l'Epître dédicatoire à la Reine, à qui il fit hommage de cet écrit, il dit : » Ces pensées de la Divinité ne » sont pas de moi ; je les tiens de la » Divinité même, qui me les a inspi- » rées dans le saint Office de Rome. » Au sortir de cette sainte captivité, » le feu Pape Clément IX les vit, » & les estima d'autant plus dignes » de quelque considération, que ces » vérités éclatantes étant assez éloi- » gnées de la portée des hommes plus » éclairés, surpassent, sans doute, la » capacité d'un homme ordinaire » comme moi. » Il ajoute que si on lui demande où il a appris tant de doctrine, il répondra que *c'est à l'école des disgraces ; qu'il n'avoit jamais lû que dans la vie de J. C. & qu'il n'avoit*

Pensées, p. 23.

jamais eu la hardiesse de mettre le nez dans la Bible de peur de n'y rien comprendre.

D'Assoucy revint de Rome par Marseille, qu'il revit, dit-il, pour la troisiéme fois. Mais il ne rentra, en quelque sorte dans Paris, en 1670, ou l'année suivante, que pour y éprouver de nouvelles disgraces. Peu de tems après son arrivée, il fut conduit à la Bastille. Mais il ne nous apprend point par quelle raison; il dit seulement, dans ses *Rimes redoublées*, page 8, qu'il y demeura peu. Sorti de ce lieu, il continuoit à fréquenter la Cour, lorsqu'un nouvel orage vint fondre sur lui. » J'avois » fait, dit-il, afficher par tout Paris » mes Concerts cromatiques, & trai» té avec un Libraire du Palais de » mes *Aventures*; j'étois sur le point » de jouir de la gloire de mes persé» cutions, & de recueillir le fruit de » mes travaux,... lorsque je fus arrêté » chez moi par un Commissaire, suivi » de plusieurs Satellites. » C'étoit sur la même accusation qui l'avoit fait emprisonner ci-devant à Montpellier. On emmena pareillement *ses deux Enfans de Musique*, qu'il avoit ame-

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY, 1678.

Prison de d'Ass. p. 28, 30, 32, &c.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

nés de Rome, & qui deux ans auparavant avoient, dit-il, chanté à S. Germain en Laye huit jours de suite en présence de M. le Dauphin, & depuis devant le Roi & toute la Cour. On mit le scellé sur ses effets & sur ses papiers, & l'on se saisit de son argent. Il fut conduit au Châtelet, sans lui dire de quoi on l'accusoit, ni qui étoit sa partie. Ses deux *Pages* & lui furent mis chacun séparément dans un cachot. D'Assoucy resta dans le sien 21 jours, dont il en passa quatre sans prendre aucune nourriture. Et lorsque ses deux Pages eurent été interrogés juridiquement, & trouvés, dit-il, innocens, ils eurent tous trois la liberté de ce qu'on appelle *le Préau*. D'Assoucy dit que ce fut le Jeudi de la Semaine Sainte qu'il commença à respirer l'air. Il

Ib. 105 & suiv.

profita de cet adoucissement pour s'amuser *à toucher ses instrumens, à*

Ib. p. 84 &c.

chanter, & à jouer aux cartes. Il reçut des visites, des présens, & une bonne nourriture que des personnes distinguées lui envoyoient. Il fut secouru en particulier par M. *de la Barre*, *Officier du Roi*, *renommé par ses pieux écrits*, *par Madame l'Abbesse sa sœur*,

M. & Madame Coquetet, *& toute sa généreuse maison*. Il en nomme encore plusieurs autres.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Dans son cachot il avoit composé en vers une *plainte à la France*, qu'il retint par cœur, faute d'avoir des moyens pour l'écrire. Lorsqu'il eut plus de liberté, il adressa plusieurs lettres au Duc de Saint-Aignan, qu'il nomme *le Pere des Muses & le Dieu du Parnasse*; il écrivit aussi au Roi. Mais ces lettres ne firent alors aucune impression; on l'avoit accusé, on le croyoit coupable, les esprits étoient prévenus, il falloit du tems pour dissiper les préventions. Comme il étoit *sans Avocat*, *sans Procureur*, *sans assistance & sans conseil*, il tâcha de faire connoître lui-même son innocence en écrivant en prose & en vers à M. de Riants, Procureur du Roi au Châtelet, au Lieutenant Criminel, M. Deffita, & à tout le Châtelet en corps. Enfin le Duc de Saint-Aignan appuya, dit-il, son innocence de tout son crédit & de tout son pouvoir; le Roi lui-même voulut bien parler à ses Juges, & d'Assoucy sortit de prison, sans jugement, sur sa simple Requête, après avoir été detenu *six bons mois*.

Ib. p. 101.

Ib. p. 117.

P. 114.

Ib. p. 136.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Le sieur Robinet parla ainsi de sa sortie dans sa Gazette en vers :

Apprenez en l'honneur des filles de mémoire
Que le sieur d'Assoucy, que l'encre la plus noire
De l'esprit imposteur envain avoit noirci,
Est sorti glorieux, & blanc comme l'ivoire,
Tout couvert des lauriers d'une entiere victoire,
Rajeuni de vingt ans, il se promene ici.
Ne vous en mocquez pas : quand tout brillant de gloire,
On sort d'une prison, on rajeunit ainsi.
On devroit distinguer la fable de l'histoire.
Avoir pour son prochain un peu de charité ;
Le Pasquin médisant nous en a bien conté :
Du vulgaire ignorant on ne doit pas tout croire.
On dit qu'il doit beaucoup à la rare équité
De ses juges divins, qui de son innocence,
A l'exemple du Ciel, embrassant la défense
Ont consacré leur nom & leur intégrité
Au temple glorieux de l'immortalité.
Mais on tient qu'il doit plus à la fiére puissance
De l'invisible main qui l'a persécuté,
Imposant désormais un éternel silence
Aux langues des aspics dont il étoit gâté.

Selon le récit même de d'Assoucy, on parla très-diversement des motifs qui l'avoient fait arrêter : on dit, répond-il, à son ami Eraste, qui le pressoit de s'expliquer sur cela avec lui :

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Que ce fut l'*Ombre de Moliere*,
Que je fis moi pauvre rimeur,
Non pour mettre en mauvaise humeur
Les gens de bien que je révére,
Et que j'adore dans mon cœur;
J'en prens à témoin le Seigneur;
Je sçais parler & sçais me taire;
Mon esprit n'est point détracteur,
Ni Satyrique, ni Censeur,
Et ne sçais point l'art de déplaire.
D'autres disent que ce malheur,
Qui fit pâlir, & fit horreur
Aux Dieux, amis de l'innocence,
Fut un effet plein de fureur
D'une jalouse concurrence:
Mais c'est de quoi ma suffisance,
Graces à Dieu, n'a point de peur:
Je suis un trop petit Docteur
Pour disputer la préférence
Au grand Dieu de la consonance,
De qui je suis adorateur.
Il est vrai que de mon honneur,
Ma plume qu'estime la France,
A pris justement la défense
Contre le trop joyeux Auteur
De certain écrit imposteur
Qui me détruit & qui m'offense.....
Mais son esprit est sans aigreur
Pour tant de fiel & de vengeance....

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Les gens qui m'ont porté guignon,
Ce sont des gens, comme je pense,
Qui tous remplis jusqu'au roignon
De vertus & de tempérance,
Cousins de Pierre de Provence,
Sentent fort le Juif d'Avignon, &c.

En un mot, conclut-il, je ne crois pas avoir eu contre moi d'autre ennemi que le vulgaire ignorant & malin, & rien que des *oui-dire*. On a cru sans examen les historiettes de la Gazette de feu *Loret*, & du Voyage de M. *Chapelle*, quoique l'un & l'autre n'ayent pas dit sur mon compte un mot de vérité.

Peu de tems après qu'il eut été mis en liberté, il publia sa *Plainte à la France*, avec l'Histoire de sa *Prison*, Dialogue en prose entre lui & son ami Eraste. Sa plainte commence ainsi :

Que vous ai-je fait, ma patrie,
Pour mériter votre courroux ?
Hélas ! qu'ai-je fait contre vous ?
Quel Démon plein de barbarie
Me tient en la boete aux cailloux,
Enfermé sous tant de verroux ?
Ma foi je vous trouve jolie :
Quoi pour embrasser vos genoux,
J'aurai donc quitté l'Italie,

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY, 1678.

Son beau ſoleil & ſon vin doux,
Pour être en proie à la furie
De vos méchans & de vos foux?
Que vous ai-je fait, ma patrie,
Helas! qu'ai-je fait contre vous?
Moi de qui la Muſe bouffonne
A votre eſprit entretenu,
Et de qui le chant ingénu
Jamais ne déplut à perſonne.
Ma petite maman pouponne
Qui m'avez fait naître, & tout nud
Entre vos bras m'avez tenu;
Vous qui devez une couronne
A mon deſtin trop combattu:
Hélas, qui l'auroit jamais cru,
Après m'avoir été ſi bonne,
Vous voir comme une Perſephone
Animer contre ma vertu
Tous les ſerpens de Tiſiphone,
Pour étouffer la triſte voix
D'un Cygne mourant qui ſoupire,
Et mettre une Muſe aux abois
Qui tant de fois vous a fait rire,
Et qui ſçut charmer tant de fois
Par les doux accens de ſa Lyre,
Les deux plus grands de tous vos Rois.
Ha! je vois bien que les accords
De ma Muſe facétieuſe
Ont fâché la troupe envieuſe
De vos Scribes croque-reforts,
Jaloux du mérite des morts.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Pourquoi, troupe séditieuse,
Prenez-vous l'ombre pour le corps? .....
Faut-il, ô sort plein de furie,
Faut-il, ô prodige nouveau,
Que pour éteindre le flambeau
De ma triste & mourante vie,
Ma Marastre soit ma patrie,
Que ma prison soit mon tombeau,
Que ma vertu soit ma partie,
Et mon esprit soit mon bourreau!
Oui, traître, perfide, vilain,
Bourreau d'esprit qui fais le vain,
Petit Auteur en mignature,
Oui, oui, c'est toi, bel écrivain,
Qui plus fallot que *Neufgermain*,
Cause les peines que j'endure.
Esprit fat, esprit mal appris,
Pourquoi fâcher ces beaux esprits,
Et choquer tant de doctes plumes?
Que feroient-elles dans Paris,
Les Beurriéres sans leurs écrits,
Les Charcuitiers sans leurs volumes,
Et leurs vers qui n'ont point de prix? .....

Il décrit ensuite les horreurs de son cachot, où il composa cette piéce, & finit par dire, qu'il se doute bien que dans Paris on tient sur son compte de fort sots discours.

Cette plainte est suivie d'un Dialogue moitié François & moitié Patois, où d'Assoucy rapporte tout ce qu'il

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

suppose qu'on disoit de lui, mais qu'il taxe de fausseté. Il traite en particulier d'insigne calomnie ce qu'on imputoit aux deux Pages qu'il avoit toujours avec lui, & l'indigne usage qu'on supposoit qu'il en faisoit. Dites-moi, s'écrie-t-il à cette occasion,

Si le Saint Pere, en qui je croi,
L'Eglise notre sainte Mere,
Et nos Seigneurs les gens du Roi,
A la coupe la plus sévere
M'ont trouvé tous de bon aloi,
Sans macule & sans vitupere;
Proche de cette heure derniere,
Où chacun doit songer à soi,
Ai-je changé de sang, d'artére,
D'habitude & de caractére,
Pour m'appliquer au vil emploi,
Dont le crédule populaire
Se fait mon vice imaginaire?
Osez-vous bien, en bonne foi,
Choquer l'Estre que tout revére,
Le Ciel, la nature, & la Loi?.....

S'adressant ensuite au Roi, il dit:

Grand Roi, de qui l'esprit sublime
Pénétre & voit tout ici-bas;
Invincible Dieu des combats,
De qui la vertu magnanime,
Qui tout maintient & tout anime;

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Sert de modelle & de compas
A tous les autres Potentats ;
Si pour vous mon chant & ma rime
Eut autrefois quelques appas,
Grand Monarque, ne souffrez pas
Qu'un attentat illégitime
Souille vos bienheureux Etats :
Ni qu'une innocente victime,
Dont les vertus ont fait son crime,
Souffre en un jour mille trépas.

Il s'adresse de même à tous ses Juges, proteste de son innocence, les sollicite de le condamner s'il est coupable, ou de le mettre en liberté s'il est innocent : Au moins, dit-il,

Au moins tout le monde verra,
De Paris jusqu'à Barcelone,
Si cet Amant du fa, sol, la,
Qu'Ami très-mauvais a mis là,
Est vert, ou gris, ou blanc, ou jaune ;
Si tort ils ont, si tort il a,
Cet homme réduit à l'aumône,
Qui voudroit être en Macédone,
Ou pour le moins en Canada ;
Cet homme un doigt plus grand qu'une aulne,
Que la fureur de Tisiphone
N'a jamais pû mettre à quia.

D'Assoucy ne survêcut que de quel-

ques années à sa délivrance. C'étoit en 1674 qu'il subit sa derniere prison, & il avoit alors 70 ans, il mourut en 1678. Il avoit fait imprimer en 1677 ses *Aventures*, en deux petits volumes in-12. qu'il dédia au Roi. Son portrait, qui est gravé au devant, ne montre pas un homme de figure aimable. On lit ces vers au bas, composés par Chapelle, & qui sentent bien l'ironie.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Contemple en ce portrait un miracle nouveau,
C'est l'Ulysse du tems, qui malgré la furie
Des plus fiers Aquilons, a sauvé son vaisseau,
Et des plus fiers Tyrans vaincu la barbarie.
Aujourd'hui son destin, des destins le plus beau,
Parmi les plus heureux est bien digne d'envie;
Puisqu'après mille morts, au sortir du tombeau,
Il a pu redonner à sa chere patrie,
Encore avant mourir, un trait de son pinceau.

L'année précédente il avoit publié l'histoire de sa *prison*, dédiée encore au Roi, & dès 1676 ses *Pensées dans le saint Office de Rome*, dédiées à la Reine, quoiqu'on lise au frontispice de ces deux écrits l'année 1678. Ses Aventures d'Italie, marquées en 1679, sont de la même année 1678. Tous ces volumes, à l'exception des

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

Pensées, sont remplis de piéces en vers de la composition de l'Auteur ; & ce ne sont pas les seules qu'il ait faites. J'ai parlé ailleurs de son *Ovide en belle humeur*, & du *Ravissement de Proserpine, traduit de Claudien en vers burlesques.* J'ai deplus vû du même un Recueil de *Poësies & Lettres, contenant diverses piéces héroïques, satyriques & burlesques*, imprimé dès 1653, & dédié à M. Bordier, Conseiller du Roi, Intendant des Finances, & Seigneur de Reincy. L'Auteur dit dans son Epître dédicatoire, *qu'il y avoit longtems qu'il étoit à la Cour, qu'il avoit déja mis trois Livres au jour, & qu'il étoit habitant du Louvre.* Il y loue aussi *Marcassus* qui avoit dédié un de ses ouvrages au même M. Bordier. D'Assoucy donne le titre de *vers héroïques* à une partie de ce Recueil, parce qu'il y loue le Duc d'Orléans, le Prince de Condé, le Comte d'Harcourt, le Comte de Saint-Aignan, depuis Duc, MM. de Schomberg, Gassion, de Bassompierre, de Montbrun, de Saint-Simon, &c. sur leurs expéditions militaires. Les vers burlesques sont sur différens sujets, suivis de vers galans, & même de quel-

ques vers de piété. Il y a dans tout cela des Odes, des Stances, des Sonnets, des Epigrammes, des Chansons. Dans une piéce au Président de Maisons, que le Poëte qualifie de *Grand appui de nos Loix*, *Oracle de Thémis*, d'Assoucy le remercie de ses bienfaits, & surtout de sa protection. Il y a aussi des Sonnets à la Reine, à la Duchesse de Savoie, sur l'inconstance du jeu, que le Poëte n'éprouva que trop, & à qui il se fia toujours, sur le Livre de *Faret* intitulé l'*Honnête Homme*, aux Archevêques de Rouen & de Sens; & enfin des vers pour des Ballets. Ses Lettres en prose à Madame Royale, à MM. de Lyonne, de Servien, &c. ne sont guéres que des Requêtes pour demander du secours contre l'indigence qui le pressoit, & où la fureur du jeu & son peu de conduite le réduisoient souvent. J'excepte de ce genre ses Lettres à Scarron, à Moliere, & à *Mellite*, qui étoit apparemment sa Maîtresse. *Du Pelletier* & *Chapelle* ont loué ce Recueil. Le dernier, qui étoit alors son ami, lui dit entre autres complimens:

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

C'eſt à cette fois, Dieu merci,
Que vous allez l'avoir entiére,
La gloire d'avoir réuſſi,
Sur toute ſorte de matiére,
Mettant tous les jours en lumiére,
De nouveaux ouvrages, par qui
Sera bientôt votre Libraire
De beaux écus blancs tout farci,
Et plus riche qu'un Lapidaire.
Mais à propos de riche, ſi
Vous me demandiez en colére,
Quand le ſerai-je donc auſſi?
Je vous dirois, Grand d'Aſſoucy,
Entre amis il ne faut rien taire,
De bien n'entrez point en ſouci;
Quoique nos œuvres puiſſent plaire,
Ni vous, ni moi n'en aurons guéres,
Oui bien Loyſon & Chamhoudry;
Car pour des vers, c'eſt choſe claire,
Qu'il vaut bien mieux en ce tems-ci
Les débiter que de les faire.

A peine d'Aſſoucy étoit-il de retour de ſon dernier voyage de l'Italie, qu'il donna ſes *Rimes redoublées*, dont il fit hommage au Comte de Lauzun. C'étoit en 1671. Il dit à ce Seigneur: » Je ſuis le but de l'iniquité des méchans, de l'ignorance des ſimples, » & de la malignité des ſots; c'eſt

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

» pourquoi ayant à me défendre de » tant d'ennemis, je n'ai pas besoin » d'un moindre protecteur qu'un Ca- » pitaine des Gardes du Corps du » Roi & d'un Commandant de ses » armées aussi valeureux, de qui » l'ombre seule peut détruire toute » cette vermine affamée, si piquante, » & si fatale aux honnêtes gens. » Il ajoute parlant des vers contenus dans ce Recueil, » que quoique conçus » dans les disgraces, ils ne soient » que les enfans d'un pere malheu- » reux, la France, qui s'en divertit, » les trouve enjoués, & le Parnasse » qui les souffre, les trouve drolles; » qu'ils ont d'ailleurs contribué quel- » quefois au divertissement du Roi. » Cela peut être; mais il faut convenir aussi que ce plaisir n'a guéres duré, & que ces poësies sont oubliées depuis longtems.

Quoi qu'il en soit, ce Recueil commence par une Epître badine, en prose & en vers. On avoit fait courir le bruit de la mort de l'Auteur. » Tout » de bon, dit-il, je crois que tout le » monde est sans yeux, ou qu'il a per- » du le sens; il y a plus d'un an & de- » mi que je suis de retour de Rome,

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

D'où grace à la toute-puissance,
Pour chasser les malins esprits,
Je rapporte dedans Paris,
L'aimable lieu de ma naissance,
Mainte relique de haut prix,
Et, comme un Chrétien bien appris,
Maint beau pardon, mainte indulgence,
Mes oreilles & mes écrits;
Cinquante belles chansonnettes,
Un Théorbe, deux petits Luths,
Cinq cens écus dans mes pochettes,
Trois dents de moins, quinze ans de plus,
Deux bonnes paires de lunettes,
Et deux Pages fort bien vêtus.

» Et comme il y va de ma gloire, » ajoute-t-il, que le monde, qui me » fait l'honneur de s'entretenir sou» vent de moi, sçache que je ne suis » point encore une anatomie, je ne » laisse passer aucune occasion de me » faire voir. Je vais tous les jours au » Louvre, à la Comédie...... Et si » vous ne m'en croyez pas, écoutez » ce qu'en dit la Gazette, qui ne vou» droit pas mentir: »

Le pauvre Monsieur d'Assoucy,
A qui mainte raillerie,
Dans maint écrit froid & transi,
Avoit ôté trois fois la vie,

Se

Se porte fort bien, Dieu merci,
Et de mourir n'a point d'envie.
On disoit que la calomnie
De feu Loret l'avoit noirci;
N'en croyez rien, c'est raillerie;
Il n'a pas seulement roussi:
Très-glorieux, malgré l'envie,
Plus blanc qu'un Cigne il est ici.
Ma foi, c'est grande vilainie
De traiter une Muse ainsi
Dont la valeur est infinie,

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

On a dans ce Recueil la plûpart des piéces qu'il avoit composées à Rome, & dont j'ai dit quelque chose ci-dessus; une Requête à M. le Chancelier, par laquelle il lui demande un privilége pour faire imprimer ce même Recueil; un Remerciment à M. *Delfaut*, premier Président à Soissons, qui lui avoit offert de l'argent pour le même sujet; quelques piéces intitulées, *Hymnes*; une Satyre contre un Commis des Finances de Savoye, & une *Plainte de la Samaritaine sur la perte de son Jacquemart & le débris de la musique de ses cloches.*

On voit par ce détail des poësies de d'Assoucy, qu'à l'imitation de Scarron, il avoit choisi le genre burlesque

Mém. de Trév. Juill. 1754. 1. vol. pag. 1611.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

que, lequel, quoïque bas & mesquin par soi-même, suppose néanmoins beaucoup d'esprit, de feu, de saillie, & une tournure de caractere qui est dans la société ce que le grotesque est dans la peinture. Mais d'Assoucy ne fut guéres que le singe de Scarron, que personne n'a pû jusqu'ici imiter qu'imparfaitement. C'est ce qui lui attira cette censure de M. Despréaux :

Art. poët. ch. 1.

Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté.
On ne vit plus en vers que pointes triviales.
Le Parnasse parla le langage des Halles......
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs,
Et jusqu'à *d'Assoucy*, tout trouva des lecteurs.

Cette exacte justice que M. Despréaux rendoit à notre Auteur, déplut beaucoup à celui-ci, comme il le témoigne par cette singuliere exclamation, qu'il fait dans ses *Aventures d'Italie* : » Ha ! cher Lecteur, si » tu sçavois comme ce *tout trouva* me » tient au cœur, tu plaindrois ma » destinée ; j'en suis inconsolable, & » je ne puis revenir de ma pamoi» son, principalement quand je pense

P. 263, & suiv.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

» qu'au préjudice de mes titres, dans » ce vers qui me tient lieu d'un Arrêt » de la Cour de Parlement, je me » vois déchu de tous mes honneurs, » & que Charles d'Assoucy, d'Empe- » reur du burlesque qu'il étoit, pre- » mier de ce nom, il n'est aujour- » d'hui, si on le veut croire, que le » reptile du Parnasse & le marmiton » des Muses.... Voici, cher Lecteur, » ce qu'on gagne à faire de bons vers » burlesques. » Il entreprend au même endroit de venger ce genre de poësie contre le décri où M. Despréaux l'avoit fait tomber; il fait son apologie & celle de Scarron, & quoiqu'il affecte de la modération en répondant à la critique dont il se plaint, qu'il dise même qu'il n'est ni vindicatif, ni malin, & qu'*il a toujours mille ans d'indulgence pour les fautes d'autrui*, on ne laisse pas que de sentir un Auteur piqué.

Dans le tome XIII. des *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*, M. Philippe a fait imprimer des vers de d'Assoucy *sur la Convalescence du feu Pape Alexandre & de la feue Reine-Mere, guéris en même-tems*, & il les donne comme n'ayant point encore parus.

CHARLES COYPEAU D'ASSOUCY. 1678.

On les avoit dès 1671 dans les *Rimes redoublées* de l'Auteur. Quant aux vers à la louange de Lulli, que M. Philippe attribue au même, & qu'il a aussi publiés, j'ignôre si on les trouvoit déja ailleurs.

Je ne dois pas omettre que d'Assoucy a été accusé de plagiat. Cette accusation est exposée, mais non prouvée, dans une Lettre anonyme qui se lit parmi celles qui ont été recueillies par Richelet. » Vous avez » tort, écrit l'anonyme, de vous estomaquer que le bon homme d'Assoucy pille nos sentimens. Il n'en » use de la sorte, que parce qu'il nous » estime. Ce qui me choque le plus, » est qu'il attribue à son imagination » les bons offices que lui rend sa mémoire ; & qu'il se croit l'auteur de » mille pensées qu'il n'a prises que » dans nos ouvrages. C'est un véritable écho ; il ne dit que ce que les » autres ont dit : & néanmoins il est » si fou, que lorsqu'il nous copie » mot-à-mot, il appelle cela composer, &c. » Peut-être que l'anonyme ou son éditeur n'auroit pas mal fait d'en donner des preuves. Les ayant négligées, son témoignage n'est pas de grand poids.

Lettres de Richel. t. 2. p. 15.

JACQUES CASSAGNES.

JACQUES CASSAGNES. 1679.

M. Despreaux n'a pas plus épargné Jacques *Cassagnes* que d'Assoucy; & peut-être a-t-il eu moins de raison de censurer le premier que le second. Celui-ci étoit un Aventurier, & ses ouvrages n'étoient guéres propres qu'à gâter le goût; l'autre étoit un homme sage, & qui n'avoit travaillé que pour se rendre utile. Il étoit fils de Michel Cassagnes, qui fut Maître des Requêtes du Duc d'Orléans, puis Thrésorier du Domaine de la Sénéchaussée de Nismes. Jacques naquit dans cette ville vers l'an 1634. Il fut élevé dans le sein de sa famille, embrassa l'état Eccléſiaſtique, & eut le Prieuré de S. Etienne. M. l'Abbé de Loménie de Brienne, qui l'avoit connu très-particuliérement, dit qu'il ne prit que l'Ordre de Diacre; ainsi, s'il est vrai qu'il ait été Docteur en Théologie, comme le dit M. l'Abbé d'Olivet, ce ne fut point dans la Faculté de Théologie de Paris qu'il obtint ce grade; on sçait qu'on ne le confére qu'à ceux qui sont dans le Sacerdoce.

Histoire de l'Académie Fr. t. 2. p. 170 & suiv.

Nicer. Mém. t. 22. p. 109. & suiv.

Parall. des anc. & des mod. t. 3. p. 259. 260.

Mém. mſ. de Brienne.

JACQUES CASSAGNES. 1679.

Venu jeune à Paris, il prit d'abord les deux routes qui peuvent le plus promptement mener à se faire un nom : il prêcha, & fit des vers. Une Ode de 400 vers, qu'il fit en 1660 à la louange de l'Académie Françoise, lui en ouvrit l'entrée à l'âge de 27 ans. C'étoit en 1661. Il fut choisi pour remplacer M. de Saint-Amant. La même année, il publia *Henry le Grand au Roi*, Poëme d'environ 600 vers. C'est Henri IV qui y parle à Louis XIV, lui apprend la maniére dont il a gouverné lorsqu'il vivoit, & lui donne de très-bons avis, tant pour le gouvernement général & particulier, que pour tout ce qui peut faire la félicité d'un Roi & celle de ses sujets ; pour les tems de guerre comme pour ceux de paix ; pour sa propre famille, pour la Religion & pour les Lettres. Dès le commencement, Henri IV exhorte le Roi à lire son Histoire qui avoit été composée par M. Hardoüin de Péréfixe, sur quoi il dit ;

Voi souvent le portrait de mes jours glorieux,
Qu'un illustre Prélat vient d'offrir à tes yeux :
Dans son cours éclatant cette immortelle histoire
Découvre à ta vertu le chemin de la gloire.

Il paroît maintenant aux yeux de l'univers
Un chef-d'œuvre formé de chefs-d'œuvres divers :
C'est par son art charmant que la France ravie,
Est après mon trépas le témoin de ma vie ;
Et que de tous mes faits l'éternel souvenir
Doit rendre le passé présent à l'avenir.

Ce poëme plut extrêmement à M. Colbert ; & ce grand Ministre, qui ne sçavoit point estimer sans récompenser, procura à l'Auteur une pension de la Cour, le fit Garde de la Bibliothéque du Roi, & le nomma en 1663 un des quatre premiers Académiciens dont l'Académie des Inscriptions fut d'abord composée. L'année précédente 1662, il avoit donné une Ode de 200 vers sur la naissance de M. le Dauphin ; & dans la suite il entreprit de célébrer les Conquêtes du Roi en Flandres, dans la Franche-Comté, & en Hollande : il fit sur les premieres, en 1667, une Ode de 260 vers, & sur les secondes, en 1668, un Poëme d'environ 500 vers : son Poëme sur la guerre de Hollande en a mille, & parut en 1672. M. l'Abbé de Loménie de Brienne, son ami, a aussi inséré dans le tome second de son *Recueil de Poësies diverses*, une *Ode* du même *sur*

Mém. de l'Acad. des Inscr. t. 1. p. 4.

JACQUES CASSAGNES. 1679.

la Paix des Pyrenées, & dans le tome I. du même Recueil, neuf petites piéces qu'on lit encore avec plaisir. Les Stances *sur le chant des Oiseaux*, qui en font partie, sont connues de tout le monde, ayant été souvent réimprimées dans différens Recueils de Cantiques spirituels. J'ai toujours aussi entendu faire l'éloge de ces deux Stances sur la mort:

Roses en qui je vois paroître
Un éclat si vif & si doux,
Vous mourrez bientôt: mais peut-être
Je dois mourir plutôt que vous.

La mort que mon ame redoute,
Peut m'arriver incessamment:
Vous mourrez en un jour sans doute,
Et moi peut-être en un moment.

L'Abbé Cassagnes qui s'éxerçoit en prose comme en vers, fit aussi connoître ses talens dans le premier genre, par la préface qu'il mit à la tête de l'édition des Œuvres de Balzac, faite en 1665, par un *Traité de Morale sur la valeur*, qui est de l'an 1674, la traduction de *la Rhétorique de Ciceron*, ou des 3 Livres *de Oratore*, qui est de la même année, & celle de Salluste ou de *l'Histoire de la Guerre des Ro-*

JACQUES CASSAGNES. 1679.

mains, qui parut en 1675. Ces deux traductions sont ornées de préfaces qui ont toujours été estimées. Celle qui est au-devant du Salluste en particulier, me semble judicieuse, quoique peut-être un peu trop diffuse.

Quant à son talent pour la Chaire, si décrié par M. Despréaux, il est certain que Cassagnes, après avoir été applaudi à Paris, fut nommé pour prêcher à la Cour. Mais dans l'intervalle parut la troisiéme Satyre de M. Despréaux, où ce Poëte lança contre lui ce trait satyrique :

Moi qui ne compte rien ni le vin ni la chere,
Si l'on n'est plus à l'aise assis en un festin,
Qu'aux Sermons de *Cassagne* ou de l'Abbé Cotin.

On dit que ce fut le sieur Furetiére qui nomma ces deux Prédicateurs au satyrique. Quoi qu'il en soit, Cassagnes crut prudemment qu'il ne devoit point se montrer à la Cour, de peur d'y trouver bien des gens disposés à le condamner sans l'entendre. Cependant à juger de lui par son Oraison funébre de M. Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris, imprimée en 1671, il n'étoit pas sans mérite pour

JACQUES CASSAGNES. 1679.

le tems où il prêchoit. » Et après tout, „ remarque judicieuſement M. l'Abbé d'Olivet, qu'étoit-ce parmi nous „ que l'éloquence de la Chaire, avant „ que les Fléchiers nous euſſent appris les graces de la diction ; que „ les Boſſuets nous euſſent donné une „ idée du pathétique & du ſublime ; „ que les Bourdaloues nous euſſent „ fait préférer à tout le reſte, la raiſon miſe dans ſon jour ? Juſqu'alors, „ ce qu'on appelloit prêcher, c'étoit „ mettre enſemble beaucoup de penſées mal aſſorties, ſouvent frivoles, & les énoncer avec de grands „ mots.

L'Abbé Caſſagnes ne répondit point à M. Deſpréaux ; il ne témoigna même aucun reſſentiment contre lui. Mais le trait qui l'avoit piqué ne le bleſſa pas moins. Il continua cependant de prêcher encore quelque tems. Il étoit retenu pour l'Egliſe de S. Benoît ; il voulut ſatisfaire à ſon engagement ; & la curioſité ayant attiré à ſon ſermon beaucoup plus de monde qu'il n'en avoit ordinairement, M. Deſpréaux dit malignement : *Il m'eſt redevable de cet honneur, parce que je l'ai fait connoître : ſans moi on ne ſçauroit*

pas que l'Abbé Cassagnes eût prêché : nouveau trait de satyre qu'il a depuis employé en vers contre l'Abbé Cotin.

JACQUES CASSAGNES. 1679.

L'Editeur des Œuvres de M. Despréaux, de l'édition de 1740, feu M. l'Abbé Souchay, met en partie sur le compte de ce Poëte la disgrace qui arriva ensuite à l'Abbé Cassagnes, le dérangement de sa tête. Mais s'il étoit vrai que le chagrin d'avoir été taxé d'attirer peu d'auditeurs à ses sermons, fût entré pour quelque chose dans sa maladie, il ne faut pas douter que M. Perrault n'eût eû soin d'en tirer avantage contre M. Despréaux. Il n'en dit pas néanmoins un mot ; & rien ne l'empêchoit d'en parler, puisque quand le troisiéme volume du *Parallèle* parut, Cassagnes étoit mort depuis quatre ans. L'ambition de ce jeune Ecrivain, & l'envie qu'il eut de se rendre digne de la confiance & de l'estime de M. de Péréfixe, & du Public, étoient suffisantes pour nuire beaucoup à un homme que Chapelain représentoit dès 1662 comme *de peu de santé*. Il fit en effet pour regagner l'estime du Public des efforts qui étoient au-dessus de ses forces ; il produisit coup-sur-coup les divers ouvra-

Lefevre de S. Marc, notes sur Boileau, t. 2. p. 462. 463.

JACQUES CASSAGNES. 1672.

ges que j'ai cités; il travailloit de plus, à la sollicitation de M. de Péréfixe, à un *Sermonaire*, c'est-à-dire, à des Homélies propres à être récitées au prône dans les Eglises où il n'y auroit point de Prédicateur; en un mot son travail fut si excessif, qu'il succomba sous un poids qu'il ne pouvoit porter. Ses parens, avertis que sa tête se dérangeoit, accoururent du fond de leur Province; & l'ayant trouvé hors d'état de pouvoir être transporté en Languedoc, ils furent contraints de le mettre à S. Lazare. Il y mourut le 19 Mai 1679, âgé seulement de 46 ans, guéri depuis quelque tems de sa folie, mais n'ayant pas recouvré toute sa tête.

L'Abbé de Brienne dit dans le Mémoire que j'ai déja cité, que Cassagnes ,, mourut en très-bon Chrétien, qu'il ,, avoit toujours été de fort bonnes ,, mœurs, & qu'une mort telle que ,, la sienne, qui lui a paru précieuse ,, aux yeux de Dieu, & des hommes ,, de bien, qui l'estimoient, vaut ,, mieux, sans doute, que les meil- ,, leurs ouvrages du monde. ,, M. de Brienne avoit été témoin de cette mort, lui & l'Abbé Cassagnes demeu-

rans alors à S. Lazare, où le dernier avoit revu les trois premieres parties d'un ouvrage singulier du premier, intitulé *le Roman véritable, ou l'Histoire secréte du Jansénisme, en prose & en vers.* Cassagnes le fit aussi héritier de toutes ses poësies; car malgré le dérangement de sa tête, il en avoit composé beaucoup dans sa retraite de S. Lazare, sans compter celles qu'il avoit faites avant sa maladie, & qui n'ont point été rendues publiques. Au reste M. de Brienne avoue que la Fontaine n'estimoit point les vers de son ami; & c'est, ce semble, un plus grand préjugé contre lui que tous les traits qui lui sont lancés dans la troisiéme scène de la Satyre intitulée, *Chapelain décoëfé, ou Parodie de quelques scenes du Cid.*

CHARLES CASSAGNES. 1679. Voyez Loménie.

ANTOINE DE RAMBOUILLET, Sieur de la Sabliére.

ANTOINE DE RAMBOUILLET, SIEUR DE LA SABLIERE. 1679.

L'Ode & le Poëme héroïque que Cassagnes avoit préférés aux autres genres de poësie, ne furent point le partage d'Antoine de Rambouillet, Sieur de la Sabliére, Parisien, *Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances*, fils

ANTOINE DE RAMBOUILLET, SIEUR DE LA SABLIERE.
1679.

de M. de Rambouillet, Secrétaire du Roi, intéressé dans les Affaires de Sa Majesté. Il choisit le Madrigal, la Chanson, les Stances, & il y réussit, principalement dans le Madrigal qui n'est dans le fonds qu'une espéce d'Epigramme, qui doit finir par un trait un peu moins saillant, que ce qui porte parmi nous ce dernier nom. Matthieu de Montreuil qui s'est fait beaucoup de réputation dans le même genre, étoit peut-être plus simple, plus tendre, & plus aisé; M. de la Sabliére passe pour plus ingénieux, plus galant, plus travaillé. „ Il écrivoit, dit Richelet, ingénieusement „ en vers & en prose, & faisoit de si „ jolis Madrigaux, que M. Conrart „ lui donna en qualité de Secrétaire „ des Muses, des Lettres de grand „ *Madrigalier François.*

Lettre de Richel. t. 1. p. 4.

Nous en avons un Recueil en six Livres, où l'on trouve aussi quelques Stances & quelques Chansons. Ce ne fut point l'Auteur qui les mit au jour; ils ne parurent qu'en 1680, & il étoit mort l'année précédente 1679. Ce fut son fils, Nicolas de Rambouillet, Sieur de la Sabliére, qui en fit présent au Public; si l'on peut dire que

ce ſoit faire un préſent que de ne donner que des poëſies, très-délicates, à la vérité, dans le ſtyle & dans les penſées, mais qui ne reſpirent que la tendreſſe & l'amour, & qui n'offrent même en plus d'un endroit que des peintures fort peu chaſtes. L'*Iris* dont il eſt fait mention dans pluſieurs de ces Madrigaux, n'étoit point une *Iris en l'air*; c'étoit une Demoiſelle de condition, qui par la délicateſſe de ſes ſentimens, autant que par ſes agrémens extérieurs, avoit ſçu fixer le cœur de M. de la Sabliére. Il étoit ſur le point de l'épouſer, lorſqu'elle fut attaquée de la petite vérole, dont elle mourut quelque tems après. Voici ce qu'il en dit lorſqu'il en fut privé.

ANTOINE DE RAMBOUILLET, SIEUR DE LA SABLIERE.

1679.

Biblioth. poët. in-4 t. 2. p. 234-243.

Madrig. de la Sabl. p. 38.

De la beauté d'Iris voi le portrait fidelle :
Elle eut une ame digne d'elle,
Un cœur tendre, un eſprit charmant;
Tu peux juger de mon martyre;
Elle mourut, j'étois Amant;
C'eſt tout ce que je puis te dire.

L'Auteur fit un autre choix dont il n'eut pas lieu de ſe repentir. Heſſelin de la Sabliére, ſa femme, étoit une Dame de beaucoup de mérite & de

Tit. du Tit. Parn. Fr. p. 359.

Antoine de Rambouillet, Sieur de la Sabliere. 1679.

sçavoir. Elle étoit en grande liaison avec la plupart des beaux esprits de son tems, & l'on sçait que la Fontaine qu'elle logea chez elle pendant près de 20 ans, en faisoit une estime particuliere. Plusieurs ont cru qu'elle avoit composé des poësies; & on lit dans la liste des Auteurs qui est à la tête du Dictionnaire de Richelet, ,, qu'elle s'est distinguée parmi les ,, personnes de son sexe par plusieurs ,, ouvrages de poësie, où l'on trouve ,, beaucoup de délicatesse, & une ,, versification exacte, & dont, ajoû- ,, te-t-on, on a fait un recueil. ,, On a repeté la même faute dans plusieurs catalogues de Livres, où on attribue à Madame de la Sabliére les Madrigaux de son mari. Mais il est sûr que cette Dame n'a jamais composé de vers: M. Titon du Tillet cite en preuve M. le Comte de Nocé, gendre de M. & de Madame de la Sabliére, & M. de Fontenelle qui a été leur ami. D'ailleurs, quand on a lû les Madrigaux dont il s'agit, il n'est pas difficile de voir qu'ils ne peuvent être d'une Dame, puisqu'ils s'adressent toujours à des Cloris, des Philis, des Iris, ou à des Dames connues.

PIERRE DU PELLETIER.

PIERRE DU PELLETIER. 1679.

Le nom de Pierre *du Pelletier*, loin d'être aussi avantageusement connu que celui de M. de la Sabliére, seroit peut-être même entiérement ignoré si M. Despréaux n'avoit pas pris plaisir de le citer partout comme le modéle des mauvais Poëtes. C'est sur ce ton qu'il en parle dans son Discours au Roi, & dans ses Satyres, I, II, III, VII & IX ; & il auroit mieux vallu, sans doute, d'être absolument oublié que de n'être jamais cité qu'avec mépris & deshonneur. M. Baillet lui attribue quatre Centuries de Sonnets, que je ne connois point. Je n'ai vû de lui que deux Sonnets, adressés au Roi Louis XIV, imprimés *in-folio*, & une multitude d'autres Poësies, de Sonnets en particulier, à la tête de la plupart des Livres qui ont été imprimés de son tems. Ce sont les Sonnets adressés au Roi, qui ont fait dire à M. Despréaux dans son Discours à Louis XIV :

Baillet, Jug. des Sçav. t. 5. p. 292. 293.

Oui, je sçai qu'entre ceux qui t'adressent leurs veilles,
Parmi des *Pelletiers* ont compte des Corneilles.

PIERRE DU PELLETIER. 1679. Lettre de Richel. t. 1. aux vies des Auteurs.

Richelet, qui l'avoit connu, dit qu'il étoit de Paris, fils d'un bon Bourgeois. Il ajoûte, que comme dès sa plus tendre jeunesse, il fit connoître qu'il aimoit les Livres, son pere, dans l'espérance d'en faire quelque chose, eut soin de le pousser à l'étude. Il fit ses classes au Collége de Harcourt à Paris ; & sitôt qu'il fut en troisiéme, au lieu de composer des vers Latins, il n'en faisoit que de François. Ses Régens tâcherent en vain de l'en détourner ; tous les sujets qu'ils lui donnoient pour en composer des vers Latins, il les rendoit en vers François. Son pere averti de cet amour extraordinaire, pria ses Maîtres de le laisser faire, dans la pensée que son fils pourroit s'avancer par ce moyen. Le bon homme fut trompé. Du Pelletier sorti des études, se fit, selon quelques-uns, recevoir Avocat; mais si cela est, au lieu de s'appliquer à sa profession, il continua de rimer.

Cependant comme il aimoit la réputation, voyant qu'il n'en acquéroit aucune dans le genre qu'il avoit embrassé, il crut qu'il trouveroit mieux son compte en écrivant en prose, & il fit des Lettres Françoises

PIERRE DU PELLETIER. 1679.

dont il composa un petit volume, qui *mourut en naissant*. Fâché de ce mauvais succès, il revint à la rime, & prodigua sans distinction son encens à tous ceux qui en vouloient. Dès qu'il sçavoit qu'un Auteur faisoit imprimer quelque chose, il l'alloit voir aussitôt, & lui portoit un Sonnet en faveur de l'ouvrage qui s'imprimoit. C'est à quoi M. Despréaux fait allusion dans sa premiere Satyre, où il dit, Je ne sçai point

De mes Sonnets flatteurs lasser tout l'Univers,
Et vendre au plus offrant mon encens & mes vers.

A l'âge d'environ trente ans, devenu amoureux d'une jeune Demoiselle, il composa pour elle tant de Sonnets, bons ou mauvais, qu'elle se laissa gagner; du Pelletier l'épousa; & comme cette jeune personne étoit sage, adroite, laborieuse & économe, elle le fit subsister avec honneur. On dit aussi que de son côté, il alloit enseigner en Ville la Langue Françoise aux Etrangers. C'est sans raison que M. Despréaux en a fait un parasite, dans ces vers de sa premiere Satyre:

PIERRE DU PELLETIER. 1679.

Tandis que Pelletier, crotté jusqu'à l'échine,
Va mendier son pain de cuisine en cuisine;
Sçavant en ce métier, si cher aux beaux esprits
Dont Montmaur autrefois fit Leçon dans Paris,

Prom. de S. Cl. dans les Mémoires de Bruys, t. 2. p. 193.

„ Le bon homme, dit M. Gueret „ dans sa *Promenade de S. Cloud*, avoit „ assez de sa cuisine pour vivre, & „ d'ailleurs il étoit trop timide pour „ faire le métier de Parasite. Aussi M. „ Despréaux n'avoit-il pas mis d'a- „ bord *Pelletier*, mais *Colletet* dont il „ ôta le nom à la priere de quelqu'un „ qui lui fit substituer celui de Pelle- „ tier. „ C'est par la même raison que le même M. Gueret fait dire à celui-ci, dans sa *Guerre des Auteurs*,

On me traite de Parasite,
Moi qui plus reclus qu'un Hermite,
Ne mangeai jamais chez autrui.
O fatalité sans seconde!
Faut-il qu'on déchire aujourd'hui
Celui qui loua tout le monde!

Richelet met la mort de du Pelletier en 1660; c'est 20 ans trop tôt: ce Poëte ne mourut qu'en 1680, n'étant point encore avancé en âge. Il fut inhumé à S. Severin sa Paroisse.

JEAN DUVAL.

JEAN DUVAL. 1680.

Ce fut sur la même Paroisse, & le 12 Décembre de la même année 1680, que mourut Jean *Duval*, Prêtre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, & Chapelain du Collége de Seès dans la même Ville. François Henry, ami de Gassendi, qui l'avoit connu, dit qu'il ne manquoit pas de talens pour la Chaire, & qu'il l'avoit entendu avec plaisir prêcher à Port-Royal dès 1622. C'est du même que j'ai appris, dans un Mémoire manuscrit original, que j'ai eu occasion de voir, que M. Duval étoit aussi Poëte François, & en cette qualité Auteur de *deux écrits* auxquels il n'a point mis son nom.

Suppl. de Mor. de 1735. Histoire de la Ville de Paris, par les Bénéd. Mém. mss.

Le premier est intitulé *Soupirs François sur la Paix Italienne*, petit poëme de huit pages in-4°. imprimé en 1649. L'Auteur le composa au sujet de la paix dont les articles furent arrêtés à Ruel le 11 Mars de ladite année. Duval s'y plaint de cette paix, & l'appelle *Italienne*, parce qu'elle avoit été faite par le Cardinal Mazarin, & qu'il ne la regardoit

JEAN DUVAL. 1680.

ni comme sincére, ni comme devant être de durée. Il y a dans cette piéce beaucoup de vivacité contre le Cardinal; c'étoit le goût de ce tems-là d'outrer les louanges ou la satyre au sujet de cette Eminence, selon ses préjugés, ou le parti que l'on avoit embrassé.

Le second Poëme de Duval, beaucoup plus connu, & plus considérable, a pour titre, *Le Calvaire prophané, ou le Mont-Valérien usurpé par les Jacobins réformés du Fauxbourg S. Honoré, adressé à eux-mêmes.* Ce poëme d'environ deux mille vers libres de huit syllabes, parut en 1664 in-4°. & a été réimprimé plusieurs fois depuis en différentes formes. On voit dans *l'Histoire de la Ville de Paris*, par les Bénédictins, ce qui donna lieu à cette piéce. Les Jacobins ayant donné à Louis XIV une fausse idée de la Congrégation ou Communauté du Calvaire, dit le Mont-Valérien, lieu de dévotion près de Paris, obtinrent cette Maison, & y entrerent par violence. Comme on opposa la force à la force, le tumulte fut grand ; les Jacobins s'armerent de tout ce qu'ils purent trouver : il y en eut plusieurs

qui furent blessés dangereusement; il en coûta même la vie à quelques-uns des combattans. L'affaire fut portée au Roi, qui mieux instruit, exclut les Jacobins, rendit la Maison à ses véritables propriétaires, & eut soin d'y faire rétablir la paix & le bon ordre. C'est en partie ce qu'on peut voir dans le Poëme de M. Duval, qui est en même-tems historique, satyrique & moral dans l'Histoire de Paris, que je viens de citer; & dans le *Factum* de M. Varet, *pour les Prêtres & Hermites du Mont-Valérien.* J'ai vû encore attribuer à M. Duval, 1. *Les Triolets du tems, selon les visions d'un petit-fils du grand Nostradamus, faits pour la consolation des bons François, & dédiés au Parlement*, onze pages in-4°. 1649. 2. *Le Parlement burlesque de Pontoise; contenant les noms de tous les Présidens & Conseillers qui composent ledit Parlement: ensemble les Harangues burlesques faites par le prétendu premier Président:* libelle satyrique, qui est de 1652. 3. Enfin, un poëme de 16 pages, aussi in-4°. qui a pour titre: *La Sorbonne au Roi, sur de nouvelles Thèses contraires à la vérité, outrageuses aux libertés de l'Eglise Gallicane, funestes à*

JEAN DUVAL. 1680.

JEAN DUVAL. 1680.

l'Etat, & condamnées par deux Arrêts du Parlement. M. Henri ne dit rien de ces trois derniers écrits dans son Mémoire. Sur la fin de ses jours, Duval tomba dans une mélancholie si excessive, qu'il se tenoit toujours au lit, se refusoit tout secours, se laissa manger de vermine, & mourut presque de faim.

N. BIGRES.

N. BIGRES. 1680.

On m'a dit aussi que le sieur Bigres, Auteur d'un Poëme intitulé, *Jesus mourant*, étoit compatriote de Duval. Ce Poëme parut dès 1644. in-4°. dédié à la Reine ; mais l'Auteur n'est mort, à ce qu'on assûre, que longtems depuis. Le sujet de son Poëme est la mort du Sauveur du monde ; le titre seul l'annonce. On trouve dans l'unique chant dont il est composé, toute l'Histoire de la Passion de Jesus-Christ, mêlée de quelques réfléxions sur cet événement, le plus intéressant qui fut jamais pour le genre humain, & sur les fruits qu'on doit en retirer. C'est tout ce qu'on peut dire de cet ouvrage.

NICOLAS L'HERITIER.

Voici encore un Poëte né à Paris, mais d'une noble & ancienne famille de Normandie; c'eſt Nicolas *L'Héritier*, Seigneur de Nouvellon & de Villaudon. Militaire d'abord, il ſervit dans les Mouſquetaires du Roi, & enſuite dans le Régiment des Gardes Françoiſes. Une bleſſure qu'il reçut, en combattant avec valeur, l'ayant mis hors d'état de continuer le ſervice, on lui accorda la place de Thréſorier des Gardes Françoiſes, & un Brevet d'Hiſtoriographe du Roi. Ce dernier titre, joint à ſon goût particulier, l'engagea à écrire pluſieurs morceaux de l'Hiſtoire de France, & en particulier de celle de ſon tems; entre autres, *la Campagne de Rocroy* en 1643, celle de *Fribourg*, en 1644, & quelques autres où les Troupes Françoiſes ſe ſont ſignalées. Feu M. l'Abbé Bignon poſſédoit ces relations, qui ſont demeurées manuſcrites. Je ne connois d'imprimé, en genre d'Hiſtoire, que ſa Traduction des Annales, & Hiſtoire des troubles des Pays-Bas, ecrites en Latin par

NICOLAS L'HERITIER. 1680.

Supplément de Moréri de 1735. Parn. Franç, pag. 364.

NICOLAS L'HERITIER. 1680.

Hugues Grotius : cette Traduction est de l'an 1662 ; & un *Tableau Historique des principaux événemens de la Monarchie Françoise*, imprimé en 1669. in-12.

M. L'Héritier s'est fait connoître aussi par quelques poësies. En 1639, il donna *Hercule furieux*, Tragédie, espéce de traduction d'Euripide, où l'original est fort mal traité ; dans laquelle on ne reconnoît ni art, ni conduite, ni régles, & dont la versification est foible. On peut en voir l'analyse dans l'*Histoire du Théâtre François*, tome V, pag. 452, &c. M. Titon du Tillet dit dans son *Parnasse François*, & on le repéte dans le *Supplément de Moréri* de 1735, que M. L'Héritier composa cette Tragédie étant encore Mousquetaire. Il semble insinuer cependant dans son Epître dédicatoire à M. de Bautru, qu'il avoit déja déposé les armes, puisqu'il dit qu'on croira peut-être difficilement *qu'une personne qui naguerre ne s'aidoit que du mousquet & de l'épée, ait pû sitôt apprendre à manier la plume comme il faut.* Il ajoûte, dans la même Epître, » Qu'il n'estime pas ses ouvrages par» ce qu'il les a faits, mais parce qu'un

» des meilleurs esprits du siécle a » voulu prendre la peine de l'aider » à les faire. » On a soupçonné que c'étoit M. de Bautru lui-même; mais ce n'est qu'une conjecture.

NICOLAS L'HERITIER. 1680.

On cite du même une Tragi-Comédie intitulée, *Le Grand Clovis, premier Roi Chrétien*; & l'on dit dans l'Histoire du Théâtre François, qu'elle n'a jamais été imprimée. Cela peut être. J'ai vû cependant la dédicace de cette piéce, imprimée en 1655 in-8°. & adressée à M. le Cardinal Mazarin, dont l'Auteur fait un pompeux éloge, dont il se montre zélé partisan, & à qui il dit qu'il avoit des obligations. La même Epître nous apprend que cette Eminence avoit bien voulu lire cette Tragi-Comédie, & qu'elle lui avoit plû. Il est vrai que l'exemplaire que j'ai vu de cette dédicace n'est pas suivi de la piéce même, mais elle l'annonce, & l'Auteur la finit par supplier le Cardinal *de continuer à son Clovis l'honneur qu'il lui avoit déja plû lui accorder de son estime & de sa protection.* C'est, ce semble, dire assez clairement qu'il l'exposoit aux yeux du Public.

T. V.

Quoi qu'il en soit, je ne connois

NICOLAS L'HERITIER. 1680.

plus d'autres poësies imprimées de M. L'Héritier, que *le Portrait d'Amarante*, en sept stances, chacune de dix vers, inséré dans la seconde partie de *la Galerie des Peintures*, *ou Recueil des Portraits & éloges en vers & en prose*, &c. imprimée chez Sercy en 1663. in-12. & dont on avoit déja une édition faite en 1659. Cette piéce est écrite avec beaucoup de noblesse & de grace. Celle que le Poëte y a voulu peindre étoit Mademoiselle Françoise Le Clerc, niéce de M. Du Vair, Garde des Sceaux de France, que le Poëte épousa depuis, & qui mourut en 1704, laissant un fils & une fille, Nicolas L'Héritier, mort en 1730, & la célébre Mademoiselle L'Héritier, qui ne mourut qu'en 1734. J'en parlerai ailleurs. Leur pere étoit mort dès le mois d'Août 1680 : il est enterré à S. Eustache. Mademoiselle L'Héritier a fait graver son portrait avec ces vers qui sont d'elle-même :

Galer. des Peint. p. 577.

Dans ses vers, dans sa prose, on voyoit mille charmes ;
Son courage éclata dans le métier des armes,
Les vertus, le sçavoir ornerent sa valeur ;
Et lorsque son esprit, guidé par la candeur,
D'un fidéle pinceau lui fit tracer l'Histoire,
Des Héros qu'il peignit il partagea la gloire.

CLAUDE NICOLE.

CLAUDE NICOLE. 1680.

Claude Nicole, Préſident en l'Election de Chartres, n'a pas mérité le même éloge. Ce Magiſtrat n'a rien écrit ſur l'Hiſtoire, & a prophané ſa plume par cette multitude de traductions en vers de quantité d'endroits choiſis d'Anacréon, de Catulle, d'Horace, de Martial, &c. par celles des Elégies amoureuſes d'Ovide, des Elégies de Properce, du Raviſſement de Proſerpine par Claudien, des Amours d'Adonis du Cavalier Marin, &c. Il a fait auſſi celle du quatriéme Livre de l'Enéïde. J'ai rendu compte de toutes ces traductions ſelon l'ordre des tems des Poëtes anciens dont j'ai été obligé de parler. Mais j'ai toujours nommé le Traducteur *Jean* & non *Claude*, & je l'ai dit pere du célébre Théologien Pierre Nicole. Je me ſuis fondé pour prendre ce parti ſur un placet dreſſé par Pierre Nicole, & que Charlote ſa ſœur, ſous le nom de laquelle il eſt, préſenta à M. l'Evêque de Chartres pour faire ſupprimer une édition des poëſies profanes de ſon pere qu'un Libraire de

CLAUDE NICOLE. 1680. Vie de Pierre Nicole, t. 1, p. 4. 5. 6.

Chartres vouloit entreprendre. Charlotte Nicole y dit :

„ Que Jean Nicole son pere ayant „ enfin reconnu qu'il étoit coupable „ d'avoir employé sa plume à quantité d'ouvrages, & surtout à des „ poësies, où la licence dominoit, „ en avoit témoigné beaucoup de re„ gret ; & qu'il avoit fait connoître „ que son intention étoit qu'ils de„ meurassent en quelque sorte dans „ l'oubli, en se contentant des édi„ tions qui en avoient été faites, & „ que ceux qui n'avoient point en„ core paru, fussent condamnés au „ feu. Que néanmoins le Libraire „ dont il s'étoit servi de son vivant, „ .... loin d'entrer dans des vûes si „ chrétiennes, étoit dans une dispo„ sition très-prochaine de réimprimer „ tous ses ouvrages, & de joindre „ aux écrits de piété qui étoient sor„ tis en petit nombre de la plume de „ son pere, toutes les poësies licen„ tieuses, & les autres ouvrages tout „ prophanes, qui ne l'avoient que „ trop occupé, & dont il s'étoit re„ penti, &c. „

Les poësies contenues dans le Recueil de M. Nicole, soit dans l'édition

de 1662 en un volume, ſoit dans celle de 1693 qui eſt en deux volumes, confirment ce qui eſt dit dans ce placet. Tout eſt prophane dans la premiere édition; & dans la ſeconde, qui eſt fort augmentée, il y a en effet un petit nombre de poëſies chrétiennes qui ne conſiſtent que dans une verſion libre des ſept Pſeaumes de la pénitence, & des Pſeaumes 18, 23, 47, 95, 103 & 110; à quoi il faut ajoûter des Stances intitulées, *Retraite Chrétienne*; & au commencement du ſecond volume une belle Ode à la louange de M. le Duc de Saint-Aignan. Le repentir du Poëte, dont il eſt parlé dans le placet, eſt vivement exprimé dans l'avis au Lecteur qu'on lit au devant des *Poëſies Chrétiennes*, puiſque l'Auteur y avoue, » Qu'après avoir donné autrefois des » traductions un peu trop libres & » trop enjouées, il s'eſt ſenti obligé » d'en faire la rétractation, & en même-tems d'eſſayer par quelques ouvrages de piété d'effacer le ſouvenir de ſes vers libertins, ... qu'il » ſouhaiteroit de tout ſon cœur pouvoir anéantir, &c. »

CLAUDE NICOLE. 1680.

Il ſemble donc qu'on ne puiſſe dou-

CLAUDE NICOLE. 1680.

ter que celui qui eſt l'objet du Placet de Charlote Nicole eſt le même que l'Auteur des Poëſies dont il s'agit ici. Mais ce Poëte étoit-il le même que le pere de Pierre Nicole ? S'il n'y a pas d'erreur dans les noms du Placet, il faut prendre l'affirmative. Les ſeules raiſons de douter ſont que l'Auteur des Poëſies que nous avons eſt nommé *Claude*, par ceux qui en ont parlé, & non pas *Jean*; que dans le privilége accordé pour l'impreſſion de ſes Œuvres, il eſt qualifié *Préſident en l'Election de Chartres*, & que le pere de Pierre Nicole ne prenoit que la qualité d'Avocat; que l'Abbé de Marolles qui parle de cet Avocat dans ſes Mémoires ne lui attribue aucunes poëſies; & qu'enfin Chapelain dans deux lettres écrites au même Jean Nicole, pere du Théologien, l'une du 4 Avril, l'autre du 24 du même mois 1670, ne le fait Auteur que d'une traduction des déclamations attribuées fauſſement à Quintilien, & d'un Sonnet à la louange de la verſion de Job en vers François par Dom Julien-Gatien Morillon, Bénédictin de la Congrégation de S. Maur, Sonnet qui ne fait point partie des Poëſies pieuſes

Lettr. mſſ. de Chapel.

du Nicole dont j'ai voulu parler ici, & dont on rapporte la mort à l'an 1680, ou environ.

N. DE HEAUVILLE.

N. DE HEAUVILLE. 1680.

M. Baillet qui ne dit rien du Poëte Nicole, n'a pas oublié M. *de Heauville*, Prêtre Abbé de Chantemerle, Ordre de S. Augustin, au Diocèse de Troyes. Ce Poëte Chrétien étoit lié d'amitié avec les plus beaux génies de son tems. Mais je n'en connois aucun qui nous ait instruit des circonstances de sa vie. On le croit mort vers 1680; ce n'est cependant qu'une conjecture. Son Catéchisme en vers dédié à M. le Dauphin, a toujours été estimé. Dès qu'il parut en 1669, il ne se produisit qu'avec les approbations de M. Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris, de Felix Vialard, Evêque de Châlons, des Evêques de Bayeux & d'Angoulême, & de 23 Docteurs en Théologie. Ces illustres Approbateurs disent unanimement, » que dans la lecture de cette poësie, toute » pleine d'une doctrine très-orthodo- » xe & très-pieuse, les Chrétiens » se fortifieront avec douceur & fa-

» cilité dans les connoissances des vé-
» rités de notre foi. »

N. DE HEAUVILLE. 1680.

C'est en effet tout le but de l'Auteur, qui dans ce Catéchisme explique avec autant de solidité que de netteté & d'élégance les vérités chrétiennes dont la croyance & la pratique sont nécessaires, le Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, les Sacremens, les péchés, les huit béatitudes, les œuvres de miséricorde. Il y a ajoûté plusieurs *Priéres* chrétiennes. Le tout est en forme de Cantiques, avec des airs convenables. Si l'on trouve dans ce Livre quelques fautes légéres contre les régles exactes de la poësie, je dirai avec l'Auteur, » qu'un Ecrivain

Avis de l'Auteur au Lecteur.

„ obligé d'enchaîner ensemble la ri-
„ me, la raison & la foi, mérite bien
„ sur cela quelque excuse; & qu'on
„ doit pareillement lui faire grace,
„ si n'étant pas soutenu de sa matié-
„ re, il tombe quelquefois, & s'il ne
„ s'exprime pas toujours d'une ma-
„ niére aussi noble & aussi délicate,
„ que le pourroient faire ceux qui
„ ne sont pas indispensablement obli-
„ gés de se servir des termes consa-
„ crés à l'explication des Mystéres &

» des vérités de la Religion. » On a inséré une partie de ce Catéchisme dans le tome I. du *Recueil des Poësies diverses* dédié au Prince de Conti.

N. DE HEAUVILLE. 1680.

M. l'Abbé de Heauville a fait encore un Livre des *Devoirs du Chrétien*, qui a pareillement mérité l'approbation des Evêques de S. Pons, de Périgueux, d'Amiens, de Leytoure, de Condom, & de plusieurs Docteurs, qui rappellent tous encore avec éloge le Catéchisme en vers. Ce nouvel ouvrage ne parut qu'en 1684; & dans le privilége du 17 Avril 1683 obtenu pour l'impression de ce Livre, il est dit que l'Auteur étoit mort. On y retrouve tout ce qui étoit dans le Catéchisme publié en 1669; mais on y a de plus les Devoirs du Chrétien, ou *la Morale de Jesus-Christ*, en 14 chapitres; un Traité des cérémonies de la Messe, un Traité de la Priere, les sept Pseaumes de la Pénitence, les Litanies, le tout en vers, & l'Histoire des Mystéres de Notre Seigneur Jesus-Christ & de la Sainte Vierge, en forme de Cantiques, pour le tems de l'Avent. Ce qui est suivi de l'Histoire de la Passion, selon les quatre

Evangelistes pareillement en vers. M. Titon du Tillet a donné place à l'Auteur dans son Parnasse François.

LAURENT DRELINCOURT.

LAURENT DRELINCOURT. 1680.

Laurent *Drelincourt* n'a cherché non plus qu'à instruire dans ses *Sonnets Chrétiens sur divers sujets divisés en quatre Livres*, dont je connois trois éditions, la premiere en 1677, dédiée à Madame Emilie, née Landgrave de Hesse, Princesse de Tarente ; la seconde peu de tems après la mort de l'Auteur ; & la troisiéme en 1731. Les sujets de ces Sonnets sont variés ; ceux du premier Livre sont sur la nature & son Auteur. La création du Monde, la Divinité, l'Esprit qui anime tout, la création de l'Homme, les Elémens, les Phénoménes les plus connus, les différentes saisons de l'année, l'Aimant, les Pierres précieuses, la Providence, &c. en sont l'objet. Dans le second Livre le Poëte nous donne une idée des faits les plus considérables rapportés dans l'Ancien Testament. Il nous y fait passer en revue l'état d'Adam & d'Eve dans le Paradis Terrestre, leur chute, le

LAURENT DRELINCOURT. 1680.

meurtre d'Abel, le Déluge, l'Histoire des Patriarches, des Juges, de quelques Rois & de plusieurs Prophétes, &c. Tout ce qu'il y a de principal dans le Nouveau Testament est exposé dans le troisiéme Livre. Le quatriéme est *sur diverses Graces & divers Etats*. La seconde & la troisiéme édition sont augmentées d'une Traduction paraphrasée des sept Pseaumes de la pénitence, trouvée parmi les papiers de l'Auteur, qui avoit fait cette paraphrase pour se consoler dans ses infirmités. Le dernier de ces Pseaumes n'étoit point achevé, un des amis du défunt a supplée à ce qui y manquoit.

Les Sonnets sont fort pieux, assez bien versifiés, exacts pour le dogme comme pour l'histoire, & je n'en ai pas vû un seul qui se ressente des erreurs du Calvinisme dans lesquelles M. Drelincourt étoit engagé. Il étoit fils de Charles Drelincourt, Ministre de l'Eglise prétendue Réformée de Charenton, & de N. Bolduc. Il fut Ministre à la Rochelle, & ensuite à Niort, où il est mort en 1680, six mois après être devenu aveugle, n'étant âgé que de 56 ans. On a de

LAURENT DRELINCOURT. 1680.

lui des Sermons. Si les Sonnets 27, 28 & 29 du quatriéme Livre, *sur la mort d'une fille unique*, regardent quelqu'un de ses enfans, comme on le croit, il étoit pére tendre & compatissant, mais en même-tems trés-résigné à la volonté de Dieu. Voici le premier de ces trois Sonnets.

Ainsi de tes beaux ans je voi finir le cours,
Doux objet de mes vœux ! ainsi la mort cruelle,
Couvrant d'un noir bandeau ta brillante prunelle,
Change en autant de nuits le reste de mes jours.
Quoi t'en vas-tu si-tôt ? t'en vas-tu pour toujours ?
Trois ans ont-ils borné ta carriere mortelle ?
Et t'enfuis-tu de nous, & si jeune, & si belle ?
Revien, mon cher enfant, mon trésor, mes amours.
Mais pourquoi rappeller, par un transport extrême,
Ta sainte ame, qui vole à la gloire suprême ?
Mon cœur, ayons plutôt ce sentiment pieux ;
C'est par l'ordre d'enhaut que la mort t'a ravie :
Et Dieu veut, en m'ôtant la moitié de ma vie,
Que l'autre ne respire ici-bas que les Cieux.

GABRIEL GILBERT.

GABRIEL GILBERT. 1680.

Gadriel *Gilbert*, Parisien, Secrétaire des Commandemens de Christine Reine de Suéde, & son Résident en France, étoit encore un Poëte de la Religion prétendue Réformée.

Chapelain dit de lui : » C'est un esprit » délicat, duque lon a des Odes, de » petits Poëmes, & plusieurs piéces » de Théâtre, pleines de bons vers. » Il n'a pas une petite opinion de lui. » Avant que d'entrer au service de la Reine Christine, il avoit été dans sa jeunesse Secrétaire de la Duchesse de Rohan. Il étoit en Italie avant 1657, cumme on le voit par l'Epître dédicatoire de sa Tragédie des *Amours de Diane & d'Endimion*. Ailleurs il nous apprend qu'il étoit bien venu chez M. de Lionne, Ministre d'Etat, chez M. Fouquet, Surintendant des Finances, & que le Cardinal Mazarin se délassoit quelquefois dans la lecture de ses ouvrages ; & cependant il avouoit en 1663 qu'il n'avoit tiré d'autre avantage de ses *divers écrits en prose & en vers, que celui de les avoir présentés à ce que la France a de plus auguste & de plus éminent*. Sa fortune fut en effet si peu considérable, qu'il auroit passé de tristes jours sur la fin de sa vie, si M. d'Hervart, amateur des gens de Lettres, ne lui eût donné un azile favorable dans son Hôtel à Paris, où il mourut vers l'an 1680.

La Reine de Suéde ne l'avoit pas

GABRIEL GILBERT. 1680.

Mélang. tiré des Lettr. de Chap. p. 192.

Ep. dédic. de Cresphonte, des Amours de Néron, des Amours d'Ovide.

Parn. Franç. p. 387.

GABRIEL GILBERT. 1680.

apparemment récompensé autant qu'il l'avoit espéré, & qu'il s'y étoit même attendu, comme on peut en juger par cette Epigramme qu'il fit après l'abdication de cette Princesse.

En servant cette Reine égale aux Amazones,
Je n'aurai pas perdu six ans ;
Car qui sçait donner des Couronnes,
Sçait bien faire d'autres présens.

Gilbert a composé seize piéces de Théâtre, qui ont été imprimées in-8°. & in-12. depuis 1641 jusqu'en 1664. Lorsque le Théâtre de l'Opéra fut établi, il voulut aussi essayer s'il pourroit s'y faire connoître par quelque piéce, & il donna en 1672 *les peines & les plaisirs de l'Amour*, qui n'eurent, dit-on, qu'un médiocre succès. On peut consulter sur ces piéces dramatiques l'*Histoire du Théâtre François* de MM. Parfait.

Il étoit attaché à la Reine de Suéde, lorsqu'il donna en 1655 l'*Art de plaire*, qu'il dédia à cette Reine. C'est un poëme divisé en deux Livres, fait à l'imitation de l'*Art d'aimer d'Ovide*. La morale n'en est ni chrétienne, ni souvent même raisonnable. Dans

presque tout le premier Livre, le Poëte n'est occupé qu'à exposer les moyens dont il prétend que les femmes usent pour se faire aimer. Il y découvre, comme il s'exprime lui-même au commencement du second Livre,

Ces ruses, ces finesses,
Dont usent contre nous nos subtiles Maîtresses.

A-t-il prétendu, en entrant dans de pareils détails, honorer un sexe dont il fait d'ailleurs le plus outré panégyrique ? Le second Livre a plus de rapport que le premier à l'*Art d'aimer*, qui devoit être l'unique but de tout le Poëme. Ce second Livre est adressé à *Monsieur*, frere unique du Roi ; & il est étonnant qu'on ait souffert que le Poëte ait osé donner à ce jeune Prince des préceptes aussi dangereux que ceux qu'on lit dans ce deuxiéme Livre. Le seul qui soit supportable, est celui par lequel le Poëte finit.

L'art de plaire est celui de se rendre honnête homme....
Le mérite peut tout, chacun en est charmé :
Deviens aimable enfin, & tu seras aimé.

Mais devient-on honnête homme en

GABRIEL GILBERT. 1680.

mettant en pratique toutes les ruses, tous les artifices, je dirois presque toutes les bassesses détaillées dans ce poëme, & en se livrant de soi-même à tous les périls où le Poëte jette imprudemment celui qu'il feint d'instruire ?

Gilbert dit qu'il étoit jeune lorsqu'il fit ce poëme, on ne s'en apperçoit que trop. Lorsqu'il le fit imprimer en 1655 il en joignit un second composé dès 1651. C'est un panégyrique très-étendu, très-diffus, en stances, chacune de dix vers, de Christine de Suéde, devant laquelle le Poëte fait éclipser toutes les Héroïnes mentionnées dans l'Histoire & dans la fable. Il accorde à la sienne tous les talens de l'esprit & toutes les qualités du cœur qu'on ne trouve pas même dans la personne la plus accomplie. Il est si enthousiasmé du sujet qu'il a choisi pour son poëme, qu'il croit que cet ouvrage est suffisant pour rendre son nom immortel:

Poëme à la R. de Suéde, page 15.

Jadis aux bords de la Seine,
Bartas, Malherbe & Ronsard,
N'ont fait sortir de leur veine
Que des chefs-d'œuvres de l'art ;

GABRIEL GILBERT. 1680.

Gombaut, Chapelain, Corneille,
Aujourd'hui charment l'oreille,
Et portent loin leur renom;
Et mes vers aux bords de la Loire,
Ne manqueront pas de gloire
Puisqu'ils chanteront ton nom.

Ces *Chefs-d'œuvres* de du Bartas & de Ronsard, & *ces vers de Chapelain qui charment l'oreille*, ne sont pas honneur au goût de Gilbert.

Ce goût ne brille pas en effet dans la plus grande partie de ses poësies, non-seulement dans celles que je viens de faire connoître, mais encore dans ses *Poësies diverses*, qu'il publia en 1661. Comme ce nouveau Recueil est dédié au Roi, les premieres piéces qu'il contient sont à la louange de ce Prince; mais presque toutes les autres ne roulent que sur l'amour, à l'exception de quelques poësies spirituelles qu'on lit à la fin, & parmi lesquelles il y a une paraphrase assez froide du Pseaume *Super flumina Babylonis*. Gilbert dans l'Epître dédicatoire de ce Recueil, demande au Roi la permission d'écrire son Histoire; je ne sçai pas si elle lui a été accordée; mais je doute qu'il eût pû ma-

nier noblement une si belle matiere. On estime encore sa Traduction de 50 des Pseaumes de David, qu'il fit en vers sur les mêmes mesures que ceux de Marot, & dont je ne connois qu'une édition faite en 1680. La préface, qui est au-devant, est sensée, & l'éloge que le Poëte y fait des Pseaumes est dans le vrai. Mais de tous ses écrits en vers, celui où je crois qu'il y a plus de génie poëtique, c'est son Ode au Cardinal Mazarin, composée en 1659, & qui a été réimprimée dans le troisiéme tome du *Recueil de Poësies diverses*, dédié à M. le Prince de Conti. Je ne sçai cependant si elle n'est pas un peu trop longue: elle a 43 strophes, chacune de dix vers.

GABRIEL GILBERT. 1680.

Page 248.

MICHEL DE MAROLLES.

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

A l'exemple de Gilbert, & des autres Poëtes ses contemporains, l'Abbé de Marolles se persuada aussi qu'il manqueroit quelque chose à sa gloire, s'il n'entreprenoit point comme eux de monter sur le Parnasse. Il crut, dit M. Baillet, que sa compagnie ne leur feroit point de deshon-

Baill. jug. des Sav. t. 5. p. 291.

neur, & quoique dans un âge où les autres songent sérieusement pour l'ordinaire à s'éloigner des Muses, il se présenta à elles, & voulut leur faire sa cour. Il en fut mal reçu; & malgré la prodigieuse quantité de ses vers, on peut dire qu'il est presque entiérement ignoré sur notre Parnasse. J'ai déja parlé souvent de cet Abbé à l'occasion de la multitude de ses traductions, la plupart en prose, & quelques-unes en vers, des anciens Poëtes Latins, & je suis fâché d'en avoir pû rarement parler avec une certaine estime. Ce n'est pourtant point encore pour le louer que je le fais reparoître sur la scène.

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

Qui est-ce qui connoît aujourd'hui, ou du moins qui est-ce qui auroit la patience de lire, ses *traductions* en vers François des *Prophétes Jonas & Nahum touchant les Ninivites*, de la *Prophétie de Daniel*, du *Cantique des Cantiques*, des *Lamentations de Jérémie*, & de l'*Apocalypse de S. Jean*? Son goût, son style, sa versification, sont-ils plus supportables dans sa *Description succinte de Paris, & néanmoins assez ample de cette grande Ville, par un certain nombre d'Épigrammes de*

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

quatre vers chacune sur divers sujets dans sa *Géographie sacrée, ou Ecclésiastique de tout le monde en Quatrains* & dans ses Quatrains sur *les Papes les Cardinaux François, les Archevêques & Evêques de France dans les anciennes limites du Royaume, lesquels ont vêcu depuis* 1600 *jusqu'au premier de Mai* 1677 ? Si l'on fait quelque grace à ses *Quatrains sur les personnes de la Cour, & les gens de Lettres*, c'est à cause des noms que l'Auteur y rappelle, & dont plusieurs sont célébres. On y voit les *curieux d'Estampes*; les Peintres, Graveurs, Sculpteurs, & autres Artistes, dont la profession a rapport au Dessein; tout ce qui peut être l'objet de la Peinture; le Roi & la Cour, les grands Officiers, les Parlemens & la Robbe, les gens de Lettres, les Théologiens, les Médecins, les Jurisconsultes, les Mathématiciens, les Historiens, les Poëtes Latins & François, &c. Mais quoique cet ouvrage soit assez curieux en lui-même, on ne peut le lire, non plus que les autres poësies de l'Auteur, sans se rappeller ce vers de Despréaux :

Mém. d'Artigny, t. 6. p. 354.

Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose ?

Il y a tel de ces Quatrains, où l'Abbé de Marolles gêné par la rime & par la mesure, s'exprime d'une maniere peu correcte, souvent inintelligible, & quelquefois ridicule. Dans ses Poëtes, par exemple, après avoir fait l'éloge de Coras, il dit :

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

Reviens ici, Coras : ton ami Vaumorieres
Est un sage critique, & lui-même aujourd'hui
En matiere de vers en fait qui sont de lui.

Cet éloge n'est-il pas plaisant, & plaisamment tourné ? Chaque page des poësies de ce trop fécond Ecrivain en pourroit fournir plusieurs exemples à peu près semblables. Mais s'il revenoit au monde, je ne sçai s'il ne se consoleroit pas de l'oubli où il est tombé, en relisant l'endroit de ses *Mémoires* (t. 1. p. 173.) où il donne le dénombrement des différens Auteurs qui lui ont prodigué leurs éloges ; & il croiroit encore que c'étoit la beauté de ses productions qui avoit inspiré Roger de Gagnieres, à l'âge de treize ans, de faire sur ces mots *Michel de Marolles*, cet anagramme *l'or de mille charmes*, & de l'expliquer par ces vers :

Ibid. t. 1. p. 382, 383.

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

Ton pere a triomphé dans la gloire des armes,
Et tu vas surpassant par tes doctes écrits
Ce qu'ont jamais produit les plus rares esprits,
De-là vient qu'on te dit *l'or* vrai *de mille charmes.*

Œuvres de God. t. 3. 9e. Ep. morale.

M. Godeau fut aussi un de ses Panégyristes, & l'éloge qu'il en reçut dût le flatter beaucoup. Ce Prélat lui dit entre autres choses dans l'Epître qu'il lui adresse :

Abbé dont les écrits au Temple de mémoire,
Malgré le tems ingrat feront vivre la gloire,
Et qui par tes travaux, & doctes & pieux,
Instruis les ignorans, & plais aux curieux,
Qu'un aimable repos accompagne ta vie,
Et que ton heureux sort paroît digne d'envie !....
Tu pouvois justement par ta noble naissance,
Ton esprit, ton sçavoir, ton cœur, ton innocence,
Aspirer à l'honneur que la Cour si souvent
Donne au plus importun, non pas au plus sçavant.
Te laissant enchanter aux plaisirs de l'étude,
De ton cher cabinet tu fais ta solitude;
Et la Cour a laissé dans cet heureux tombeau,
De tes jours sans emploi consumer le flambeau.
Mais ne t'élevant pas jusqu'à la prélature,
On t'a fait une grace, & non pas une injure....
Il vaut mieux, cher ami, ne vivre que pour soi,
Que jouir des splendeurs d'un si pénible emploi,
Qu'en courir les dangers, qu'en souffrir les tumultes,
Mieux consulter les morts, comme tu les consultes,

Et

Et que tu fais sortir de leurs fameux tombeaux,
Dans tes Traductions, si pompeux & si beaux,
Qu'aux rives de la Seine ils ont l'air aussi libre,
Qu'ils l'eurent autrefois sur les rives du Tibre, &c.

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

Les louanges données à l'Abbé de Marolles par Madame de Montbel dans son portrait tracé de sa main, aussi en vers François, ne sont pas moins excessives. Je n'en citerai rien: on peut lire ce portrait dans *la Galerie des Peintures*, ou *Recueil des Portraits & Eloges en vers & en prose*, seconde partie, pag. 409 & suivantes. Cette Madame de Montbel étoit apparemment Charlotte de Menou, qui avoit épousé en troisiémes nôces le 15 de Septembre 1647 Antoine de Montbel, Seigneur de Champeron. L'Abbé de Marolles, qui étoit parent de cette Dame, en parle dans ses Mémoires, premiere partie, sous l'année 1651.

Michel de Marolles né en Touraine le 22 Juillet 1600, étoit fils de Claude de Marolles, Capitaine des cent Suisses de la Garde du Roi, & d'Agathe de Châtillon, d'une famille noble du Forez. Claude attaché au parti de la Ligue, est fameux dans

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

Nicer. Mém. t. 32.

notre Hiſtoire par ſon combat ſingulier avec le ſieur L'Iſle-Marivaut, Royaliſte, qu'il tua ſous les murs de Paris, à la vûe des deux Armées, le jour même de la mort de Henri III. Michel fut deſtiné de bonne heure à l'état Eccléſiaſtique, & dès 1609 ſon pere obtint pour lui du Roi Henri IV. l'Abbaye de *Baugerais* en Touraine. Il fit ſes premieres études dans la Maiſon paternelle, & en 1611 on le mit en penſion à Paris dans le Collége de Clermont, où des Séculiers enſeignoient les Humanités ſous la direction des Jéſuites. Dix-huit jours après, il paſſa au Collége de la Marche, & en 1616 il retourna en Touraine, d'où il revint encore à Paris faire ſa Philoſophie ſous Janus Cecilius Frey, qui enſeignoit au Collége de Montaigu. Il étudia enſuite en Théologie; & depuis 1623 juſqu'à ſa mort, ſon occupation preſque unique fut la compoſition de différens ouvrages, & ſurtout de traduire ce grand nombre d'écrits des anciens qu'il a ſi ſouvent fort mal traités. Le 5 Décembre 1626, Louis XIII le nomma à l'Abbaye de Villeloin en Touraine, Il mourut à Paris le 6 Mars

1681 dans sa 81e année. Ses *Mémoires* devenus fort rares, sont un ouvrage curieux & intéressant : on vient de les réimprimer avec des notes.

MICHEL DE MAROLLES. 1681.

CHARLES COTIN.

CHARLES COTIN. 1682.

Ce ne seroit peut-être pas un sujet d'éloge pour l'Abbé Cotin que de dire que l'Abbé de Marolles avoit pour lui plus d'estime que M. Despréaux n'en a marqué. Mais en est-il moins vrai que ce dernier a outré la satyre à son égard, comme en vers l'Abbé de Cassagnes ? Tout préjugé à part, dit avec raison M. l'Abbé d'Olivet, l'Abbé Cotin étoit-il homme si méprisable qu'il méritât d'être immolé à la risée publique ? » Si j'étois chargé de faire » son apologie, continue le même Historien, » je chercherois M. l'Ab- » bé Cotin dans ses ouvrages sérieux : » dans ce qu'il a écrit sur les princi- » pes du monde, sur l'immortalité de » l'ame, sur le Cantique des Canti- » ques. Je montrerois par ces mêmes » ouvrages, qu'il étoit versé dans la » Philosophie & dans la Théologie ; » qu'il sçavoit de l'Hébreu, du Grec, » du Syriaque. Je m'appuierois sur

Histoire de l'Acad. Fr. t. 2, p. 191 & suiv.

CHARLES COTIN. 1682. Parall. t. 3.

» l'autorité de ceux qui assûrent, » (comme Perrault dans son Paralléle) *qu'il auroit pû dire par cœur Homére & Platon.* Je dirois que dans » ses Poësies même, qui sont le plus » foible de ses ouvrages, il y a des » choses très-spirituelles, & bien » tournées. Je trouverois dans les » endroits qu'il a traduits de Lucréce, des vers assez beaux pour faire » honneur à un Poëte, qui n'auroit été » que Poëte. Je ferois avouer que sa » prose a ce je ne sçai quoi d'aisé, » de naïf & de noble, qui sent son » Parisien élevé avec soin. Enfin je » dirois que M. l'Abbé Cotin avoit » l'honneur d'être reçu & chéri dans » les plus illustres compagnies, où » l'on ne faisoit accueil qu'au mérite, » chez Madame de Guise, chez Madame de Nemours, à l'Hôtel de » Rambouillet, chez Mademoiselle » de Montpensier. A l'égard de ses » Sermons, comme il n'en reste aucune trace, je me contenterois de » faire observer qu'il a prêché seize » Carêmes dans les meilleures chaires de Paris, & que vrai-semblablement, s'il avoit toujours été aussi » *grêlé* que la satyre le dit, il n'auroit

» pas eu la conſtance de pouſſer ſi » loin une carriere ſi pénible.

Chapelain avoit dit avant M. l'Abbé d'Olivet : » Cotin a beaucoup » d'eſprit & de ſçavoir dans les Hu» manités & dans la Théologie, & » il eſt bon Philoſophe moral & Lo» gicien. Il écrit facilement, pure» ment & éloquemment, auſſi-bien » en vers qu'en proſe, & a l'air du » monde & de la converſation : ami » de la liberté & du plaiſir, ſans dol » & ſans malice. Le jugement & la » connoiſſance des affaires du monde » n'eſt pas en quoi il excelle. Il a » beaucoup publié d'ouvrages de ga» lanterie & de piété avec une ap» probation égale ; & ſi la principale » partie étoit de la force des autres, » il pourroit paſſer entre les premiers » de nos Ecrivains. » Peut-être dira-t-on qu'il n'appartient qu'aux *Chapelains* de louer les *Cotins* : mais outre que le jugement de Chapelain ſur le mérite des gens de Lettres n'eſt pas ſi fort à mépriſer, ce qu'il dit de trop doit être rectifié par ce que je viens de rapporter d'après M. l'Abbé d'Olivet, dont le préjugé ni l'intérêt d'ami n'ont point conduit la plume.

Mélange tiré des Lett. de Chap. p. 248, 249.

CHARLES COTIN. 1682. Mém. d'Art. t. 6. p. 117, 125.

Charles Cotin étoit de Paris, & d'une famille honnête qui le fit élever avec ſoin. Il embraſſa de bonne heure l'état Eccléſiaſtique, & prit tous les Ordres ſacrés. Il fut Conſeiller & Aumônier du Roi en 1630 ou peu de tems après : car dans une liſte d'environ 130 *Aumôniers honoraires* de Sa Majeſté, de l'année 1657, il ſe trouve le vingt-quatriéme ; & M. Baleſdens, qui l'étoit dès 1637, n'eſt que le ſoixante-quatriéme. On lui donne dans quelques autres liſtes deux autres qualités ; celle d'*Abbé de Montfronchel*, & celle de *Chanoine de Bayeux*. Pour l'Abbaye, je ne ſçais ce que c'eſt. A l'égard du Canonicat, il eſt vrai que Cotin en prit poſſeſſion en 1650 ; mais ne voulant pas réſider à Bayeux, il le réſigna dès l'année ſuivante. Il étoit à peine ſorti de l'enfance lorſqu'il fit le Madrigal, qui commence par ce vers, *Iris s'eſt rendue à ma foi*, qui fut trouvé une des plus jolies choſes qu'on eût en ce genre, & dont l'air, ſur lequel on l'a mis, eſt digne des paroles. En 1628 il compoſa ſur la priſe de la Rochelle une piéce, auſſi en vers, qui fut applaudie. Ce n'eſt

qu'un Sonnet : Il parut de nouveau en 1634 avec d'autres poësies du même, *la Jérusalem désolée, ou Méditation sur les Leçons des Ténébres, Hymne de la Divinité, les contentemens d'Ariste* (dans la solitude) en neuf stances, chacune de six vers, quatre Sonnets sur des sujets de piété, un cinquiéme au Roi sur son premier voyage d'Italie, & un à Alexandre Bichi sur sa promotion au Cardinalat, faite par Urbain VIII en 1634 même. J'ai vu un autre exemplaire de ces poësies, aussi in-4°. qui porte la date de 1636 ; mais il m'a paru le même que celui qui est de 1634. L'année suivante 1635 il fit paroître son *Poëme sur la Magdeleine qui cherche Jesus-Christ au Sepulchre*, & le dédia au Cardinal de Richelieu : ce n'est pas la meilleure de ses piéces.

CHARLES COTIN. 1682.

Dans le même-tems, il s'amusoit à composer des énigmes, genre de poësie très-inutile, selon moi, & qui n'est propre qu'à amuser des gens oisifs. Dès 1638 on en imprima plusieurs de sa façon dans un *Recueil d'Enigmes* sans nom & rempli d'obscénités. L'Abbé Cotin se fâcha de se trouver malgré lui en si mauvaise

CHARLES COTIN. 1682.

compagnie, & il avoit raiſon. Il s'en plaignit dans un *Diſcours ſur les Enigmes* qu'il donna en 1646 avec un Recueil des poëſies de cette eſpéce qu'il avoit faites en différens tems. Ce Recueil a été réimprimé pluſieurs fois depuis. Il dit dans le diſcours qu'à cette occaſion, quelques perſonnes de mérite & de condition lui donnerent la qualité de *Pere de l'Enigme parmi les Poëtes François, parce qu'il avoit commencé à le faire revivre parmi nous, & qu'il étoit le premier Auteur des Deſcriptions énigmatiques.* On voit par ce même Diſcours qu'il étoit bien reçu dès-lors *dans une des plus célébres compagnies du Royaume*; apparemment à l'Hôtel de Rambouillet. Il y prouva un jour que comme l'on dit, *un poëme, un thème*, &c. on pouvoit bien dire *un énigme*, » les noms que les » Grammairiens appellent neutres, » & que nous empruntons des Grecs, » ſe tournant ainſi en Latin. » L'uſage a prévalu contre cette regle, & aujourd'hui l'on dit toujours *une énigme.* Le Recueil de Cotin, du moins dans les éditions de 1661 & de 1673 eſt diviſé en trois parties. La premiere contient ſoixante-dix-huit énigmes,

la seconde quatre-vingt-quatre, & la troisiéme quatre-vingt-trois.

CHARLES COTIN. 1682.

L'Auteur qui l'avoit publié en faveur des Dames, leur fit présent en 1649 d'un *nouveau Recueil de divers Rondeaux*. Ce Volume contient 160 Rondeaux, & il n'y en a que deux qui portent son nom. Il ne convenoit pas en effet à un homme de son caractere de se faire connoître pour Auteur de tant de galanteries qui n'auroient jamais dû sortir de sa plume. Mais Cotin, dit Richelet, » homme » assez bienfait, quoique de médiocre » taille, étoit toujours fort propre, » avec une perruque blonde, & bien » frisée. Il avoit les yeux vifs, le vi- » sage rond, l'humeur agréable, un » peu trop coquette pour un Abbé, » & il fréquentoit sans cesse les fem- » mes.» Richelet ajoûte : » Qu'il n'en » aimoit cependant que l'esprit & la » conversation, dans la pensée où » il étoit, qu'elles polissoient les » mœurs. » Bayle & M. Baillet lui ont reproché avec justice d'avoir cru pouvoir allier innocemment dans sa personne les qualités de Courtisan des Dames, de Poëte galant & de Prédicateur de l'Evangile.

Bayle, Rép. aux Quest. d'un Prov. t. 1. ch. 29. Baill. jug. des Sçav. t. 5. p. 364, 365.

CHARLES COTIN. 1682.

Ces ouvrages de l'Abbé Cotin, joints à sa *Théoclée*, ou *la vraie Philosophie des principes du monde*, qui est de l'an 1646, & à son *Traité de l'Ame immortelle*, qui parut en 1655, lui ouvrirent en 1656 l'entrée de l'Académie Françoise, & il n'y fut pas un membre inutile. Il passoit alors pour l'ordinaire l'Automne à Châteauneuf où il étoit aimé & recherché. Il y fut malade en 1658, & Chapelain qui craignoit pour lui un pareil accident en 1659, lui écrivit de Paris pour l'engager à revenir dans cette Ville, & à se trouver aux assemblées de l'Académie où ses amis souhaitoient sa présence. La réputation littéraire de Cotin se soutint jusqu'en 1665 que M. Despréaux le représenta dans sa troisiéme Satyre comme un Prédicateur aux Sermons *duquel on étoit assis à son aise*. Et voici, selon M. l'Abbé d'Olivet ce qui donna lieu à ce trait de satyre. » Les premiers » ouvrages de M. Despréaux commençant, dit-il, à faire du bruit sur » le Parnasse, ce Poëte souhaita d'en » montrer quelques essais à l'Hôtel » de Rambouillet, alors souverain » Tribunal des beaux esprits. Chape-

Lettr. mss. de Chap. du 4 Nov. 1659.

Histoire de l'Acad. t. 2. p. 188, 189.

CHARLES COTIN. 1682.

» lain, Ménage & Cotin y étoient le
» jour qu'il parut. Artenice & Julie
» louerent le jeune Poëte; mais en
» même-tems lui conseillerent par
» bonté, & avec cette politesse dont
» les personnes de leur rang sçavent
» toujours assaisonner un avis, de
» consacrer ses talens à une espéce
» de poësie moins odieuse, & plus
» généralement approuvée, que n'est
» la Satyre. Chapelain, Ménage &
» Cotin appuyerent la même thèse;
» mais durement, & avec l'aigreur
» de gens que l'intérêt personnel ani-
» me. Despréaux en fut piqué, & jura
» dès-lors *in petto* de se venger en
» tems & lieu. Une autre source de
» sa haine pour l'Abbé Cottin, c'est
» que celui-ci étoit intime ami de
» Gilles Boileau, & que dans les
» brouilleries qui survenoient entre
» les deux freres, il prenoit toujours
» le parti de l'aîné, & n'oublioit rien
» pour susciter des chagrins domesti-
» ques au cadet. »

Cotin, loin d'imiter la modération de Cassagnes que M. Despréaux avoit piqué du même trait, ne put souffrir que son talent pour la chaire lui fût contesté. Pour s'en venger, il fit

Lefevre de S. Marc, notes sur Boileau, Sat. 3. p. 55.

CHARLES COTIN. 1682.

une mauvaiſe Satyre contre M. Deſpréaux, dans laquelle il lui reprochoit comme un grand crime, d'avoir imité Horace & Juvenal. Il ne s'en tint pas-là : il publia un Libelle en proſe, intitulé, *la Critique déſintéreſſée ſur les Satyres du tems*, dans lequel il chargeoit ſon adverſaire des injures les plus groſſiéres, & lui imputoit des crimes imaginaires. Il s'aviſa encore, malheureuſement pour lui, de faire entrer *Moliere* dans cette diſpute, & ne l'épargna pas plus que M. Deſpréaux. Celui-ci ne s'en vengea que par de nouvelles railleries, qu'il répandit dans les Satyres qu'il donna depuis, & qui ſont trop connues pour que je les rapporte ici. Mais Moliere acheva de le ruiner de réputation, en l'immolant en 1672 ſur le Théâtre à la riſée publique, dans la Comédie des *Femmes ſçavantes*, ſous le nom de *Tricotin*, qu'il changea dans la ſuite en celui de *Triſſotin*.

M. l'Abbé d'Olivet donne encore un autre motif à la vengeance de Moliere. » Quand celui-ci, dit-il, donna ſon *Miſanthrope*, Cotin & Ménage ſe trouverent à la premiere repréſentation, & tous deux au ſortir

Hiſtoire de l'Acad. page 189.

CHARLES COTIN. 1682.

» de-là, allerent ſonner le tocſin à
» l'Hôtel de Rambouillet, diſant que
» Moliere jouoit ouvertement M. le
» Duc de Montauſier, dont en effet la
» vertu auſtére & infléxible paſſoit mal
» à propos dans l'eſprit de quelques
» Courtiſans pour tomber un peu dans
» la miſanthropie. Plus l'accuſation
» étoit délicate, plus Moliere ſentit
» le coup. Mais il l'avoit prévenu,
» en communiquant ſa piéce, avant
» qu'elle fût jouée, à M. de Montau-
» ſier lui-même, qui loin de s'en of-
» fenſer, l'avoit vantée comme le
» chef-d'œuvre de l'Auteur. » Le Poëte comique n'en voulut pas moins punir la mauvaiſe intention de Cotin; & il faut convenir que la ſcène de Triſſotin & de Vadius eſt d'après nature. Car Cotin eſt véritablement Auteur du Sonnet à la Princeſſe Uranie, & ce Sonnet eſt dans la 2e partie de ſes *Œuvres galantes*. Il l'avoit fait pour Madame de Nemours, & il étoit allé le montrer à Mademoiſelle, qui ſe plaiſoit à ces ſortes de petits ouvrages, & qui d'ailleurs conſidéroit tellement Cotin, qu'elle l'honoroit même du nom de ſon ami. Ce Sonnet a occaſionné une autre diſpute

Femm. ſçav. Act. 3. Sc. 3.

CHARLES COTIN. 1682.

entre Cotin & Ménage, qui a eu des suites. Voici le fait :

Comme l'Abbé achevoit de lire ses vers, Ménage entra. Mademoiselle les lui fit voir, sans en nommer l'Auteur. Ménage les trouva fort mauvais, & ils l'étoient en effet : là-dessus nos deux Poëtes se dirent à peu près l'un à l'autre les douceurs que Moliere a si agréablement rimées dans la scène citée, où Ménage est désigné sous le nom de *Vadius*. Cotin irrité de la franchise d'un homme qui avoit été jusques-là son ami, rompit avec lui, & le fit avec éclat. De son côté Ménage chercha l'occasion de le mortifier, & en trouva le prétexte dans une Epigramme que Cotin avoit faite à l'occasion de la surdité de Mademoiselle de Scudery, conçue en ces termes :

Suivre la Muse est une erreur bien lourde ;
De ses faveurs voyez le fruit :
Les écrits de Sapho menerent tant de bruit,
Que cette Nymphe en devint sourde.

Ménage prétendit que Cotin avoit voulu insulter par ces vers Mademoiselle de Scudery ; & en consé-

CHARLES COTIN. 1682.

quence il lâcha contre l'Auteur une Epigramme trop réellement injurieuse à l'Abbé Cotin. Qu'en arriva-t-il ? Celui-ci y répondit par un Libelle, ou avec quelques plaisanteries assez bien tournées, on trouve en prose & en vers beaucoup d'injures, d'ironies & de traits fort piquans. On y donne à Ménage tous les ridicules. Et que n'y dit-on pas de son pédantisme, de sa vanité, de son plagiarisme, de sa galanterie !

J'ai vû deux éditions de ce Libelle. La premiere sans nom d'Auteur & sans date, est intitulée, *La Ménagerie, à son Altesse Royale Mademoiselle, imprimé par les Antiménagistes, rue des mauvais Garçons, à l'enseigne de la Corneille d'Esope, chez le Pédant démonté : à Cosmopolis*. La seconde édition a simplement pour titre, *La Ménagerie, par M. l'Abbé Cotin*; à la Haye, 1666, in-12. „ J'appelle ainsi, dit Cotin, un Re- „ cueil de vers que mes amis & moi „ avons faits en faveur du fameux „ M. Ménage, lequel a cherché que- „ relle avec moi, & l'a trouvée. Ce „ galant homme a fait contre moi „ une Epigramme de 18 vers, qu'à „ cause de sa bigarrure de Latin & de

CHARLES COTIN. 1682.

„ Grec, j'appelle une Epigramme à „ la Suiſſe, où il lui a plû de me trai- „ ter obligeamment de brutal & d'in- „ ſenſé, comme ayant attenté à l'hon- „ neur de la divine Mademoiſelle de „ Scudery; & cela pour avoir tour- „ né à la gloire de ſon eſprit un dé- „ faut purement de corps, pour avoir „ plaint ſa ſurdité.

Cette Satyre de l'Abbé Cotin eſt peut-être aujourd'hui le ſeul ouvrage de cet Ecrivain que l'on recherche encore, & qu'un curieux ſe plaît à mettre dans ſon cabinet. On fait un moindre accueil à ſa *Paſtorale ſacrée, ou Paraphraſe* en vers *du Cantique des Cantiques*, qui eſt de l'an 1662, & à ſes *Odes Royales ſur les Mariages des Princeſſes de Nemours*, c'eſt-à-dire, ſur le mariage de Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoye, Princeſſe de Nemours, avec Charles-Emmanuel Duc de Savoye, Roi de Chypre, & ſur celui de Marie-Françoiſe-Elizabeth de Savoye, Ducheſſe de Nemours & d'Aumale, avec Alphonſe VI Roi de Portugal. Ces Odes ſont de 1665. L'Auteur les accompagna d'une troiſiéme Ode ſur l'embarquement de la nouvelle Reine de Portugal, d'un adieu

CHARLES COTIN. 1682.

à la Princesse de Nemours allant en Savoye, de trois inscriptions Latines, & d'une Epître, dans la même langue, à César d'Estrées Evêque-Duc de Laon, datée de 1665. Ce Prélat honoroit Cotin de son amitié. Dans l'avertissement mis au-devant de ces piéces, l'Auteur dit qu'il avoit déja fait *les Nôces sacrées du Cantique*, c'est la *Pastorale*, que je viens de citer, & *les Nôces Royales de Louis XIV. & de l'Auguste Thérése.* Il ajoûte que l'*Académie Françoise n'avoit pas désapprouvé sa tentative pour ses Odes Royales*: c'est un témoignage de plus en sa faveur. Ces Odes ne m'en ont pas paru moins froides.

On ne recherche guéres plus ses *Œuvres galantes en prose & en vers*, imprimées en deux parties en 1663, quoique Bayle dise dans ses *Réponses aux questions d'un Provincial*, » qu'elles eurent alors un si prompt débit, „ qu'il avoit fallu que la seconde édi„ tion de 1665 suivît de près la pre„ miere ; » & dans ses *Pensées sur la Cométe*, tome 3, page 299, *qu'on y trouve un discours contre l'Astrologie judiciaire, dans lequel, en badinant, l'Auteur ne laisse pas de frapper d'assez bons coups.* T. 1. ch. 29.

CHARLES COTIN. 1682.

On a même presque oublié son *Recueil de Poësies Chrétiennes*, imprimé dès 1657, & dans lequel il réunit en 1668, lorsqu'il en donna une nouvelle édition, plusieurs piéces qu'il avoit déja fait paroître, telles que le Poëme de *la Magdelène au Sépulchre de Jesus-Christ*, son imitation des *Lamentations de Jérémie, les Contentemens d'Ariste*, & l'*Hymne de la Divinité.* Je trouve de plus dans le Recueil de 1668, une Ode sur la version faite des Œuvres attribuées à S. Denys l'Aréopagite, par le P. Goulu, Religieux Feuillant; un Cantique sur la défaite des Anglois en l'Isle de Rhé; un Hymne & un Sonnet sur la prise de la Rochelle; un Cantique au S. Esprit, le jour de la Pentecôte; un *Hymne à l'Amour divin*; une *Ode sur la mort heureuse*; une autre sur l'entrée du Roi en Flandres; & un nombre de Sonnets & de Madrigaux.

Bayle, dans l'ouvrage cité, ajoûte qu'on ne voit pas que depuis 1672, après la premiere représentation des *Femmes savantes*, Cotin ait donné nul signe de vie, à l'exception d'un Sonnet qu'il inséra dans le *Mercure Galant* du mois de Juillet 1678, & M. l'Abbé

d'Olivet a suivi M. Bayle sur ce point. Il est cependant vrai que Cotin donna en 1673 une nouvelle édition de son Recueil d'Enigmes; qu'il prêchoit encore au mois de Mars 1672; que les traits lancés contre lui par Despréaux & par Moliere, ne lui firent perdre aucun ni de ses amis ni de ses protecteurs; qu'il continua même de versifier comme il avoit fait auparavant.

CHARLES COTIN. 1682.

Je trouve dans le Mercure du mois d'Avril 1677 qu'il fit plusieurs piéces à la gloire de *Monsieur* au sujet de la bataille de Cassel; & le sieur de Vizé ajoûte : » J'ai beaucoup de vers de „ M. l'Abbé Cotin que je suis con„ traint de garder pour une autre „ fois; mais je ne puis m'empêcher „ de vous envoyer ces huit de sa „ façon. „ Ils sont adressés à Monsieur sur sa victoire. Il y en a dix autres au Roi, à la page 106; & outre le Sonnet cité par Bayle, qui se voit dans le Mercure de Juillet 1678, on lit dans celui de Novembre suivant une particularité assez remarquable. M. l'Abbé Colbert, mort depuis Archevêque de Rouen, fut reçu de l'Académie à la place de M. Esprit. M. Racine qui étoit alors Directeur

CHARLES COTIN. 1682.

répondit au Discours de M. Colbert. L'Assemblée étoit brillante & nombreuse. Le Directeur ayant fini, demanda aux Académiciens, suivant l'usage, s'ils avoient quelque chose à lire. M. l'Abbé Cotin commença par un Discours de Philosophie, dont il ne put lire qu'une partie, parce que son âge ne lui laissoit pas assez de voix pour se faire entendre dans une si grande assemblée.

Au mois de Juillet précédent, il avoit présenté lui-même au Roi un Sonnet, & il fut très-bien reçu de Sa Majesté. Il figuroit donc encore en cette année 1678, quoiqu'alors âgé d'environ 75 ans. Il ne passa en effet dans l'inaction que les dernieres années de sa vie, où il tomba dans une espéce d'enfance, comme M. Perrault, son ami & son apologiste, en convient; ce qui engagea ses parens, dit le même, à agir pour obtenir qu'il fût mis en curatelle. Mais on raconte ce dernier fait autrement dans les *Additions au Bolæana*. „ L'Abbé Cotin, dit-on, n'avoit pas grand bien „ de son patrimoine: mais il lui échut „ tout à coup deux ou trois successions, qui le rendirent riche. Il eut

Œuvres de Despréaux, édit. de 1747. in-8°. t. v. p. 169.

„ des procès à essuyer, & cela l'obli-
„ gea à donner tout ce qu'il avoit à
„ un de ses amis à certaines condi-
„ tions. Ses parens furent si fâchés
„ de cette donation, qu'ils présente-
„ rent Requête, pour lui faire créer
„ un Curateur, & prétendirent le fai-
„ re passer pour fou. L'Abbé, au lieu
„ de comparoître, alla voir ses Ju-
„ ges, & les pria de venir entendre
„ quelqu'une de ses prédications qu'il
„ devoit faire pendant le Carême.
„ Ses Juges y vinrent; & ils furent si
„ satisfaits de ses sermons, & si in-
„ dignés de l'injustice de ses parens,
„ qu'ils les condamnerent aux dépens
„ & à une amende. „ L'Auteur de ce récit auroit dû dater cet événement, nous aurions sçu s'il peut quadrer avec l'aveu que fait M. Perrault, que son ami tomba dans une espéce d'enfance sur la fin de ses jours.

CHARLES COTIN. 1682.

Richelet dans le peu qu'il rapporte de Cotin, & qui est rempli de fautes, dit qu'il mourut en 1673, âgé d'environ 55 ans. Il est certain au contraire qu'il n'est mort qu'au mois de Janvier 1682, & qu'il avoit alors environ 78 ans, & peut-être même plus. Peu de tems après sa mort, & en 1682

même, on fit ces quatre vers :

CHARLES COTIN. 1682.

Sçavez-vous en quoi Cotin
Différe de Trissotin ?
Cotin a fini ses jours,
Trissotin vivra toujours.

Outre les poësies de sa composition, dont j'ai parlé, on en voit plusieurs dans les Recueils de son tems, & même dès 1627, qui ne sont point comprises, ni dans ses *Poësies Chrétiennes*, ni dans ses *Œuvres galantes*. Je ne parlerai point de ses trois Discours en prose, donnés sous ce titre : *Salomon, ou la Politique Royale*, & imprimés séparément : ils ne sont point ici de mon sujet, non plus que quelques autres de ses écrits en prose, cités par M. l'Abbé d'Olivet.

MADAME DE VILLEDIEU.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

L'Académie des *Ricovrati* de Padoue fit à Marie-Catherine-Hortense des Jardins, plus connue sous le nom de Madame *de Villedieu*, le même honneur que l'Académie Françoise avoit faite à Cotin. Elle la reçut au nombre de ses Membres, & elle

le méritoit par son esprit. Voici de quelle maniere cette Dame, si connue par ses galanteries & par ses ouvrages, se peint elle-même dans son *Portrait* tracé de sa main, & imprimé dans *la Gallerie des Peintures*, &c.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

La Gallerie des Peintures, ou Recueil des Portraits ou Eloges en vers & en prose, seconde partie, 1663, in-12. p. 472 & suiv.

„ J'ai, dit-elle, la physionomie „ heureuse & spirituelle, les yeux „ noirs & petits, mais pleins de feu; „ la bouche grande, mais les dents „ assez belles pour ne rendre pas son „ ouverture désagréable; le teint aussi beau que peut l'être un reste de „ petite vérole maligne; le tour du „ visage ovale, les cheveux châtains.... mais j'ose dire, que j'aurois „ bien plus d'avantage à montrer „ mon ame que mon corps, & mon „ esprit que mon visage; car sans vanité, je n'ai jamais eu d'inclination „ dereglée. La passion dominante de „ mon sexe ne me touche point. J'aime mieux la chasse que le cours; „ & je ne retire du plaisir du bal, de „ la promenade & des festins, que „ ce qu'il en faut pour remercier obligeamment & sans contrainte ceux „ qui me donnent ce divertissement, „ mais non pas assez pour les quitter „ avec peine. J'aime fort Paris, &

MADAME DE VILLE DIEU. 1683.

„ passe pourtant assez bien mon tems „ seule à la campagne, pour y demeurer toute ma vie sans chagrin. „ J'ai une compassion si grande pour „ les malheureux, que bien souvent „ la pitié qu'ils me causent, me met „ de leur nombre. » Elle vante ensuite sa pente à la libéralité, & ajoute : „ Mon ame n'est agitée ni par „ l'ambition, ni par l'envie, & sa „ tranquillité n'est jamais troublée „ que par la tendresse que j'ai pour „ mes amis... J'ai plus de joie des „ biens qu'ils reçoivent, que s'ils „ m'étoient envoyés;.... mais ma „ tendresse n'est pas aussi générale, „ qu'elle est forte, car je ne la donne „ qu'à peu de gens, & pour qu'un „ homme soit digne d'être mon ami, „ il faut que ses inclinations soient „ conformes aux miennes, & qu'il „ soit le plus discret homme de son „ siécle. Ce n'est pas que je donne grande matiere de discrétion, „ car j'ai de la vertu, & de cette „ vertu qui est également éloignée „ du scrupule & de l'emportement, „ dont la simplicité fait la force, & „ la nudité le plus grand ornement... „ J'ai une fort grande fierté; mais comme

profité du dernier, elle quitta la maison paternelle, vint à Paris, & avoua sa faute à la Duchesse de Rohan, qui eut la bonté de la mettre en pension dans une maison où elle mit au monde un garçon qui mourut au bout de six semaines. MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Différentes petites piéces de poësie l'avoient déja fait connoître à Alençon, & même à Paris, avant l'événement dont on vient de parler, & qui ne prouve pas la sagesse dont elle se vante dans son portrait. Mais après cette premiere épreuve de sa foiblesse, obligée de rester à Paris, elle cultiva avec plus de soin ce talent qu'elle avoit d'écrire en vers, & elle ne tarda pas à acquérir une grande réputation parmi les beaux esprits de ce tems. La Tragi-comédie de *Manlius* (*Torquatus*), dont l'Abbé d'Aubignac lui avoit donné le plan, & qu'elle mit en vers, parut avec succès sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, au mois de Mai 1662, & son nom donna à cette piéce une réputation dont elle auroit été privée sous le nom d'un autre.

Voyez ci-devant l'article de l'Abbé d'Aubignac.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Des Jardins, jeune Demoiselle,

Dit Loret dans sa *Muse Historique* du 6 Mai de la même année,

A fait cette piéce nouvelle,
Où très-bien des gens sont d'accord,
Qu'on y voit du tendre & du fort;
Une judicieuse suite,
Du génie & de la conduite,
Et le tout, si beau, si touchant,
Qu'à moins d'avoir l'esprit méchant,
Envieux, jaloux, & sauvage,
Il faut admirer cet ouvrage,
Que plusieurs nomment merveilleux,
D'autres disent miraculeux......
Déja plusieurs beaux écrits d'elle
Couroient de ruelle en ruelle;
On trouvoit fort doux & fort nets
Ses Quatrains, Sixains, & Sonnets:
Elle avoit fait mainte Elégie,
Pleine d'esprit & d'énergie:
Ses Impromptus, & Madrigaux
Aux plus rares étoient égaux;
On idolâtroit ses Eglogues,
Quoique pourtant sans dialogues:
Mais des gens d'assez bon *gustus*
Disent que dans son *Torquatus*,
Cette ame belle & bien sensée,
S'est infiniment surpassée.

La facilité que la Demoiselle des

Jardins avoit d'écrire en vers & en prose, lui fit entreprendre un autre ouvrage, qui dans son genre fut aussi bien reçu que son *Manlius*. Elle l'intitula *Carouzel du Dauphin*; & voici encore ce que Loret en dit dans sa *Muse Historique* du 27 Mai de ladite année 1662.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Cependant que de jour en jour,
Tous les plus galans de la Cour
Apprêtent tous leurs équipages,
D'habits, chevaux, Valets & Pages,
Pour paroître en pompeux aroi,
Au Carrouzel de notre Roi,
La jeune Autrice de *Torquate*,
Piéce charmante & délicate,
A fait en style net & fin,
Un *Carouzel pour le Dauphin*,
Partie en vers, partie en prose,
Qu'on tient une aussi rare chose,
Que depuis long-tems par écrit,
Ait produit un sublime esprit.
L'invention en est si belle,
Et l'économie en est telle,
Que certainement tous Lecteurs
Deviendront les admirateurs
De cette piéce singuliére,
Quand on l'aura mise en lumiére, &c.

L'année suivante 1663, Mademoi-

MADAME DE VILLE-DIEU. 1683.

ſelle des Jardins donna ſa Tragédie de *Nitétis*; mais cette piéce n'ayant pas réuſſi, cette diſgrace la dégoûta pour quelque tems du Théâtre, & la fit retourner à ſes petits Romans, dont pluſieurs avoient déja été applaudis d'un certain public.

Ces occupations littéraires ne prenoient rien ſur ſon penchant à la galanterie. Parmi ſes ſoupirans, le jeune de Villedieu, Capitaine d'Infanterie, fils du ſieur Boëſſet de la Muſique du Roi, obtint la préférence. Il avoit de l'eſprit, une figure aimable, & des façons preſſantes. Mademoiſelle des Jardins voulut cependant cacher ſon attachement pour lui ſous le voile du mariage; & comme M. de Villedieu avoit épouſé depuis un an, la fille de M. de Fez, Notaire à Paris, elle lui perſuada de faire déclarer nul ſon mariage, en alléguant qu'il avoit été forcé de la part de ſes parens. Cette idée, toute folle qu'elle étoit, plut au ſieur de Villedieu. Il entreprit de la réaliſer, & fit publier des bans pour ſon mariage. Sa femme, qui en fut informée, y forma oppoſition, & comme elle étoit connue de la

Reine-Mere, elle lui présenta un placet contre Mademoiselle des Jardins. Celle-ci avertie de ce qui se passoit, prit le parti de suivre Villedieu à Cambrai, où son Régiment étoit en garnison. Comment s'y prirent-ils pour y conclure leur hymen? c'est ce qu'on ignore. Ce qui est certain, c'est que quelque tems après, ils revinrent ensemble à Paris, & que Mademoiselle des Jardins y parut sous le nom de Madame de Villedieu.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Cette union ne fut point heureuse. La Dame s'en plaignit inutilement en prose & en vers. Voyant qu'elle n'étoit point écoutée, elle se crut en droit d'user de représailles. Villedieu feignit d'être jaloux; elle ne s'en mit point en peine: la division se mit entr'eux; mais elle ne dura pas long-tems; le jeune Capitaine, obligé de partir pour l'armée, fut tué à la premiere rencontre des ennemis. La prétendue veuve continua de vivre comme elle avoit fait auparavant. L'amour & les Romans partagerent toutes ses occupations; elle reprit aussi son goût pour le Théâtre, & donna au mois de Juin

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

1665 la Tragi-Comédie du *Favori*, qui eut plus de succès qu'elle n'en méritoit. Liée alors d'amitié avec la Dame Thévart, veuve d'un Procureur, & voyant cette femme attaquée de vapeurs, elle lui conseilla, quoique déja avancée en âge, de se remarier, & elle le lui persuada si bien, que cette vieille étoit sur le point d'épouser un jeune homme, lorsqu'une attaque d'apopléxie l'emporta en un quart d'heure.

Cet évenement ouvrit les yeux à Madame de Villedieu sur sa propre conduite; elle en rougit, résolut de la changer, & en fit part à M. de Harlay, Archevêque de Paris, qui se prêtant à ses vues, lui ouvrit un azile dans une Maison religieuse, où elle se fit aimer & estimer par la douceur de son esprit, & même par la piété qu'on ne fut pas long-tems à remarquer dans ses actions. Il faut croire qu'elle avoit un vrai desir de continuer ce nouveau genre de vie, si ce projet n'eût été dérangé par l'indiscrétion du frere d'une Religieuse de cette Maison, qui confia à sa sœur le détail des avantures de la nouvelle prosélyte. La Religieuse

ſcandaliſée, dévoila tout ce que elle ſçavoit; on tint conſeil, on députa à M. l'Archevêque; & Madame de Villedieu fut congédiée. Elle auroit pu trouver une autre retraite; mais ſoit dépit, ſoit par quelqu'autre motif, elle profita de l'offre que lui fit Madame de Saint-Romain, ſa ſœur, de la recevoir chez elle.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Madame de Villedieu y retrouva les écueils qu'elle avoit voulu éviter. Comme ſa ſœur recevoit grand monde, elle reprit en peu de tems dans cette maiſon ſon ton de galanterie. Ce fut-là qu'elle connut le Marquis de la Chatte, qu'elle épouſa dans la ſuite. Ce Marquis avoit alors environ 60 ans, & étoit peu avantagé des biens de la fortune. Il eſt vrai qu'il avoit épouſé la fille d'un Cordonnier de Paris, qui lui avoit apporté en dot 25 mille écus de contrats ſur la Ville, ce qui formoit un effet conſidérable pour le tems, s'il eût été réel; mais les contrats ſe trouverent faux. Le Marquis indigné de cette fourberie, n'en témoigna cependant rien au dehors; le ſeul parti qu'il réſolut de prendre fut de quitter ſa femme. Il ſollicita en con-

MADAME DE VILLE-DIEU. 1683.

ſéquence, & obtint une Compagnie dans les troupes que le Roi envoyoit alors au ſecours de l'Iſle de Candie, qui appartenoit à la République de Veniſe, & dont les Turcs s'efforçoient de s'emparer; & lorſque, plus de dix ans après, il revint à Paris, il trouva que ſa femme s'étoit retirée en Province, où elle vivoit du peu de bien que ſon pere lui avoit laiſſé en mourant. Mais enfin elle vivoit encore, & Madame de Villedieu ne l'ignoroit pas quand elle propoſa au Marquis de l'épouſer. M. de la Chatte ne fit pas plus de difficultés. Les deux Amans ſe contenterent de cacher leur marche, & ils furent mariés à dix ou douze lieues de Paris. Cette affaire terminée, ils revinrent dans cette Ville, & annoncerent leur mariage à leurs meilleurs amis, mais ſous le ſceau du ſecret. Le fruit de cette union fut un fils, que M. le Dauphin & Mademoiſelle de Montpenſier firent tenir ſur les fonts de Baptême. Cet enfant ne vécut qu'un an, & M. de la Chatte l'ayant ſuivi d'aſſez près, Madame de la Chatte, après avoir paru quelque tems inconſolable, l'oublia,

reprit le nom de Madame de Villedieu, qui lui plaisoit davantage, & épousa en troisiémes nôces un de ses cousins, appellé aussi des Jardins. MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Elle passa encore quelques années dans le monde, où elle s'occupa à composer des Romans pleins d'esprit & de tendresse, qui contribuerent beaucoup à faire perdre le goût des grands Romans; & enfin elle se retira à Clinchemore, petit Village dans le Maine. Ce fut-là qu'elle mourut à la fin du mois d'Octobre, ou au commencement de Novembre de l'année 1683. On dit qu'elle abrégea ses jours par l'excès d'eau-de-vie, qu'elle s'accoutuma à boire, même à ses repas. Il paroît par quelques-unes de ses lettres, qu'elle avoit fait un voyage en Hollande: on y trouve une description charmante de la Haye.

On voit toujours dans ses écrits, dit l'Editeur du Recueil de Barbin, de nouveaux tours, de nouvelles expressions, des sentimens d'amour si raffinés & si délicats, qu'on pourroit seulement lui reprocher que l'esprit y a eu plus de part que le cœur. Il faut peut-être en excepter ses Elégies, Recueil de Barb. t. 4. p. 231.

MADAME DE VILLE-DIEU. 1683. Not. de M. de S. Marc, sur Boil. t. 3. p. 378.

où malgré le mêlange d'idées pastorales que bien des Critiques y ont censuré, c'est presque toujours le cœur qui parle, & où l'esprit même est tendre & passionné. Quelquefois, à la vérité, ses vers sont négligés, & son style n'est pas tout-à-fait assez soutenu : mais on peut douter, si dans cette sorte d'ouvrage c'est un défaut aussi grand qu'on l'a voulu dire. Au reste, outre les trois piéces de Théâtre de Madame de Villedieu, je n'ai vu d'elle que deux Elégies, quatre Eclogues, des Sonnets, des Madrigaux, des Stances, quelques Chansons, des Lettres en prose & en vers, & quelques autres petites piéces. J'ai lu encore de la même des *Fables ou Histoires allégoriques*, qu'elle dédia au Roi, & qui parurent en 1670. La dédicace est en vers, & le Recueil contient huit fables, qui m'ont paru assez bien racontées ; c'est dommage qu'elles ayent toutes pour objet l'Amour, & le pouvoir qu'on lui attribue, & qui ne vient que de la corruption de la nature. Ces fables sont suivies du *Triomphe de l'Amour sur l'enfance*, Ballet de M. le Dauphin, envoyé à M. le Duc de

Montausier, en prose & en vers ; d'une Lettre, aussi en prose & en vers, à M. de Lyonne sur les Cabinets du Roi, & de l'Epithalame de Mademoiselle de Lyonne & de M. de Nanteuil.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Presque dès le commencement de sa carriére poëtique, Madame de Villedieu demanda du secours au Roi par ce placet :

Monarque incomparable à qui j'offre ces vers,
Daignez vous souvenir d'une Muse naissante,
Que votre vertu bienfaisante
Semble seule oublier dans ce vaste univers.
Je sçai qu'en ma faveur rien ne vous sollicite ;
Et loin de présumer quelque chose de moi,
Ce qu'un autre croiroit devoir à son mérite,
Je veux bien le devoir tout entier à mon Roi.
Toutefois si l'erreur où nous jette l'enfance,
Permettoit à ma Muse un peu d'aveuglement,
Elle attendroit, grand Prince, assez confidemment,
Quelque royal effet de ta magnificence.
Tous ceux que ta bonté comble ici de bienfaits,
Dont même tu préviens la voix & les souhaits,
Ces Apollons mortels qu'au Temple de Mémoire
On verra par le tems à jamais révérés,
Et qui sont parvenus au sommet de la gloire,
Y sont montés d'abord par de moindres dégrés.

MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

Le tems peut m'accorder un pareil avantage ;
Et si c'est pour ma Muse aspirer un peu haut,
L'audace n'est pas un défaut
Dans une Muse de son âge.
Daigne donc soutenir son vol audacieux,
Anime les ardeurs de son bouillant courage,
Et fais enfin, grand Roi, que ta bonté l'engage
A porter quelque jour ton beau nom jusqu'aux Cieux.

Je ne sçai pas si ce Placet fut répondu favorablement. Ceux qui nous ont parlé de Madame de Villedieu ne nous ont point appris si elle avoit été gratifiée de quelque pension, ou de quelques autres bienfaits de la Cour. Ses œuvres ont été rassemblées deux fois. Barbin les recueillit en dix volumes in-12. à Paris, depuis l'année 1702 jusqu'en 1711. Depuis, la Compagnie des Libraires de la même Ville en fit autant : cette seconde édition a douze volumes, qui parurent depuis 1715 jusqu'en 1721. Cependant on les lit peu aujourd'hui, & j'oserai dire qu'on les lit encore trop, vu le danger que les jeunes gens surtout ne peuvent manquer de courir en faisant cette lecture. Dans l'édition des

T. 2. p. 2.

Œuvres de M. Pavillon, faite en 1747, on donne ſous le nom de ce Poëte un Madrigal, aſſez peu digne de ſa plume, adreſſé à Madame de Villedieu lorſqu'elle n'étoit encore que Mademoiſelle *des Jardins*. MADAME DE VILLEDIEU. 1683.

LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE SACY.

LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE SACY 1683.

On ne ſera pas ſurpris que je tienne un autre langage en parlant des poëſies de Louis-Iſaac *Le Maiſtre de Sacy*; elles ont toutes l'inſtruction ou l'édification pour objet. Mais on ne s'étonnera pas non plus que je n'entreprenne point d'entrer ici dans le détail de ſa vie. Je n'apprendrois rien de nouveau à ceux qui ſont au fait du Nécrologe de Port-Royal & de ſon Supplément, des excellens Mémoires de M. Thomas du Foſſé, & de tant d'autres ouvrages hiſtoriques du même genre pour leſquels le public éclairé a toujours témoigné l'empreſſement le plus vif. Je me contenterai donc de dire ici, que M. de Sacy étoit fils d'un Maître des Comptes, & frere puîné du célébre Avocat, Antoine le Maiſtre, depuis

LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE SACY. 1683.

Conſeiller d'Etat; qu'il fit ſes études au Collége de Beauvais à Paris; qu'étant honoré du Sacerdoce, il en a rempli les fonctions avec une grande piété & un travail aſſidu, & très-utile à la gloire de Dieu & de l'Egliſe; qu'il étoit né à Paris le 29 Mars 1613, & qu'il mourut à Pomponne le 4 Janvier 1684, âgé de 71 ans. Tout le monde ſçait auſſi qu'on lui doit cette belle & fidelle traduction de l'Ecriture Sainte, qui eſt entre les mains du ſimple Fidéle, comme dans celles du Paſteur, & quantité d'autres ouvrages qui ſe ſont acquis une eſtime univerſelle, & que malgré ſes rares talens, perſonne ne porta peut-être plus loin que lui la vertu d'humilité, qu'il faiſoit conſiſter ſurtout dans ce qu'il a exprimé lui-même dans ces quatre vers:

Se mépriſer ſoi-même, & mépriſer le monde,
Ne mépriſer perſonne, & ſouffrir le mépris,
Ce ſont les quatre effets d'une vertu ſans prix,
Qui ſur Dieu ſeulement toute ſa gloire fonde.

Né avec beaucoup de goût pour la poëſie françoiſe, il en fit quelquefois ſon amuſement, & plus ſou-

vert son occupation. Dès le tems qu'il étudioit en Philosophie, il composa en ce genre diverses piéces dont plusieurs ne seroient pas indignes de voir le jour. Je connois en particulier une Lettre en vers & en prose, spirituellement écrite, qu'il adressa à sa mere, pour la remercier de quatre bourses de couleur différente, dont cette pieuse Dame avoit fait présent à lui & à ses trois autres freres. Cette Dame, qui ne connoissoit point ce talent dans son fils, reçut cette lettre avec plaisir, la lut avec satisfaction, & desirant qu'il ne consacrât ce talent qu'à la Religion, elle l'engagea à traduire pour elle en vers françois une des Hymnes de l'Eglise qu'elle lui marqua. Le fils obéit, la traduction plut; on lui en demanda une seconde, puis une troisiéme, une quatriéme; & insensiblement M. de Sacy les traduisit presque toutes, & on imprima cette traduction en 1650 dans le Livre d'Eglise qui est connu sous le nom d'*Heures de Port-Royal*. Il s'en est fait depuis beaucoup d'autres éditions; mais je ne dois pas répéter ce que j'en ai dit ailleurs. J'ajouterai seulement que

Louis-Isaac le Maistre de Sacy. 1683.

M. de Segrais faisoit une estime particuliere de la traduction de ces Hymnes, comme on le peut voir dans sa préface sur sa traduction en vers françois de l'Enéide de Virgile.

Une autre traduction en vers françois qui a fait beaucoup d'honneur à M. de Sacy, est celle du Poëme de *S. Prosper contre les Ingrats*, c'est-à-dire contre les ennemis de la Grace de J. C. & elle se fait encore admirer aujourd'hui par les critiques les plus intelligens. J'en ai aussi parlé ailleurs, & je renvoye à ce que j'en ai dit. C'est encore M. de Sacy qui a mis en vers françois les Racines Grecques de M. Lancelot; il étoit alors à Port-Royal des Champs avec ce sçavant homme, qui se fit depuis Religieux dans l'Abbaye de S. Cyran; & il regarda ce travail comme un amusement, qui lui coutoit peu, & qui pouvoit être utile.

Les autres poësies dont personne ne doute qu'il soit l'Auteur sont *les Enluminures du fameux Almanach des PP. Jésuites, intitulé, La déroute & la confusion des Jansénistes*, ouvrage dogmatique & critique, d'environ deux mille vers, dont il se fit deux

éditions en moins de deux mois au commencement de 1684, & que l'on a plusieurs fois réimprimé depuis ; & un *Poëme contenant la Tradition de l'Eglise sur le Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie*, qui n'a été publié qu'après la mort de l'Auteur. Ce poëme est en stances, & divisé en dix livres. Comme M. de Sacy l'avoit composé étant encore assez jeune, & quelques années après que la Rochelle eut été réduite sous l'obéissance de Louis XIII, il a cru pouvoir y parler de ce siége si fameux, de cette digue élevée au milieu de la mer, qu'on regarde comme la merveille de ce tems-là, & de la prise d'une Ville, qui passoit presque pour imprenable, & qui étoit alors comme le boulevard de l'héréfie dans ce Royaume. Si ce poëme n'a été rendu public que plusieurs années après la mort de l'Auteur, c'est qu'outre qu'il ne l'avoit fait que pour sa propre édification, & pour se remplir dans sa retraite de ce qui occupoit plus fortement son cœur, il avoit assez de peine à remplir l'idée qu'il avoit de la poësie, & que ses autres occupations l'empêchoient de

LOUIS-ISAAC LE MAISTRE DE SACY. 1683.

Louis-Isaac le Maistre de Sacy. 1683.

revoir cet ouvrage & de le perfectionner autant qu'il l'auroit voulu. Tel qu'il est on le lit avec quelque plaisir & avec beaucoup d'utilité, n'étant proprement qu'un enchaînement des passages des anciens Peres, de la doctrine desquels le Poëte avoit eu soin de se nourrir dès sa jeunesse. Le discours en prose qui est à la tête en forme de préface, montre un Théologien également pieux & profond.

PIERRE CORNEILLE.

Pierre Corneille. 1684.

A l'imitation de M. de Sacy, le célébre Pierre Corneille employa aussi sa plume à la traduction en vers françois de divers ouvrages où l'Eglise reconnoît son esprit & sa doctrine; & si ce n'est pas par ce genre d'écrits qu'il a acquis aux yeux des hommes cette immortalité que tant de Poëtes se promettent, & que si peu obtiennent, la gloire qu'il en a retirée n'est ni moins réelle ni moins solide.

Vie de P. Corn. par M. de Fonten.

Ce sublime génie qui a élevé le Théâtre François au plus haut point où on l'ait jamais vu, étoit né à

Rouen en 1606. Pierre Corneille son pere étoit Maître des Eaux & Forêts en la Vicomté même de Rouen, & avoit mérité par les services qu'il avoit rendus à Louis XIII en différentes occasions, que le Roi lui accordât des Lettres de noblesse. Sa mere se nommoit Marthe le Pesant. Il fit ses études chez les Jésuites, dans le lieu de sa naissance, & il y prit en particulier les leçons du Pere Delidel, comme il le dit dans une Ode qu'il composa depuis sur un *Traité de la Théologie des Saints*, que ce Jésuite donna en 1668, in-4°. Le Poëte après y avoir loué l'Auteur sur sa fidélité à suivre les mouvemens de la grace, ajoûte :

PIERRE CORNEILLE. 1684.

J'en connois par toi l'efficace,
Sçavant & pieux écrivain,
Qui jadis de ta propre main
M'as élevé sur le Parnasse ;
C'étoit trop peu pour ta bonté
Que ma jeunesse eût profité
Des leçons que tu m'as données ;
Tu porte plus loin ton amour ;
Et tu veux qu'aujourd'hui mes dernieres années
De tes instructions profitent à leur tour.

PIERRE CORNEILLE. 1684.

Je suis ton Disciple, & peut-être
Que l'heureux éclat de mes vers
Eblouit assez l'Univers
Pour faire peu de honte au Maître, &c.

Ses études finies, il voulut fréquenter le Barreau pour lequel il n'étoit pas fait; aussi le suivit-il sans goût & sans succès. Mais dans le tems qu'il exerçoit tranquillement dans le sein de sa patrie la Charge d'Avocat Général à la Table de marbre, une petite occasion, qu'il n'avoit pu prévoir, fit éclater en lui un génie tout différent. Un jeune homme de ses amis, qui aimoit une Demoiselle de la même Ville, l'ayant prié de l'accompagner dans une de ces visites assidues, où l'amour étoit son guide, il arriva que le nouveau venu plut davantage que l'introducteur. Le plaisir de cette aventure excita dans M. Corneille un talent qu'il ne connoissoit pas, celui de la poësie dramatique. Sur ce léger sujet, il fit la Comédie de *Mélite*, qui parut en 1625. On y découvrit un caractére original, on conçut que la Comédie alloit se perfectionner, & sur la confiance qu'on eut au nouvel Auteur

qui paroiſſoit, il ſe forma une nouvelle troupe de Comédiens.

PIERRE CORNEILLE. 1684.

Le jugement que l'on porta de *Mélite* fut que cette piéce étoit trop ſimple, & avoit trop peu d'évenemens. Corneille piqué de cette critique, fit *Clitandre*, & y ſema les incidens & les avantures avec une très-vicieuſe profuſion, plus pour cenſurer le goût du public, que pour s'y accommoder. Il paroît qu'après cela il lui fut permis de revenir à ſon naturel. La *Galerie du Palais*, la *Veuve*, la *Suivante*, la *Place Royale*, en approchent davantage. Après avoir fait un eſſai de ſon génie dans ces ſix premiéres piéces, où il s'éleva déja au-deſſus de ſon ſiécle, il prit tout à coup l'eſſor dans *Médée*, & monta juſqu'au Tragique le plus ſublime. A la vérité, il fut ſecouru par Sénéque; mais il ne laiſſa pas de faire voir ce qu'il pouvoit par lui-même. L'*Illuſion comique*, qu'il donna enſuite, lui fit du tort. Piéce irréguliere & bizarre, les agrémens qu'on y trouva ne purent faire excuſer ſa bizarrerie & ſon irrégularité. Mais l'Auteur ne tarda pas à ſe relever de cette chute, en faiſant le *Cid*, qui eût le plus grand

PIERRE CORNEILLE. 1684.

succès, qui a été traduit dans toutes les Langues de l'Europe, hors l'Esclavonne & la Turque, & qui nous a valu ces judicieux *Sentimens de l'Académie Françoise*, dont j'ai fait mention à l'article de Chapelain & ailleurs. Quand M. Corneille eut une fois, pour ainsi dire, atteint jusqu'au *Cid*, il s'éleva encore dans les *Horaces*, & alla enfin jusqu'à *Cinna*, & à *Polieucte*, au-dessus desquels, dit-on, il n'y a rien.

Suivant mon plan, je n'entrerai dans aucun détail sur toutes ces piéces, où j'aimerois beaucoup mieux voir le Chrétien que le grand Poëte; je ne nommerai pas même les autres Tragédies & Comédies qui sortirent de la même plume, & qui toutes ensemble forment 33 piéces de Théâtre, sans compter *Psyché*, Tragédie-Ballet dont il a fait le prologue, le second & le troisiéme acte, & plusieurs scènes. On peut voir sur tout cela les Examens que Corneille a faits lui-même de ses piéces, *l'Histoire du Théâtre François*, & le tome V. des Jugemens des Sçavans de M. Baillet; Ce judicieux Ecrivain parle en critique de chaque piéce en particulier,

&

PIERRE CORNEILLE. 1684.

& de toutes en Chrétien, & les Dissertations sur plusieurs Tragédies de Corneille & de Racine, recueillies en deux volumes in-12. par feu M. l'Abbé Granet, qui y a joint une curieuse Préface.

Ces Dissertations ne sont cependant pas les seules qui parlent ou expressément, ou comme en passant, des Tragédies de Corneille ; & sans prétendre indiquer tout ce qui a été fait sur ce sujet, je connois de plus, la Critique de Britannicus, par Boursault ; un Jugement sur *le Comte d'Essex*, dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1678, un Jugement sur la Tragédie d'Horace dans le *Spectateur*, tome 1. Discours 32, page 205 de la troisiéme édition, la Défense de Cinna, & celle de Rodogune, dans les Œuvres de M. de Saint-Evremont, un Jugement sur la Tragédie de Pompée, dans un Discours de feu M. Olivier, de l'Académie de Marseille, imprimé dans le tome IV des Mémoires de Littérature du Pere des Moletz, deux Dissertations sur l'Œdipe, dont une par Mademoiselle Barbier, laquelle est dans le Mercure de Trévoux, Février & Mars 1709, &

PIERRE CORNEILLE. 1684.

l'autre dans le Mercure de France, seconde partie du mois de Juin 1729, une Dissertation sur ce vers de la Tragédie des *Horaces*, *ou qu'un beau désespoir alors le secourût*, dans le Mercure de France, mois de Juillet 1748, & une Défense du même Poëte, & en particulier d'un endroit de la Tragédie de Rodogune, par M. *Cocquard*, Avocat à Dijon, dans le même Mercure, Février 1741. Cette lettre ou défense répond à deux autres, dont l'une est dans ledit ouvrage périodique, Décembre 1738, & l'autre au mois de Mai 1739.

M. Corneille fut reçu le 22 Janvier 1647 à l'Académie Françoise, à la place de M. Maynard. Quelques années après, en 1653, il donna *Pertharite*, Tragédie qui ne réussit point. Cette chute, qui avoit été précédée de quelques autres, le rebuta du Théâtre, & il déclara qu'il y renonçoit, dans une petite préface assez chagrine qu'il mit au-devant même de *Pertharite*.

M. de Fontenelle dit dans la vie de ce grand Poëte, son illustre oncle, que ce fut alors qu'il entreprit la Traduction en vers de l'*Imitation de Jesus-*

Christ. Mais si la Tragédie de Pertharite n'est que de 1653, il falloit dire que M. Corneille entreprit alors de continuer la traduction qu'il avoit déja commencée des quatre Livres de l'Imitation. Car il est certain qu'il en avoit donné le premier Livre dès 1651. C'est lui-même qui le dit dans l'Avis qui est à la tête de l'ouvrage; où il ajoute, que celui-ci a commencé avec l'Episcopat de M. l'Arch. de Rouen. On lit dans le *Carpentariana*, page 284 & suivantes, que cette traduction fut une pénitence que lui imposa le Pere Paulin, Tierçaire du Couvent de Nazareth, pour réparer le scandale qu'il avoit causé par la piéce lubrique intitulée, *l'Occasion perdue & recouvrée*, & M. de la Monnoie dit la même chose dans ses Remarques sur les Jugemens des Sçavans de M. Baillet. Mais premierement, ce petit poëme ne fut imprimé pour la premiere fois qu'en 1662; &, comme je viens de l'observer, le premier Livre de l'Imitation traduit par Corneille étoit public dès 1651. Il s'ensuivroit donc que la pénitence auroit précédé le péché, & que Corneille se seroit repenti

PIERRE CORNEILLE. 1684.

T. V. p. 359.

PIERRE CORNEILLE. 1684. V. ci-après l'art de Cantenac.

d'une faute qu'il ne devoit commettre que plus de dix ans après. En second lieu, je prouverai ailleurs que *l'Occasion perdue & recouvrée* n'est point de Corneille, mais du sieur *de Cantenac*, ce qui suffit seul pour faire tomber l'anecdote de la prétendue pénitence imposée au premier pour ces vers obscènes. M. de la Monnoie ajoute que le premier Livre de l'Imitation étant achevé, la Reine Anne d'Autriche, à qui, dit-il, le Poëte le présenta, en fut si contente, qu'elle lui demanda le second; ensuite de quoi, dans une dangereuse maladie, qu'il eut quelque tems après, il promit le reste, & le donna; & ce récit est encore pris du *Carpentariana* que M. de la Monnoie avoit vû avant l'impression. Mais quelles preuves M. Charpentier donne-t-il de ce récit? aucunes. M. de Fontenelle se contente de dire, que son oncle fut porté à faire cette traduction par quelques Jésuites de ses amis, par des sentimens de piété qu'il eut toute sa vie, & peut-être aussi par l'activité de son génie, qui ne pouvoit demeurer oisif.

Cet ouvrage eut un succès prodi-

gieux. Cependant, dit M. de Fontenelle, » si j'ose en parler avec li- Pierre Corneille. 1684.
» berté, je ne trouve point dans cette
» traduction le plus grand charme de
» l'Imitation de J. C. je veux dire sa
» simplicité & sa naïveté. Elle se perd
» dans la pompe des vers, qui étoit
» naturelle à M. Corneille, & je crois
» même qu'absolument la forme de
» vers lui est contraire. Ce Livre,
» le plus beau qui soit parti de la
» main d'un homme, puisque l'Evan-
» gile n'en vient pas, n'iroit point
» droit au cœur comme il fait, & ne
» s'en saisiroit pas avec tant de for-
» ce, s'il n'avoit un air naturel &
» tendre, à quoi la négligence même
» du style aide beaucoup.

M. Corneille dédia sa Traduction au Pape, à qui il ne témoigna que des sentimens pleins de modestie, ce qui a fait dire à M. Racine dans sa Réponse en vers à celle de M. Rousseau contre les prétendus esprits forts :

Œuvres de Rac. t. 1. p. 217.

Couronné par les mains d'Auguste & d'Emilie,
A côté d'à Kempis Corneille s'humilie ;

Parce qu'en effet il paroît lui-même

PIERRE CORNEILLE. 1684.

avoir voulu s'humilier, puisqu'il dit au Pape dans son Epître dédicatoire : » La traduction que j'ai choisie, par » la simplicité de son style ferme la » porte aux plus beaux ornemens de » la poësie, & bien loin d'augmenter » ma réputation, semble sacrifier à » la gloire du souverain Auteur, tout » ce que j'en ai pu acquérir en ce » genre d'écrire. »

Il se passa six ans pendant lesquels il ne parut de M. Corneille que l'ouvrage dont on vient de parler. Mais enfin sollicité par M. Fouquet, qui négocia en Surintendant des Finances, & peut-être encore plus poussé par son penchant naturel, il se rengagea au Théâtre, où il fit représenter encore dix piéces nouvelles, depuis 1659, qui est la date de la premiere représentation d'*Œdipe*, jusqu'à *Surena*, qui est de 1675.

Ce fut dans cet intervalle de 1659 à 1675 qu'il traduisit en vers François *l'Office de la sainte Vierge*, *avec les sept Pseaumes pénitentiaux*, *les Vêpres & Complies du Dimanche*, *& tous les Hymnes du Bréviaire Romain*. Cet ouvrage auquel l'Auteur joignit des instructions & des prieres, tirées de

ſa traduction de l'Imitation, fut achevé d'imprimer le 15 Janvier 1670, & Corneille eut l'honneur de le préſenter à la Reine, à qui il le dédioit. Cette traduction dit M. Gobillon, Curé de S. Laurent, qui avoit lui-même du talent pour la poëſie Françoiſe, » cette traduction de l'Office » de la ſainte Vierge, &c. eſt un » ouvrage qui exprime le ſens des » Pſeaûmes & des Prieres de l'Egliſe » d'une maniere ſi nette, ſi majeſ» tueuſe, & ſi touchante en même » tems, qu'il donne de grandes lu» miéres pour leur intelligence, qu'il » en imprime la vénération par de » hautes idées, & qu'il excite la » piété dans le cœur par de ſaintes » affections. »

PIERRE CORNEILLE. 1684.

Il eſt étonnant que depuis cet ouvrage, M. Corneille ait encore travaillé environ cinq ans pour le Théâtre; mais les hommes ſont pleins de contradictions. Il y renonça enfin pour toujours après *Surena* qui fut joué en 1675, & ne penſa plus qu'à mourir chrétiennement, ſelon M. de Fontenelle, qui ajoute qu'il ne fut pas même en état d'y penſer beaucoup la derniere année de ſa vie,

PIERRE CORNEILLE. 1684.

qu'il termina à Paris le premier Octobre 1684 dans la soixante-dix-neuviéme année de son âge. Le Roi qui lui avoit donné en plusieurs occasions des marques de son estime, lui en donna de particulieres dans sa derniere maladie; ayant appris l'état dangereux où il étoit, il envoya chez lui pour lui faire sçavoir l'intérêt qu'il prenoit à sa santé, ce qui fut accompagné de libéralités dignes de Louis XIV. C'est ce que nous apprend M. Racine, son illustre Rival dans le genre dramatique, dans le discours qu'il prononça le 2 Janvier 1685, à la réception de Thomas Corneille, nommé à l'Académie Françoise à la place de son frere. Voici l'éloge que M. Racine y fait du défunt.

Après avoir représenté l'état pitoyable où étoit le Théâtre parmi nous, sans ordre, sans grace, sans régle; & ce qui est beaucoup plus pernicieux, sans honnêteté & sans bienséance, » il fait connoître la for» ce avec laquelle Corneille surmon» tant tout obstacle fit le premier » paroître sur la scène la raison ac» compagnée de toute la pompe &

» de tous les ornemens dont notre » langue est capable, & sçut accom- » moder heureusement le vraisem- » blable & le merveilleux, en laissant » bien loin de lui tout ce qu'il avoit » de rivaux. Où trouvera-t-on, dit- » il, un Poëte qui ait possédé à la » fois tant de grands talens, & tant » d'excellentes parties; l'art, la for- » ce, le jugement, l'esprit? Quelle » noblesse! quelle économie dans les » sujets! quelle gravité dans les sen- » timens! quelle dignité, & en mê- » me-tems quelle prodigieuse variété » dans les caractéres! Combien de » Rois, de Princes, de Héros nous » a-t-il représentés, toujours tels » qu'ils devoient être, toujours uni- » formes avec eux-mêmes, & ja- » mais ne ressemblant les uns aux au- » tres? Parmi tout cela, une magni- » ficence d'expressions proportion- » née aux Maîtres du monde, qu'il » fait souvent parler; capable néan- » moins de s'abaisser quand il veut, » & de descendre jusqu'aux simples » naïvetés du comique, où il est » encore inimitable. Personnage vé- » ritablement né pour la gloire de » son pays; comparable, je ne dis

PIERRE CORNEILLE. 1684.

PIERRE CORNEILLE. 1684.

» pas à tout ce que l'ancienne Ro-
» me a d'excellens Tragiques, puiſ-
» qu'elle confeſſe elle-même qu'en
» ce genre elle n'a pas été fort heu-
» reuſe, mais aux Eſchiles, aux So-
» phocles, aux Euripides, dont la
» fameuſe Athènes ne s'honore pas
» moins, que des Thémiſtocles, des
» Périclès, des Alcibiades, qui vi-
» voient en même-tems qu'eux. La
» ſcène retentit encore des accla-
» mations qu'exciterent à leur naiſ-
» ſance le Cid, Horace, Cinna,
» Pompée, tous ces chefs-d'œuvres
» repréſentés depuis ſur tant de Théâ-
» tres, traduits en tant de langues,
» & qui vivront à jamais dans la
» bouche des hommes. » Voilà le
Poëte peint par Racine. Voici l'hom-
me crayonné par M. de Fontenelle.

» M. Corneille étoit aſſez grand,
» & aſſez plein, l'air fort ſimple
» & fort commun, toujours né-
» gligé, & peu curieux de ſon ex-
» térieur. Il avoit le viſage aſſez
» agréable, un grand nez, la bou-
» che belle, les yeux pleins de feu,
» la phyſionomie vive, des traits
» fort marqués, & propres à être
» tranſmis à la poſtérité dans une

» médaille ou dans un buſte. Sa pro- Pierre Corneille. 1684.
» nonciation n'étoit pas tout-à-fait
» nette ; il liſoit ſes vers avec force,
» mais ſans grace.

» Il ſçavoit les Belles-Lettres,
» l'Hiſtoire, la Politique ; mais il les
» prenoit principalement du côté
» qu'elles ont rapport au Théâtre. Il
» n'avoit pour les autres connoiſſan-
» ces ni loiſir, ni curioſité, ni beau-
» coup d'eſtime. Il parloit peu, même
» ſur la matiére qu'il entendoit ſi par-
» faitement. Il n'ornoit pas ce qu'il
» diſoit, & pour trouver le grand
» Corneille, il le falloit lire.

» Il étoit mélancholique. Il lui fal-
„ loit des ſujets plus ſolides pour eſ-
„ pérer & pour ſe réjouir, que pour
„ ſe chagriner & pour craindre. Il
„ avoit l'humeur bruſque, & quel-
„ quefois rude en apparence ; au
„ fond, il étoit très-aiſé à vivre,
„ bon pere, bon mari, bon parent,
„ tendre & plein d'amitié. Son tem-
„ pérament le portoit aſſez à l'a-
„ mour, mais jamais au libertinage,
„ & rarement aux grands attache-
„ mens. Il avoit l'ame fiére & indé-
„ pendante, nulle ſoupleſſe, nul ma-
„ nége : ce qui l'a rendu très-propre

PIERRE CORNEILLE. 1684.

„ à peindre la vertu Romaine, & „ très-peu propre à faire sa fortune. „ Il n'aimoit point la cour, il y ap- „ portoit un visage presque incon- „ nu, un grand nom qui ne s'attiroit „ que des louanges, & un mérite qui „ n'étoit pas le mérite de ce pays-là. „ Rien n'étoit égal à son incapacité „ pour les affaires, que son aver- „ sion: les plus légéres lui causoient „ de l'effroi & de la terreur. Quoi- „ que son talent lui eût beaucoup „ rapporté, il n'en étoit guéres plus „ riche. Ce n'est pas qu'il eût été fâ- „ ché de l'être; mais il eût fallu le „ devenir par une habileté qu'il n'a- „ voit pas, & par des soins qu'il ne „ pouvoit prendre. Il ne s'étoit point „ trop endurci aux louanges, à force „ d'en recevoir: mais s'il étoit sen- „ sible à la gloire, il étoit fort éloi- „ gné de la vanité. „ M. de Fontenelle ajoute, qu'à beaucoup de probité naturelle, il a joint dans tous les tems de sa vie beaucoup de religion, & qu'il a eu souvent besoin d'être rassûré par des Casuistes sur ses piéces de Théâtre. Ces Casuistes étoient bien indulgens. La raison que M. de Fontenelle donne de leur décision,

& que je me dispenserai de rapporter, n'auroit pas rassûré M. Racine après sa conversion, & ne rassûrera jamais un Chrétien persuadé que le Théâtre n'a été en aucun tems, & ne peut devenir une école de vertu.

PIERRE CORNEILLE. 1684.

Ce que dit M. de Fontenelle que son oncle *ne s'étoit point trop endurci aux louanges*, Corneille l'a prouvé lui-même par celles qu'il se donne dans son *Excuse à Ariste*, où il parle ainsi :

Nous nous aimons un peu, c'est notre foible à tous :
Le prix que nous valons, qui le sçait mieux que nous ?
Et puis la mode en est, & la Cour l'autorise.
Nous parlons de nous-même avec toute franchise,
La fausse humilité ne met plus en crédit.
Je sçai ce que je vaux, & croi ce qu'on m'en dit:
Pour me faire admirer, je ne fais point de ligue,
J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigue ;
Et mon ambition, pour faire plus de bruit,
Ne les va point quêter de réduit en réduit.
Mon travail sans appui monte sur le Théâtre,
Chacun en liberté l'y blâme, ou l'idolâtre ;
Là, sans que mes amis prêchent leurs sentimens,
J'arrache quelquefois leurs applaudissemens ;
Là, content du succès que le mérite donne,
Par d'illustres avis je n'éblouis personne ;
Je satisfais ensemble & peuple & courtisans,
Et mes vers en tous lieux sont mes seuls partisans ;

Œuvr. div. de Corn. p. 143.

Pierre Corneille. 1684.

Par leur seule beauté ma plume est estimée,
Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée,
Et pense toutefois n'avoir point de rival
A qui je fasse tort en le traitant d'égal, &c.

Cette piéce fut faite vers l'an 1636.

On a encore plusieurs autres éloges de Pierre Corneille; & j'en ai vu un assez bien tourné par le sieur de la Fevrerie dans le tome 30e de l'Extraordinaire du Mercure Galant.

M. Baraton l'a loué ainsi en vers :

Poësies de Barat. page 524.

Corneille tout rempli d'un esprit héroïque,
A par un noble effort porté le Dramatique
Plus loin que n'avoit fait toute l'antiquité :
Le Théâtre François si grand, si magnifique,
Lui doit sa régularité.
Il a le génie admirable
Pour traiter les grands sentimens,
Et dans cet Art incomparable
Nul Auteur n'a reçu tant d'applaudissemens.
Pour les Heros enfin c'est un excellent Maître,
Mais de l'homme souvent il outre le portrait,
Il le peint comme il devroit être,
Et non comme il est en effet.

Mais tous ces Panégyristes n'ont loué leur Héros que comme grand Poëte Dramatique. Ils ont tous passé sous silence ses autres poësies, excepté M. de Fontenelle qui a même oublié de nommer la traduction de l'Office

de la Vierge & des Hymnes de toute l'année, & qui ne dit qu'un mot de ses *Poësies diverses*. Celles-ci sont cependant en assez grand nombre, & il y en a plusieurs dont la beauté eût fait une grande réputation à tout autre qu'à M. Corneille. Tels sont les poëmes composés à la louange de Louis le Grand & de M. le Dauphin depuis 1663 jusqu'en 1680. Il me semble, dit l'Abbé Granet qui a recueilli ces *Œuvres diverses* de Corneille, » qu'il seroit difficile de trouver des ouvrages de cette espéce, » où la louange soit maniée d'une » maniére plus noble & plus héroï» que.» Telles sont encore les traductions de quelques poëmes Latins du Pere de la Rue, Jésuite, & de M. de Santeul, qui sont autant de Panégyriques de Louis XIV.

PIERRE CORNEILLE. 1684.

Préface des œuvres div.

Dès 1632, Corneille avoit donné lui-même à la suite de la Tragi-Comédie intitulée *Clitandre*, des *Mélanges poëtiques*. C'est un petit recueil de Sonnets, de Madrigaux, de Chansons, avec un Dialogue, & une Ode galante. Il y a apparence que c'étoient les premiers essais de sa muse, qu'il ne laissa imprimer, si on l'en

PIERRE CORNEILLE. 1684.

croit, que pour céder à l'importunité du Libraire qui les lui demandoit. On y trouve des plaisanteries d'un goût peu délicat, & divers traits d'une galanterie trop libre, que M. l'Abbé Granet a bien fait de supprimer dans son édition des *Œuvres diverses* de notre Auteur. Il en a également rejetté quelques piéces du même caractere, insérées dans le Recueil de Sercy. Par une autre raison, il auroit peut-être pû se dispenser de faire réimprimer la traduction de 50 des Pseaumes de David, & des Cantiques des trois Enfans, de la sainte Vierge, de Zacharie & de Siméon, cette traduction étant déja dans l'*Office de la Vierge*, dont j'ai parlé. Mais il a bien fait de ne pas omettre les *Louanges de la sainte Vierge*, composées en rimes Latines, & imprimées parmi les Œuvres de S. Bonaventure, qu'on ne croit pas en être l'Auteur. Quoique cette traduction de Corneille en vers François eût paru dès 1655, in-12. ce petit volume ne se trouvoit plus. On a encore dans le même Recueil ce que le Poëte avoit fait pour la *Guirlande de Julie*, les vers qu'il composa par

ordre de la Cour, pour être mis au bas de quelques figures de *Valdor*, qui représentent les plus célébres exploits de Louis XIII. quelques piéces qui n'étoient point encore connues, & toutes celles qu'on lisoit déja dans les *Epinicia Musarum* à la louange du Cardinal de Richelieu, dans les poësies du Pere de la Rue, dans celles de Santeul, &c. Il y a de plus quelques poësies Latines; car M. Corneille faisoit aussi très-bien des vers Latins. C'est en 1738 que l'Abbé Granet recueillit ces *Œuvres diverses*, avec une Préface qui est utile, & un écrit du feu Pere de Tournemine, Jésuite, qui a pour titre; *Défense du grand Corneille*. Ce petit écrit avoit déja paru sans nom d'Auteur dans les Mémoires de Trévoux du mois de Mai 1717, sous le titre de *Défense du grand Corneille contre le Commentateur des œuvres diverses de M. Boileau Despréaux*. Mais il est là moins ample d'un tiers que dans les Œuvres diverses de Corneille. Dans l'édition de 1717, le Pere de Tournemine s'arrête uniquement à l'Apologie de Corneille. Dans l'édition de 1738, il prend de plus la défense de

PIERRE CORNEILLE. 1684.

plusieurs Auteurs censurés par notre Satyrique François, & se laisse aller contre lui à bien des vivacités qui n'ont pas été du goût de tous les Lecteurs.

M. l'Abbé Granet auroit pu encore grossir son Recueil, s'il avoit voulu y faire entrer ce nombre de vers que M. Corneille, suivant l'usage de son tems, a adressés à divers Poëtes dramatiques, & à d'autres Auteurs, depuis 1630 jusqu'en 1660, & qui ont été imprimés au commencement de leurs ouvrages, dont ils contiennent l'éloge. Mais ces vers faits ordinairement avec précipitation, lui ont paru froids & peu intéressans, & il n'a imprimé que deux ou trois piéces de ce genre, pour en faire connoître le caractere. S'il n'a pas remplacé cette omission par la traduction des deux premiers Livres de la Thébaïde de Stace, que Corneille avoit faite aussi en vers, j'en ai dit la raison ailleurs; c'est que jusqu'à présent on ne connoît personne qui ait pu recouvrer un exemplaire de cette traduction.

Lettres mſ. de Chapel. du 20 Juillet & du 25 Août 1642.

On voit par les Lettres manuscrites de Chapelain, que M. Corneille avoit fait en Latin l'Epitaphe du

R. P. Dom Jean Goulu, Religieux Feuillant, mort en 1629, qu'il en fit confidence à Chapelain, son ami, & que Balzac, qui en ignoroit l'Auteur, fit des vers Latins contre cette Epitaphe. Je ne sçai pas si c'est celle qu'on lit aux Feuillans, & que M. Piganiol de la Force a fait imprimer dans sa *Description de Paris*. Chapelain conseille à M. Corneille de ne point se plaindre des vers de Balzac, de peur de rompre avec lui une amitié dont l'un & l'autre se faisoient honneur. Ces Lettres de Chapelain, de même que quelques autres, montrent aussi que Corneille fréquentoit souvent M. le Chancelier Seguier, & l'Hôtel de Rambouillet, & qu'il y lisoit ses piéces dramatiques avant de les livrer au Théâtre. Il les communiquoit aussi à une Madame du Pont, femme d'un Maître des Comptes de Rouen, qu'il avoit connue long-tems avant son mariage, dans le tems que lui-même étudioit chez les Jésuites, & pour qui il avoit composé un nombre de piéces galantes qu'il n'a jamais voulu rendre publiques, quelques instances que lui ayent fait ses amis; qu'il brûla même

PIERRE CORNEILLE.

1684.

Descript. de Par. t. 2. p. 379.

Lettres de Chapel. mſ. du 16 Août 1643, & du 8 Nov. 1652.

PIERRE CORNEILLE. 1684.

environ deux ans avant sa mort. On dit que cette Dame avoit beaucoup d'esprit, & qu'elle critiquoit fort judicieusement ce que notre Poëte lui montroit, ensorte que Corneille a dit plusieurs fois, qu'il lui étoit redevable de plusieurs endroits de ses premieres piéces. C'est de cette Dame dont il parle dans son *Excuse à Ariste*, où il convient qu'il avoit pour elle un amour tendre & vif qu'il avoit long-tems conservé. Il la voyoit souvent lorsqu'il étoit à Rouen; & lorsqu'il ne pût plus l'aimer légitimement, il dit qu'il n'aima plus du tout.

Après beaucoup de vœux & de soumissions,
Un malheur rompt le cours de nos affections,
Mais toute mon amour en elle consommée,
Je ne vois rien d'aimable après l'avoir aimée:
Aussi n'aimai-je plus, & nul objet vainqueur
N'a possédé depuis ma veine ni mon cœur.

ANNE DE LA VIGNE.

ANNE DE LA VIGNE. 1684.

La Normandie, qui a eu la gloire de produire le grand Corneille, & qui a toujours été si féconde en gens de mérite, a aussi donné la naissance

Mademoiselle Anne *de la Vigne*, si
›nnue par la délicatesse de son es-
it, & par ses poësies Françoises.
.le étoit née à Vernon, petite Ville
: cette Province. Son pere, Michel
e la Vigne, qui étoit de la même
ille, fut un célébre Docteur en
:édecine, & se distingua aussi par
›n éloquence. Il disoit plaisamment,
›ur marquer la différence qu'il y
voit entre sa fille & son fils, homme
'un esprit un peu borné : *Quand j'ai*
iit ma fille, je pensois faire mon fils ;
quand j'ai fait mon fils, je pensois faire
a fille. Ce fils épousa Madame de
Vigne Villedo, dont il est fait men-
on parmi les Dames devenues illus-
es par leur érudition.

ANNE DE LA VIGNE. 1684.

Supplém. de Mor. de 1735.

Vign. Marv. Mêlang. t. 1. p. 97.

Tit. du Till. Parn. Fr. page 368.

Not. de la Monnoie sur Baill. t. 5. p. 458.

Pour Mademoiselle de la Vigne,
lle demeura dans le célibat ; & par
›n application continuelle aux scien-
:s, & principalement à la poësie,
le devint l'une des plus sçavantes
des plus spirituelles filles de l'Eu-
›pe. Dès son enfance elle faisoit si
sément des vers qu'il sembloit qu'el-
étoit alaitée par les Muses. Elle
'avoit pas moins de goût pour la
Philosophie, surtout pour celle de
Descartes, comme on le voit par la

ANNE DE LA VIGNE. 1684.

Vers choisis du P. Bouh. p. 25 & suiv.

piéce intitulée *l'Ombre de Descartes*, que la niéce de ce grand Philosophe lui adressa, & dans laquelle elle fait ainsi parler son oncle :

Merveille de nos jours, jeune & belle Héroïne,
Qui sous les doux appas d'une beauté divine,
Cachez tant de vertu, d'esprit & de sçavoir ;
Ne vous étonnez pas qu'un mort vous vienne voir...
Je n'ai pu vous entendre estimer mes ouvrages,
Et vous voir chaque jour en feuilleter les pages,
Sans sentir en mon cœur tout ce qu'on peut
sentir, &c.

Ibid. p. 29 & suiv.

Ibid. p. 41.

Mademoiselle de la Vigne répondit à ces vers par d'autres aussi délicats, & dans lesquels elle ne montre pas moins de modestie que de finesse d'esprit. Son Ode intitulée, *Monseigneur le Dauphin au Roi*, est une piéce admirable. L'Auteur en reçut une juste récompense, & d'une maniére également galante & gracieuse. Peu de tems après que cette Ode eut été répandue, un inconnu lui envoya une petite boëte de coco, où étoit une lyre d'or émaillée, avec des vers intitulés, *Ode à Climene*, où parlant à Mademoiselle de la Vigne, le Poëte inconnu dit entre autres :

Tes vers ont ce tour auguste, ANNE DE LA VIGNE. 1684.
Ce tour qu'il faut pour les Rois,
Si beau, si grand, & si juste.
Ainsi chantoit autrefois
Celui qui chanta d'Auguste
Les vertus & les exploits,
Tel en les voyant paroître,
Crut voir Malherbe renaître.
. . . .
Reçoi donc, belle héroïne,
Une Lyre qu'Apollon
Pour ce dessein te destine.
Souvent son illustre son
A sous une main divine
Charmé le sacré Vallon :
Trop heureuse qu'elle obtienne
De résonner sous la tienne.

Mademoiselle de la Vigne répondit à cette Ode par de fort belles Stances, & un Madrigal ingénieux à Mademoiselle Dupré. Toutes ces piéces, de même que le Madrigal de Mademoiselle de Scudery *à Climene*, & une Réponse aussi en vers de Mademoiselle Dupré, sont rassemblées dans les *Vers choisis* du P. Bouhours. Il y eut encore quelques autres piéces faites à la même occasion, qu'on trouve réunies dans un petit volume Ib. p. 47, 50, 51, 53.

in-8°. imprimé à Paris en 1673.

ANNE DE LA VIGNE. 1684.

L'excellente *Ode* de Mademoiselle de la Vigne *à Mademoiselle de Scudery*, pour la congratuler sur le prix d'éloquence qu'elle remporta au jugement de l'Académie Françoise, n'a pas mérité de moindres louanges. M. Pélisson la fit imprimer, avec la Réponse de Mademoiselle de Scudery, à la suite de son Histoire de l'Académie Françoise, de l'édition de 1672. On connoît encore de Mademoiselle de la Vigne, des Stances fort estimées, qu'elle adressa à M. le Dauphin, & une *Réponse à une Relation de l'autre monde* que M. Pavillon lui avoit envoyée. Cette Réponse est d'un naturel qui charme. Trop d'application causa beaucoup d'infirmités à Mademoiselle de la Vigne. Sur la fin de ses jours elle fut même attaquée de la pierre, & mourut à Paris à la fleur de son âge, en 1684. L'Académie des *Ricovrati* de Padoue l'avoit reçue dans son sein. Elle avoit fait, peu de tems avant sa mort, ces vers témoins de sa piété.

Vers choif. p. 9. & œuv. de Pavill. éd. de M. de S Marc, p. 73 & 83.

Vaine beauté, que voulez-vous de moi ?

Quels sont vos droits, Iris, pour engager ma foi,

Ah !

Ah ! sur mon cœur cessez de rien prétendre ;
Cessez de le faire souffrir :
Le Ciel ne l'a pas fait si sensible & si tendre,
Pour aimer ce qui doit périr.

ANNE DE LA VIGNE. 1684.

Ces vers avoient été précédés d'un Sonnet, intitulé, *la Passion vaincue*, qu'on lit aussi dans les *Vers choisis* du Pere Bouhours, sans nom d'Auteur, mais que M. Le Fort de la Moriniere donne sous le nom de Mademoiselle de la Vigne dans le tome deuxiéme de sa *Bibliothéque Poëtique.*

JACQUES CAREL DE SAINTE-GARDE.

JACQUES CAREL DE SAINTE-GARDE. 1684.

Jacques *Carel*, Sieur de Sainte-Garde, a composé plus de vers que Mademoiselle de la Vigne, mais il a donné moins de poësies. Son Poëme héroïque, intitulé *Childebrand, ou les Sarrasins chassés de France*, n'a à la vérité que quatre chants ou livres, mais il devoit en avoir seize ; & ce n'est que le mauvais accueil, sans doute, que l'on a fait aux quatre premiers, qui a empêché l'Auteur de mettre le reste au jour. On sçait, ce qu'en dit M. Despréaux, qui dans

JACQUES CAREL DE SAINTE GARDE. 1684.

ſon Epître neuviéme le met ni deveau avec le *Jonas* de Jacques de Coras, & qui en blâme juſqu'au nom du Héros dans le troiſiéme chant de ſon Art poëtique :

La fable offre à l'eſprit mille agrémens divers.
Là tous les noms heureux ſemblent nés pour les vers.
Ulyſſe, Agamemnon, Oreſte, Idoménée,
Heléne, Ménélas, Pâris, Hector, Enée.
O le plaiſant projet d'un Poëte ignorant,
Qui de tant de Héros va choiſir *Childebrand* !
D'un ſeul nom quelquefois le ſon dur & bizarre
Rend un poëme entier, ou burleſque ou bizarre.

Le nom de *Childebrand* n'eſt pas cependant inconnu dans notre hiſtoire. De Serres, Dupleix, Mezerai diſent qu'il fut envoyé par Charles Martel, ſon frere, au-devant des Sarraſins qui ravageoient la Guienne, & qu'il contribua beaucoup à leur défaite. On pourroit dire auſſi, à l'occaſion des deux derniers vers de M. Deſpréaux, que ce ſeroit pouſſer un peu loin la délicateſſe, que de rebuter un poëme qui ſeroit bon d'ailleurs, par la ſeule raiſon qu'il s'y trouveroit quelques noms propres, dont le ſon ne ſeroit pas agréable. Mais ce n'eſt pas auſſi par cette

raison que le poëme de *Childebrand* a déplu, c'est par le fond même du poëme & par la versification. Une preuve, ce semble, de cette vérité, c'est que le sieur de Sainte-Garde ayant fait réimprimer son poëme en 1668, & y ayant substitué le nom de *Charles Martel* à celui de *Childebrand*, ce poëme n'en fut pas plus applaudi, & que depuis long-tems personne ne s'avise de le lire.

Quelques années après cette nouvelle édition, le sieur de Sainte-Garde se voyant raillé sur le choix & sur le nom de son Héros, publia, pour se venger, un petit écrit sous le titre *de Défense des beaux esprits de ce tems contre un satirique*, & sous le nom de *Lerac* qui est l'anagramme de *Carel.* Mais ce petit écrit qui parut en 1675, & que l'Auteur dédia à MM. de l'Académie Françoise, ne le réconcilia pas avec le Public. On blâma les injures grossiéres que le Poëte y dit à M. Despréaux, & on rit des efforts qu'il y faisoit pour justifier son choix par la conformité qu'il trouvoit entre le nom de *Childebrand* & celui d'*Achille.*

M. Charpentier dit dans le *Car-*

JACQUES CAREL DE SAINTE-GARDE. 1684.

pentariana, p. 460 & 461, que Sainte-Garde lui écrivit une Lettre au sujet de ce poëme, où il lui avouoit que les Libraires craignoient si fort de l'exposer en vente, qu'il sembloit qu'on le leur eût défendu ; » Voilà, » ajoûte-t-il, un aveu bien sincére » de la part d'un Auteur : mais, con- » tinue-t-il, il ne me parle pas tou- » jours sur ce ton-là dans sa lettre. » *Si notre langue*, m'ajoûte-t-il, *de-* » *voit être aussi durable que la Grecque,* » *ou que la Latine, j'espererois le destin* » *de Ménandre. Vous sçavez qu'on ne* » *reconnut qu'après sa mort ce que va-* » *loient ses ouvrages.* » Voici, dit en- » core sur cela M. Charpentier, un » retour de tendresse d'Auteur pour » sa production. Je ne crois pas ce- » pendant, conclud-il, que person- » ne reconnoisse à présent dans le » poëme de Childebrand, rien qui » puisse faire regretter son Auteur. »

Le sieur de Sainte-Garde étoit de Rouen, Prêtre & Prédicateur. Dans le privilége qu'il obtint pour l'impression de son poëme, & qui est daté du mois d'Octobre 1666, il ajoûte à ses qualités celle de Conseiller & Aumônier du Roi. On voit

JACQUES CAREL DE SAINTE-GARDE. 1684.

par les lettres manuscrites de Chapelain, qu'il accompagna en Espagne George d'Aubusson de la Feuillade, alors Archevêque d'Embrun, & depuis Evêque de Metz; lorsque ce Prélat fut envoyé en ce Royaume l'an 1661 en qualité d'Ambassadeur extraordinaire; & que ce fut à Madrid qu'il composa son Poëme. J'apprends des mêmes Lettres que M. de Sainte-Garde étoit ennemi, de même que Chapelain, de la Philosophie de Descartes, que l'un & l'autre trouvoient *plus luisante que solide*; que le premier composa contre la doctrine de ce Philosophe, principalement contre son systême du monde, des *Lettres* que M. l'Abbé de la Chambre fit imprimer à Paris en 1663, & dont Chapelain fait un très-grand éloge: Que son goût pour la Philosophie, & son opposition à celle de Descartes, lui firent entreprendre encore un Dialogue Latin, où il traitoit *des idées & des principes des choses*, & que ce Dialogue s'est perdu entre les mains d'un Monsieur de Gueudreville à qui l'Auteur l'avoit confié. Au reste les Lettres que Chapelain écrivit à M. de Sainte-Garde,

JACQUES CAREL DE SAINTE-GARDE. 1684.

à Madrid, au nombre de 14, depuis le 16 Février 1662 jusqu'au 26 Novembre 1665., sont très-curieuses à cause des jugemens que Chapelain y porte de beaucoup d'Auteurs Espagnols, surtout des Poëtes de cette nation, & de plusieurs questions philosophiques qu'il y agite. M. de Sainte-Garde sçavoit parfaitement la même langue, & l'écrivoit purement. Il revint en France au commencement de 1666, & l'on croit qu'il est mort en 1684. Il avoit donné en 1672 un petit poëme intitulé: *Louis XIV. le plus noble de tous les Rois par ses Ancêtres: le plus sage de tous les Potentats par sa conduite: le plus admirable de tous les Conquérans par ses victoires*: c'est un in-4°. de 16 pages. Je crois que son dernier ouvrage est celui qui parut en 1676 sous le titre de *Réflexions Académiques sur les Orateurs & sur les Poëtes.* C'est un petit in-12. dédié à M. du Bois, Seigneur de Baillet, *Avocat Général en la Cour des Aydes*, chez qui l'Auteur alloit passer quelquefois le tems des vacances; & c'est un fruit des entretiens qu'il avoit avec ce Magistrat. Il contient une comparaison du style

de Ciceron avec celui de *Séneque*, une traduction du traité de *Séneque de la Providence*, avec des observations; la Défense d'Homére & de Virgile; & des Réflexions *sur la versification Françoise propre au Poëme héroïque*. Cet ouvrage prouve que l'Auteur sçavoit la langue Grecque, & qu'il avoit bien étudié Homére, quoiqu'il en eût si mal profité.

JACQUES CAREL DE SAINTE-GARDE. 1684.

BALTHASAR HUIN.

BALTHASAR HUIN. 1684. Biblioth. Lorr. in-fol. p. 519. & suiv.

Sans la *Bibliothéque Lorraine* du R. P. Dom Augustin Calmet, je n'aurois eu aucune connoissance d'un autre Poëte qui mourut aussi en 1684. Ce Poëte est Balthasar *Huin*, Conseiller à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, & Intendant de la Duchesse Marie-Louise d'Apremont, seconde femme de Charles IV. Il naquit à Nancy le 9 Février 1623, & mourut à Bruxelles le 21 Juin 1684. Il étoit fils de Nicolas Huin, Conseiller d'Etat, & Président du Conseil de l'Hôtel de Ville à Nancy.

Balthasar cultiva la poësie, pour laquelle cependant il n'avoit qu'un talent très-médiocre. L'Ode surtout

BALTHASAR HUIN. 1684.

n'étoit pas son fait, si l'on en juge par celle où il célébre le retour de Charles IV. dans ses Etats, & que Dom Calmet a fait imprimer dans la Bibliothéque citée. Je n'ai point vu les autres piéces en vers que le même Poëte a laissées sur la victoire remportée à Nortlingue par le même Duc, Charles IV. sur celle de Poligny, la retraite de Cernay, le secours de Cambray, la sortie de Nancy du Duc Nicolas-Francois, & de la Princesse Claude son épouse. Il paroît par une Ode en vers alcaïques, rapportée aussi par Dom Calmet, que M. Huin faisoit mieux des vers Latins que des vers François; & ceux qui ont étudié la politique disent qu'il avoit encore plus de dispositions pour cette science que pour la poësie. Il en a donné, dit-on, des preuves dans ses *Mémoires sur les propositions de la France pour la restitution de la Lorraine*, dans ceux qu'il a écrits *sur l'alternative des propositions de la France sur l'option faite par M. Canon le 31 Octobre 1678, & sur une autre option faite par le même du 4 Novembre de la même année*: enfin dans un Ecrit intitulé, *Nullité du Traité fait à*

Paris en 1662, par feu son Altesse de Lorraine. M. Huin étoit frere de Jean-Joseph Huin, qui s'est distingué par sa valeur, & qui fut créé par l'Empereur en 1707 Feld-Maréchal de toutes ses Armées & Conseiller de guerre.

BALTHASAR HUIN. 1685.

DOM LOUIS-GABRIEL BROSSE.

D. LOUIS-GABRIEL BROSSE. 1685.

Deux autres Bibliothécaires Bénédictins, Dom Bernard *Pez*, & Dom *le Cerf de la Vieville*, font pareillement mention d'un Poëte contemporain de M. Huin, d'ailleurs assez peu connu. C'est de Dom Louis-Gabriel *Brosse* né à Auxerre en 1619, qui prit l'habit Religieux dans l'Abbaye de la Sainte Trinité de Vendôme, Ordre de Saint Benoît, de la Congrégation de Saint Maur, & y fit profession le 29 de Mars de l'an 1637, âgé de 18 ans. Ce Religieux aimoit l'entretien des Muses, & fit ses efforts pour leur plaire; mais il n'aima que celles qui étoient chastes; & comme la piété étoit l'ame de toutes ses occupations, il n'a travaillé que sur des sujets convenables à son état & conformes à ses sentimens.

Biblioth. Mauriana, p. 47. Bibliot. des Aut. de la Congrég. de S. Maur, p. 51.

D. LOUIS-GABRIEL BROSSE. 1685.

Je n'ai vu de ses poësies que *la vie de la très-illustre Vierge & Martyre sainte Marguerite, nouvellement mise en vers François : avec les riches Anagrammes tirées du nom de la Reine, sans changement d'aucune lettre, suivies de Sonnets, & d'une Ode Royale sur ces Anagrammes.* Ce petit volume, dédié à la Reine, est de 1669. Mais Dom Brosse dit qu'il l'avoit tiré du *Paradis sacré des Muses saintes*, autre ouvrage en vers, qu'il avoit pareillement composé. Dom Le Cerf ne parle point de ce Recueil. Mais il cite la vie de sainte Marguerite ; des Hymnes sur différens sujets, imprimés en 1650 ; les Tombeaux & Mausolées des Rois inhumés dans l'Eglise de Saint Denys, depuis le Roi Dagobert jusqu'à Louis XIII. Avec un abrégé des choses les plus notables arrivées pendant leur regne, volume in-8°. qui parut en 1656 ; & le Triomphe de la Grace sur la nature en la vie de sainte Eufrosine, Vierge, & Patrone de l'Abbaye de saint Jean de Reaulieu-lez-Compiégne. C'est un in-4°. imprimé en 1672. Tous ces ouvrages sont en vers François. Dom Brosse avoit déja donné en prose la

vie de sainte Euphrosine, en 1649. Ce Bénédictin est mort en l'Abbaye de Saint-Denys en France le premier jour d'Août de l'an 1685, âgé de 66 ans. M. du Pin ne l'a point oublié dans sa *Table des Auteurs Ecclésiastiques*, ni M. l'Abbé Lebeuf dans le tome deuxiéme de ses *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique & Civile d'Auxerre.* M. Papillon dans sa *Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne*, s'est contenté de copier Dom le Cerf.

D. LOUIS-GABRIEL BROSSE. 1685.

Biblioth. de Bourg. p. 111.

JEAN DE MAYRET.

JEAN DE MAYRET. 1686.

Je ne ferai presque que copier à mon tour l'Histoire du Théâtre François dans une partie de ce que je vais dire de Jean *de Mayret.* La raison de ce choix, c'est que les Auteurs de cette Histoire ne parlent eux-mêmes que d'après un Mémoire envoyé de Besançon, par M. de Mayret, Seigneur de Romain, & neveu du Poëte. J'ajouterai cependant ce que celui-ci dit de lui-même dans les préfaces de ses piéces de Théâtre, dans ses Epîtres dédicatoires, & dans ses poësies diverses.

Histoire du Th. Fr. t. 4. p. 337. & suiv.

Jean de Mayret tire son origine

JEAN DE MAYRET. 1686.

d'une ancienne famille noble, établie dans la ville d'Ormond, en Westphalie, & qui est une des dépendances de l'Electorat de Cologne. La Religion Protestante s'étant introduite dans le pays, Gabriel Mayret, bisayeul de notre Auteur, qui étoit avec raison attaché à celle de ses ancêtres, & qui craignoit la séduction ou la violence, abandonna sa patrie & ses biens, & se retira à Besançon, avec Jean de Mayret son fils unique, qui fut obligé de se mettre dans le négoce pour subsister. Ce Jean de Mayret mourut le 12 Novembre, laissant entr'autres enfans un fils de même nom & surnom que lui, qui avoit épousé Marie Clerget, Demoiselle de Troyes en Champagne, & qui eut pour fils celui dont il est ici question.

Presque tous ceux qui ont cru parler avec exactitude de Jean de Mayret, le font naître en 1610, fondés sur ce que dans son Epître dédicatoire des *Galanteries du Duc d'Offone*, Comédie, qui est datée du 4 Janvier 1636, il dit » qu'il a commencé de si bonne » heure à faire parler de lui, qu'à sa » vingt-sixiéme année, il se trouvoit

» le plus ancien de tous les Poëtes » dramatiques alors vivans, » d'où l'on a conclud qu'il avoit vingt-six ans lorsqu'il parloit ainsi en 1636, & que conséquemment il étoit né en 1610. Mais selon le Mémoire de sa famille, envoyé de Besançon, il étoit né le 4 Janvier 1604. Il commença ses études dans le lieu de sa naissance; mais la peste y ayant enlevé son pere & sa mere, il fut obligé de venir à Paris, & de les continuer au Collége des Grassins, d'où la contagion qui se fit pareillement sentir dans cette ville, & qui obligea de fermer les Colléges pour un tems, le contraignit encore de sortir.

JEAN DE MAYRET. 1686.

On dit dans le Mémoire cité que Mairet profita de ces vacances forcées pour aller à Fontainebleau où la Cour étoit alors, & que ce fut dès ce tems-là qu'il trouva accès auprès du Duc de Montmorenci, grand Amiral de France, & Gouverneur du Languedoc. Mairet arrange autrement les faits, & selon ce qu'il rapporte, *il dormoit encore dans la poussiére & l'obscurité des écoles*, lors *qu'éveillé par le bruit* que commençoit à faire par ses poësies Antoine Brun, qui a

Ep. dédicat. des Galant. du Duc d'Ossone.

JEAN DE MAYRET. 1686.

été depuis Procureur Général au Parlement de Dole, *l'audacieux desir de porter ses pas sur les siens, lui persuada de changer, comme il fit, l'air de Besançon à celui de Paris, à l'âge de seize ans*, par conséquent en 1620, tems auquel il donna sa premiere piéce, la Tragi-Comédie de *Chriséide* & d'*Arimond*. Il ajoute : » Ce fut-là, » c'est-à-dire à Paris, où presque en » arrivant, je rencontrai par une » heureuse témérité, la protection & » la bienveillance du plus grand, du » plus magnifique, & du plus glo- » rieux de tous les hommes de sa » condition, que la France ait ja- » mais porté, si nous en ôtons les » trois derniers mois de sa vie, avec » laquelle toutes mes espérances ont » fait naufrage.

Ce Seigneur, dont il fait un si bel éloge, étoit Henri II. du nom, Duc de Montmorenci, qui fut décapité dans l'Hôtel de Ville de Toulouse le 30 Octobre 1632. Mayret plut en effet à ce Duc ; & celui-ci voulut qu'il l'accompagnât dans son expédition contre M. le Duc de Soubise, chef du parti Huguenot, lequel profitant de la révolte de la Rochelle,

JEAN DE MAYRET. 1686.

tenoit la mer & les isles de Ré & d'Oleron. Mairet, quoique fort jeune, fit cette campagne, en qualité de Volontaire, & s'y distingua dans deux batailles, qui furent données dans l'espace de douze jours, l'une sur mer, & l'autre sur terre. M. de Montmorenci, à qui la victoire demeura, témoin de sa valeur, voulut se l'attacher plus intimement, & dans cette vue, il le mit au nombre des Gentilshommes de sa Maison, avec une pension de 1500 livres, & bouche à Cour. » Ma Muse au berceau, » disoit Mayret en 1636, reçut de » ce Seigneur plus d'assistance & de » bienfaits dans la foiblesse de son » enfance, qu'elle n'ose espérer dé» sormais de tous les autres dans la » vigueur de son adolescence. Il est » vrai, ajoute-t-il, parlant de lui & » des autres Poëtes ses contempo» rains, » qu'on nous fait au Louvre » des sacrifices de louanges & de fu» mées, comme si nous étions les » dieux de l'antiquité les plus déli» cats, où nous aurions besoin qu'on » nous traitât plus grossiérement, & » qu'on nous offrît plutôt de bonnes » hécatombes de Poissy, avec une

JEAN DE MAYRET. 1686.

» large effusion de vin d'Arbois, de » Beaune, & de Coindrieux. On nous » amuse encore d'une certaine cou- » ronne de laurier, qui ne pourroit » nous servir tout au plus, quand » elle seroit effective, ... qu'à la dé- » coration d'un Jambon de Mayence » en un festin. C'est en cette matié- » re, comme en toute autre, que no- » tre Martial François, le Président » *Maynard*, a rencontré, ce me sem- » ble, fort plaisamment, quand il a » dit aux Muses, parlant du *Poëte* » *croté* de notre gros ami *Saint-* » *Amant*. »

Traitez-le plus utilement;
Le Laurier n'est pas une étoffe
Dont il veuille un habillement.

Il convient cependant que M. le Duc de Longueville ne se contentoit pas d'honorer les gens de lettres, & surtout les Poëtes, mais qu'il étoit aussi attentif à pourvoir à leurs besoins; & il paroît qu'en effet Mairet en reçut plusieurs gratifications. Il met encore M. le Comte de Belin au nombre de ses bienfaiteurs, & il dit qu'il lui fut attaché durant six années,

Ep. dédicat. du Roland le Furieux.

c'est-à-dire jusqu'à la mort de ce Comte, que je mets au mois de Novembre 1638, puisque Chapelain dans une de ses lettres du 27 Novembre de cette année, tâche de le consoler sur la perte qu'il venoit d'en faire. Mairet suivoit le Comte au Mans, & dans les diverses terres qu'il possédoit, & que notre Poëte nomme *autant de Parnasses*. » Ce fut là, » dit-il, que je composai en différens » tems, le *Duc d'Ossone*, la *Virginie*, » la *Sophonisbe*, la *Cléopâtre*, le *Soly-* » *man*, le *Corsaire illustre*, & le *Roland*. Il avoit dit ailleurs : » Je composai » ma Chriséide à seize ans, au sortir » de Philosophie ; la Silvie suivit un » an après : je fis la Silvanire à vingt- » un an, le Duc d'Offone à vingt- » trois, la Virginie à vingt-quatre, » Sophonisbe à vingt-cinq, Marc-An- » toine, & Solyman, à vingt-six, ... » pendant que je m'instruisois à l'Hô- » tel du grand Henri de Montmoren- » ci, & dans la maison du feu Comte » de Belin, à la pratique du monde, » de la bienséance & de l'honneur... » Chez celui-ci, dit-il encore, je » mene une vie dont le repos n'est » troublé que par le souvenir d'une

JEAN DE MAYRET. 1686.

Lett. mss. de Chapelain.

» maîtreſſe : & depuis *Silvanire*, que
» je compoſai ſous les ombrages de
» Chantilly, je dois le reſte de mes
» derniers ouvrages au ſoin que M.
» de Belin a pris de me ſolliciter de
» les faire.

Son ſéjour au Mans lui procura la connoiſſance de Charles de Beaumanoir Evêque de cette Ville, qu'il eut ſoin de cultiver, & après la mort du Comte de Belin, il paſſa encore quatre ou cinq mois chez Emeric-Marc de la Ferté, qui avoit ſuccédé à M. de Beaumanoir mort le 21 Novembre 1637. Chapelain lui écrivit pluſieurs lettres dans cet intervalle. Dans une du 25 Décembre de ladite année 1637, il lui mande qu'il avoit reçu pour lui du Cardinal de Richelieu une gratification de 600 livres, que lui & l'Abbé de Boiſrobert lui avoient fait obtenir. Le Cardinal fit quelque choſe de plus, il le gratifia d'une penſion de mille livres, apparemment à la ſollicitation de la Ducheſſe d'Aiguillon, puiſque dans un Sonnet adreſſé à cette Dame, & qu'on lit après l'Epître dédicatoire de l'*Illuſtre Corſaire*, il lui dit :

C'est par votre faveur que l'invincible Armand,
D'un regard tout ensemble & propice & charmant,
A relevé l'espoir de ma bonne fortune.

Il est vrai qu'il n'en jouit pas long-tems. Mais la mort de ce Ministre ne dérangea point sa fortune; M. le Comte de Soissons & le Cardinal de la Valette l'en dédommagerent pendant leur vie. Marie-Félice des Ursins, veuve de Henri II. Duc de Montmorenci, & plusieurs autres personnes de considération, s'empresserent aussi de lui faire du bien.

Le sieur de Mayret s'étoit marié en 1648 à Paris avec Jeanne de Cordouan, dite de Courton, d'une ancienne Maison du bas Maine, & il se retira avec elle à Besançon, où elle mourut sans postérité le 21 Janvier 1658. Il avoit déja renoncé au Théâtre, & même depuis long-tems, sa *Sidonie*, Tragi-Comédie héroïque, la derniere de ses piéces, étant de 1637. Mais il n'avoit point négligé les liaisons & les connoissances qu'il s'étoit faites à la Cour. C'est ce qui fit que depuis son mariage, il fut chargé deux fois de ménager une suspension d'armes avec la Province de

JEAN DE MAYRET. 1686.

Franche-Comté. La premiere en 1649. Il eut l'honneur de ſigner un Traité à ce ſujet au nom du Marquis de Caſtel-Rodrigo, Gouverneur des Pays-Bas, du Gouverneur du Comté de Bourgogne, & du Parlement de Beſançon, avec M. le Maréchal de Villeroy. En 1651 il entreprit avec ſuccès une pareille négotiation. La Reine-mere Anne d'Autriche, alors Régente, fut ſi ſatisfaite de ſes bons offices, que pour les reconnoître, & lui donner en même-tems des marques de l'eſtime dont elle l'honoroit, elle lui fit remettre par Madame la Comteſſe de Brienne un préſent de mille piſtoles. Dans la ſuite il prit occaſion de ces ſervices rendus à la Province, pour travailler à rétablir ſa famille dans la nobleſſe dont elle avoit joui autrefois, & il en obtint en effet des Lettres de l'Empereur Léopold, tant pour lui, que pour les enfans de ſon frere. Ces lettres datées du 18 Septembre 1668 ſont fort honorables pour ſa famille.

Depuis la mort de ſa femme, il fit encore quelques voyages à Paris; mais enfin ayant fixé ſon ſéjour au lieu de ſa naiſſance, il y mourut le

31 Janvier 1686, âgé de 82 ans & 27 jours. Il laiſſa pour héritiers ſes trois neveux, enfans du ſieur Jacques-Antoine de Mayret ſon frere, vivans en 1716; l'aîné, Chanoine de la Cathédrale de Beſançon; le ſecond, Seigneur de Romain, Conſeiller du Roi, premier Subſtitut de M. le Procureur Général du Parlement; & le troiſiéme, *Conſeiller au Magiſtrat*, Juriſdiction particuliere de la même ville.

JEAN DE MAYRET. 1686.

A l'exception d'*Athenaïs*, Tragi-Comédie, qui eſt de 1635, j'ai déja nommé toutes les piéces de Théâtre de Jean de Mayret, qui ſont au nombre de douze, & qu'il donna dans l'eſpace de dix-ſept années. On peut voir ce qui eſt dit de chacune dans l'*Hiſtoire du Théâtre François*, tome IV. & ſuivans. Je dirai ſeulement, qu'il y a des beautés dans tous ſes ouvrages, mais qu'elles ſont offuſquées par la multitude des défauts, & particuliérement par la négligence de ſes vers, & la dureté de ſa diction. Ce Poëte avoit certainement un génie capable d'aller plus loin, mais il auroit fallu qu'il eût employé, ce qu'il ne fit pas, l'étude &

Not. de M. Lefevre de S. Marc ſur Boil. t. 2. p. 51.

JEAN DE MAYRET. 1686.

les réflexions à le mûrir. Il aimoit les pointes, & sa *Sophonisbe* n'en est pas exemte, quoique d'ailleurs écrite assez raisonnablement pour ce tems-là.

Cette Tragédie dont le sieur des Barreaux fait sans preuves honneur au fameux Théophile, que Mayret avoit en effet connu, eut un succès étonnant dès qu'elle parut, & l'applaudissement qu'on lui donna dura long-tems. On la représentoit encore du tems de celle de Corneille, & beaucoup la lui préféroient. La raison, selon M. de Saint Evremont, est que Mairet a tâché de rendre les moeurs de ses personnages conformes à celles de son siécle, & qu'ainsi il a rencontré le goût des Dames, & le vrai esprit des gens de la Cour, au lieu que Corneille, qui a, dit-il, presque seul le bon goût de l'antiquité, a eu le malheur de ne pas plaire à notre siécle, pour être entré dans le génie des nations où il prenoit ses héros, & avoir conservé à la fille d'Asdrubal son véritable caractére. Corneille lui-même parle très-avantageusement de la Sophonisbe de Mairet. Depuis trente ans, dit-il, qu'il

Dissert. sur l'Alex. de Rac. Œuvr. de S. Evr. t. 2. p. 301.

a fait admirer cette Tragédie ſur notre Théâtre, elle y dure encore ; & il ne faut point de marque plus convaincante de ſon mérite, que cette durée, qu'on peut nommer une ébauche, ou plutôt des *arrhes* de l'immortalité qu'elle aſſûre à ſon illuſtre auteur ; & il faut avouer, ajoute-t-il, qu'il y a des endroits inimitables, & qu'il ſeroit dangereux de *retâter*.

JEAN DE MAYRET. 1686.

Malgré ces éloges, un anonyme qui a fait un examen ſérieux de la Sophoniſbe de Mayret, trouve que cette piéce eſt ridicule dans la conduite, intolérable dans les ſentimens que le Poëte y prête à ſes perſonnages, & mauvaiſe pour la diction. „ On ne „ voit rien, dit-il, de grand ni de „ noble dans ſes héros, rien qui ſoit „ capable d'inſpirer ſur leur malheur „ cette tendre compaſſion, qui doit „ être l'ame de la Tragédie. Syphax „ eſt moins un grand Prince, qu'un „ bon Campagnard ; la Sophoniſbe „ de notre Poëte eſt une jeune effron- „ tée, Maſſiniſſa eſt un étourdi ; en „ un mot tous les caractéres ſont pi- „ tié. „ Le Critique entre ſur cela dans un détail, que l'on peut voir dans ſon écrit.

Nouv. Merc. imprimé à Trév. Janv. 1709.

JEAN DE MAYRET. 1686.

La *Silvie*, Tragi-Comédie-Pastorale, est encore une des piéces de Mayret qui a fait le plus de bruit, & ceux qui n'y trouvent aujourd'hui aucun mérite, soit pour l'intrigue, soit pour l'arrangement, ni même pour les caractéres & la versification, conviennent qu'elle eut en son tems toute la réputation que puisse jamais prétendre aucune piéce de Théâtre. Elle fut représentée avec un succès étonnant pendant quatre ans. Mais le *Cid* de Corneille ayant commencé à lui faire perdre son lustre, la jalousie, vice trop ordinaire des gens de lettres, rendit ennemis Corneille & Mayret, d'amis qu'ils étoient auparavant. Le dernier s'étant déclaré contre le Cid, Corneille fit en vers son *Excuse à Ariste*, à laquelle il joignit contre Mayret un Rondeau qui commence ainsi :

Qu'il face mieux, ce jeune jouvencel,
A qui le Cid donne tant de mortel,
Que d'entasser injure sur injure,
Rimer de rage une lourde imposture,
Et se cacher ainsi qu'un criminel, &c.

Mayret répondit par d'autres vers satiriques

ſatyriques ſous le titre de l'*Auteur du vrai Cid Eſpagnol à ſon Traducteur François, ſur une Lettre en vers qu'il a fait imprimer, intitulée*, Excuſe à *Ariſte*, &c. C'eſt un Eſpagnol qu'il fait parler, & la piéce eſt ſignée *Don Baltazar de la Verdad*. Je ne ſçais pas pourquoi les Auteurs de l'*Hiſtoire du Théâtre François*, (T. 4. pag. 353.) donnent cette ſatyre au ſieur *Claveret*. Il paroît certain qu'elle eſt de Mayret, & il ne l'eſt pas moins qu'elle eſt poſtérieure à l'*Excuſe à Ariſte*.

JEAN DE MAYRET. 1686.

Parmi le grand nombre de Libelles qui parurent contre le Cid, celui-ci fut un de ceux qui chagrina le plus Corneille. Il ſentit d'où le coup partoit, il fit la *Réponſe de ** ſous le nom d'Ariſte*. C'eſt une brochure de 8 pages in-8. Mayret qui y eſt fort maltraité, y oppoſa une *Epître familiere au ſieur Corneille ſur la Tragi-Comédie du Cid*, avec une *Reſponce à l'Amy du Cid ſur ſes invectives contre le ſieur Claveret*: c'eſt un écrit de 38 pages. La vivacité n'y manque point. Il tâche d'y juſtifier ſa *Silvie*. « Pour cette » piéce, dit-il, que mon adverſaire, » (c'étoit Corneille même) nomme » les ſaillies d'un jeune écolier qui

Epitre famil. p. 7. & ſuiv.

JEAN DE MAYRET. 1686.

» craint encore le fouet, il ne sau-
» roit nier, ni vous aussi, qu'elle
» n'ait eu 4 ans durant toute la répu-
» tation que puisse jamais prétendre
» aucune piéce de Théâtre, je n'en
» excepte pas même les vôtres. Elle
» parut toutefois en un tems que cel-
» les de M. Hardy n'étoient pas en-
» core hors de saison, & que celles
» de ces fameux écrivains, MM. de
» Racan & Théophile, conservoient
» encore dans les meilleurs esprits
» cette puissante impression qu'elles
» avoient justement donnée de leur
» beauté, & cependant, je ne l'ai
» point appellée ni mon chef-d'œu-
» vre, ni mon ouvrage immortel.....
» Néanmoins, si je ne craignois de
» vous ennuyer, je dirois que la *Sil-
» vie* de Mayret, & le Cid de Cor-
» neille, ou de Guillen de Castro,
» comme il vous plaira, sont les
» deux piéces de Théâtre, dont les
» beautés apparentes & phantasti-
» ques ont le plus abusé d'honnêtes
» gens. Il est vrai que le Cid a quel-
» que chose de plus décevant que la
» Silvie, puisqu'il a pu tromper son
» Auteur, même après 30 ans d'étu-
» de. Il est vrai aussi d'autre côté,

„ que le charme de la Silvie a duré „ plus longtems que celui du Cid, „ veu qu'après 12 ou 13 impressions, „ elle est encore aujourd'hui le *Pas-„ tor fido* des Allemands, &c. „ C'est ainsi que Mayret s'encensoit lui-même. On lui a encore attribué la *Lettre à*** sous le nom d'Ariste*; mais il la désavoue dans son *Epître familiere*, où il fait entendre qu'elle venoit d'une personne qui tenoit un rang considérable en Normandie. On ne doute point qu'il ne soit l'Auteur d'un autre écrit de 37 pages in-4. intitulé, *Apologie pour M. Mayret contre les calomnies du sieur Corneille de Rouen*: à la page 11. il se trouve une Lettre signée de lui à M. de Scudéry, contenant sa généalogie: cette Lettre est datée de Belin le 30 Septembre 1637.

JEAN DE MAYRET. 1686.

Mayret a fait encore d'autres Poësies que celles que j'ai citées. J'en ai vu deux petits Recueils, contenant des piéces diverses, l'un en 1629. à la suite de sa *Silvie*, imprimée cette année chez François Targa, l'autre en 1631. in-4. à la suite de la *Silvanire*. On a dans le premier deux Odes au Duc de Montmorenci, la pre-

JEAN DE MAYRET. 1686.

miere sur le combat naval où il défit les ennemis en 1625. la seconde sur la paix de 1626. plusieurs autres piéces sur quelques autres actions remarquables du même Seigneur de Montmorenci, ou adressées à Marie-Félice des Ursins sa femme, une en particulier sur la mort du Cardinal Aléxandre des Ursins, frere de ladite Dame, mort au mois d'Août 1626. n'ayant que 33 ans; une Ode sur l'Aurore, une à la Comtesse de Crussol, & une encore au sieur Bazan, Chymiste connu, qui par ses remédes avoit contribué à tirer Mayret de deux maladies dangereuses; une, entre autres, dont il fut attaqué lors de la réduction de l'Isle de Ré en 1625.

Après l'assistance des Dieux,
C'est toy qui rendis à mes yeux
Les fruits de la clarté céleste,
Lorsque les fossoyeurs de Ré
Marquoient déja l'endroit funeste
Où je devois être enterré.

La piéce qui m'a plu davantage dans ce Recueil, est celle qui est intitulée *le Solitaire Courtisan*. Les Ré-

Pag. 162.

flexions sensées & bien exprimées dont cette piéce est remplie, la font lire encore avec plaisir. Voici le portrait qu'il y fait de la Cour & des Grands:

JEAN DE MAYRET. 1686.

. . . .

La Cour est une mer aux saisons plus seraines
Perfide à ses nochers,
Où tous les Courtisans sont autant de Syreines,
De bancs & de rochers.
Là les plus grands vaisseaux font les plus grands naufrages,
Même dedans le port,
Et les plus assurés remettent leurs voyages
A la merci du sort. . . . . .

. . . .

Croy-moy, ceux que tu vois à la suite du Prince
Avec plus d'appareil,
Ne deviendront pas tous Gouverneurs de Province,
Ou chefs de son Conseil.
Le sort de qui la Cour est le premier mobile,
D'un caprice outrageux
Caressera le sot, choquant le plus habile,
Et le plus courageux.
Ne te pique donc plus d'une chose si vaine,
Et ne sois pas honteux
De sortir d'un Dédale où la peine est certaine,
Et le repos douteux:

JEAN DE MAYRET. 1686.

Où le vice gouverne, & ce qui plus irrite
Un esprit bien sensé,
Où le plus fortuné, sans égard du mérite,
Est le plus avancé.

. . . .

Et puis quand un bonheur n'auroit point de limite,
En vain nous nous flattons,
Veu que si par hazard lui-même ne nous quitte,
Enfin nous le quittons.
L'impitoyable mort d'une rigueur commune,
Au milieu du plaisir,
Et même entre les bras de la bonne fortune,
A droit de nous saisir, &c.

Le second Recueil ne contient presque que des piéces que Mayret composa dans le tems qu'il étoit attaché à la maison de Montmorency, & sur-tout au service du Duc Henri II. Aussi dit-il que ce sont les fruits d'une plante que ce Seigneur a fait cultiver lui-même, & que si presque tous lui sont offerts, c'est qu'il n'y en a presque aucun qui n'ait été produit pour lui. La plupart de ces piéces en effet, sont comme autant de monumens des différentes actions mémorables de la vie de ce Seigneur,

& quelques-unes étoient déja dans le Recueil de 1629. Il y en a d'autres où le Poëte fait parler Madame de Montmorenci, sous le nom de *Silvie*, sur les dangers fréquens où la valeur de son mari exposoit ce qu'elle avoit de plus cher au monde. J'ai vû aussi dans ce Recueil une longue piéce intitulée, *le Pescheur, ou la Prophétie de Neptune sur la ruine de la Rochelle :* ce Poëme est adressé au Roi. Il y a de plus des sonnets, des stances, quelques Poësies galantes, quelques Chansons, &c. Je ne rapporterai que les stances où le Poëte témoigne sa reconnoissance à la ville de Dole en Franche-Comté, où il avoit demeuré à plusieurs reprises.

JEAN DE MAYRET. 1686.

Séjour des plus honnestes Dames,
Des plus nobles esprits, & des plus belles ames
Qu'éclaire l'œil de l'Univers,
Belle ville où préside un Parlement auguste,
Que le ressentiment est juste
Qui m'a sollicité de te donner ces vers!
Ce n'est pas que ma Muse pense
Avecque des chansons donner la récompense
Qu'elle doit à ton bon accueil :
Le but où seulement aspire mon étude,
C'est d'éviter l'ingratitude,

JEAN DE MAYRET. 1686.

Qu'un bon cœur doit haïr autant que le cercueil.
L'Astre qui la terre visite
Voit-il quelque autre endroit où les gens de mérite
Soient mieux reçus & plus chéris ?
Ou qui peut comme moi prendre part à tes charmes,
Qui ne les quitte avecque larmes,
Et qui ne les préfere aux douceurs de Paris ?

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE.

Mayret, comme on vient de le voir, aimoit les Grands, & recherchoit leur protection, malgré les réflexions philosophiques qu'il fait sur cela dans sa piéce intitulée, *le Solitaire Courtisan;* au contraire le génie de *Chapelle* le portoit à l'indépendance, & lui faisoit préférer à tout le plaisir & la liberté.

On sait que le vrai nom de ce Poëte est Claude-Emmanuel *Luillier*, & qu'il n'a été surnommé *Chapelle*, que parce qu'il étoit né au village de la Chapelle, près de Paris, sur la route de S. Denys. Il étoit fils de François *Luillier*, Maître des Comptes à Paris, & Conseiller au Parle-

ment de Mets, & de Marie Chanut, qui le mit au monde en 1626. Son pere le fit légitimer en 1642. & mourut à Pise dix ans après. Ce Magistrat qui avoit beaucoup de fortune, étoit homme de mérite, & amateur de ceux qui se distinguoient par leur esprit. Il fut en grande relation avec MM. de Peiresc, Saumaise, Balzac, & autres; & ce fut à lui que Saumaise dédia ses Remarques sur les Amours de Clitophon & de Leucippe, d'Achille Tace. Comme il n'étoit pas moins ami du célébre Gassendi, & que ce Philosophe logea même dans sa propre maison dès 1624. cette liaison fut d'abord très-utile à son fils Chapelle.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Gassendi qui avoit souvent occasion de le voir, soit chez son pere, soit au Collége des Jésuites, où le jeune homme faisoit ses études, voyant qu'il avoit de grandes dispositions pour les sciences, se chargea volontiers, lorsqu'il en fut tems, de lui enseigner la Philosophie, & il voulut bien admettre aux mêmes leçons Moliére, depuis si connu par ses Comédies, & François Bernier, qui s'est acquis une grande réputa-

Vie de Gassendi, p. 89. 90.
Parn. Franç. p. 411. & suiv.

tion par ses écrits philosophiques. Moliere & Chapelle se liérent dès-lors d'une étroite amitié que le tems ne put affoiblir.

CLAUDE EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Le génie heureux & facile de Chapelle lui rendit en peu de tems familieres toutes les sciences auxquelles il voulut donner quelque application ; il fit principalement beaucoup de progrès dans la Philosophie, dans la Poësie, & dans la connoissance des meilleurs Auteurs de l'Antiquité, Grecs & Latins. Mais il paroît qu'il ne tarda pas à sacrifier l'assiduité que demande l'étude pour y réussir, à l'amour de l'indépendance & de la liberté, & que plus sensible au plaisir qu'à la gloire, il préféra à tout ce qui pouvoit le contraindre, les douceurs d'une vie libre & nonchalante. Ses stances à M. Moreau, & sa lettre en prose au même, écrites de S. Lazare à l'âge de 20 ans, prouvent qu'il a été quelque tems dans cette maison. Etoit-ce volontairement ou de force ? S'il ne s'exprime pas, selon moi, assez clairement pour le décider, il me semble au moins qu'il insinue que cette retraite n'étoit pas de son choix, puisqu'il dit que la des-

cription qu'il envoye de ce lieu à M. Moreau, il l'a composée pour l'*exciter à compassion*. Quoique son pere l'aimât beaucoup, voyant qu'il étoit peu attaché aux biens & aux richesses, & qu'il étoit d'ailleurs incapable de gouverner son bien, il se contenta de lui laisser une pension viagere de huit mille livres.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE, 1686.

Il y a lieu de croire que lorsqu'il partit pour l'Italie vers 1651, il l'emmena avec lui, ou même qu'il l'avoit fait partir dès 1650. Il est certain que Chapelle a fait ce voyage; il en parle dans quelques-unes de ses Poësies qui n'ont point été imprimées; il y insinue même que par une trop grande liberté d'esprit, il manqua de s'attirer l'attention, & peut-être aussi l'animadversion du Tribunal de l'Inquisition, & qu'il brula par cette raison diverses Poësies trop libres qui lui étoient échapées.

De retour en France, & content du revenu que son pere lui avoit laissé, il suivit sans aucune gêne son penchant naturel, & se laissa entraîner à tous les plaisirs qui le flattoient. Mais comme il avoit beaucoup de goût, des connoissances peu com-

CLAUDE EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

munes, & de grands agrémens dans l'esprit, il fut également recherché par les Ecrivains les plus distingués, & par les personnes du premier rang. Non seulement il étoit ami de Moliere, comme on l'a dit, il l'étoit encore de Racine & de Despréaux. Ces grands hommes le consultoient sur leurs Ouvrages, & ils suivoient volontiers ses décisions. On a même dit qu'il avoit beaucoup aidé Moliere dans ses Comédies. Mais ce fait est nié dans le *Bolæana*. Il est bien vrai, dit M. de Losme de Monchenai, Auteur de ce Recueil, que dans la *Comédie* des *Fâcheux*, Moliere étant pressé par le Roi, eut recours à Chapelle pour lui faire la scéne de *Caritidés;* mais on ajoute que Moliere la trouva si froide, qu'il n'en conserva pas un seul mot. Ces quatre amis s'assembloient plusieurs fois la semaine, dans un appartement que M. Despréaux avoit loué exprès; ils y discouroient librement sur leurs Ouvrages, ou sur quelque point de Littérature, & l'on juge bien que l'érudition, les graces & les saillies d'esprit assaisonnoient ces entretiens, qui durérent ainsi quelque tems. La Fon-

taine, Furetiere & quelques autres étoient aussi de leur société, & quelquefois ils se réunissoient chez un fameux Traiteur, où ils faisoient alors de fréquens repas, ou ailleurs. D'ingénieuses plaisanteries égayoient ces repas, & les fautes étoient sévérement punies. Le Poëme de la Pucelle de Chapelain étoit sur une table, & on régloit le nombre de vers que devoit lire le coupable, sur la qualité de sa faute. Elle étoit fort grave, quand il étoit condamné à en lire 20 vers, & l'Arrêt qui condamnoit à lire la page entiere, étoit l'arrêt de mort.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Mém. sur la vie de J.Rac. p. 74. 75.

Plusieurs traits de la Comédie des *Plaideurs*, dont Chapelle fournit sa part, furent le fruit de ces repas. Dans une autre occasion, M. Racine parlant de sa Tragédie de *Bérénice*, & voyant que Chapelle ne la louoit ni ne la critiquoit, pendant que Despréaux & les autres disoient librement leurs avis, le pressa vivement de se déclarer. *Avouez-moi en ami*, lui dit-il, *votre sentiment. Que pensez-vous de Bérénice? Ce que j'en pense?* répondit Chapelle, *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.* Cette saillie, qui a été attribuée mal-

Ibid. p. 91.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

à-propos à d'autres, fit quelque peine à Racine, sans lui rien faire perdre de la confiance qu'il avoit en son ami.

Celui-ci étoit aussi avec Moliere, Despréaux & quelques autres de ce fameux souper fait à Auteuil, qui se termina par un événement, lequel quoique peu croyable, est très-véritable. Le vin ayant jetté tous les convives dans la morale la plus sérieuse, leurs réflexions sur les miseres de la vie, & sur cette maxime des anciens, que *le premier bonheur est de ne point naître, & le second de mourir promptement*, leur fit prendre l'extravagante résolution d'aller sur le champ se jetter dans la riviere. Ils y alloient, & elle n'étoit pas loin. Encore quelques instans, & la folie étoit consommée. Mais Moliere leur ayant représenté qu'une si belle action ne devoit pas être ensevelie dans les ténébres, & qu'elle méritoit d'être faite en plein jour, ils s'arrêterent, & se dirent en se regardant les uns les autres : *Il a raison* ; à quoi Chapelle ajouta : *Oui, Messieurs, ne nous noyons que demain matin ; & en attendant, allons boire le vin qui nous reste.* On sent bien que le

Ibid. p. 119.

jour ſuivant changea leurs idées.

Cette paſſion pour le vin étoit dominante chez Chapelle, & ſes amis lui en faiſoient de continuelles réprimandes, qui étoient toujours inutiles. M. Deſpréaux le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. Chapelle lui répondit : *J'ai réſolu de m'en corriger ; je ſens la vérité de vos raiſons : pour achever de me perſuader, entrons ici, vous me parlerez plus à votre aiſe.* Il le fit entrer dans un Cabaret, & demanda une bouteille qui fut ſuivie d'une autre. Deſpréaux en s'animant dans ſon diſcours contre la paſſion du vin, buvoit avec lui, juſqu'à ce qu'enfin le Prédicateur & le nouveau Converti s'enyvrérent.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Ibid. p. 53.

J'ai dit que les perſonnes du premier rang ne recherchoient pas moins que les plus beaux eſprits la compagnie & même l'amitié de Chapelle. On compte parmi ces perſonnes le grand Condé, les Ducs de Vendôme & de Sully, les Marquis de Vardes & d'Effiat, la Ducheſſe de Bouillon, le Duc de Nevers, & pluſieurs autres Seigneurs. Chapelle auroit pu tirer de grands avantages de cette ſociété, & il y en eut pluſieurs,

Claude-Emmanuel Luillier, surnommé Chapelle. 1686.

Tit. du Till. Parn. Franç. P. 416.

qui lui proposérent des emplois distingués, des places lucratives & honorables. Mais il refusa tout, par l'appréhension de donner atteinte à sa liberté, & qu'on ne le tirât de cette vie sans contrainte, dont il faisoit son capital. Entre divers exemples qu'on pourroit en rapporter, en voici un qui paroît singulier.

Henri-Albert, Duc de Brissac, voulant aller passer quelque tems dans ses terres en Anjou, & y avoir une compagnie qui lui fût agréable, pria Chapelle d'être de la partie. La proposition ne lui plut pas, plusieurs de ses amis le blâmérent de son indifférence, & lui firent tant d'instances qu'il se rendit enfin. Le Duc très-satisfait partit avec joie : le quatriéme jour on arriva à Angers; Chapelle, du consentement du Duc, alla dîner chez un Chanoine qu'il avoit connu autrefois à Paris; il en fut bien reçu, & l'on tint table jusqu'à la nuit. Le lendemain, le Duc étant prêt de continuer son voyage, Chapelle lui dit qu'il ne pouvoit le suivre, parce qu'il avoit lu dans un vieux Plutarque qu'il avoit trouvé la veille chez son Chanoine, que

qui ſuit les Grands, ſerf devient. Le Duc lui protesta en vain qu'il ne le regardoit que comme ſon ami, & qu'il ſeroit abſolument le maître chez lui ; il n'en put tirer d'autre réponſe, ſinon que la maxime qu'il venoit d'alléguer étoit de Plutarque, & que cet Ecrivain parloit juſte & avoit raiſon; il quitta ainſi M. de Briſſac, & revint à Paris. Il avoit eu quelque tems un appartement dans l'Hôtel de M. Pelletier de Souzy, qui avoit beaucoup de goût & d'eſprit, & il alloit quand il lui plaiſoit au Château de Chilly, appartenant alors à M. le Marquis d'Effiat, & il y reſtoit autant qu'il le vouloit. Mais tout cela le touchoit aſſez peu, & il aima mieux faire bâtir à Chilly même une petite maiſon pour y ſuivre ſon propre goût avec encore plus de liberté. Quand il n'étoit point ſeul, il ſe plaiſoit à vivre avec ſes égaux, & même quelquefois avec des gens fort au-deſſous de lui, pourvû qu'il leur trouvât un air aiſé & naturel, & quelque juſteſſe de raiſonnement, ſelon leur état. Alors il oublioit les premieres perſonnes même de la Cour, & les paroles qu'il leur avoit données de

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

se trouver avec elles à quelque partie de plaisir ou de table. En voici un trait, que M. Titon du Tillet rapporte dans son *Parnasse François*.

Chapelle étant à Fontainebleau, le grand Prince de Condé l'invita à souper, & lui marqua le jour. Chapelle promit de se rendre à cette honorable invitation : mais le jour même où il devoit se trouver chez le Prince, étant allé se promener du côté du Mail, il s'arrêta à voir jouer à la boulle quelques Maîtres d'Hôtel & Officiers de Seigneurs de la Cour. L'attention qu'il prétoit à leur jeu fut remarquée ; on le pria de juger d'un coup qui étoit sujet à contestation ; il décida le différend, & sa partie étant finie, les joueurs l'invitérent de venir manger sa part de dix écus qu'il y avoit de gain destiné à un souper dans un tel cabaret. Il accepta l'offre, & resta 7 à 8 heures à table, au grand contentement de toute la compagnie, qui ne pouvoit se lasser de l'entendre. Il ne se ressouvint que le lendemain de la parole qu'il avoit donnée au Prince ; M. de Condé lui fit quelques reproches, Chapelle pour toute excuse conta son aventure, &

termina ainsi son récit : *En vérité, Monseigneur, c'étoient de bonnes gens & bien aisés à vivre, que ceux qui m'ont donné ce souper.*

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Parn. Fr. p. 413.

Il ne parloit pas toujours d'un ton si modéré, même en présence des Grands. Un jour qu'il étoit à table chez un de ses amis à Paris, un Seigneur qui revenoit de la Cour, arriva au milieu du repas, & prit brusquement sa place auprès de Chapelle, qu'il serroit un peu. Ce Seigneur après avoir débité quelques nouvelles, s'avisa de parler des Poëtes qui avoient, dit-il, la hardiesse de faire des chansons contre des personnes de condition, & ajouta, que s'il les connoissoit, il leur donneroit volontiers 20 coups de canne. Chapelle impatienté de ses discours, & de n'être pas à son aise à table, se leve, & dit au Seigneur en présentant le dos ; *frappe, & va-t-en.* Celui-ci étonné du ton dont Chapelle avoit prononcé ces paroles, en sentit la force, lui fit beaucoup d'honnêtetés, & le pressa moins. Une autre fois dînant en nombreuse compagnie chez le Marquis de Marsilly, dont le Page pour tout domestique servoit à boire,

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686. Ibid. p. 415.

ce qui étoit cause qu'on ne lui en donnoit pas aussi souvent qu'il le souhaitoit, *Eh ! je vous prie*, dit-il, *Marquis, donnez-nous la monnoie de votre Page.*

Le célébre Comédien Baron disoit que si Chapelle avoit quelquefois de ces brusqueries originales, il avoit aussi le rare talent de dire à chacun ses défauts d'une maniere si agréable & si plaisante, que loin que personne s'en fâchât, il s'attiroit souvent des remercimens de ceux qu'il corrigeoit en les divertissant. Il alloit quelquefois souper chez Mlle Chouars, fille de condition, qui avoit du mérite, & quelque érudition. Quoique déja avancée en âge, il avoit pris de l'inclination pour elle, & sa tendresse s'augmentant dans le vin, il lui proposoit quelquefois de l'épouser. Mais cette Demoiselle, qui étoit très-sage, & qui connoissoit Chapelle, le détournoit en riant de cette idée. Sa Femme de chambre étant entrée un soir après un long souper dans la salle où l'on avoit mangé, & trouvant sa maîtresse en pleurs, & Chapelle extrêmement triste, & ne pouvant deviner la cause de cette mutuelle

ſituation, la demanda avec vivacité. Chapelle lui répondit : qu'ils pleuroient la mort du Poëte Pindare, que les Médecins avoient tué par des remédes contraires à ſon état ; & ſur cela il recommença à entrer dans le détail des belles qualités de Pindare & de ſes grands talens, & à vanter la force de ſon tempérament, qu'on avoit détruit par des remédes qui ne lui convenoient point. Il dit tout cela avec cette éloquence naturelle, ſimple & ſéduiſante, qui charmoit & qui perſuadoit facilement ; & il le dit d'un air ſi touché, que la bonne Femme de chambre, qui ignoroit aſſûrément que Pindare étoit un mort de plus de deux mille ans, s'intéreſſa pareillement à ſon ſort, & joignit ſes larmes à celles de ſa Maîtreſſe.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

On comprend bien qu'un homme de ce caractere avoit un grand éloignement pour les procès ; auſſi les évita-t-il avec ſoin, aimant mieux, dit-on, céder ce qu'on lui demandoit plutôt que de conteſter. Les deux ſœurs de ſon pere lui ayant ſuſcité quelque ſujet de querelle, il ne s'en vengea que par ce ſonnet qu'il adreſſa à ſon ami M. Moreau, &

qui est peut-être de sa premiere jeunesse.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Oui, Moreau, ma façon de vivre
Est de voir peu d'honnêtes gens,
Et prier Dieu qu'il me délivre
Sur-tout de Messieurs mes parens.

Ce que j'ai souffert avec eux,
Surpasse même la souffrance,
De celui qui pour sa constance,
Dans l'Ecriture est si fameux.

Hélas! ce sage misérable
N'eut jamais affaire qu'au diable
Qui le mit nud sur le fumier.

Pour voir sa patience entiere,
Il falloit que Job eût affaire
Aux deux sœurs de M. Luillier.

Chapelle passa une partie des dernieres années de sa vie dans sa maison de Chilly; mais il mourut à Paris au mois de Septembre 1686, âgé d'environ 70 ans.

Préf. du Rec. de la Monn.

Quoiqu'il fût naturellement paresseux, il n'a pas laissé que de nous donner d'excellentes preuves de la beauté & de la délicatesse de son esprit dans quelques piéces en vers & en prose qui nous sont restées de lui. Il avoit sur-tout un talent particulier

à faire des vers d'un tour aisé & naturel, témoin ceux-ci qu'il fit sur le champ.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Tout bon habitant du Marais,
Fait des vers qui ne coutent guére.
Pour moi c'est ainsi que j'en fais,
Et si je les voulois mieux faire,
Je les ferois bien plus mauvais.

L'amour & le vin étoient son Apollon, comme M. de Voltaire le lui fait dire dans sa lettre à l'Abbé de Chaulieu. C'étoit eux qui l'inspiroient, selon le même,

Pour chanter toujours sur sa Lire
Ces vers aisés, ces vers coulans,
De la nature heureux enfans,
Où l'Art ne trouve rien à dire.

Emporté par le feu de son génie, il se mettoit quelquefois au-dessus des régles. Mais les beautés vives & originales, tant de ses vers que de sa prose, obtiennent aisément grace pour ces petites négligences, qui d'ailleurs ne sont pas fréquentes. Il excelloit en particulier à composer des vers sur des rimes redoublées, c'est-à-dire, sur deux seules rimes, l'une masculine, l'autre féminine

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686. Poëſies de Chap. p. 87.

dans chaque ſtance, genre de Poëſie également difficile & harmonieuſe, où l'on doit le regarder comme un excellent modéle. Les vers de cette eſpéce qu'il fit à la louange du Roi, qui partoit pour l'Armée, lui valurent une gratification de Sa Majeſté.

Tout le monde connoît ſon ingénieux *Voyage* en proſe & en vers, qui avec ſon nom porte auſſi celui de François le Coigneux de Bachaumont, ſon ami, qui n'y a, dit-on, eu que très-peu ou point de part. M. Deſpréaux parlant de cet écrit, diſoit que c'étoit une piéce excellente, & M. de Voltaire, dans ſa lettre en proſe & en vers à l'Abbé de Chaulieu, le caractériſe ainſi:

> Chapelle vint; à ſon approche
> Je ſentis un tranſport ſoudain:
> Car il avoit ſa lire en main,
> Et ſon Gaſſendi dans ſa poche:
> Il s'appuyoit ſur Bachaumont,
> Qui lui ſervoit de compagnon
> Dans le récit de ce voyage,
> Qui du plus charmant badinage
> Fut la plus charmante leçon.

C'eſt en effet un chef-d'œuvre dans ce genre d'écrire, & toutes les per-

ſonnes

ſonnes d'eſprit & de bon goût ne le conſidérent pas autrement. Ce voyage ſi agréablement décrit étoit réel en ſoi. Mais en quelle année fut-il fait ? l'Auteur ne le dit point. On croit que ce fut en 1655 ; & cette conjecture eſt fondée ſur ce que nos voyageurs étant à Blois, demanderent des nouvelles de la mort de M. de Chauvigny, Baron de Blot, qui étoit attaché à Gaſton Duc d'Orléans, comme d'un fait tout récent. Or ſelon la Gazette, ou la Muſe hiſtorique de Loret, (livre 6. lettre 11.) ce Baron ſi connu par ſes chanſons ſatyriques, & par d'autres poëſies, dont la très-grande partie n'a point été imprimée, & ne pourroit l'être décemment, mourut à Blois vers le mois de Mars 1655. Loret en parle en effet ainſi dans la Gazette du 13 dudit mois :

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

Blot, ſerviteur dudit Gaſton,
A ſenti l'effort de Cloton,
Qui par un procédé barbare
N'épargne non plus l'homme rare,
Que le moindre lourdaut, qui n'eſt,
Le plus ſouvent, qu'un gros benêt.
Je ne ſçais s'il eſt dans la gloire,
Dans les Limbes ou dans le Purgatoire,

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

(Il vaut mieux juger bien que mal) :
Mais si pour être jovial,
D'un cœur généreux, ferme & brave,
D'une humeur libre & non esclave,
De bon sens & d'esprit pointu,
Et faire des vers *impromptu*,
On acquiert un rang honorable
Dans le Royaume perdurable ;
Je vois bien dés gens aujourd'hui,
Qui seroient au-dessous de lui.

Je n'ai point parlé de ce Chansonnier, parce que, comme je viens de le dire, il n'y a presque rien de lui qui soit imprimé, & que le peu que j'en ai vu manuscrit ne mérite, selon moi, que d'être enseveli dans les ténébres. Le Cardinal Mazarin, fatigué de ses chansons, l'avoit attiré à son parti, ce qui le fit renvoyer par Gaston de France qu'il chansonna à son tour dans des termes indécens ; mais n'étant pas payé de la pension dont le Cardinal lui avoit donné le brevet, il recommença à lancer contre lui ses chansons satyriques, & rentra dans les bonnes graces de MONSIEUR.

Je reviens au voyage de Chapelle. On en a fait un grand nombre d'éditions ; dès 1667. on lui donna place

dans le t. 1. du *Recueil de quelques piéces nouvelles & Galantes, tant en prose qu'en vers*, qui parut cette année in-12. Richelet l'a inséré en grande partie dans le tome 2. des Lettres diverses qu'il prit soin de recueillir & de publier. Dans une autre édition de ce voyage, l'Editeur ou le Libraire s'étant avisé de joindre à ce voyage les *Amours de Catulle*, de M. de la Chapelle de l'Académie Françoise, l'Abbé de Chaulieu fit cette Epigramme :

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE 1686.

Lettres de Richel. t. 2. p. 276.

Lecteur, sans vouloir t'expliquer,
Dans cette édition nouvelle,
Ce qui pourroit t'alembiquer
Entre *Chapelle* & *La Chapelle*,
Lis leurs vers, & dans le moment
Tu verras que celui qui si mauſſadement
Fit parler Catulle & Lesbie,
N'est pas cet aimable génie,
Qui fit ce voyage charmant,
Mais quelqu'un de l'Académie.

Le seul reproche que l'on ait fait à l'Auteur de ce voyage, c'est que son génie satyrique & badin l'a quelquefois emporté trop loin. Ce qu'il y dit de d'Assoucy en est un exemple. Celui-ci en fut vivement piqué, & je

CLAUDE EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

ne crois pas qu'il eût tort. Mais il répondit lui-même avec trop d'aigreur, soit dans ses *Aventures*, soit dans ses Poësies, & en particulier dans cette ample Apologie en prose & en vers, qu'il fit à Rome en 1665, qu'il adressa à Chapelle même, & qui fait partie du 2. volume de ses *Aventures*. On peut voir ce que j'en ai dit ci-devant en parlant de d'Assoucy. Celui-ci reproche, avec raison, ce semble, à Chapelle de ce qu'après avoir composé en divers tems des vers à son honneur, il l'avoit si cruellement maltraité dans son *voyage*, & surtout de ce qu'il y avoit autorisé, autant qu'il étoit en lui, des calomnies dont il lui eût été aisé de connoître la fausseté, & des faits deshonorans qui n'avoient point de réalité.

Je ne connois au reste de vers faits par Chapelle à la louange de d'Assoucy que ceux qu'il composa pour son portrait, & qui ressemblent encore plus à une ironie qu'à un éloge sérieux, & une courte Epître en vers, que d'Assoucy a fait imprimer à la tête de ses *Poësies & Lettres*, & qui est en effet toute à la louange de celui à qui elle est adressée.

Quoique Chapelle ne ſoit guéres connu comme Auteur, que par ſon voyage, on lit encore avec quelque plaiſir ſes autres poëſies, malgré la critique qu'en faiſoit M. Deſpréaux, qui, au rapport de l'Auteur du *Bolæana*, les trouvoit informes, négligées, & tombant ſouvent dans le bas, témoin, ajoute-t-on, ſes *Stances ſur une éclipſe*, où il finit par ce quolibet, *Gare le pot au noir*, & fait venir comme par machines, *Juſte-Lipſe*, afin de trouver une *rime à éclipſe*. Ces diverſes poëſies de Chapelle ſont, outre celles que j'ai déja citées, l'*Ode à Carré*, une *Lettre écrite de la Campagne à M. de Moliere*, une autre *au Marquis de Jonſac*, des vers *contre l'uſage des rideaux*, une *Lettre à ſa Maîtreſſe en lui envoyant un pâté*, une autre *à MM. de Nantouillet & de Sercelles*, & une Epigramme de deux vers *à Philis*. On lui doit de plus quelques Rondeaux contre *Benſerade*, dont je parlerai à l'article de celui-ci, trois Epîtres au Duc de Nevers, ſur deux rimes, imprimées dans le tome 2. de l'édition des Œuvres de l'Abbé de Chaulieu, faite en 1750; & l'on aſſûre que pluſieurs perſonnes

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

CLAUDE-EMMANUEL LUILLIER, SURNOMMÉ CHAPELLE. 1686.

conservent encore du même quelques *Chansons Bachiques & Galantes*, où il y a, dit-on, beaucoup de délicatesse. Je ne doute point que Chapelle n'ait réussi dans ce genre de Poësie; & c'est peut-être par là principalement que l'Abbé de Chaulieu l'estimoit, qu'il parle de lui comme de son Maître, & qu'il le place au milieu de Catulle, d'Ovide, & de quelques autres Poëtes qui ont eu le malheureux talent de bien traiter des sujets qui ne plaisent qu'aux voluptueux.

Chapelle au milieu d'eux, ce Maître qui m'apprit
Au son harmonieux des rimes redoublées,
L'art de charmer l'oreille & d'amuser l'esprit
Par la diversité de cent nobles pensées.

Œuvres de Chaul. édit. de 1750. t. 2.

Et ailleurs:

Chapelle par malheur rencontré dans Anet,
S'en vint infecter ma jeunesse
De ce poison fatal qui coule du Permesse,
Et cache le mal qu'il nous fait,
En plongeant l'amour propre en une douce yvresse.
Cet esprit délicat, comme moi libertin,
Entre le tabac & le vin,
M'apprit sans rabot & sans lime
L'art d'attraper facilement,
Sans être esclave de la rime,
Ce tour aisé, cet enjouement,
Qui seul peut faire le sublime.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE SAINT AIGNAN.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687.

M. Titon du Tillet dit en parlant de *Chapelle*, dont on vient de lire l'article, qu'on a de lui une Epître à François de Beauvilliers, Duc de Saint Aignan : je ne la connois pas. J'en ai vu une du Pere Le Moine, Jésuite, qui nomme ce Seigneur,

Tit. du Till. Parn. Fr. page 418. Lettre 13. du Pere Le Moine.

> Honneur de la Cour de ce tems,
> Modéle des braves galans,
> Ami de Mars & de Minerve.

C'est qu'en effet ce Seigneur s'est également distingué dans les armes & dans les Lettres. Ses titres de Pair de France, de Chevalier des Ordres du Roi, de premier Gentilhomme de sa Chambre, de Lieutenant Général de ses Armées, & de Gouverneur du Havre de Grace, ne furent point un obstacle à la familiarité qu'il voulut contracter avec les Muses, ni à la Cour qu'il leur fit presque toute sa vie. Peu de gens, même dans le grand loisir d'une vie privée, ont plus marqué de goût que lui pour

Histoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 244. & suiv.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687.

Parn. Fr. p. 419, 420.

les Arts qui vont à orner l'esprit. « Mais en s'attachant à ce que les » Muses ont de fleuri, dit M. l'Abbé » d'Olivet, il eut grand soin aussi de » ne pas toucher à ce qu'elles peu» vent avoir d'épineux. Il ne rem» porta de leur commerce que ce qui » pouvoit contribuer à répandre dans » sa maniere de penser, d'agir, & » d'écrire, cette galanterie fine & » ingénieuse, qui est comme la fleur » de la politesse ».

Jaloux des titres qui décorent un homme de Lettres, il souhaita d'entrer dans l'Académie Françoise, & il y fut reçu le 8 Juillet 1663. Il accepta une pareille place dans celle des *Ricovrati* de Padoue, & dans une Académie de Physique qui se forma en 1662. à Caën, sous les auspices de M. Huet, depuis Evêque d'Avranches. Il demanda lui-même à M. Huet d'être un des membres de cette nouvelle Société, & il le demanda avec instance. En 1669. il procura l'établissement de l'Académie d'Arles, qui a cela de singulier, qu'elle ne doit être composée que de Gentilshommes. Il fit plus. Car sçachant que dans la ville de Caën, on couronne

Huet. Commentar. de reb. ad eum pertin. liv. 4. p. 229.

tous les ans une piéce de Poësie à l'honneur de la sainte Vierge, il concourut pour le prix en 1667, dans la vue de ranimer ces sortes d'exercices, & de leur attirer un nouvel éclat, en faisant voir qu'un Seigneur de son rang étoit frappé de la gloire qu'on y acquiert. Il fut victorieux, & tous les Poëtes de Normandie applaudirent à son triomphe, ceux mêmes qui avoient été ses rivaux sans le sçavoir, & il y eut la même année un volume de piéces publiées à sa louange, tant en Latin qu'en François. Il étoit en relation avec les plus beaux esprits & les plus polis du Royaume, Scarron, Voiture, Corneille, Racine, & beaucoup d'autres; & la plûpart l'ont célébré par leurs écrits. Madame des Houlieres lui adressa plusieurs de ses Poësies; M. de Grille d'Estoublon, Marquis de Robias, lui a dédié ses *Lettres écrites pendant son voyage d'Italie en* 1669; combien d'autres lui ont rendu le même hommage! Le Sieur Guyonnet de Vertron en parle dans ces termes:

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687.

Il est, illustre Duc, d'heureuses destinées,
Tu mérites l'estime & la faveur des Rois:

Paris, Arles, Padoue ont de toi fait un choix;
Et tes jours sont autant de brillantes journées.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687.

L'Abbé de Marolles, dans son *Dénombrement d'Auteurs*, lui attribue une piéce de Théâtre intitulée *Bradamante*, & M. l'Abbé d'Olivet dit qu'il y eut en effet une Tragi-Comédie sous ce titre, imprimée sans nom d'Auteur en 1637. Les Ecrivains de l'Histoire du Théâtre François ne la nomment point; ils ne parlent que de la Tragi-Comédie de *Bradamante*, du Sieur de la Calprenéde, qui est de 1636.

Lorsqu'en sa qualité de premier Gentilhomme de Sa Majesté, c'étoit à M. de Saint Aignan à diriger quelque Fête, Spectacle, Ballet, Carrousel, &c. à peine avoit-il reçu les ordres immédiats du Roi, que dans un moment il concevoit l'idée d'un Spectacle magnifique, il en traçoit le plan, il composoit une partie des récits; & quand Sa Majesté distribuoit les personnages, elle lui permettoit de choisir toujours le plus difficile. Dans *les Plaisirs de l'Isle enchantée*, Fête donnée à Versailles en 1664. & à laquelle il eut beaucoup de part, on lui fait dire:

Œuvres de Moliere, éd. de 1739. t. 3. p. 165.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE ST. AIGNAN. 1687.

Les combats que j'ai faits en l'isle dangereuse,
Quand de tant de guerriers je demeurai vainqueur,
Suivis d'une épreuve amoureuse,
Ont signalé ma force aussi bien que mon cœur.
La vigueur qui fait mon estime,
Soit qu'elle embrasse un parti légitime,
Ou qu'elle vienne à s'échapper,
Fait dire pour ma gloire aux deux bouts de la terre,
Qu'on n'en voit point en toute guerre,
Ni plus souvent ni mieux frapper.

Pour l'ordinaire le sujet de ces Fêtes galantes étoit tiré de nos vieux Romans, dont il sçavoit imiter jusqu'au style, comme nous le voyons par quelques-unes de ses lettres imprimées avec celles de Voiture. Il fut aussi un des Commandans du Carrousel qui fut donné en 1685, à la tête duquel étoit M. le Dauphin.

Quant à ses poësies, dit M. l'Abbé d'Olivet, le peu qu'il en a laissé sortir de son Cabinet, montre qu'il possédoit les régles de l'art, comme ceux qui en font leur principal objet; mais que par une finesse de l'art même, il y répandoit de ces négligences méditées, qui donnent lieu de croire qu'on n'en a fait que son amusement. J'ajoute que si l'on prenoit la peine de ramasser les lettres & toutes

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687. Mém. d'Artigny, t. 6. p. 309, 310.

les piéces que l'on a de sa façon, imprimées dans les volumes du Mercure, dans les Œuvres de Scarron, dans celles de Madame des Houlieres, dans le Recueil des piéces Académiques du Sieur de Vertron, & peut-être ailleurs, on en formeroit un assez gros volume in-12. Je suis même surpris qu'un projet semblable, & d'ailleurs si facile, ne soit pas encore exécuté. On doit cette espéce d'hommage à un Seigneur qui honora les beaux Arts, & qui répandit ses bienfaits & ses largesses sur tous les Poëtes de son tems. On connoît sa *Relation* en vers *du voyage du Roi à Nantes, du 2 de Septembre* 1661, imprimée en 1667. dans le *Recueil de quelques piéces nouvelles & galantes, tant en prose qu'en vers*, t. 1. p. 99. suivie d'une *Réponse* anonyme faite *au nom des Dames de Fontainebleau*. La Relation a au moins 350 vers.

M. de Saint Aignan avoit porté les armes dès sa plus tendre jeunesse. En 1635. il se trouva à la retraite de Mayence sous le Cardinal de la Valette. La même année, au combat de Vaudrevange, où le Duc de Vaimar & le même Cardinal de la Valette

désirent cinq mille hommes, il fut blessé au visage; & l'année suivante il le fut à la cuisse au siége de Dole. Il étoit à celui de Corbie lorsque cette ville fût prise. Il signala encore son courage en diverses occasions, & principalement aux siéges de Landréci, de Maubeuge, de Chimai, d'Ivoi, de Gravelines en 1644, où il servit de Maréchal de Camp, & où il fut dangereusement blessé. En 1645. il se trouva au passage de Colme & à la prise du Fort de Linck. Sa Majesté le fit Chevalier de ses Ordres en 1661, & érigea en Duché-Pairie sa terre de S. Aignan en Berri.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687.

Ce Seigneur mourut le 16 Juin 1687. à l'âge de 80 ans. Ce fut un deuil universel sur le Parnasse, & chacun s'empressa de jetter des fleurs sur son tombeau. Je ne rapporterai que cette Epitaphe que lui fit Madame Le Camus:

Saint Aignan finit une vie,
Qui fut toujours d'honneurs & de plaisirs suivie.
Mais laissons son éloge, il n'en a pas besoin;
Les filles de mémoire
Prendront pour lui le même soin,
Qu'il prit autrefois pour leur gloire.

FRANÇOIS DE BEAUVILLIERS, DUC DE S. AIGNAN. 1687.

Le Pere Bouhours a rapporté cette Epitaphe dans son Recueil de vers choisis, page 219. Elle est aussi dans le Parnasse François de M. Titon du Tillet.

L. PETIT.

L. PETIT. 1687.

Je lis dans le même Recueil du P. Bouhours (p. 262.) un Madrigal d'un nommé *Petit*, pour répondre à un autre de l'Abbé *Bosquillon* à Mlle de Scudery, *sur ce qu'elle avoit dit au sujet des vols qu'on avoit voulu faire chez elle.* Mais quel est ce Monsieur Petit ? Je n'en sçais rien : je trouve dans le Recueil de Serci plusieurs piéces signées de ce nom ; des *Stances à une Demoiselle tourmentée des vents*, une Ode longue & assez froide sur la migraine d'une Dame, un *Huitain contre un Médisant*, une Ballade sur l'Amour, un Dialogue qui a le même objet, un Madrigal sur la mort de M. de Pizani à Madame de Rambouillet sa mere, un Sonnet en bouts rimés, un autre Sonnet galant, & une Elégie où le Poëte se plaint des rigueurs de son Amarillys. Il y a aussi quelques autres piéces qui paroissent du même dans un *Recueil* que

Recueil de Serci, t. 1. p. 74, 375. T. 2. pag. 248, 249, 266, 277. T 3. p. 397. T. 5. p. 23, 25.

j'ai déja cité, *de quelques piéces nouvelles & galantes*, imprimé en 1667. en 2 volumes in-12. M. Titon du Tillet attribue ces Poësies au sçavant Pierre *Petit*, Parisien, Docteur en Médecine, Philosophe distingué, célébre par son érudition, très-bon Poëte Latin, mort à Paris le 13 Décembre 1687. dans la 71. année de son âge. Mais j'ai peine à croire que ces Poësies viennent de lui. Petit étoit un Ecrivain grave, sérieux, profond; se seroit-il amusé à composer des vers galants, & d'autres sur des sujets si peu convenables à son caractere & au genre de ses études? D'ailleurs l'Abbé Nicaise, qui avoit été son ami, & qui nous a laissé son éloge, ne dit pas même qu'il soit jamais sorti de sa plume aucun vers François. M. Baillet, qui l'avoit aussi connu, n'en fait pareillement aucune mention. L'un & l'autre ne le mettent qu'au nombre des Poëtes Latins.

L. PETIT. 1687.

En 1686. on imprima à Rouen des *Discours satyriques & moraux, ou Satyres générales* en vers, signées *L. Petit*, & dédiées à M. le Duc de Montausier. L'Auteur doit être encore différent de celui dont on a impri-

mé les Poëſies qui ſe liſent dans le Recueil de Serci, & il différe ſûrement de Pierre Petit, comme la Lettre *L.* le déſigne. Dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, on dit que l'Auteur de ces diſcours en vers étoit de Rouen, & l'on a raiſon. Il s'appelloit *Louis*. Son pere, Procureur à la Chambre des Comptes de Rouen, étoit fils d'un Gentilhomme au bec-Corbin. Louis fut quelque tems Receveur général des Domaines & bois du Roi; mais il quitta cette charge pour ſe livrer entiérement aux Belles-lettres. Il étoit ami particulier de Pierre Corneille, & il fut l'Editeur de ſes piéces de Théâtre, réimprimées à Rouen chez Lallemant. Corneille ayant quitté Rouen, M. Petit alla auſſi à Paris, & il y fut très-aſſidu à l'Hôtel de Rambouillet, où il ſe fit aimer & eſtimer. Les Ducs de Montauſier & de S. Aignan eurent pour lui beaucoup de conſidération. Le dernier ſur-tout lui écrivoit ſouvent, & le qualifioit de ſon *Confrere en Apollon*. M. Petit étoit pareillement en commerce de Lettres avec quantité de Sçavans de ſon ſiécle; en particulier avec le Pere Commire,

L. PETIT. 1687.

Janv. 1686. p. 115.

Jésuite, grand Poëte Latin, qui lui a adressé le Poëme intitulé, *Cicures Lusciniæ totâ hyeme decantantes*, p. 136. du premier volume de l'édition de Barbou 1714. M. Petit est mort à Rouen en 1693. âgé de 78 ou 79 ans, & fut inhumé à S. Eloy où est le tombeau de sa famille. Il étoit grand oncle de MM. Petit de Captot, famille considérée à Rouen, dont un est actuellement Avocat Général en la Chambre des Comptes.

Les Satyres de Louis Petit sont au nombre de douze. La 1. est contre l'ambition, l'avidité des richesses, & la volupté. Le but de la 2. est de montrer qu'on ne se corrige que bien rarement des vices d'habitude. La vie de la Cour est l'objet de la 3. Dans la 4. le Poëte commente cette maxime, *le nombre des fous est infini.* La 5. est en forme de Dialogue : l'intention du Poëte est d'exposer quelle différence on a coutume de remarquer entre les gens de néant qui deviennent riches, & un homme de naissance sage & content de la médiocrité de sa fortune. La 6. attaque vivement les gens d'Eglise, dont les mœurs ne répondent point à leur

L. PETIT. 1687.

profession, & qui abusent des revenus qui ne leur sont confiés que pour les partager avec les indigens. La 7. est un Tableau de la misere de l'homme. La 8. est encore un Dialogue *contre les vieilles Coquettes*. Dans la 9. le Poëte parle des inconvéniens & des abus de la critique. La 10. est contre les dangers & les malheurs de la guerre. L'onziéme est contre le mensonge, & la 12. contre la mode & ses abus. Il y a une Lettre préliminaire, aussi en vers, à M. le Duc de Montausier, qu'on pourroit encore regarder comme une Satyre, une seconde à une Demoiselle, *dont la fortune n'étoit pas bonne*, & des Stances *contre les mensonges & les extravagances des Poëtes*.

On dit dans le *Journal des Sçavans* du 21 Janvier 1686, « que la route » que l'Auteur a suivie dans ces Saty- » res, est que sans que personne s'y » trouve nommé, chacun y pourra » voir son portrait, & se détromper » des erreurs où l'emportement des » passions plonge souvent les gens » les plus éclairés, & qui passent » quelquefois pour les plus sages ». On répéte presque la même chose

dans les *Nouvelles de la République des Lettres* du mois de Janvier de la même année. L. PETIT. 1687.

Ce qu'on peut blâmer dans ces Satyres, c'est que la Poësie en est trop rempante. L'Auteur n'en disconvient pas. « J'avoue, dit-il dans sa Préface, que mon style n'est pas d'une » grande élévation. Ainsi ma Muse » chante assez uniment. Elle n'est » point soutenue de ces expressions » fortes & recherchées, qui font la » grande beauté d'un ouvrage... Elle » a un peu de facilité ; je pense que » c'est tout ce qu'elle a de bon ». Le Poëte disoit peut-être plus vrai qu'il ne pensoit. Il est certain que c'est au même qu'il faut attribuer des *Dialogues satyriques & moraux* en prose, qui parurent aussi en 1686, & dont on fait un grand éloge dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, du mois de Mai 1687, article V. On sait aussi que le même Auteur a fait plusieurs piéces de Luth, & l'on m'a assûré qu'il avoit eu part à *la Muse-Normande*.

N. DE SABATIER. 1687.

N. DE SABATIER.

La sagesse caractérise également les Epîtres morales & académiques de M. *de Sabatier*, de l'Académie Royale d'Arles. Ces Epîtres ont été imprimées à Lyon en 1687. in-12. Il y en a 54, toutes fort courtes, & adressées à des personnes connues. Les sujets en sont intéressans en eux-mêmes; mais comme l'Auteur ne fait, pour ainsi dire, que courir sur chacun, il laisse son Lecteur vuide d'instruction. Voici ce qu'il dit en particulier dans l'Epître 51, contre la lecture des Romans:

Ne t'occupe jamais d'une telle lecture,
Ignore d'un Héros l'amoureuse aventure;
On nous la peint toujours des plus douces couleurs,
Mais un serpent cruel est caché sous ces fleurs.....
Une sage beauté, je te le dis encore,
Ne doit jamais sçavoir ce qu'il faut qu'elle ignore.

La poësie de ces Epîtres est dans le style familier, mais sans bassesse.

L. P. DE LONGEVILLE.

L. P. DE LONGEVILLE. 1687.

M. le Duc de Montausier à qui le Sieur Petit a dédié ses discours en vers, a été loué encore vers le même tems par l'Auteur d'un *Poëme héroïque*, dont le titre annonce assez le sujet; c'est *l'Homme-Dieu souffrant*, où l'Histoire de la passion de Jesus-Christ, depuis son entrée au Jardin des Olives jusqu'à sa mort sur la Croix. L'Auteur, qui a dédié ce Poëme au Roi, signe ainsi son Epître dédicatoire, *L. P. de Longeville*, à saint *Victor le premier Septembre* 1681. Il y a eu une premiére édition antérieure; je ne sçai en quelle année. Ce Poëme est fort pieux, & les vers sont assez bien soutenus. Il est précédé d'un Sonnet, qui contient une priere à Dieu pour le Roi, & suivi d'un éloge de Monsieur le Dauphin, aussi en grands vers, de M. de Montausier son Gouverneur, & de M. Bossuet, qui étoit alors instituteur des études du même Prince. Le Poëte n'y oublie point le Roi, dont il célébre les conquêtes. Il finit aussi son Poëme par une exhortation très-pathétique,

L. P. DE LONGEVILLE. 1687.

& par une priere où il demande à Dieu la grace du salut, pour lui-même, pour M. le premier Président de Lamoignon & sa famille, pour M. de Bailleul, M. de Harlay, Archevêque de Paris, M. le Chancelier Le Tellier, & enfin pour le Roi.

JEAN DOUJAT.

JEAN DOUJAT. 1688.

Jean Doujat est beaucoup plus connu que les trois derniers Ecrivains dont je viens de faire mention. Grammairien, Traducteur, Historien, Politique, Jurisconsulte, Orateur même; on a de lui des ouvrages dans tous ces genres, sans compter ceux qu'il avoit achevés, & qui n'ont point été imprimés. Chapelain qui étoit son ami, en parle ainsi en écrivant à Balzac le 24 Septembre 1650. « On ne sçauroit, » dit-il, lui rien apprendre dans les » langues Grecque, Latine, Italien- » ne, Espagnole. Il a beaucoup de » connoissance de l'Esclavonne, de » l'Allemande, & de l'Hébraïque. A tant de talens, ajoute-t-on dans le Journal des Sçavans du 21 Février 1689, « il avoit joint une rare mo-

Lettres mss. de Chapel.

» destie, une exacte probité, & un » parfait désintéressement. Jouissant » par son travail d'un revenu consi- » dérable, il ne songea jamais à faire » des acquisitions, ni à amasser des » richesses. Content d'en tirer une » honnête subsistance, il employa » tout le superflu au soulagement des » pauvres ».

JEAN DOUJAT. 1658.

M. l'Abbé d'Olivet qui ne l'a pas oublié dans ses additions à l'Histoire de l'Académie Françoise de M. Pellisson, met au nombre de ses ouvrages des Poësies Latines & Françoises; mais il ne dit rien de ses talens en ce genre. Chapelain les regardoit comme fort au-dessus du commun. J'ai reçu, lui dit-il dans une Lettre qu'il lui envoya à Toulouse le 10 Juillet 1638, « j'ai reçu beaucoup de con- » tentement dans la lecture des *beaux* » *vers* que vous avez faits depuis que » vous nous avez quittés. Et à vous » en dire mon sentiment, j'y trouve » partout le bel air de notre Poësie, » & il y a force Stances, entre autres » celle de l'Aube dans l'Ode de la Ré- » surrection, qui pourront donner de » la jalousie aux meilleures qui se » fassent de deçà... Toulouse n'avoit

Lettres mss. de Chapel.

JEAN DOUJAT. 1688.

» point encore produit dans notre » langue de Poëte qui en méritât au- » tant le nom que vous, & sans faire » tort aux autres Muses qui habitent » votre belle province, la vôtre a » grand droit d'y prétendre le pre- » mier rang. » Dans une autre Lettre du 27 Novembre de la même année, il le loue sur le succès de ses Chants Royaux & de ses Ballades, & lui conseille de composer l'Ode qu'il projettoit pour les Jeux floraux de Toulouse.

Je ne sçai pas si toutes ces Poësies ont été imprimées. Je n'ai vu de M. Doujat qu'une *Ode sur la naissance de M. le Dauphin*, en 1661. in-4°. un Sonnet & un Madrigal dans un petit Recueil intitulé, *La Réjouissance publique pour l'entier rétablissement de la santé du Roi*, en 1687. in-4°. & les *Eloges des personnes illustres de l'Ancien Testament, pour donner quelque teinture de l'Histoire sacrée; à l'usage de M. le Duc de Bourgogne*. Cet ouvrage, orné des portraits de ceux dont l'Auteur fait l'éloge, & d'une courte chronologie, est de l'an 1688. Il contient environ six cens vers. Le style en est simple, mais tel qu'il convient à une narration.

M. Doujat

M. Doujat étoit de Toulouse. Après y avoir fait dans l'étude des Belles-Lettres, de la Philosophie & du Droit, tout le progrès que l'on peut attendre d'un heureux naturel, secondé d'un travail assidu, il y prêta le serment d'Avocat en 1637. Deux ans après il prêta le même serment au Parlement de Paris, où il avoit déja fait quelque voyage, comme on le voit par les Lettres manuscrites de Chapelain. La réputation de son sçavoir & de son éloquence s'étant accrue de jour en jour, il fut élu par l'Académie Françoise pour remplir la place vacante par la mort de M. Baro, & reçu le 20 Août de l'année 1650. L'année suivante il obtint une chaire de Professeur en Droit au Collége Royal, & en 1655 il fut pourvû d'une autre Chaire de Docteur Régent en la Faculté de Droit. Partagé entre ces trois emplois qui auroient suffi pour occuper trois personnes, il s'en acquitta avec autant de soin & de succès, que s'il n'en avoit eu qu'un seul. Ses ouvrages sont en grand nombre; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Il avoit encore la plume à la

JEAN DOUJAT. 1688.

Journ. des Sçav. du 21 Fév. 1689.

JEAN DOUJAT. 1688.

main pour soutenir les droits de Sa Majesté sur la Lorraine, & il méditoit de décrire le siége de Philisbourg, & la campagne de M. le Dauphin, lorsque tous ces projets furent dissipés par sa mort qui arriva le 27 Octobre 1688, à l'âge de 79 ans. Il étoit alors Doyen de l'Académie, du Collége Royal, & de la Faculté de Droit. Furetiere en parle assez mal, & cherche même à le rendre ridicule, dans son second *Factum* contre l'Académie Françoise ; mais ce *Factum* n'est guères qu'une satyre.

Factum de Furet. t. 1. p. 284, 285.

PHILIPPE QUINAULT.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

La Poësie qui n'étoit qu'un amusement pour M. Doujat, fut l'occupation la plus ordinaire de Philippe Quinault. Celui-ci étoit Parisien, né en 1635. Furetiere qui semble n'avoir entrepris de se défendre contre les attaques de l'Académie Françoise, que pour en décrier le corps & les membres, insinue que celui dont il s'agit étoit fils d'un Boulanger, & qu'il avoit servi de domestique à Tristan, ce qui a donné lieu à cette Epigramme :

Factum de Furet. t. 1. p. 279, 333. Histoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 251. & suiv. Nicer. Mém. t. 33. Parn. Fr. p. 406.

Elie, ainsi qu'il est écrit,
De son manteau joint à son double esprit,
Récompensa son serviteur fidéle.
Tristan eût suivi ce modéle;
Mais Tristan qu'on mit au tombeau,
Plus pauvre que n'est un Prophéte,
En laissant à Quinault son esprit de Poëte,
Ne put lui laisser de manteau.

Ménage au contraire, Perrault, & plusieurs autres, disent que Quinault étoit de bonne famille. Quoi qu'il en soit, les talens ne dépendent pas de la naissance, & Quinault avoit sûrement beaucoup de talens. Formé dès l'enfance dans le genre dramatique par Tristan l'Hermite qui avoit vieilli dans la carriere du Théâtre, il n'avoit que 18 ans lorsqu'il composa *les Rivales*, Comédie en cinq actes, en vers, qui fut représentée en 1653, & eut beaucoup de succès; & à l'âge de 30 ans il avoit donné quinze autres piéces dramatiques, tant Comédies que Tragédies, qui furent représentées depuis 1654 jusqu'en 1666. Il avoit aussi composé dans l'intervalle une Pastorale des Amours de *Lysis* & d'*Hespérie*, sur le sujet de la négociation de la paix & du mariage du Roi, qui fut représentée au

Louvre le 9 Décembre 1660. MM. Parfait font connoître toutes ces piéces dans leur Histoire du Théâtre François, à l'exception de la *Pastorale* qui, pour de certaines raisons, n'a pas été rendue publique : je renvoie à cette Histoire.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

Desfpr. Sat. 2, 3, & 9. & Lutr. ch. 4. Parall. t. 3. pag. 237. & suiv.

On prétend que les traits que M. Desfpréaux a lancés contre Quinault dans ses premieres Satyres & dans son Lutrin, ne regardent que ses Tragédies & Comédies ; & M. Perrault, ami de l'Auteur, convient que les connoisseurs publioient qu'il n'y avoit aucune de ces piéces où les régles fussent observées. Il est vrai qu'il traite cette décision de *pure imagination*, qui n'étoit fondée que sur *la fausse prévention* où ces *prétendus connoisseurs* étoient, dit-il, qu'un jeune homme qui n'avoit pas étudié à fond la poëtique d'Aristote ne pouvoit faire de bonnes piéces de Théâtre : & il ajoute que celles de son ami firent pendant dix ou douze années les délices de Paris & de toute la France. Il avoue cependant *qu'elles ne sont pas toutes dans la derniere régularité*, & il auroit pu convenir aussi que ce n'est pas sans raison qu'on a

blâmé Quinault de n'avoir fait que des piéces où l'amour paroît toujours le principal but, & où l'on ne trouve rien de ces ſentimens mâles & vertueux, ni de cette grandeur Romaine, qu'on voit dans la pluſpart des piéces de Corneille, de Racine & de pluſieurs autres. Tels étoient les défauts, & de plus grands encore, que M. Deſpréaux y trouvoit, & qu'il cenſuroit.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

Ce Critique n'épargna pas même la Tragédie d'*Aſtrate, Roi de Tyr*. M. *de Sallo* avoit dit dans le *Journal des Sçavans*, que l'on découvre dans la ſimple lecture de cette piéce beaucoup de graces dignes d'être admirées ; qu'elle a par-tout de la tendreſſe, & de cette tendreſſe délicate qui eſt toute particuliere à l'Auteur ; qu'on y remarque auſſi pluſieurs maximes nouvelles de politique & d'amour, pouſſées dans toute leur étendue ; qu'enfin les vers en ſont magnifiques & bien tournés, & que les incidens, tout ſurprenans qu'ils paroiſſent, ſe démêlent ſans peine & ſans violence. M. Deſpréaux au contraire, qui n'y voyoit preſque que des défauts, fait parler ainſi un homme

Journal du 23 Mars 1665.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

de mauvais goût dans sa troisiéme Satyre :

> . . . . Avez-vous vû l'*Astrate* ?
> C'est-là ce qu'on appelle un ouvrage achevé.
> Sur-tout l'*Anneau Royal* me semble bien trouvé,
> Son sujet est conduit d'une belle maniere,
> Et chaque acte en sa piéce est une piéce entiere.

C'est déclarer que cette Tragédie péchoit contre une des premieres régles du Théâtre, qui est, qu'il ne faut qu'une action pour le sujet d'une piéce dramatique, & que cette action doit être non seulement complette, mais continuée jusqu'à la fin, sans aucune interruption. Or M. Despréaux prétend, par ce qu'il fait dire à son campagnard, que dans l'Astrate, l'action Théâtrale est interrompue à la fin de chaque acte, ce qui fait autant d'actions qu'il y a d'actes dans la piéce. En général, il blâmoit dans toutes les piéces Comiques ou Tragiques de cet Auteur le ton fade & doucereux qui y régne en effet presque par-tout.

> Les Héros dans Quinault parlent bien autrement,
> Et jusqu'à *je vous hais*, tout s'y dit tendrement.

Ibid. Sat. 3.

On dit cependant que ses Comé-

dies lui ont fait plus d'honneur que ses Tragédies, & que l'on estime beaucoup celle qui est intitulée *La Mere Coquette*. On peut voir le jugement qu'en porte feu M. Riccoboni dans son Traité de la Réformation des Théâtres.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

Pendant que M. Quinault se montroit au public en qualité de Poëte, il étudioit en particulier dans la vue d'embrasser la profession d'Avocat. M. Perrault dit dans ses *Hommes illustres*, qu'il s'y rendit habile. « J'en » douterois volontiers, dit M. l'Abbé » d'Olivet; car un rimeur qui tous » les ans donne une piéce, & quel- » quefois deux, ne sçauroit guère » pâlir sur le Code. Pour ne rien » outrer, bornons-nous à dire que la » science qu'il acquit chez un Pro- » cureur, si elle ne fut pas des plus » profondes, elle fut du moins heu- » reuse pour lui, puisqu'elle procura » son établissement ». Un riche Marchand de Paris, homme de bonne foi, mais que ses Associés inquiétoient, parce que ses comptes ne paroissoient pas clairs, eut recours à lui pour le tirer de leurs chicanes, & il y réussit. Ce Marchand mourut

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

peu de tems après, & Quinault épousa sa veuve, assez jeune encore pour lui donner une nombreuse postérité. Ce fut à l'occasion de ce mariage, qu'il prit une charge d'Auditeur des Comptes, & qu'il cessa de travailler pour le Théâtre de la Comédie. Comme il avoit trouvé quelque opposition à sa réception, à cause de ses piéces Dramatiques, un Poëte fit ces vers, qu'il adressa à MM. de la Chambre des Comptes :

> Quinault, le plus grand des Auteurs,
> Dans votre corps, Messieurs, a dessein de paroître ;
> Puisqu'il a fait tant d'Auditeurs,
> Pourquoi l'empêchez-vous de l'être ?

Cette charge ne l'occupa pas beaucoup. Louis XIV. ayant goûté le spectacle de l'Opéra, qui ne faisoit que de naître en France, & connoissant les talens de Quinault pour les piéces lyriques, l'anima à composer ces sortes d'ouvrages, & l'encouragea en lui donnant une pension de deux mille livres. Lully d'ailleurs qui en composoit la Musique, étoit charmé d'avoir trouvé un Poëte tel qu'il pouvoit le desirer, qui avoit

une oreille délicate pour ne choisir que des paroles harmonieuses ; un goût tourné à la tendresse, pour varier les sentimens consacrés à cette espéce de Tragédie ; une grande facilité à rimer, pour être toujours prêt à servir le Roi au besoin ; une docilité encore plus rare, pour se conformer toujours aux idées, ou même au caprice du Musicien. Nous avons de M. Quinault 14 piéces en ce genre, composées depuis 1672 jusqu'en 1686, & l'on ne peut disconvenir que ce sont ces piéces qui ont le plus contribué à sa grande réputation. Mais on lui a reproché avec justice un grand défaut, c'est d'avoir cherché à plaire en prêchant partout l'amour & la volupté, & d'avoir décrédité la vertu, en s'efforçant de rendre le vice aimable. C'est ce que M. Despréaux appelle dans sa dixiéme Satyre,

PHILIPPE QUINAULT, 1688.

. . . . Morale lubrique,
Que Lully réchauffa des sons de sa Musique.

Et c'est ce qui fait aussi, du moins en partie, que le spectacle de l'Opera, si dangereux encore par d'autres endroits, ne peut s'accorder en aucune

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

manière avec les régles du Christianisme. Un de ces Opera, *Alceste ou le Triomphe d'Alcide*, a donné lieu à M. Perrault, zélé apologiste de l'Auteur, de composer son *Dialogue de Cléon & d'Aristippe, ou examen de la Tragédie intitulée Alceste*, &c. dans lequel, sous le nom de Cléon, il a répondu aux objections d'Aristippe censeur de cet Opéra. Ce Dialogue est à la fin d'un *Recueil* in-4°. *de divers Ouvrages en prose & en vers*, de M. *Perrault*, dédié à M. le Prince de Conti par M. *Le Laboureur*.

M. Quinault travailloit à un de ces Poëmes lyriques, dont le Roi lui avoit prescrit le sujet, lorsqu'il fit ces jolis vers, où il dit que l'Opera difficile à son gré, ce n'est pas celui que le Roi lui demande, mais c'est d'avoir cinq filles à marier.

Ce n'est pas l'*Opera* que je fais pour le Roi,
Qui m'empêche d'être tranquille,
Tout ce qu'on fait pour lui paroît toujours facile;
La grande peine où je me voi,
C'est d'avoir cinq filles chez moi,
Dont la moins âgée est nubile.
Je dois les établir, & voudrois le pouvoir;
Mais avec Apollon on ne s'enrichit guère.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

C'eſt avec peu de bien un terrible devoir
De ſe ſentir preſſé d'être cinq fois beau-pere.
Quoi ! cinq Actes devant Notaire,
Pour cinq filles qu'il faut pourvoir ?
O ciel ! peut-on jamais avoir
Opera plus fâcheux à faire ?

Plaiſanterie toute pure, dit M. l'Abbé d'Olivet ; car M. Quinault étoit opulent. Sa femme lui avoit apporté plus de cent mille écus. Le Roi lui donnoit, comme je l'ai dit, deux mille livres de penſion ; & Lulli, quatre mille livres pour chaque Opera. Ainſi, n'ayant point de fils, il n'étoit pas embarraſſé de ſe voir cinq filles. Trois ont été Religieuſes, & deux mariées avantageuſément.

Sur la fin de ſa vie M. Quinault témoigna du repentir d'avoir employé ſon tems à faire des Opera, & il prit la réſolution de ne plus compoſer de vers que pour chanter les louanges de Dieu & les grandes actions de Louis XIV. Il commença par un Poëme ſur l'extinction de l'héréſie, dont voici les 4 premiers vers :

Je n'ai que trop chanté les Jeux & les Amours,
Sur un ton plus ſublime il faut me faire entendre :
Je vous dis adieu, Muſe tendre ;
Je vous dis adieu pour toujours.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

Ce Poëme, & quelques autre Poësies de la même plume, parmi lesquelles est une *Satyre à M. de Bussi Rabutin*, sont, dit-on, entre les mains de sa famille, qui n'a pas encore jugé à propos de les mettre au jour. Mais on a imprimé de lui quelques Epigrammes qui font voir qu'il badinoit très-agréablement, & un petit nombre d'autres Poësies, entre autres la *Description de la maison de Seaux*, de M. Colbert, petit Poëme écrit avec beaucoup d'esprit & de délicatesse. M. Titon du Tillet dit qu'il n'a eu aucune part aux paroles de la *Psyché* de Moliere, quoique plusieurs les lui aient attribuées, du moins en partie.

Comme il avoit été reçu à l'Académie Françoise en 1670, il eut aussi occasion de faire voir qu'il n'étoit pas moins Orateur que Poëte, non seulement dans la harangue qu'il prononça le jour de sa réception, mais aussi dans deux autres qu'il fit au Roi sur ses conquêtes, à la tête même de l'Académie. On a remarqué qu'ayant appris la nouvelle de la mort de M. de Turenne, au moment qu'il alloit haranguer le Roi, il

en parla sur le champ d'une maniere si juste & si spirituelle, que toute la Cour en fut surprise, & lui donna de grands applaudissemens.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

M. Quinault étoit d'un caractere aimable, poli, & prévenant; &, ce qui est une vertu héroïque dans un Poëte, il étoit sans fiel. Jamais les traits satyriques, dont il fut cruellement percé, ne le portérent à écrire contre M. Despréaux, qui étoit l'aggresseur. Il rechercha même son amitié; & celui-ci est convenu depuis, dans une de ses Préfaces, qu'il n'avoit jamais prétendu nier qu'il n'y eût beaucoup d'esprit dans les ouvrages de M. Quinault. « Dans le » tems où j'écrivois contre lui, ajou- » te-t-il, nous étions tous deux fort » jeunes, & il n'avoit pas fait alors » beaucoup d'ouvrages tels que ceux » qui lui ont acquis dans la suite une » juste réputation ».

Œuvres de Despr. édit. de S. Marc, t. 1, p. LIII.

Cette espéce de réparation n'a pas empêché le P. *du Cerceau* de venger Quinault des traits satyriques de M. Despréaux. C'est dans sa piéce intitulée, *Nécessité de la Critique, ou le Grand Prevôt du Parnasse*, où il fait parler ainsi les mauvais écrivains,

à l'occasion du satyrique François :

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

Voyez-moi ce Prevôt de Bale,
Il n'a pas épargné Quinault.

A quoi il fait répondre ainsi Apollon;

Mais Phébus d'une œillade fiere,
Les rejettant avec mépris,
Leur dit d'un ton ferme & sévére,
Paix, canaille de beaux esprits,
Qui n'avez fait ici que braire ;
Si sur Quinault on s'est mépris,
J'y veillerai, c'est mon affaire .....
Ainsi se calma la tempête,
Et Quinault s'étant présenté
Dans ses griefs fut écouté.
On déclara, vû la requête,
Bien appellé comme d'abus,
Et le Prevôt resta camus.
Il fut même sur le Parnasse
Réglé sans contestation,
Qu'auprès d'Orphée & d'Amphion
Il iroit reprendre sa place :
Et puis Phébus d'un air humain
Lui mit sa propre lyre en main,
Non que la sienne fût usée,
Mais par un noble & fier dédain
De la voir à tort méprisée,
En tombant il l'avoit brisée ;
On en fit recueillir soudain,
Tous les morceaux jusques au moindre ;
Mais on les recueillit en vain,
Et l'on ne put bien les rejoindre.

Tel fut le destin de Quinault,
Seul de tous où le Commissaire,
A son égard un peu Corsaire,
Se soit trouvé pris en défaut.

PHILIPPE QUINAULT. 1688.

A peine M. Quinault commençoit-il sa 54. année, qu'il sentit les approches de la mort ; pendant deux ou trois mois il se vit, pour ainsi dire, mourir plusieurs fois par jour : c'étoient de continuelles défaillances : d'ailleurs l'idée de Lulli, mort l'année précédente sans beaucoup de préparation, l'avoit frappé : il en profita chrétiennement, & redoubla ses regrets d'avoir empoisonné ses piéces Lyriques d'une morale efféminée, dont les Payens même n'eussent pas souffert chez eux une école publique : c'est la réflexion de M. l'Abbé d'Olivet. Il mourut à Paris le 26 Novembre 1688. Son corps est inhumé en l'Eglise de S. Louis dans l'Isle. Il s'étoit lui-même composé cette épitaphe, qu'on a trouvée parmi ses papiers :

Pigan. de la Force, desc. de Par. t. 1. p. 340.

Passant, arrête ici pour prier un moment,
C'est ce que des vivans les morts peuvent attendre ;
Quand tu feras au monument,
On aura soin de te le rendre.

ANTOINE FURETIERE. 1688.

ANTOINE FURETIERE.

Antoine *Furetiere*, dont M. Quinault fut, comme tant d'autres, si maltraité dans ses Factums, étoit aussi Parisien. Après avoir fait avec succès les études ordinaires que l'on fait au Collége, il se livra à celle du Droit Civil & du Droit Canon, & s'y rendit habile. Il se fit ensuite recevoir Avocat au Parlement de Paris, & exerça la charge de Procureur Fiscal de l'Abbaye de S. Germain des Prés. En 1664. lorsqu'il fit imprimer ses Poësies, on lui donnoit encore le titre d'*Avocat*, ainsi qu'il paroît par le privilége du Roi daté du 26 Août de la même année; il y avoit cependant déja quelque tems qu'il avoit quitté cette profession pour embrasser l'état Ecclésiastique. Le *Gallia Christiana* le dit Abbé de Chalivoy, Ordre de Cîteaux, au Diocèse de Bourges, dès 1663. On lui donne aussi le Prieuré de Chuines, & d'autres y ajoutent celui de S. Denys de la Chartre à Paris, ce que je ne trouve point marqué dans le nouveau *Gallia Christiana*..

C'étoit un homme d'esprit & de goût, d'un génie vif, aisé, fécond. M. l'Abbé de Loménie de Brienne lui reproche d'avoir été trop intéressé; & il ajoute que ses *Couches de l'Académie* pouvoient le mettre en paralléle avec le *Tassone*, dont il avoit, dit-il, tout le caractere & le génie. Furetiere s'acquit de la réputation par ses ouvrages de Littérature en prose & en vers. On estime encore sa *Nouvelle allégorique, ou Histoire des derniers troubles arrivés au Royaume d'Eloquence*, écrit ingénieux, dont on a cinq ou six éditions, & l'un des plus propres, au jugement de Jacques Bernard, à délasser les gens de Lettres des études sérieuses qui sont ordinairement le sujet de leurs occupations. Son *Roman Bourgeois* a eu aussi beaucoup de vogue; mais on ne le lit plus, parce que son principal mérite consiste en quelques traits satyriques compris dans des allusions à des faits connus dans le tems. Il ne seroit intelligible aujourd'hui qu'à l'aide d'un Commentaire, qui ne rendroit pas le livre mieux écrit, ni plus digne d'être lû.

ANTOINE FURETIERE. 1688.

Mém. ms. de M. de Brienne.

V. les Nouv. de la Répub. des Lettr. t. 18. art. 6.

Not. de S. Marc sur Boil. t. 5. p. 48, 49.

Furetiere tient sa plus grande re-

ANTOINE FURETIERE. 1688.

nommée de son *Dictionnaire*, & de ce qu'il écrivit à l'occasion de ses démêlés au sujet de cet ouvrage avec une partie des membres de l'Académie Françoise, où lui-même avoit été reçu le 15 Mai 1662, & dont il fut exclu, par une délibération de cette Compagnie le 22 Janvier 1685. J'ai parlé ailleurs de l'origine & des suites de cette contestation, aussi bien que des ouvrages qu'elle a fait naître, & en particulier des Factums de Furetiere, que l'on a tant vantés, & qui en général, ne sont bien écrits que dans quelques endroits de méchanceté, pleins du feu de la colere qui l'animoit contre ses confréres de l'Académie. J'ai seulement oublié un *Dialogue de M. D.* (Despréaux) *de l'Académie Farnçoise, & de M. L. M.* (Le Ministre) *Avocat en Parlement*, fait durant le cours de la même dispute. M. Charpentier s'en donne pour Auteur dans le *Carpentariana*; ce n'est cependant qu'un libelle plein d'injures grossieres, & d'accusations qui paroissent calomnieuses, & dont le style d'ailleurs est détestable. Il ne falloit pas deshonorer M. Despréaux au point de le faire un des interlocu-

Bibliot. Fr. nouv. édit. t. 1. p. 242. & suiv.

Carpent. p. 488.

teurs de ce misérable Dialogue.

Furetiere dans les écrits qu'il mit au jour contre le Corps dont il avoit été membre, répandit plusieurs vers du même goût que sa prose; & ce ne sont pas les seuls qu'il ait composés. Dès 1655, il donna un Recueil de ses Poësies, qui fut réimprimé en 1664, & qui ne contient que des piéces qu'il avoit faites, dit-il, pour la plupart, *au sortir du Collége*, & qu'il n'auroit pas pensé, si on l'en croit, à rendre publiques, si l'on n'avoit fait de plusieurs des éditions furtives & remplies de fautes. Ce Recueil comprend cinq Satyres, assez peu intéressantes en elles-mêmes, & lâchement versifiées. La premiere contre les vices des Marchands, est adressée à l'Abbé de Marolles; la 2 & la 3. sur les défauts des Procureurs, le sont, l'une à M. Pellisson, l'autre à l'Abbé de Maucroix; la 4. contre un *Médecin Pédant*, est à M. Conrart, & la 5. *sur les Poëtes*, à l'Abbé Ménage. Le Poëte n'y attaque personne en particulier, au moins il le proteste; & il ajoute que ses lecteurs y ont trouvé si peu de personnalités, qu'un Marchand de Paris,

ANTOINE FURETIERE. 1688.

Avert. au devant des Poës. de Fur.

ANTOINE FURETIERE. 1688.

prit la *Satyre des Marchands* pour une *instruction faite à dessein par quelque habile homme dans le Commerce, qui vouloit enseigner à bien vendre, & qu'en conséquence il la fit apprendre par cœur à ses apprentifs:* il falloit que ce Marchand fût d'une grande simplicité.

Ces Satyres sont suivies de Stances, d'Epigrammes, de Madrigaux, d'Epitaphes, d'Enigmes, de 3 Epîtres, & de deux Elégies. Presque toutes ces Poësies ne présentent que des soupirs ou des dépits amoureux, si l'on en excepte les Enigmes & les Epitaphes: celles-ci ne sont que satyriques. La 3. Epître à M. *Cassandre*, est aussi une Satyre contre ceux qui veulent juger despotiquement des ouvrages d'autrui, & qui font un mauvais accueil aux Auteurs qui n'ont point les richesses en partage. M. Despréaux, quoiqu'ami de Furetiere, estimoit peu ses Epigrammes; il blâmoit sur-tout celle-ci, que le Poëte avoit faite & refaite, dit-on, à 30 diverses reprises:

Poësies de Furet. in-12. page 117.

Paul vend sa maison de S. Clou,
A maints Créanciers engagée;
On dit partout qu'il en est fou;
Je le croi, car il l'a mangée.

Et la censure de M. Despréaux étoit juste. La vieille Cour étoit fort pour ces jeux de mots ; mais depuis que *Benserade* eut eu du dessous, les pointes & les allusions furent enveloppées dans sa disgrace. Si la Satyre qui est dans le *Fureteriana* est du même, comme je le soupçonne, je la préférerois aux cinq dont je viens de parler. Le sujet est *contre les vaines occupations des hommes*, & j'y trouve plus de sel, plus de pensées, plus de versification. C'est une des meilleures piéces de ce Recueil, qui annonce des bons mots, des remarques d'Histoire, de critique, de morale, de plaisanterie, d'érudition, & qui n'offre presque rien qui soit digne d'un homme d'esprit & sçavant, tel qu'étoit Furetiere.

ANTOINE FURETIERE. 1688.

Fureter. p. 146.

Le voyage de Mercure, Satyre du même en cinq livres, est encore une censure de diverses conditions, & en particulier de la charlatanerie de ceux qui professent les Lettres, les Sciences & les beaux Arts ; mais elle est trop longue ; c'est un babillage sans fin, qui n'apprend rien de nouveau, & qui n'a pas toujours pour guide la justesse du raisonnement.

ANTOINE FURETIERE. 1688.

On s'ennuie moins à lire les 50 *Fables morales & nouvelles* du même Auteur, dont une partie avoit été lue dans les assemblées de l'Académie Françoise. Il est vrai qu'elles sont pesamment écrites, mais elles sont courtes, & la moralité en est bonne & facile à retenir. L'Avis au Lecteur roule sur-tout sur l'utilité des Fables en général. Furetiere y fait un juste éloge de celles de M. de La Fontaine; il convient qu'il est fort au-dessous de lui; mais il se dédommage de ce petit trait d'humilité, en relevant les siennes sur ce qu'elles sont toutes de son invention. Ces Fables sont dédiées à François de Harlay, Archevêque de Paris. L'Auteur mourut à Paris le 14 Mai 1688, âgé de 58 ans, & fut inhumé à S. Eustache.

N. D'ACY.

N. D'ACY. 1688.

Je rapporterai à cette même année les ouvrages de trois Poëtes que je me contenterai presque d'indiquer. Le premier est de 1688 même. C'est une *Traduction en vers à la lettre des Pseaumes de la Pénitence de David, & des Vêpres du Dimanche*, du Cantique

Magnificat, du Pseaume *Exaudiat*, du *Cantate*, du *Laudate Dominum omnes gentes*, & des Pseaumes *Benedic anima*, *Dominus illuminatio*, *Deus ultionum*, & *Audite hæc omnes gentes*, avec des Argumens & des Réflexions Chrétiennes ou Méditations sur les mêmes Pseaumes. C'est un volume in-12. imprimé à Paris chez Bouillerot. Dans le Privilege du Roi l'Auteur est nommé *N. Ecuyer Sieur d'Acy*, & qualifié de Conseiller Sécretaire du Roi. Son ouvrage est un fruit de sa piété.

N. d'Acy. 1688.

LOUIS GAUVAIN.

Louis Gauvain. 1688.

Les deux autres, qui ont le même but, celui d'édifier, sont plus anciens de quelques années. L'un est une *Version nouvelle des Pseaumes de David en vers François, sur les airs de ceux de Clément Marot & de Théodore de Beze, par Louis* Gauvain, Docteur en Droit. C'est encore un in-12. imprimé à Jéna en 1677. Cette version n'a rien de poëtique.

Gilles de Champagne. 1688.

GILLES DE CHAMPAGNE.

J'ai cru en appercevoir davantage dans *les Devoirs du Chreſtien, ou les graces que le Chreſtien doit rendre & demander à Dieu*, auſſi en vers François, par M. Gilles de Champagne, Prêtre. Ce petit Livre, dédié à ſon Alteſſe Madame la Ducheſſe de Verneuil, a paru en 1670, chez Jean Guignard à Paris. Il contient en particulier des Paraphraſes du Pſeaume VIII, du *Te Deum*, du Cantique *Benedicite omnia opera Domini Domino*, du Pſeaume 85. & de diverſes prieres, entre autres des Litanies des Saints.

René le Pays. 1690.

RENE' LE PAYS.

Je paſſe à l'année 1690, que moururent René *le Pays*, Sieur du Pleſſy-Ville-neuve, & Raimond *Poiſſon*. M. Le Fevre de Saint Marc, dans ſes notes ſur les Œuvres de M. Deſpréaux, dit que *Le Pays* étoit de Nante. D'autres le font naître dans la petite ville de Fougerres en Bretagne, au Diocéſe de Rennes. C'eſt le

le sentiment de M. Titon du Tillet dans son *Parnasse François*, & de M. Piganiol de la Force dans sa *Description de Paris*. Peu avantagé des biens de la fortune, & desirant d'en acquerir, il vint jeune à Paris, entra dans la Finance, & obtint la Direction générale des Gabelles de Dauphiné & de Provence. Il avoit assez bien étudié, & sur-tout sa langue. Il sçavoit la Fable, l'Histoire, & les principes généraux de toutes les sciences. Il avoit l'esprit vif & agréable, & composoit avec facilité en vers & en prose. Il brilloit dans la conversation, & charmoit par ses bons mots, & par les contes qu'il faisoit, & qui plaisoient par leur naturel & l'enjouement qu'il sçavoit y mettre. Sincere d'ailleurs, & aimant l'honneur & son devoir, il étoit incapable de faire la moindre bassesse pour s'enrichir. L'Académie d'Arles le reçut dans son sein, & il a composé la plus grande partie de ses écrits à Grenoble & à Valence.

RENÉ LE PAYS. 1690. T. I. p. 68.

Descript. de Par. t. 3. p. 16. Lettres de Richelet, t. 1. aux vies.

Biblioth. de Dauph. p. 169.

Ses *Amitiez*, *Amours*, & *Amourettes*, imprimées l'an 1664 furent l'admiration des Provinces, & M. Guéret dans son Dialogue, intitulé *La Pro-*

RENÉ LE PAYS. 1690.

menade de S. Cloud, p. 180. y reléguoit entiérement cet ouvrage. Il mérita cependant alors l'approbation même de la Capitale. Richelet dit que les Libraires de Lyon qui l'imprimerent les premiers, & qui y trouverent leur compte, lui dédierent, pour l'en remercier, les Œuvres de Théophile; & le *cajolerent sur ce qu'il en avoit la facilité*. Cependant, ajoute Richelet, Théophile n'étoit pas son héros; c'étoit Voiture, dont il fut appellé *le Singe*. Les Lettres de Le Pays ont en effet quelque chose de l'air aisé & naturel du premier; mais elles n'ont pas tout l'enjouement ni toute la délicatesse de l'esprit de cet écrivain. C'est ce que M. Despréaux insinua dans sa 3. Satyre, où il fait dire par son Campagnard:

> Le Pays, sans mentir, est un bouffon plaisant:
> Mais je ne trouve rien de beau dans ce Voiture.

Not. de S. Marc, ibid.

Le Pays prit cette raillerie en galant homme; & il écrivit de Grenoble où il étoit alors, une lettre badine sur ce sujet à un de ses amis qui étoit à Paris. On la peut voir dans ses *nouvelles Œuvres* qui sont la suite

du premier volume. Il fit plus : étant lui-même à Paris, il alla voir M. Desfpréaux, & foutint toujours fon caractere enjoué. M. Defpréaux fut d'abord embarraffé de la vifite d'un homme qu'il avoit mis en droit de fe plaindre ; mais il dit pour toute excufe à M. Le Pays, qu'il ne l'avoit nommé dans fa Satyre, que parce qu'il avoit vû des gens qui le préféroient à Voiture. Le Pays paffa facilement condamnation fur cette préférence ; & ils fe féparérent bons amis.

RENÉ LE PAYS. 1690.

Madame la Ducheffe de Nemours qui avoit lû avec fatisfaction l'ouvrage de Le Pays, ayant demandé à quelqu'un comment l'Auteur étoit fait, Le Pays, qui fut informé de cette curiofité, adreffa à cette Dame un écrit mêlé de profe & de vers, & d'un ftyle enjoüé, intitulé *Portrait de l'Auteur des Amitiés, Amours, & Amourettes*, & cet écrit fut très-bien reçu. L'Auteur en donna de fuite plufieurs autres ; mais fa *Zélotyde*, Hiftoire galante, n'ayant pas été goûtée, il fe montra plus rarement en public. La Lettre qu'il envoya à M. Dugué, Intendant de Dauphiné,

Parn. Franç. p. 426, 427.

René Le Pays. 1690.

lorsque l'on faisoit la recherche des faux nobles, passa pour bonne : il y prouva la noblesse de sa Muse issue de Voiture, & il y rassembla divers traits curieux concernant la Généalogie des Poëtes considérés comme Poëtes. Il fut honoré de l'estime du Duc de Savoie, qui le fit Chevalier de S. Maurice, & il écrivit à ce sujet une Lettre fort jolie. Sur la fin de ses jours, un de ses associés ayant malversé, Le Pays fut attaqué, & l'on exigea qu'il payât pour le Dissipateur. Le Pays présenta à cette occasion un *Placet au Roi*, où après avoir exalté les conquêtes de Louis XIV, il finit ainsi :

Rec. de vers choisf. du P. Bouh. p. 291, 292.

Mon petit bien n'est pas un fief impérial :
N'attaquez jamais de bicoque
Indigne d'un siége Royal,
Subjuguez tout le Rhin, la gloire en sera grande,
La justice le veut ; votre droit le demande ;
Ce sont des coups dignes d'un Roi.
Prenez sur l'Empereur, prenez sur la Hollande
Mais, Sire, au nom de Dieu, ne prenez rien sur moi.

Ce placet n'ayant pas empêché qu'il ne fût poursuivi & condamné, il en présenta un second en ces termes :

Sire, je l'ai perdu, ce procès si terrible
Qui peut m'enlever tout mon bien;
Hélas! ce tout n'est presque rien:
Mais ce rien m'étoit tout, & tout perdre est sensible.
Je le perds, & pourquoi? Pour m'être associé
D'un homme qui montroit de sages apparences.
Il a, ce faux prudent, dissipé vos finances;
Pour lui dois-je être châtié?
D'un innocent ayez pitié;
Votre ame à la justice en tout tems est ouverte,
Vous ou moi nous perdrons, consultez votre cœur,
Qui de nous deux dans un malheur
Peut mieux supporter une perte?

René Le Pays. 1690. Ibid. pag. 293, 294.

Les autres Poësies de M. Le Pays consistent en Eglogues, Sonnets, Elégies, Madrigaux, Stances & Chansons, & ces Poësies pleines de galanterie & d'enjouement sont imprimées avec ses Lettres, dont on a au moins cinq éditions. M. Despréaux faisoit cependant plus de cas de sa prose que de ses vers. Le Pays est mort à Paris le 13 Avril 1690, & fut inhumé à S. Eustache.

RAIMOND POISSON.

Raimond Poisson. 1690.

Raimond *Poisson*, Parisien, Auteur & Acteur du Théâtre François, mourut la même année, je sçais

RAIMOND POISSON. 1690. Parn. Fr. p. 442. Poës. div. de R. Poisson. Histoire du Th. Fr. t. 7. pag. 342. & suiv.

en quel mois, & eut pour lieu de sépulture l'Eglise de S. Laurent. M. Titon du Tillet dit que son pere étoit un habile Mathématicien, & qu'il le perdit fort jeune. Une Epître du fils, en vers François, nous instruit de l'état de sa fortune, & nous insinue qu'il avoit eu dans sa jeunesse quelques principes de Chirurgie. Cette Epître est adressée à un Seigneur que le déréglement trop ordinaire à la jeunesse avoit réduit à un état fâcheux, & que Poisson avoit entrepris de guérir. Elle commence ainsi :

> Je chante ici les faits de votre adolescence,
> Où se trouvent mêlés ceux de mon ignorance ;
> Vous même m'en avez fait rire plus d'un jour,
> Ma Muse vous en veut divertir à son tour.

Il expose ensuite les faits ; la frayeur qu'eut le jeune Seigneur que sa conduite ne fût connue de sa famille, & comment il s'adressa à lui pour le tirer de cet embarras ; puis il continue en ces termes :

> Nous fûmes donc, sans page ni laquais,
> Chez mon pere, auprès du Palais,
> Qui logeoit au cinquiéme étage :
> Ne pouvant monter davantage,
> Car sa chambre étoit un grenier.

RAIMOND POISSON. 1690.

Nous entrâmes, moi le premier,
Pour prendre la meilleure chaiſe,
Croyant vous y mettre à votre aiſe ;
Mais nos ſoins furent ſuperflus,
Le tems s'étoit aſſis deſſus,
Et comme à tout perdre il travaille,
Il en avoit uſé la paille.
Cependant je vous y ſaignai,
Et je crois que je vous tirai
Dans une petite terrine
Qui tenoit environ chopine,
Trois palettes de ſang d'agneau :
Le Corail n'étoit pas plus beau.
J'en avois quelque conſcience,
Mais c'étoit de mon ordonnance,
Je n'en voulus pas tirer moins.
Pourtant par mes ignorans ſoins,
En huit jours l'affaire en fut faite,
Je vis votre ſanté parfaite,
Et tout le mal alla ſi bien,
Que Monſieur...... n'en vit rien.

Après la mort de ſon pere, Poiſſon s'attacha à M. le Duc de Créqui, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur de Paris, qui voulut bien l'honorer de ſes bontés. Poiſſon en a marqué ſa reconnoiſſance dans une Epître, qu'il a adreſſée à ce même Seigneur, alors Maréchal de France, & qui nous apprend encore quelques circonſtances de ſa vie.

RAIMOND POISSON. 1690.

Après avoir demandé à M. de Crequi le congé du Sieur *Rochebelles*, son beau-frere, Cavalier dans le Régiment de M. de Cadrieux,

Poëf. div. de R. Poisson.

Que la fiévre depuis deux ans,
Otoit du rang des combattans,

Il ajoute :

On fait pour un vieux domestique
Ce qu'on ne feroit pas pour quelqu'autre, je crois;
Ce vieux domestique, c'est moi,
Moi qui reçut de vous le nom de *Belleroche*,
Dans un lieu d'Orléans, où l'on tournoit la broche;
C'étoit un Cabaret que l'on nommoit, je crois,
Les trois Maures ou les trois Rois.
Vous étiez encor là, suivi d'un rien qui vaille,
Je pense que c'étoit ou la Plante ou Briaille;
Je ne sçais quelle route ils ont choisi tous deux,
S'ils vont en Paradis ils seront bienheureux.
Mais je reviens à mon Baptême,
Lequel fut fait sans eau, sans sel, huile, ni crême;
Le vin d'Espagne seul fit l'office de tout,
J'en fus mouillé de l'un à l'autre bout,
Car après j'en bus comme un chantre;
Bref, je fus baptisé jusques dedans le ventre.
Ensuite, il me souvient encor,
Que je reçus de vous douze beaux Louis d'or,
J'en avois bon besoin; mais pour ce bon office,
J'en ai présentement mille à votre service, &c.

Le Poëte dit dans la suite de cette Epître, qu'il avoit alors sept enfans,

dont l'aîné étoit âgé de 18 ans.

Le goût que Poiſſon prit pour la Comédie, fut ſi vif, que ſans conſidérer les avantages que le Duc de Créqui auroit pu lui faire, il le quitta pour aller jouer la Comédie en Province. Ce fut ſans doute vers 1650 ou l'année ſuivante : car en 1653 il étoit Acteur de la Troupe de Bourgogne ; & en 1680 cette Troupe ayant été réunie à celle de Guénégaud, il y paſſa avec ſes camarades. Son talent ſupérieur pour les rôles Comiques, & principalement pour celui de *Criſpin*, qu'il imagina & qu'il adopta, ſoutenu d'un eſprit agréable, & rempli de ſaillies, le firent connoître de toute la Cour, & même de Louis XIV. qui le remit dans les bonnes graces de M. de Créqui, & lui donna pluſieurs marques de ſa bonté & de ſa libéralité. En 1662, tems auquel le Roi accorda des penſions aux gens de Lettres de ſon Royaume, & à quelques étrangers, Poiſſon adreſſa une Lettre à Louis XIV. qui commence ainſi :

RAIMOND POISSON. 1690.

A ceux qui ſe mêlent d'écrire,
On dit que vous donnez de quoi,
Cependant je m'en mêle, Sire,
Et vous ne ſongez pas à moi.

RAIMOND POYSSON. 1690.

Me ferez-vous passer pour buse ?
Souvent les enfans de ma Muse,
Par d'heureux cas fortuits, vous ont désennuyé ;
Ah ! Sire, que votre suffrage,
De ma veine tremblante eût enflé le courage,
Si vous ne m'eussiez oublié !

Il parle ensuite au Roi d'une pension de mille livres que lui, Poisson, faisoit à la Dlle de *Bellerose*, Comédienne, qui s'étoit retirée après la mort de Bellerose son mari, & il lui expose d'une maniere plaisante combien cette pension lui étoit à charge, & qu'elle l'engageoit, à chaque quartier qu'il payoit, de souhaiter que ce fût le dernier, & ajoute :

Pourtant si vous vouliez, Grand Roi,
Comme elle n'est point ma parente,
Que sa vie ou sa mort me fût indifférente,
Vous n'auriez qu'à payer pour moi ;
Je n'attendrois plus d'heure en heure,
Celle où j'aspire qu'elle meure ;
Vous changeriez mon triste sort ;
Oui triste, je le puis bien dire,
Car si je n'espére en vous, Sire,
Je n'espérerai qu'en la mort.

Le Roi gouta cette Epître, accorda quatre cens livres de pension à l'Auteur, & Poisson lui fit ce remerciment:

Monarque adoré dans la paix, RAIMOND POISSON. 1690.
Et redoutable dans la guerre,
Toi qui te rends par tes hauts faits
Admirable à toute la terre,
Louis, qu'on fait pour toi de vœux!
Que ſous ton regne on eſt heureux!
Grand Roi, tout l'Univers t'adore;
Le Turc, le Sarmate, le Maure,
Viennent de leurs climats pour te voir un moment;
Auprès de toi Céſar, Scipion, Alexandre,
Ne font pas leur étonnement.
Et moi, Grand Roi, j'avoue ingénuement,
Que je ne ſçais par où m'y prendre,
Pour te faire un remercîment.
Par une bonté ſurprenante,
Tu m'as donné quatre cens francs de rente,
Je ne te remercirois point!
Non, grand Roi, je ne puis être ingrat à ce point.
Je jure, & c'eſt hazard ſi quelqu'un n'en murmure,
Mais néceſſairement, Sire, il faut que je jure;
Et que ta Majeſté puiſſe voir en effet,
Si je ſuis inſenſible au bien qu'elle m'a fait;
Que ma famille ſoit de malheur pourſuivie,
Et que la Belleroſe ait vingt ans de ſanté,
Si je paſſe jamais un ſeul jour de ma vie,
Sans prier pour ta Majeſté.

On lit ce qui ſuit dans le *Fureteriana*: « Poiſſon étoit bien venu partout. M. Colbert lui avoit tenu un enfant, ... ce qui lui avoit donné entrée chez ce Miniſtre, à qui il portoit quelquefois des vers à ſa Pag. 28, & 30.

RAIMOND POISSON. 1690.

» louange. Un jour qu'il y fut, après » y avoir été plusieurs fois pour tâ- » cher d'obtenir un emploi pour le fil- » leul, mais jusqu'alors inutilement, » il salua M. Colbert, & lui dit qu'il » apportoit quelques vers qu'il pre- » noit la liberté de lui présenter. Le » Ministre rebuté de pareilles piéces, » lui coupa la parole, & le pria très- » fortement de ne lui point lire ses » vers. Vous n'êtes faits vous autres, » dit-il, que pour nous incommoder » de la fumée de votre encens. Mon- » seigneur, dit Poisson, je vous assure » que celui-ci ne vous fera point de » mal à la tête; il n'y a rien qui ap- » proche de la louange. M. De Mau- « levrier, & toute la compagnie, » impatiens de voir les vers de Pois- » son, priérent M. Colbert de les lui » laisser lire, ce qu'il permit à condi- » tion qu'il n'y auroit point de louan- » ges. Poisson commença ainsi:

Ce grand Ministre de la paix,
Colbert que la France révére,
Dont le nom ne mourra jamais:

» Poisson, dit M. Colbert, vous ne » me tenez pas parole; finissez; je » me souviendrai de vous dans l'oc-

» casion.... Monseigneur, repliqua » Poisson, je vous jure que voilà tout » ce qu'il y a de louange dans cette » piéce. N'importe, ajouta M. Col- » bert, n'en lisez pas davantage. La » compagnie le pria néanmoins de si » bonne grace, qu'il permit, quoi- » qu'avec assez de peine, à Poisson » de continuer. Celui-ci recommença » en ces termes :

RAIMOND POISSON. 1690.

Ce grand Ministre de la paix,
Colbert que la France révére,
Dont le nom ne mourra jamais :
Eh bien, tenez, c'est mon compere.
Fier d'un honneur si peu commun,
Est-on surpris si je m'étonne,
Que de deux mille emplois qu'il donne,
Mon fils n'en puisse obtenir un.

M. Colbert accorda sur le champ à Poisson, pour son fils, un emploi de Contrôleur général des Aydes. Ce Poëte quitta la Comédie à la clôture du Théâtre, avant Pâques de l'année 1685, & mourut, comme je l'ai dit, en 1690. Il avoit eu sept enfans, dont un seul, Paul Poisson, prit le parti de la Comédie, succéda à son pere dans les mêmes rôles qu'il avoit joués, & le remplaça avec ce succès

RAIMOND POISSON. 1690.

qui flatte l'amour propre, & qui l'attacha plus particuliérement à une profession que le Christianisme condamne. On a dix Comédies de Raimond Poisson, toutes en vers: *Lubin, ou le Sot vengé: Le Fou de qualité: Le Baron de la crasse: L'après-soupé des Auberges: Les faux Moscovites: Le Poëte Basque: La Hollande malade: La Mégere amoureuse: Les Femmes coquettes: Les Foux divertissans.* La Comédie *du bon Soldat* a été tirée de cette piéce. On trouve dans le même Recueil, & sous le nom de Poisson *La Comédie sans titre*; mais elle est de Boursault. A l'égard des Poësies diverses de Raimond Poisson, il n'y a que son Epître au Roi, qui se trouve avec son Théâtre, dans l'édition de 1687. en 2 vol. in-12. Mais elles étoient réunies dès 1681 à la tête de la Comédie intitulée *Les Foux divertissans.* Celles dont j'ai fait mention s'y lisent, avec d'autres piéces au Maréchal de Créquy, à MM. de Louvois, Colbert, & Desmarêts, à la Duchesse de Richelieu, à plusieurs Acteurs & Actrices du Théâtre François, à MM. Sansier, Cabourt, Hardouin & autres. Toutes ces Poësies

diverses ont un air aisé & naturel qui plaît.

P. D. S. D.

P. D. S. D. 1690.

Je ne sçais à qui attribuer des Satyres qui parurent la même année 1690, sous le titre de *Satyres, ou Réflexions sur les erreurs des hommes, & les Nouvellistes du tems*. L'Epître dédicatoire à M. Boucherat, Chancelier de France, est signée *D. D.* & dans le privilege du Roi, l'Auteur est désigné par ces Lettres initiales *P. D. S. D.* Le Recueil dont il s'agit contient neuf Satyres, versifiées assez lâchement, mais pleines de choses utiles & très-sensées.

Dans la 1. le Poëte se récrie contre la fureur qui porte les hommes à se détruire les uns les autres ; ce qui lui donne lieu de parler de la guerre, & des instrumens meurtriers qu'on y met en usage : il finit par une peinture des désordres que la vanité a introduits dans le monde. Il montre dans la 2. que les plus grands hommes sont sujets à se tromper, & que l'esprit, par l'abus que l'on en fait, n'est que trop souvent la cause ou l'occasion des maux les plus dange-

P. D. S. D. 1690.

reux : l'éloge de Louis XIV. termine cette 2. Satyre. La 3. attaque l'avarice & les effets pernicieux que l'amour de l'argent produit dans toutes les conditions. La 4. eſt un portrait des égaremens de la jeuneſſe, & des incommodités de la vieilleſſe, & le Poëte y prouve cette vérité, Que le ſage auſſi bien que celui qui a l'eſprit foible eſt ſouvent l'eſclave des événemens. Dans la 5. qui eſt ſur la maniére de ſe rendre illuſtre par ſes ouvrages, le Poëte donne des avis très-utiles, connus, j'en conviens, de tout écrivain ſenſé, mais communément fort peu pratiqués. Il y parle du Sieur *Pontier*, Auteur du *Cabinet des Grands*, livre peu eſtimé :

Que d'Auteurs ſans raiſon ! Que de plumes ſté-
riles !
L'Amour propre peut tout en ce fâcheux métier ;
Et dans ſon *Cabinet* on voit toujours *Pontier*.

La 6. Satyre concerne les procès & le malheur de ceux qui plaident. Ce que l'Anonyme dit contre la corruption des Juges, & le trop grand nombre de Loix & de Coutumes, n'a rien d'outré. Il prouve dans la 7. que l'homme n'eſt point, à proprement

P. D. S. D. 1690.

parler, heureux dans quelque condition qu'il puisse être, & que, pour l'ordinaire, on l'est encore moins à la Cour que partout ailleurs.

Que l'on soit habitant de Paris ou de Rome,
Par bien plus d'un endroit on sent que l'on est
homme :
Les charges, les Grandeurs n'allongent pas nos
jours ;
Ces choses trop souvent en arrêtent le cours.

Il dit de lui-même, en finissant, qu'il ne se sentoit pas propre à de grands ouvrages, ni à écrire l'histoire.

Moi qui ne suis point né pour ces projèts fameux,
J'évite ces desseins comme trop dangereux.
Si j'ose quelquefois errer sur le Parnasse,
C'est qu'au sacré Vallon mon esprit se délasse :
De la vie, en un mot, je calme un peu l'ennui,
Riant également de moi-même & d'autrui.

C'est dans la 8. Satyre qu'il attaque les *Nouvellistes* de profession, gens presque toujours fort oisifs, très-souvent fort ennuyeux, & qui parlent d'un ton décisif de ce qu'ils sçavent communément le moins. Le Poëte les peint assez bien, & montre le danger qu'il y a en bien des occasions à répandre & à débiter des nou-

P. D. S. D. 1690.

velles. Il ne réprouve pas une louable curiosité, il ne veut pas qu'on soit insensible à ce qui se passe d'important dans le monde ; mais il blâme l'inquiétude & le desir trop ardent de vouloir tout sçavoir, tout pénétrer. La 7. & derniere Satyre est sur la différence de ce siécle (le 17.) d'avec les précédens, & sur les désordres que le *poison* causoit de son tems dans la société civile. Il y censure l'ignorance, & fait voir les avantages de l'étude.

N. COURTIN.

N. COURTIN. 1690.

M. *Courtin* attaqua aussi les erreurs des hommes, non par les traits de la Satyre, mais en leur opposant quelques exemples éclatans de grands personnages qui en avoient sçu triompher, & les dogmes comme les maximes de la Religion les plus capables de ramener à la vérité ceux qui s'égarent, ou de les prémunir contre la séduction. Ce ne fut pas cependant par-là qu'il commença sa carriere poëtique. Charmé des hauts faits de Charlemagne, il conçut le dessein de chanter *le rétablissement de l'Em-*

pire Romain, qui avoit coûté tant de soins & de fatigues à ce Prince; & sans avoir assez mesuré ses forces avec son entreprise, il donna en 1666 un Poëme héroïque en six chants; où l'on voit trop peu de critique, & trop de fictions, & de merveilleux dénué de vraisemblance.

N. COURTIN. 1690.

Louis le Laboureur avoit déja donné un Poëme de Charlemagne, mais dont l'objet étoit différent. Il y traitoit le rétablissement du Pape. M. Courtin déclare qu'il n'en avoit aucune connoissance lorsqu'il composa le sien; il l'avoit fait dans une solitude où il n'entendoit que rarement parler de ce qui se passe dans la République des Lettres. Rentré apparemment dans le commerce ordinaire de la vie, il célébra en 1674 *la Nouvelle Conquête de la Franche-Comté*. Ce second Poëme est en quatre chants, mêlés de quelques fictions & de plusieurs allégories qui paroissent assez justes. Le Poëte a sçu trouver le secret d'y rappeller une partie des deux Campagnes qui avoient précédé la conquête de la Franche-Comté. Il y nomme les principaux combattans, & il rend à chacun la justice qui lui

N. COURTIN. 1690. étoit due. Ce Poëme languit trop cependant, & le détail des actions n'est pas assez animé. Le zéle avoit fait prendre la plume à l'Auteur; mais les Muses ne l'ont pas suffisamment secondé.

Il ne fit plus sur la fin de ses jours que des Poësies Chrétiennes, qu'il réunit & publia en 1687. Ce Recueil contient encore un Poëme héroïque de Charlemagne en cinq livres, mais de *Charlemagne pénitent*. Le Poëte dit qu'il avoit préféré *de faire connoître la pénitence qui a fait saint ce grand Monarque, que de continuer à chanter les hauts faits d'armes qui l'ont fait Empereur des Romains*. Il convient que son ouvrage est d'une invention aussi singuliere, que le sujet en est nouveau; que les actions de piété, les humiliations, les austérités, les afflictions, les larmes, les soupirs, qu'il expose, qu'il décrit, qu'il tâche de peindre, ne seront peut-être pas au goût de ceux qui ne veulent dans les poëmes que des portraits de grandeur, que des idées magnifiques, que des aventures extraordinaires, des faits d'armes merveilleux, des passions éclatantes; mais il se flatte, & il me sem-

ble qu'il est un peu fondé, que l'on trouvera que les principales regles de l'art ne laissent pas que d'y être exactement observées, que les incidens n'y sont pas tout-à-fait dénués de beauté & d'agrément, que les épisodes y sont assez justes & assez bien imaginées, que les descriptions n'en sont pas désagréables. Je voudrois que la vérité de l'histoire y fût aussi exactement observée ; mais il m'a paru que le Poëte mettoit beaucoup plus d'actions de sainteté sur le compte de Charlemagne que l'histoire n'en reconnoît. Il le loue aussi sur son amour pour les sciences & pour les sçavans, & sur cela il ne dit rien de trop. Voici le portrait qu'il y fait d'*Alcuin* dans le 3. Livre.

N. COURTIN. 1690.

C'est ce sage Docteur qui de toute la France
Chassa, comme un Soleil, la nuit de l'ignorance,
Et qui fit refleurir au Royaume des Lys,
Depuis un tems si long les Arts ensevelis.
C'est lui qui sur les bords de la fameuse Seine,
Jetta les fondemens d'une nouvelle Atheine,
Et dans l'ample pourpris d'une immense Cité,
Qui fait de tout l'Etat la force & la beauté,
Recueillit sur un Mont les Muses dispersées,
Alors de toutes parts errantes & chassées;

N. COURTIN. 1690.

Et ce grand Empereur approuvant son dessein,
Les reçut dans sa Cour, & leur ouvrit son sein.

Si le Poëte a voulu parler en cet endroit, comme il paroît, de la fondation de l'Université de Paris, il a anticipé les tems ; cette fameuse école est postérieure à Charlemagne.

Les autres Poësies de ce Recueil, sont sur *les quatre fins de l'homme*, la Mort, le Jugement dernier, le Paradis & l'Enfer, & *La chute du premier homme*. Ce dernier Poëme est en deux chants ; dans le 1. M. Courtin parle de la création de l'homme dans l'état d'innocence, de son bonheur, de la liberté que Dieu lui donna de manger de tous les fruits du Paradis terrestre, à l'exception d'un seul ; de l'envie que le Démon conçut de cette félicité, & des moyens qu'il prit pour en dépouiller Adam & Eve. L'exécution de ces moyens, la chute de nos premiers peres, & ses suites, funestes à toute leur postérité, sont le sujet du second chant.

Il paroît par ces vers du *Poëme sur la mort*, que l'Auteur étoit alors dans un âge avancé, puisqu'il dit en le commençant ;

Comme un Cygne mourant aux rives du Méandre,
Annonce son trépas d'un chant lugubre & tendre :
Ainsi près du sépulchre, & déja sur le bord
Des ténébreuses eaux où préside la mort,
Je chante les rigueurs de la Parque inhumaine,
Et les fatales loix de son ample domaine, &c.

N. COURTIN. 1690.

M. Courtin a dédié ce recueil *à David pénitent* ; & dans l'approbation des Docteurs en Théologie, qui est du 26 Août 1683, il est qualifié *ancien Professeur en Humanités de l'Université de Paris* : c'est tout ce que j'ai pu apprendre à son sujet ; j'ignore de combien de tems il a survécu à l'impression de ces Poësies chrétiennes.

ISAAC DE BENSERADE.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

On n'a pas le même doute sur le tems de la mort d'Isaac *de Benserade*, Conseiller d'Etat, reçu à l'Academie Françoise le 17 Mai 1674 ; cette mort arriva à Paris le 19 Octobre 1691. Il étoit né en 1612 à Lyons-la-forêt, petite ville de la haute Normandie, & sortoit d'une famille engagée dans les erreurs du Calvinisme. On dit que son pere étoit Maître des Eaux & Forêts. Il y a lieu de croire que celui-ci rentra dans l'Eglise Catholique,

Disc. de l'Abbé Tallemant touchant la vie de M. de Benserade.

Isaac de Benserade. 1691.

puisqu'il permit que son fils reçut la Confirmation à l'âge de 7 à 8 ans.

Ce fut M. Puget, Evêque de Dardanie, depuis de Marseille, qui lui administra ce Sacrement, & l'on rapporte que ce Prélat voulant l'engager à prendre un autre nom que celui d'Isaac, l'enfant lui répondit qu'il le vouloit bien, *pourvû qu'on lui donnât du retour*; ce qui fit augurer, ajoute-t-on, qu'il sçauroit un jour défendre son bien : cependant on dit que son pere lui ayant laissé une succession fort embrouillée, il aima mieux, quoique Normand, abandonner tout que de plaider.

On a prétendu que ses ancêtres avoient été illustres par leur noblesse. Si nous en croyons l'Auteur du Mercure galant, (Octobre 1691) il étoit issu de Paul de Benserade, Seigneur de Chépy, Chambellan du Roi Louis XII, Grand Maître & Capitaine général de son Artillerie, Gouverneur du Château de Milan, comme il est, dit-il, justifié par les Lettres de naturalité à lui accordées, & à son fils Louis de Benserade en 1504. Il avoit, ajoute-t-on, des alliances dans la maison de la Porte & dans celle de

Vignacourt,

Vignacourt, étant petit-neveu d'un Grand-Maître de Malte de ce nom, & cousin issu de germain de celui qui regne présentement. Mais ce langage est bien différent de celui de Ménage, qui prétend avoir entendu dire que Benserade étoit fils d'un Procureur de Gisors; & d'un autre écrivain plus moderne, qui dit, que ni sa famille, ni peut-être son véritable nom, n'ont jamais été bien connus. « Je ne m'ar- » rêterai point, dit à cette occasion » M. l'Abbé d'Olivet, à discuter ce » qui est de la noblesse de Benserade. » S'il avoit laissé des enfans, ce seroit » leurs affaires; mais il n'a laissé que » des Poësies, & à cet égard peu im- » porte qu'il descendît ou non des » anciens Seigneurs de Malines, & » que du côté maternel il tînt à la » maison de la Porte, & à celle de » Vignacourt ». Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'étant venu jeune à la Cour, il s'y donna pour parent du Cardinal de Richelieu, & que ce Ministre & le Duc de Brézé, le regarderent comme appartenant à leur famille. Le Cardinal lui conseilla de se livrer à des études sérieuses, & d'embrasser l'état Ecclésiastique, afin

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Histoire l'Acad. Fr. t. 2. p. 262.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

de lui procurer des bénéfices. Mais le Théâtre, dit M. d'Olivet, eut pour lui plus d'attraits que la Sorbonne; une Actrice, la *Bellerose*, lui tourna la tête, & il s'amusa dès-lors à faire des vers galans, & même des Comédies & Tragédies. On a de lui dans ce genre, *Cléopatre*, & *La mort d'Achille & la dispute de ses armes*, Tragédies, dont la 1. est de 1635. & la 2. de 1636; *Iphis & Iante*, Comédie, & *Gustave, ou l'heureuse Ambition*, Tragi-Comédie, l'une encore de 1636 & l'autre de 1637. *Méléagre*, Tragédie, qui est de 1640. Paul Boyer, dans sa *Bibliothéque universelle*, y ajoute *La Pucelle d'Orléans*, Tragédie, qui est de 1642; mais Samuel Chapuzeau, dans son *Théâtre François*, donne cette piéce à M. de la Mesnardiere, & il pouvoit en être mieux instruit que Boyer. Ces piéces Dramatiques firent peu d'honneur à Benserade, qui n'avoit pas pour ce genre d'écrire les talens qu'il falloit, & personne n'a souscrit aux éloges que Mayret a donnés à sa *Cléopatre*. On peut consulter sur cela les tomes V. & VI. de l'*Histoire du Théâtre François*.

P. 167.
P. 116.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Quoique le Cardinal de Richelieu ne goutât point le parti que Benserade avoit pris, il ne laissa pas de lui accorder une pension de six cens livres, & après la mort du Cardinal, événement qui lui fit perdre sa pension, il s'attacha au Duc de Brezé, qui commandoit une Armée navale. Mais à la seconde Campagne qu'il fit sous lui, le Duc ayant été tué, Benserade, qui n'avoit encore aucun grade dans la Marine, se refugia à la Cour, où il étoit déja très-connu en qualité de bel esprit. La Reine Mere lui assûra une pension de mille écus; & l'on croit qu'il auroit eu aussi la protection de Madame la Duchesse d'Aiguillon, sans ces quatre vers qu'il fit après la mort du Cardinal, & dont cette Dame se trouva offensée:

Cy gist: ouy gist par la mort-bieu
Le Cardinal de Richelieu;
Et ce qui cause mon ennui,
Ma pension avecque lui.

Il fut secouru par d'autres Dames riches & libérales, dit l'Abbé Tallemant; & dans la suite, il obtint jusqu'à sept mille livres de pension sur des bénéfices, dont M. le Cardinal

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Mazarin lui en donna deux en mourant ſur l'Evêché de Mende auquel il avoit fait nommer Hyacinthe Serroni, depuis Archevêque d'Albi. Il avoit une autre penſion de deux mille livres ſur l'Abbaye de Hautvilliers, & une rente de 500 écus ſur la Maiſon de ville de Lyon.

Ses Poëſies galantes, ou ſur d'autres ſujets, & ſes bons mots le mirent fort à la mode. Durant plus de 20 ans il fut preſque le ſeul chargé de compoſer les vers des Ballets qui faiſoient alors un des principaux divertiſſemens de la Cour. Il y prit un tour nouveau & hardi, ce fut de découvrir dans les peintures fines & délicates qu'il faiſoit des Dieux & des Déeſſes, le caractere, l'inclination, & même les aventures des perſonnes de la Cour, qui repréſentoient des rôles dans ces ſpectacles. Il ſentoit ſur cela ſon talent, il en étoit jaloux, & vouloit qu'on connût ſa ſupériorité. M. le Préſident de Perigny, qui étoit alors Lecteur du Roi, ayant fait en 1664 le deſſein & les vers du Ballet intitulé *les Amours déguiſés*, & ce Ballet n'ayant pas eu le ſuccès de ceux de Benſerade, celui-

ci en triompha, & le témoigna par ces 4 vers qu'il fit sur le champ:

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Ami Lecteur, ou Président; n'importe:
La Mascarade est belle, & vous l'entendez bien;
Vos *Amours déguisés* le sont de telle sorte,
Que le Diable n'y connoît rien.

M. de Perigny repliqua par ces vers:

Méchant plaisant, ou Poëte; n'importe:
La Mascarade est belle, & la Cour l'entend bien,
Mais pour les gens de votre sorte
On est ravi qu'ils n'y connoissent rien.

Mais ce commencement de querelle n'alla pas plus loin. Celle que Benserade s'attira avec Moliere ne fut pas de plus longue durée. Il avoit plaisanté sur un endroit d'un Ballet que le dernier avoit fait. Moliere ne s'en vengea qu'en faisant des vers pour le Roi, représentant Neptune & le Soleil, d'un style fort ressemblant à celui de Benserade, un peu outré, à la vérité, par les jeux de mots; & ces vers furent vus de toute la Cour, & la réjouirent.

La piéce que Benserade lut en 1684 dans une assemblée de l'Académie Françoise, le jour de la réception de

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Thomas Corneille, fut prise plus sérieusement. Il faisoit dans cette piéce le portrait en raccourci des 40 Académiciens qui vivoient alors, par rapport à leurs personnes, à leurs talens, à leurs avantures, & à leur fortune. Il y parloit avec liberté de chacun d'eux, mais avec ce tour fin & inimitable que l'on a loué dans beaucoup d'autres de ses poësies. Celle-ci mortifia plusieurs de ses Confreres; & quoique très-applaudie par d'autres; & peut-être même par plusieurs de ceux qui en entendirent la lecture, l'Auteur crut devoir la supprimer, & elle n'a jamais vû le jour, quoique le Pere Le Long, dans sa *Bibliothéque des Historiens de France*, en parle comme d'une piéce imprimée.

Benserade réussissoit dans les chansons; & la plûpart des airs tendres du célébre Lambert sont composés sur ses paroles. C'est à cause de ses vers chantans, qui, avec ceux qu'il a composés pour les Ballets, ont fait sa plus grande réputation, que M. Despréaux dit en parlant de Louis XIV, dans le quatriéme chant de son Art Poëtique,

Que de son nom chanté par la bouche des Belles,
Benserade en tous lieux amuse les ruelles.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

En effet les Dames les plus aimables & les plus spirituelles, soit de la Cour, soit de Paris, se faisoient un plaisir de l'attirer chez elles, & récitoient volontiers de ses vers. Christine Reine de Suéde charmée pareillement de ses ouvrages, voulut l'attirer à Stockolm, & la Cour de France fut sur le point de lui donner l'emploi de Résident, & même d'Ambassadeur en cette Cour. Mais cela n'ayant pas eu lieu, un plaisant, dit l'Abbé Tallemant, data ainsi une de ses Gazettes :

L'an que le Sieur de Benserade
N'alla point à son Ambassade.

« En général cependant, le style » & la versification de Benserade sont » plutôt faciles qu'aisés, dit un Cri- » tique moderne. Ils ont l'air du na- » turel ; mais on y trouve souvent du » plat & du languissant. On ne peut » nier qu'il n'eût beaucoup d'esprit ; » mais qu'on ôte de ses piéces les » plus estimées, les allusions forcées, » les équivoques, les pointes, les

Not. de M. de S. Marc sur Desp. t. 2. p. 165.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

» quolibets, que lui restera-t-il qui » réponde à son ancienne réputa- » tion ? » J'ai parcouru ses Epîtres, ses Sonnets, ses Stances, ses Elégies, ses Madrigaux, son Poëme sur le Mariage du Roi, ses vers des 24 Ballets, & il m'a paru que le jugement que je viens de rapporter n'avoit rien d'outré. Une de ses meilleures piéces est celle que le Pere Bouhours a insérée dans son *Recueil de vers choisis*. Je parle de la *Plainte du Cheval Pégase aux chevaux de la petite Ecurie, qui le vouloient déloger de son galetas des Thuilleries.* C'est que Benserade avoit un logement au Pavillon de ce Château, & qu'on avoit été obligé de le lui ôter pour le donner à un Ecuyer lorsqu'on y plaça la petite Ecurie. La *Plainte* qu'il composa est d'une badinerie fine & délicate, & l'éloge du Roi y est très-bien amené. Benserade n'étoit propre qu'à ces ingénieuses bagatelles; quand il en sortoit, il sortoit de son caractere. Les grands sujets lui convenoient peu, encore moins les sujets de piété.

Sçaurions-nous, dit M. l'Abbé d'Olivet, qu'il eût paraphrasé en vers quelques chapitres de Job, sans

un Sonnet dont il accompagna cette paraphrase en l'envoyant à une Dame? Il y a eu cependant au moins deux éditions de cette paraphrase, l'une en 1638, & l'autre en 1647, & peut-être y en a-t-il eu une troisiéme vers 1651, puisque la dispute née à l'occasion du Sonnet en question ne commença que ladite année. On en trouve l'histoire dans les *Mémoires de Littérature* de M. de Sallengre. On y lit que le Sonnet de Benserade fut généralement approuvé, mais que les ennemis qu'il s'étoit fait par sa liberté de parler, prétendirent que ce Sonnet n'approchoit pas de celui que Voiture avoit composé pour une Dame nommée *Uranie*. Ce différend partagea toute la Cour & tous les beaux esprits de ce tems-là, & l'on nomma *Jobelins* les partisans de Benserade, & *Uranins* ceux qui se déclaroient pour Voiture. Il falloit nécessairement prendre parti pour l'un ou pour l'autre; il n'étoit pas permis de demeurer neutre: sur quoi un bel esprit fit ces quatre vers:

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

T. 1. part. 1. Art. IX.

Uranie & Job, ce me semble,
N'avoient rien à se demander;

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Ma foi l'on devroit bien gronder
Ceux qui les mettent mal ensemble.

Les *Jobelins* suivoient l'étendart du Prince de Conti, & les *Uranins* avoient à leur tête Madame la Duchesse de Longueville, qui s'expliqua assez librement sur le Sonnet de Benserade dans une Réponse qu'elle fit à la Comtesse de Brégy, qui lui avoit écrit en faveur du Sonnet sur Job. Ces deux Lettres se lisent dans le Recueil de Madame de Brégy, p. 17, 19. avec une Epigramme que celle-ci fit sur le même sujet. (ibid. p. 98.) En combien d'autres manieres ne s'escrima-t-on point de part & d'autre, comme le fait entendre M. Corneille dans ce Sonnet :

Deux sonnets partagent la ville,
Deux sonnets partagent la Cour,
Et semblent vouloir à leur tour
Rallumer la guerre civile.

Le plus sot & le plus habile
En mettent leur avis au jour,
Et ce qu'on a pour eux d'amour
A plus d'un échauffe la bile.

Chacun en parle hautement
Suivant son petit jugement,
Et s'il y faut mêler le nôtre,

L'un est sans doute mieux rêvé,
Mieux conduit, & mieux achevé,
Mais je voudrois avoir fait l'autre.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Le même dit dans un autre Sonnet en apostrophant la *demangeaison de la guerre civile*,

Que vous avez de peine à demeurer oisive,
Puisqu'au même moment qu'on voit bas les frondeurs,
Pour deux méchans sonnets, on demande, *qui vive*?

M. le Prince de Conti, selon d'autres celui de Condé, porta ainsi son jugement sur les deux Sonnets, causes de la dispute :

Joly, Rem. sur Bayle, p. 199.

Ces deux sonnets n'ont rien de comparable,
Pour en parler bien nettement;
Le grand est le plus admirable,
Le petit est le plus galand.

Le grand, en vers de six pieds, est celui de Voiture; & le petit, en vers de 4 pieds, est de Benserade.

Ce dernier fâché de voir la Duchesse de Longueville prévenue contre son Sonnet, lui en fit ses plaintes par un autre Sonnet qu'on peut lire

N vj

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

dans les Mémoires de Littérature de M. de Sallengre, de même que les vers que fit Mlle de Scuderi sur le même sujet, la *Glose* que Sarrasin adressa à M. Esprit, qui étoit du parti des *Jobelins*, & un extrait de l'examen critique que fit Balzac des deux Sonnets de Voiture & de Benserade.

Il y avoit plus de 40 ans que M. de Benserade jouissoit de toute sa gloire, lorsqu'il s'avisa de publier en 1676 ses *Métamorphoses en Rondeaux*, ouvrage qu'il entreprit à l'usage de M. le Dauphin, par ordre du Roi, qui le gratifia d'une somme de dix mille livres, mais qui n'en fut pas mieux reçu du Public. Je ne répéterai point ce que j'en ai dit ailleurs, afin de ne pas trop allonger cet article. Je me contenterai de rapporter ce Rondeau que l'ingénieux Chapelle fit en réponse à l'Auteur, qui lui avoit envoyé de son livre un exemplaire bien relié,

Bibl. Fr. t. 6. nouv. édit. p. 57. & suiv.

A la fontaine où l'on puise cette eau,
Qui fait rimer & *Racine* & *Boileau*,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guére;
Dans un besoin, si j'en avois affaire,
J'en boirois moins que ne fait un moineau.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Je tirerai pourtant de mon cerveau
Plus aisément, s'il le faut, un Rondeau,
Que je n'avale un plein verre d'eau claire
A la fontaine.

De ces Rondeaux un livre tout nouveau,
A bien des gens n'a pas eu l'art de plaire;
Mais quant à moi j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, image, caractere,
Hormis les vers, qu'il falloit laisser faire
A *La Fontaine*.

On a plusieurs autres Rondeaux sur le même sujèt dans le Porte-feuille de M. L. D. F. à Carpentras, 1694 in-12.

Le dernier ouvrage de Benserade est un Recueil d'environ 200 fables réduites en autant de Quatrains, dont 39 ont été gravées au Labyrinthe de Versailles. Non seulement il ne donna plus rien depuis au Public, il fit même divorce avec le grand monde. Jusqu'alors esclave de la Cour, il voulut enfin se voir libre, & à la campagne. Gentilly près de Paris fut le séjour qu'il choisit; & au-dessus de la porte de sa retraite, il fit mettre des armes qu'il s'étoit données, avec une Couronne de Comte. Un de ses amis dit un jour en les voyant, *c'est aux Poëtes à en faire*.

Parn. Fr. p. 433. Histoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 270, 271.

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

Sa maiſon & ſes jardins étoient des mieux décorés : tout y reſpiroit l'eſprit poëtique du Maître ; on n'y voyoit qu'inſcriptions gravées ſur l'écorce des arbres, & celle-ci ſe préſentoit la premiere :

Adieu fortune, honneurs, adieu vous & les vôtres,
Je viens ici vous oublier.
Adieu toi-même, Amour, bien plus que tous les autres
Difficile à congédier.

Ces deux derniers vers ne doivent être pris que ſur le pied de l'hyperbole, puiſque Benſerade avoit alors 70 ans, & qu'il étoit de plus attaqué de la gravelle. La ſolitude ne lui fit rien perdre, dit-on, de la vivacité & de l'enjouement de ſon eſprit, ce qui a fait dire à M. de Senecé, ſon panégyriſte :

Hiſtoire du Th. Fr. t. 6. p. 117.

Ce bel eſprit eut trois talens divers
Qui trouveront l'avenir peu crédule ;
De plaiſanter les Grands il ne fit point ſcrupule,
Sans qu'ils le priſſent de travers :
Il fut vieux & galant ſans être ridicule,
Et s'enrichit à compoſer des vers.

La retraite lui inſpira cependant des ſentimens plus ſalutaires, & il en

Isaac de Benserade 1691.

vint à ne trouver plus de consolation que dans les Pseaumes, occupé uniquement ou à les réciter, ou à les traduire en vers françois. On voit par une de ses Lettres du 3 Novembre 1690, imprimée parmi celles du Comte de Bussi Rabutin, qu'il avoit traduit ou paraphrasé ceux qui entrent dans les *Heures de l'Eglise*. Sa Religion éclata aussi dans ses douleurs; & celles-ci devinrent si vives, qu'il résolut de se soumettre à la dangereuse & violente opération de la taille. Mais sa constance ne fut pas mise à cette derniere épreuve. Ayant voulu se faire saigner par précaution, le Chirurgien lui piqua l'artére, & troublé de cet accident, prit la fuite, au lieu de travailler à étancher le sang. On n'eut que le tems d'appeller le Pere Commire, Jésuite, son Confesseur & son ami, lequel n'arriva que pour le voir mourir. Il avoit 78 ans.

L'Auteur du Mercure Galant cité plus haut, ne dit pas que sa mort ait été si précipitée. « La maladie qui a » emporté M. de Benserade, dit-il, » l'a surpris dans la préparation qu'il » faisoit pour se faire tailler de la

ISAAC DE BENSERADE. 1691.

» pierre, & tout l'art des Médecins » n'a pu réparer la faute des Chirur- » giens. Il a eu une fiévre violente, » accompagnée de réveries; mais » comme il a toujours eu beaucoup de » religion (sans doute depuis sa re- » traite) & qu'il s'étoit préparé à » l'opération qu'on lui devoit faire, » en véritable chrétien, & en chré- » tien pénétré des vérités de la foi, » s'abandonnant entiérement aux or- » dres de la Providence, tous les dis- » cours qu'il tenoit, quoiqu'ils fus- » sent prononcés avec véhémence, » suivant son tempérament, s'adres- » soient à Dieu, à qui il se plaignoit, » en lui demandant en même tems la » patience dans ses douleurs, qui » étoient extrêmes. »

Œuvr. de S. Evr. t. 4. p. 247.

M. de S. Evremont qui parle de lui dans son Jugement sur quelques Auteurs François, adressé à Madame la Duchesse de Mazarin, dit qu'il avoit « un caractere si particulier, une » maniere de dire les choses si agréa- » ble, qu'il faisoit souffrir les pointes » & les allusions aux plus délicats ». Il est vrai qu'on nous a conservé quelques-uns de ses *bons mots*, qu'on nous a beaucoup vantés; mais si je

puis dire librement ce que la plûpart m'ont fait penser, dit M. Le Fevre de S. Marc, Benserade n'étoit pas meilleur plaisant que bon Poëte. Et ce jugement me paroît assez conforme à ce que M. Despréaux dit dans ces vers de sa Satyre sur l'Equivoque, ou parlant d'elle-même, elle dit :

ISAAG DE BENSERADE. 1691. Not. sur Boil. t. 2. p. 165.

Je ferois mieux, j'entends, d'imiter Benserade :
C'est par lui qu'autrefois, mise en ton plus beau jour,
Tu sçus, trompant les yeux du peuple & de la Cour,
Leur faire à la faveur de tes bluettes folles,
Goûter comme bons mots tes quolibets frivoles.

MICHEL LE CLERC.

MICHEL LE CLERC. 1691.

Michel *Le Clerc* étoit plus ancien que Benserade dans l'Académie Françoise; il y avoit été reçu dès le 26 Juin 1662. A l'âge de 23 ans, il vint d'Alby sa patrie à Paris, pour y faire représenter *la Virginie Romaine*, Tragédie, qu'il avoit faite, comme on voit, dans un âge peu avancé. Cette piéce donnée en 1645, & qui eut du succès, fit augurer que si l'Auteur continuoit dans ce genre d'écrire, il mériteroit une place dans le second rang des Poëtes : car Pierre

Histoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 273. & suiv. Histoire du Th. Fr. t. 6. p. 319, 320. T. XI. pag. 415. & suiv. & t. XII. p. 276.

Corneille tenoit ſeul le premier. Mais ſoit que Le Clerc fût peu flatté de cette réuſſite, ſoit que la profeſſion d'Avocat au Parlement qu'il embraſſa, le détournât d'une pareille occupation, 30 ans s'écoulérent depuis ſa Tragédie de Virginie, juſqu'à celle d'*Iphigénie*, qui ne parut qu'en 1675.

Jacques Coras eut beaucoup de part à cette ſeconde piéce Dramatique de Le Clerc, quoique celui-ci ne faſſe honneur au premier « que d'environ » une centaine de vers épars ça & » là, qu'il a choiſis parmi quelques » autres qu'il avoit faits, ajoute-t-il, » en quelques ſcénes dont il lui avoit » communiqué le deſſein ». Cette Tragédie n'eut que cinq repréſentations, la premiere le 24 Mai 1675, & la derniere le 9 Juin ſuivant, & elle n'eſt guéres connue aujourd'hui que par cette Epigramme attribuée à M. Racine:

Entre Le Clerc, & ſon ami Coras,
Tous deux Auteurs rimans de compagnie,
N'a pas longtems s'ourdirent grands débats,
Sur le propos de leur *Iphigénie*.

Coras lui dit, La piéce est de mon crû,
Le Clerc répond, Elle est mienne, & non
vôtre :
Mais aussitôt que l'ouvrage a paru,
Plus n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre.

MICHEL LE CLERC. 1691.

L'Auteur de cette Epigramme a un peu au reste abusé de la licence poëtique, puisque bien loin de désavouer cet ouvrage, M. Le Clerc assûre hautement dans sa Préface, qu'il est entiérement de lui, à la réserve de la petite part qu'il y donne à Coras.

En 1681 Le Clerc travailla aussi avec le Sieur Boyer à la Tragédie d'*Oreste*, qui fut représentée pour la premiere fois à Paris le 10 Octobre de ladite année, après l'avoir été à Fontainebleau devant le Roi, dès le mois de Septembre précédent. Mais il a composé seul un mauvais Opera, intitulé *Orontée*, qui n'a jamais été joué à Paris.

Colletet dans son Discours du Sonnet, p. 104. parle de quelques traductions en vers Latins, faites par Le Clerc, & j'ai moi-même fait mention ailleurs

Despr. Lut. chant V. Bibl. Fr. t. 8. p. 28.

..... De son Tasse François en naissant oublié,

C'est-à-dire de sa traduction en vers

MICHEL LE CLERC. 1691.

François des cinq premiers chants *de la Jérusalem délivrée*, dont le peu de débit empêcha le Traducteur de donner la suite. Ses autres Poësies Françoises sont une *Ode pour le Roi*, imprimée en 1663, & qui a 280 vers; une 2. *Ode* encore *pour le Roi*, de 240 vers, mise au jour en 1668, & *Le Temple de l'Immortalité*, Ode de 400 vers, à M. le Dauphin, publiée en 1673. On lit encore du même trois Sonnets dans le Recueil de Serci, tome 4. sur l'abdication de Christine, Reine de Suéde, sur son voyage en France, & sur son entrée dans Paris: voici le dernier, où la louange est trop outrée:

Muses qui présidez sur les bords de la Seine,
Rangez sous vos drapeaux vos plus chers nourrissons,
Préparez vos concerts, méditez vos chansons,
Et venez rendre hommage à votre Souveraine.

Toi, superbe Paris, qui te contiens à peine,
De qui tout l'Univers doit prendre des leçons,
Travaille à son triomphe, & de toutes façons
Estalle tes grandeurs aux pieds de cette Reine.

Voici la véritable & l'unique Pallas,
Illustre dans la paix, comme dans les combats,
Et qui s'est consacrée au Temple de mémoire.

On y voit à ses pieds les vices abattus ;
Et n'ayant plus de sceptre, elle ne met sa gloire
Qu'à regner en tous lieux par ses seules vertus.

MICHEL LE CLERC. 1691.

Enfin je connois du même, un autre Sonnet sur la Statue du Roi érigée en la Place des Victoires, & une Ode à M. le Dauphin sur la prise de Philisbourg, en 1688. Ce Poëte est mort le 8 Décembre 1691.

N. DE LA FOND.

N. DE LA FOND. 1692.

Je n'ai rien lû du Sieur *De la Fond*, Parisien, Capitaine de Dragons dans le Régiment de la Reine. M. Titon du Tillet, qui le croit mort vers 1692, dit « que c'étoit un de ces » agréables débauchés, qui étoit pres- » que toujours en pointe de vin, & qui » alloit même quelquefois plus loin ». Il ajoute « qu'il avoit le talent de » parodier, ou de faire des paroles » sur les airs qui avoient le plus de » vogue, & que l'on trouve plusieurs » Parodies de sa façon dans les trois » volumes de *Parodies*, & dans les » deux volumes de *Tendresses Bachi-* » *ques*, imprimés chez Ballard ».

Parn. Fr, p. 434, 435.

M. le Maréchal de Turenne, con-

N. DE LA FOND. 1692.

tinue M. Titon, & M. le Maréchal de Créquy aimoient La Fond, & l'invitoient à leur table. Il n'étoit pas moins recherché de M. le Duc de Vendôme & de M. le Grand-Prieur son frere. La Fond mourut d'accident au Château d'Anet, où M. de Vendôme l'avoit mené; étant tombé sur un escalier, il se fit une blessure à la tête, & en mourut quelques jours après.

CHARLES DU PERIER.

CHARLES DU PERIER. 1692.

Charles Du Périer, mort le 28 Mars de la même année 1692, est plus connu par ses Poësies Latines où il a excellé, que par celles qu'il a composées en notre langue. Il n'a pas cependant négligé celles-ci, & c'est dans ce genre qu'il a remporté deux fois le prix de l'Académie Françoise. La premiere fois fut en 1681. Sa piéce est une *Eglogue*, sur ce sujet, *Qu'on voit toujours Sa Majesté tranquille, quoique dans un mouvement continuel.* La seconde en 1683. Le Poëme qu'il envoya à l'Académie, a pour objet, *Les grandes choses que le Roi a faites pour la Religion Catholique.* M. De la

Piéces de Poës. qui ont remporté le prix de l'Ac. Franç. depuis 1671. jusqu'à 1747.

Monnoye avoit aussi travaillé le même sujet, & les deux piéces ayant eu un égal nombre de suffrages, l'Académie fit frapper deux Médailles, chacune valant moitié du prix, pour les partager entre les deux Auteurs.

CHARLES DU PÉRIER. 1692.

Je connois encore du même deux *Sonnets*, imprimés in-folio, l'un *au Roi*, l'autre à MONSIEUR. Ils sont sans date. Il a aussi traduit en vers François plusieurs des inscriptions de Santeul pour les Fontaines de Paris, & les Epitaphes du même pour Armand de Grammont, Comte de Guiche.

Santol. Carm. t. 3. p. 35, 39, 104, 105.

Charles Du Périer, Gentilhomme Provençal, né à Aix, étoit fils de Charles Du Périer, Gentilhomme de Charles de Lorraine, Duc de Guise, Gouverneur de Provence, & neveu de Scipion Du Périer, ami de Malherbe, & célébre Jurisconsulte.

LOUISE-ANASTASIE SERMENT.

LOUISE-ANASTASIE SERMENT. 1692.

Louise-Anastasie *Serment* cultiva de même les Muses Latines & Françoises. Cette Demoiselle étoit de Grenoble en Dauphiné. Son mérite

LOUISE-ANASTASIE SERMENT. 1692. Parn. Fr. p. 446.

la fit adopter par l'Académie des *Ricovrati* de Padoue. Ayant fixé son séjour à Paris, elle y fut recherchée de quantité de personnes distinguées par la naissance, de même que des gens de Lettres, & des plus beaux esprits de son tems, & comme ceux-ci remarquoient en elle un discernement juste, joint à beaucoup de génie & de connoissances, ils la consultoient souvent sur leurs ouvrages. Quinault en particulier la considéroit comme sa Muse choisie; ce qui a donné lieu à ce Madrigal de M. Pavillon, adressé à ladite Demoiselle:

Œuvr. de Pavill. édit. de 1747. t. 2. p. 68.

Ta Muse, ta personne au-delà l'onde noire
Eterniseront ta mémoire,
L'Amour en a fait le serment,
Puisque Quinault est ton Amant.

Mlle Serment étoit cependant surnommée *la Philosophe*, titre qui ne s'accorderoit pas trop avec ce qu'insinue ce Madrigal.

Cette Demoiselle étoit liée aussi avec le célébre Pierre Corneille, & l'on voit dans les *Œuvres diverses* de ce grand Poëte un Madrigal très-galant qu'il lui envoya, par la raison que par un excès d'estime pour lui ell

Œuvr. div. de Corn. p. 208, 209.

elle avoit baisé sa main. Mademoiselle Serment y répondit par un autre qu'on trouve au même endroit. Ce fut elle qui donna le premier goût de la Poësie à l'Abbé Genest, qui demeuroit alors sur le même pallier, & qui obtint par son empressement à lui rendre de petits services, qu'elle daignât employer quelques momens à l'instruire, comme nous le dirons ailleurs.

LOUISE-ANASTASIE SERMENT. 1692.

Art. de l'Abbé Genest.

Les dernieres années de sa vie, Mlle Serment fut tourmentée par un cancer qui lui rendoit la vie désagréable, & qui lui faisoit souhaiter la mort avec empressement. Près de ce dernier terme, elle fit les vers suivans :

Bientôt la lumiere des Cieux
Ne paroîtra plus à mes yeux ;
Bientôt quitte envers la nature,
J'irai dans une nuit obscure
Me livrer pour jamais aux douceurs du sommeil.
Je ne me verrai plus par un triste réveil,
Exposée à sentir les troubles de la vie.
Mortels qui commencez ici bas votre cours,
Je ne vous porte point d'envie ;
Votre sort ne vaut pas le dernier de mes jours.
Viens, favorable mort, viens briser des liens,
Qui malgré moi m'attachent à la vie ;
Frappe, seconde mon envie ;
Ne point souffrir est le plus grand des biens.

LOUISE-ANASTASIE SERMENT. 1692.

Dans ce long avenir j'entre l'esprit tranquille ;
Pourquoi ce dernier pas est-il à redouter ?
Du Maître des humains l'éternelle bonté
Des malheureux mortels est le plus sûr azile.

On a plusieurs autres piéces de vers, & quelques Lettres en prose de Mlle Serment dans le premier volume du Recueil de piéces Académiques en prose & en vers, mis au jour par le Sieur Guyonnet de Vertron. Mlle Serment est morte à Paris vers l'an 1692.

GILLES MÉNAGE.

GILLES MÉNAGE, 1692.

Voici un 3eme Courtisan des Muses Latines & Françoises : c'est le célébre Gilles *Ménage*, l'un des plus laborieux écrivains du dernier siécle, comme la multitude & la variété de ses Ouvrages le font assez connoître.

Mém. pour servir à la vie de M. Mén. à la tête du *Menagiana*.

Il naquit à Angers le 15 Août 1613, de Guillaume Ménage, Avocat du Roi dans la même ville, & de Guione Ayrault, sœur de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel. Son inclination pour l'étude, dont il donna des marques non équivoques dès sa plus tendre jeunesse, engagea son pere à lui

procurer une éducation conforme à de si belles dispositions. Après avoir appris les premiers élémens de la langue Latine, on lui fit lire & expliquer les meilleurs Auteurs de la bonne Latinité, d'où il passa à l'étude de la Philosophie, dans laquelle il fit un progrès extraordinaire. Pour le délasser quelquefois de sa trop grande application, son pere lui donna des Maîtres de Musique & de Danse; mais il ne put réussir ni dans l'une ni dans l'autre.

GILLES MÉNAGE. 1692.

Il s'appliqua avec plus de succès à l'étude du Droit, & plaida à Angers en 1632. La même année, ayant été amené à Paris, il fut reçu Avocat au Parlement, & y plaida plusieurs causes, une entre autres pour M. Sengébéré son Maître de Droit, qui vouloit répudier sa femme pour cause d'adultere. Quelque tems après il alla aux grands jours de Poitiers en qualité d'Avocat; mais à son retour, dégouté de cette profession, & se voyant d'ailleurs attaqué d'une sciatique, il retourna à Angers, & fit appliquer le feu sur son mal, souffrant avec beaucoup de constance l'extrême douleur inséparable d'un pareil reméde.

GILLES MÉNAGE. 1692.

Lorsqu'il fut guéri, son pere croyant lui faire plaisir, se démit en sa faveur de la charge d'Avocat du Roi. Ménage ne voulut pas le refuser étant chez lui ; mais sitôt qu'il fut de retour à Paris, il lui en renvoya les provisions. Ce refus le brouilla quelque tems avec son pere ; mais M. l'Evêque d'Angers les raccommoda ; & Ménage ayant déclaré alors au Prélat qu'il vouloit embrasser l'état Ecclésiastique, on lui laissa la liberté de suivre son penchant. Peu de tems après il fut pourvû de quelques bénéfices, en particulier du Doyenné de S. Pierre d'Angers, que son pere avoit possédé. Je ne sçai pas en quelle année il en fut revêtu. Chapelain lui en donne le titre pour la premiere fois dans une Lettre du 10 Septembre 1650, & il ne le lui avoit point donné dans une autre du 12 Février 1648.

Lettres mss. de Chapel.

Il s'appliqua alors à l'étude des Belles-Lettres avec une ardeur dont le succès fut très-heureux. Il rechercha la connoissance des plus sçavans de la ville & des provinces, & fit habitude particuliere avec tous ceux qui étoient regardés alors comme les

arbitres de la réputation des gens de Lettres, & comme les dispensateurs de la gloire. Je vois par deux Lettres de Chapelain, l'une du 17 Septembre 1640, & l'autre du 11 Décembre 1641, qu'il avoit déja l'estime & la confiance de plusieurs Littérateurs connus, & par une troisiéme du 12 Février 1648, qu'il étoit bien venu chez M. le Duc de Montausier, & chez Madame de Sévigné.

GILLES MÉNAGE. 1692.

Ibid.

Chapelain, à qui il étoit redevable en partie de cet accueil, l'introduisit aussi chez le Cardinal de Retz, qui n'étoit alors que Coadjuteur de l'Archevêché de Paris, & qui le desiroit avec passion, & il eut une place dans la maison de ce Prélat, avec qui il vivoit fort familiérement. Mais ils ne s'accommoderent pas longtems ensemble. « Ce Cardinal qui » passoit pour un grand homme, dit » Ménage lui-même, se laissoit con» duire comme un enfant. Les fem» mes le gouvernoient, & lui avoient » fait de mauvais présens. Lorsque » je le quittai, ajoute-t-il, M. le » Prince de Conti me fit offrir quatre » mille livres de pension, si je vou» lois être à lui. J'en fus fort tenté,

Rem. de M. Joly sur Bayle, p. 528.

GILLES MÉNAGE. 1692.

» ce Prince ayant alors de grands » bénéfices, & pouvant m'en faire » tomber quelques-uns. Je consultai » mes amis là-dessus, & leurs avis » furent partagés ; mais je prononçai » pour la liberté..... Lorsque je sortis » de la maison du Cardinal, ma sor- » tie fit bien du bruit. Tout le monde » en parla jusqu'au Gazetier qui fai- » soit alors la Gazette en vers bur- » lesques » :

Le bel esprit Monsieur Ménage,
Est, dit-on, en mauvais ménage
Avec le Cardinal de Retz ;
On ne sçait par quels intérêts.

M. Ménage perdit son pere le 18 Janvier 1648, & en hérita une belle terre qu'il vendit 60 mille livres à M. Servien, alors Sur-intendant des Finances, qui lui en passa un contrat de trois mille livres de rente. Peu de tems après il obtint par Arrêt du Grand Conseil le Prieuré de Mondidier, qu'il avoit acquis en vertu d'un indult qu'un Conseiller de ses amis lui avoit donné ; & dès qu'il fut pourvu de ce bénéfice, il le résigna à M. l'Abbé de La Vieuville, depuis Evêque de Rennes, qui fit créer en sa

faveur une pension de quinze cens livres sur l'Abbaye de S. Lomer de Blois, & une de deux mille cinq cens livres sur celle de Savigny. Il fut chargé dans le même tems par le Cardinal Mazarin & M. Colbert, de faire un rôle de gens de Lettres, à qui l'on avoit dessein de donner des pensions ou des gratifications. Mais ce projet ne réussit point alors; & lorsque dans la suite il eut son effet, Ménage fut gratifié pour sa part d'une pension de deux mille livres, qui ne lui fut cependant payée que pendant les quatre premieres années.

GILLES MÉNAGE. 1692.

Cette augmentation de revenu lui procura un plus grand repos, & un plus honnête loisir que jamais pour travailler à plusieurs ouvrages qu'il donna successivement au Public depuis 1650 jusqu'en 1690, & pour la composition desquels sa mémoire qui étoit très-grande, & ses vastes lectures lui servirent beaucoup. Je n'entrerai point dans le détail de ces ouvrages, dont la très-grande partie n'est pas ici de mon sujet; il me suffit de dire, qu'il n'y a point de genre de Littérature dans lequel il ne se soit exercé, & souvent avec succès.

GILLES MÉNAGE. 1692.

Il étoit Grammairien, Philosophe, Jurisconsulte, Historien, Poëte, Antiquaire, & Critique. Les langues Grecque, Latine, Espagnole, Italienne lui étoient familieres; & il a écrit en prose dans plusieurs de ces langues, & dans toutes des Poësies, de même que dans la Françoise. L'Académie de la Crusca lui donna place dans son corps; & après la mort de M. le Président de Perigni, qui avoit été nommé Précepteur de M. le Dauphin, il fut question de lui pour le remplacer. C'étoit en 1670. L'Auteur de la vie de M. de Montausier ne nomme pas cependant Ménage parmi les concurrens; mais M. Huet en parle dans les Mémoires de sa propre vie, & dit que quoique M. le Duc de Montausier prévît bien que Ménage ne seroit point choisi, le Roi le connoissant à peine de nom, il ne laissa pas que de le proposer conjointement avec MM. Bossuet & Huet, qui furent adoptés l'un pour Précepteur, le second pour le seconder. Dans les mêmes Mémoires, M. Huet parle toujours de Ménage avec éloge.

Comment. de reb. ad eum pertin. p. 269, 270.

Ibid. pag. 139, 204, 235, 238, 397.

Dix ans auparavant, en 1660, M. Ménage avoit essuyé des tracasseries

qui le chagrinérent au sujet d'une élégie Latine au Cardinal Mazarin, où l'on prétendoit qu'il avoit mal parlé du Parlement de Paris, & d'une députation que cette célébre Compagnie fit alors à ce Ministre. La vérité cependant est que cette Elégie avoit été composée trois ans avant cette députation, & qu'elle avoit été vue & lue de tous les meilleurs amis de l'Auteur, qui n'y avoient rien trouvé de ce que ses ennemis avoient intérêt d'y voir. Malgré cela, il fallut se justifier sérieusement, & Ménage le fit d'une maniere à persuader tous ceux qui n'aimoient que la justice & la vérité. On a encore le Mémoire, en forme de protestation, qu'il fit à ce sujet, & on le trouve au commencement du t. 1. du *Menagiana*.

GILLES MÉNAGE. 1692.

Ce nuage étant dissipé, Ménage continua les travaux qu'il avoit commencés, & qui lui ont acquis l'estime & l'amitié tant des Princes & des Grands, avec qui il a toujours eu beaucoup de commerce, que d'une bonne partie des Sçavans de l'Europe. On a vû M. le Prince de Guimené, M. de Montausier, MM. de Bautru, Ser-

GILLES MÉNAGE. 1692.

vien, quelques Prélats & des Ministres même lui accorder leur amitié, & lui offrir place dans leur Palais; Christine Reine de Suéde l'honorer de ses Lettres, l'inviter à venir chez elle, & faire elle-même une partie du chemin pour le venir voir. On a vu les Sçavans de Florence lui accorder une place dans leur Académie, ceux d'Angleterre & de Hollande le consulter sur leurs ouvrages; ceux de France même le regarder comme l'un des arbitres de la réputation des gens de Lettres, & quantité lui dédier des Livres.

Sa *Requête des Dictionnaires*, écrit badin & critique, en vers assez ingénieux, qu'il adressa à Messieurs de l'Académie Françoise, empêcha qu'il ne fût reçu dans cette Académie presque dès le commencement de son établissement. Mais en 1684, la plus-part des Académiciens nommés dans cette Requête, étant morts, il fut proposé pour remplir la place que la mort de M. de Cordemoi laissoit vacante, & elle lui auroit été accordée sans une puissante brigue qui la fit tomber à M. Bergeret, qui étoit alors premier Commis de M. de Croissy,

Histoire de l'Ac. Fr. t. 2. pag. 326, 327.

Miniſtre d'Etat. « Toute la maiſon » Colbert, dit Ménage lui-même, fit » une affaire de conſéquence de cette » affaire : Meſſieurs de Seignelay, de » Croiſſy, le Coadjuteur de Rouen, » le Duc de S. Aignan, ſollicitérent » en perſonne pour Bergeret, avec » pluſieurs Dames de la Cour ». Ce fut une préférence injuſte,

GILLES MÉNAGE. 1692. Anti-Baill. ch. 72.

Dont la troupe de Ménage
Appella comme d'abus
Au tribunal de Phébus,

dit hardiment Benſerade dans ſes *Portraits des 40 Académiciens*, lus en pleine Académie le jour même que M. Bergeret fut reçu.

M. Ménage eut encore d'autres adverſaires. Sorbiere & l'Abbé Faydit ont fait de lui des portraits fort peu avantageux, & il a eu des démêlés aſſez vifs avec l'Abbé d'Aubignac, Gilles Boileau, Cotin, M. de Salo, le P. Bouhours, & M. Baillet.

Sorberiana, p. 165, 166. Fayd. Rem. ſur Virg. & ſur Hom.

Dans la conteſtation qu'il y eut entre lui & l'Abbé d'Aubignac, il ne s'agiſſoit que de ſçavoir combien d'heures avoit duré l'action de l'*Heautontimorumenos* de Térence. Cette diſpute qui commença en 1640, &

Gilles Ménage. 1692.

qui paroissoit de peu d'importance, ne laissa pas de durer plusieurs années, & donna occasion à des volumes entiers de part & d'autre. J'en ai parlé ailleurs.

Celle que lui fit Gilles Boileau n'étoit que sur son Eglogue intitulée *Christine*, parce qu'elle contient l'éloge de cette Reine de Suéde, & qu'il s'y agit de l'invitation faite par cette Princesse à Ménage de se rendre auprès d'elle, & des motifs qui pouvoient le déterminer ou à faire ce voyage, ou à demeurer en France. Boileau prétendit dans son *Avis* sur cette piéce, que Christine n'y étoit pas assez louée, que les vers en étoient trop pompeux pour une Eglogue, que d'ailleurs ils étoient pillés de toutes parts, & qu'en général Ménage adoptoit trop fréquemment dans ses poësies, les pensées, & les expressions même d'autrui. Ménage traita le procédé de son critique *d'ingratitude & d'infidélité*. « Il faisoit, dit-il, pro-

Anti-Baill. ch. 136.

» fession d'une grande amitié pour
» moi, & dans le tems qu'il écri-
» voit contre moi, il étoit tous les
» jours chez moi à me faire la Cour.
» Non seulement je ne l'avois jamais

» offensé, mais je l'avois obligé en » beaucoup de rencontres. « A l'égard des louanges que Ménage se donne à lui-même dans son Eglogue, il en convient, & se justifie ainsi : » Je » m'introduisis dans cette Eglogue » sous le nom de *Ménalque*, résolu de » quitter ma patrie à cause des guer- » res civiles, & d'aller demeurer en » Suéde. Et j'y introduisis le Berger » Daphnis, me détournant de ce » dessein, en me montrant les avan- » tages que j'avois dans mon pays, » & en me les remontrant avec de » grandes louanges. Il eût été ridi- » cule de me convier de demeurer » dans un lieu, en me disant que je » n'y étois pas considéré ».

GILLES MÉNAGE. 1692.

J'ai détaillé ci-devant sa dispute avec l'Abbé Cotin, & je n'ai point omis les traits que Moliere a lancés contre l'un & l'autre. Le différend qu'il eut avec M. de *Salo* ne vint que de ce que celui-ci avoit mal parlé de ses *Amænitates juris* dans son Journal de 1665, ce qui donna lieu à Ménage dans la Préface de ses Observations sur Malherbe, de traiter le Journal des Sçavans de *Gazette*, & de *bilvezées hebdomadaires*. Son démêlé

V. l'article Cotin.

GILLES MENAGE. 1692.

avec le Pere Bouhours, Jésuite, fut un peu aigre dans le commencement, mais il se passa le plus honnêtement du monde dans la suite; & si leur amitié en fut un peu altérée, il ne manqua rien à la sincérité de la réconciliation.

La querelle de M. Baillet n'eut pas le même succès. M. Ménage publia son *Anti-Baillet* pour répondre à quelques jugemens désavantageux que M. Baillet avoit recueillis contre ses ouvrages, & particuliérement contre ses Poësies. On lui conseilla de faire imprimer sa Réponse, & comme on faisoit quelque difficulté de lui en accorder la permission, il se résolut, ne pouvant plus sortir à cause de son incommodité, d'en écrire à M. le Chancelier. Cette permission lui fut refusée, parce que des personnes de considération qui lui étoient opposées, s'en mêlerent, & ce livre parut en Hollande peu de tems après. On l'a réimprimé depuis à Paris avec des notes de M. de la Monnoye. L'*Anti-Baillet* est au reste un ouvrage singulier, plein de forfanteries, mêlées avec un assez grand nombre de bonnes remarques. L'article où Mé-

nage veut prouver qu'il a pu faire des vers de galanterie, parce que d'autres Ecclésiastiques en ont composé, est ridicule en lui-même, & fait peu d'honneur à l'Auteur.

Après la mort de M. le Cardinal de Rets, Ménage tint réglément chez lui les Mercredis de chaque semaine une Assemblée qu'il appelloit sa *Mercuriale*, où il eut la satisfaction de voir toujours un grand concours de gens de Lettres, tant François qu'étrangers. Les autres jours il alloit assiduement au Cabinet de MM. Du Puy, & depuis leur mort, à celui de M. de Thou. Quelque tems après, étant à genoux à Notre-Dame un Vendredi Saint, il se démit la cuisse en voulant se relever; & depuis, étant à Vitri chez M. l'Abbé Parfait, il fit une chute qui lui démit l'épaule; ce qui l'ayant mis hors d'état de sortir de sa chambre, il commença alors à tenir tous les jours une espéce de petite Académie.

Il parloit beaucoup, & aimoit à débiter ce qu'il sçavoit. Sa mémoire prodigieuse lui fournissoit toujours une infinité de belles choses sur tous les sujets dont on venoit à parler dans

GILLES MENAGE. 1692.

son Assemblée : & comme il avoit eu les plus belles connoissances de la Cour & de la Ville, il sçavoit quantité de faits, de bons mots, & de particularités, dont il divertissoit ceux qui l'écoutoient. Une étude continuée pendant toute sa vie, & tant de correspondances qu'il avoit avec tous les Sçavans de l'Europe, à qui il écrivoit, & dont il recevoit fréquemment des Lettres, étoit un fonds inépuisable d'érudition qu'il mêloit agréablement dans la conversation. Au mois de Juillet 1692, il fut attaqué d'un rhume, qui fut suivi d'une fluxion sur la poitrine, & qui ayant été jugée dangereuse, le fit songer sérieusement à la mort. Il se confessa au Pere Ayrault Jésuite, son proche parent, reçut les Sacremens, & mourut le 23 du même mois, âgé de 79 ans. Il fut enterré le 25 à S. Jean le Rond, où on lisoit son épitaphe composée par M. l'Avocat Pinsson, avant la destruction récente de cette Eglise. On lui donne dans cette Epitaphe le titre de Conseiller, Aumônier du Roi. Par son Testament, M. Ménage a légué sa Bibliothéque aux Jésuites de la maison professe.

Comme Poëte, il est plus connu par ses Poësies Latines, Italiennes & même Grecques, que par ses Poësies Françoises. De celles qu'il a composées en cette derniere langue, j'ai suffisamment parlé de son Eglogue intitulée, *Christine*. Sa *Requête des Dictionnaires* dont j'ai fait aussi mention, fut dérobée par l'Abbé de Montreuil à l'Abbé Giraud, qui avoit en garde les papiers de Ménage, & qui la fit imprimer in-4°. à Paris l'an 1649 sous ce titre, *Le Parnasse allarmé*. Ménage qui n'avoit pas lieu d'être content de cette édition, en donna une plus correcte en 1652, aussi in-4° dans ses *Miscellanea*; & M. de la Monnoye en a publié une troisiéme dans le t. 4. du *Menagiana*, avec des notes. Les *Miscellanea* que je viens de citer, contiennent aussi d'autres Poësies, une Elégie dont le titre est, *Rechute amoureuse*, une *Eglogue*, *le Pescheur*, *ou Alexis*, *Idylle à Madame la Marquise de Sevigny*, dont on a dit, sans trop de fondement, que Ménage étoit devenu amoureux, une *Epître à Chapelain*, son ami alors, & avec qui il se brouilla depuis, des Stances sous le titre d'*Indifférence*, des vers pour

GILLES MÉNAGE. 1692.

Gilles Menage. 1692.

mettre sous le *portrait d'Amarante*, peut-être la femme de M. De la Lane, & un Sonnet *sur la Guirlande de Julie*, depuis Duchesse de Montausier. Ces Poësies, & les autres ouvrages de Ménage ont été loués en vers François par MM. Godeau, Maynard Président d'Aurillac; De la Lane, Colletet, De Segrais; dont Ménage lui-même a réuni les piéces dans ses *Miscellanea*, où l'on a aussi sa Dissertation sur les *Sonnets de la belle matineuse*, dont j'ai eu occasion de parler à l'article de Voiture. Le but presque unique de l'Epître de M. Godeau est de louer Ménage sur le soin qu'il a pris de recueillir & de publier les Poësies Latines de Balzac.

MATTHIEU DE MONTREUIL.

Matthieu de Montreuil. 1692.

J'ai parlé dans un autre volume de Jean de *Montereul* ou *Montreuil*, qui avoit été ami de Ménage, & l'un des 40 de l'Académie Françoise; & j'ai nommé dans le même article, Matthieu *de Montereul*, frere puîné de Jean, qui fut lié pareillement avec Ménage, & qui est plus connu par ses poësies que son aîné. Matthieu,

Titon du Till. Parn. Fr. p. 444.

fils de Bernardin, lequel étoit Avocat au Parlement de Paris, naquit en 1620, vraisemblablement dans cette ville, quoiqu'à s'en tenir à quelques-unes de ses Lettres, il paroisse qu'il étoit né en Bretagne. Son pere qui s'apperçut qu'il aimoit l'étude & la vie tranquille, le destina à l'état Ecclésiastique, & lui fit prendre la tonsure. Mais le jeune homme n'alla pas plus loin, & il n'a jamais été engagé dans les Ordres sacrés, en quoi il a agi fort sagement, la gravité de cette profession ne lui convenant point.

MATTHIEU DE MONTREUIL. 1692.

Mém. de M. Michault, t. 1. p. 85. & suiv.

Né avec un esprit amusant, & un cœur assez porté à la tendresse, étant d'ailleurs d'une physionomie revenante & d'une figure aimable, il plut aux Dames, il en fut recherché, & ne pensa qu'à les amuser & à se réjouir. Ses Lettres peuvent passer pour un Journal amoureux; & ses vers, surtout ses Madrigaux, éloignés de la versification guindée de tant d'autres piéces de ce genre, sont clairs, faciles, naturels, & renferment ordinairement un joli sens. On l'a accusé d'avoir affecté un peu trop de les faire insérer dans les Recüeils de Poë-

MATTHIEU DE MONTREUIL. 1692.

ſies choiſies que les Libraires faiſoient alors imprimer : ce qui a fait dire à M. Deſpréaux dans ſa ſeptiéme Satyre :

> On ne voit point mes vers à l'envi de Montreuil,
> Groſſir impunément les feuillets d'un Recueil.

Not. ſur les Jug. de Baill. t. 5. p. 216.

Mais M. de la Monnoye prétend que Montreuil étoit innocent de cette affectation. Elle eſt, dit-il, entiérement du Libraire Sercy, qui pour multiplier les volumes des Poëſies qu'il imprimoit, ne mettoit dans la plûpart des pages, qu'un Madrigal ſeul de ſix vers, & ſouvent de quatre, avec le nom de Montreuil au bas en groſſe lettre. Barbin en uſa de même lorſqu'en 1666 il imprima les vers du même Auteur à la ſuite de ſes Lettres.

Mém. d'Artigny, t. 5. pag. 232. & ſuiv.

Il n'eſt pas ſûr d'ailleurs que Matthieu de Montreuil ſoit Auteur de ce grand nombre de piéces qu'on trouve dans les Recueils depuis 1645 juſqu'en 1665 ; on prétend même qu'il doit paſſer pour conſtant qu'il ne l'eſt qu'en partie ; que les Recueils antérieurs à 1651 contiennent quelques vers de l'Académicien, ou des freres aînés de Matthieu, car ils étoient

tous Poëtes ; que dans les Recueils ſuivans imprimés par Sercy, il s'en trouve pluſieurs du quatriéme frere, & qu'en général tous ceux qu'on voit ſignés, *De Montreuil*, ne peuvent être attribués à l'Abbé, puiſqu'il ne les a pas réclamés dans le Recueil de ſes Œuvres.

MATTHIEU DE MONTREUIL. 1692.

Quoi qu'il en ſoit, le goût pour la galanterie qui entraînoit celui-ci, ne l'empêcha pas de voyager. On voit par ſes Lettres qu'il ſçavoit un peu d'Eſpagnol, qu'il avoit appris dans le pays même; de l'Italien, & du Latin ſuffiſamment pour un homme d'eſprit; qu'il a paſſé une partie de ſa vie en Bretagne, qu'il y poſſédoit un bon Bénéfice, & qu'il étoit même d'une Académie ou Société de gens de Lettres de cette Province. Il jouiſſoit d'une fortune honnête; mais l'amour du plaiſir l'engageoit à des dépenſes conſidérables. En dédiant ſes Œuvres à M. Molé, Maître des Requêtes, il publie hautement les faveurs qu'il a reçues de ce généreux Mécéne. « Mon deſſein n'eſt pas de » dire du bien de vous, mais de fai- » re ſçavoir à toute la France que » vous m'en avez fait...... Graces à

MATTHIEU DE MONTREUIL. 1692.

» votre générosité, sans le secours de
» la Philosophie je puis vivre con-
» tent ».

M. de Cosnac, Evêque de Valence, & depuis Archevêque d'Aix, prévenu en sa faveur, l'engagea de venir demeurer avec lui, & l'Abbé y consentit. Il avoit alors mangé une grande partie de son bien, il estimoit d'ailleurs le Prélat, & il fut content de pouvoir lui être utile en qualité de Sécretaire & d'homme de Lettres. Quatre vers de feu M. Calvy, Juge de Grasse, porteroient à croire qu'il eut aussi quelque autre emploi, si ce n'est que ces vers sont sur le ton de critique : les voici :

Suppl. de Mor. de 1749.

Matthieu Montreuil, cet Auteur si vanté,
Dont la prose & les vers font tant de bruit en
France,
Matthieu Montreuil est en Provence
Greffier de l'Université.

Lorsque M. de Cosnac passa à l'Archevêché d'Aix, Montreuil le suivit, & mourut dans cette ville au mois de Juillet 1692. Dans le Recueil de ses Œuvres, dont j'ai parlé, on a du même une *Lettre* où l'on remarque beaucoup d'esprit & de délicatesse,

contenant le voyage de la Cour de France vers la frontiere d'Espagne, pour le mariage du Roi Louis XIV. elle est de 1660. Elle a été attribuée par plusieurs Ecrivains à M. de Montigny, mort Evêque de Léon, comme je l'ai observé en parlant de ce Prélat : mais il est sûr qu'elle est de l'Abbé de Montreuil. Il y raconte ce qu'il avoit vû lui-même, ayant été de ce voyage. On a réimprimé cette Lettre en 1667 dans le t. 1. d'un *Recueil de quelques pièces nouvelles & galantes, tant en prose qu'en vers.* MATTHIEU DE MONTREUIL. 1692.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BREGY.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BRÉGY. 1693.

Madame la Comtesse de Brégy parle aussi de ce voyage dans ses Lettres. Le nom de cette Dame étoit Charlotte *de Saumaise de Chazan*. Elle étoit niéce du sçavant Claude de Saumaise, qui fut honoré en 1645 d'un Brevet de Conseiller d'Etat. Elle fut mariée fort jeune à M. de Flécelles, Comte de Brégy, Lieutenant-Général des armées du Roi, Conseiller d'Etat d'épée, Envoyé extraordinaire en Pologne, & depuis Ambassa- Parn. Fr. p. 455.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BRÉGY. 1692.

Lettres & Poës. de Mad. de Brégy, p. 14.

deur en Suéde. Dans ses Lettres, elle parle de deux de ses freres qui étoient militaires, dont l'un fut tué à l'armée, ce qui l'engagea de demander pour le survivant à la Reine Mere le grade du défunt. Elle n'y dit rien de ses enfans ; mais on sçait qu'elle étoit mere d'Anne-Marie de Sainte Eustoquie de Flécelles de Brégy, qui eut pour Maraine Anne d'Autriche, Reine de France, fit profession à Port-Royal des Champs le 11 Novembre 1660 à l'âge de 27 ans, & mourut le premier Avril 1684, âgée de 51 ans. On peut voir son histoire dans le Supplément au Nécrologe de l'Abbaye de Port-Royal des Champs.

Suppl. au Nécrol. de P. R. p. 509 & suiv.

Sa mere, qui ne l'avoit élevée que pour le monde, étoit bien venuë auprès de la Reine, dont elle fut une des Dames d'honneur, & dont elle fit le *portrait* ; elle plut beaucoup à la Cour par son esprit, ses talens & ses agrémens extérieurs, & c'est sur ce dernier article que Benserade la loue principalement dans une Epître en vers qu'il lui adresse, & qu'il finit ainsi :

Lettres & Poës. de Mad. de Brégy, p. 93, 94. *Ibid.* pag. 55.

Mon ame incapable de feindre,
Vous connoît assez pour vous craindre ;

Et

Et le haut char où je vous voy,
Traîne assez d'esclaves sans moi :
Si bien qu'il est bon, ce me semble,
Que nous n'ayons commerce ensemble
Qu'une fois, & sur ce papier
Où je vous rends compte de hier.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BRÉGY. 1693. Ibid. p. 1. & suiv.

Par le portrait que Madame de Brégy nous a laissé d'elle-même, il est aisé de sentir que Benserade ne disoit rien de trop. A l'égard de son caractere, voici comment elle le peint. « J'aime trop la louange, dit-elle, » & c'est ce qui me la fait rendre avec » usure à ceux de qui je la reçois. J'ai » le cœur fier & dédaigneux ; mais » je ne laisse pas d'être douce & civi» le. Je ne m'oppose jamais aux sen» timens de personne ; mais il est vrai » qu'intérieurement je ne les reçois » guéres au préjudice des miens ». On voit cependant par l'histoire de sa fille, qu'elle contredit avec beaucoup d'empire le parti que cette pieuse Religieuse s'étoit crue obligée de prendre, & qu'elle fit tout ce qu'elle put pour l'arracher du port où elle s'étoit réfugiée. Elle continue, « Je » puis dire avec vérité que je suis née » sage & modeste, & que l'orgueil » prend toujours soin de conserver en

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BREGY. 1693.

» moi ces deux bonnes qualités. J'ai » de la pareſſe ; ..... je ne cherche » pas les plaiſirs & les divertiſſemens; » mais lorſqu'on prend plus de ſoin » que moi-même de me les procurer, » l'on m'oblige, & j'y parois fort » gaie, bien que je ne le ſois pas trop... » Je n'ai pas l'eſprit porté à l'intrigue; » mais quand je ſerai entrée dans une » affaire, je penſe aſſûrément m'en » démêler avec quelque conduite. Je » ſuis conſtante juſqu'à l'opiniâtreté, » & ſecréte juſqu'à l'excès...... Pour » lier d'amitié avec moi, il en faut » faire toutes les avances ; mais je » répare bien ces peines par les ſui- » tes ; car je ſers mes amis avec toute » l'ardeur qu'on a accoutumé d'em- » ployer ſeulement pour ſes particu- » liers intérêts ; je les loue, & je les » défends, ſans jamais convenir de » rien qui ſoit contre eux..... Je n'ai » point aſſez de vertu pour être ſans » le déſir du bien & des honneurs ; » mais j'en ai trop pour ſuivre au- » cun des chemins qui y peuvent » conduire. J'agis dans le monde ſelon » ce qu'il devroit être, & trop peu » ſelon ce qu'il eſt ».

Ibid. p. 17. & ſuiv.

Son affection pour Benſerade lui fit

prendre parti pour le Sonnet de ce bel esprit sur Job, contre le Sonnet d'*Uranie* par Voiture. Elle s'en expliqua avec beaucoup de politesse & d'esprit dans une Lettre qu'elle écrivit sur cela à Madame la Duchesse de Longueville qui tenoit pour le Sonnet de Voiture, & qui lui fit une réponse également spirituelle & élégante. Sur quoi un Anonyme fit les vers suivans, où il fait parler ainsi l'ombre de Voiture à Madame de Brégy.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BREGY. 1693.

Voyez ci-dessus l'art. de Benserade.

Beauté brillante autant que sombre ;
Qui troublez si cruellement,
Par votre injuste jugement,
Le repos & la paix d'une Ombre ;
Réformez votre Arrêt, rétractez votre écrit ;
Et de votre raison tirant plus d'avantage,
Chassez l'obscurité qui vous voile l'esprit,
Vous la chassez si bien de dessus le visage.

Recueil de Serci, t. 1, p. 447.

Les Lettres de Madame de Brégy nous apprennent aussi qu'elle avoit d'étroites liaisons avec les Reines d'Angleterre & de Suéde, avec MONSIEUR, frere unique du Roi, Madame la Comtesse de Soissons, M. le Chancelier le Tellier, M. Hardouin de Peréfixe Archevêque de Paris, le Pere de Sainte Marthe, qui

a été Général de la Congrégation de l'Oratoire, l'Abbé de Montaigu, Envoyé en Angleterre, & plusieurs autres personnes distinguées par leur naissance & par leur mérite. Ces Lettres, toutes sans date, finissent par une Relation allégorique d'un voyage fait à S. Cloud.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BRÉGY. 1693.

Ses Poësies qui sont en petit nombre, ont de la douceur & de l'élégance. Mais elles ont presque toutes pour objet un amour rafiné & métaphysique, qui étoit du goût des beaux esprits de ce tems-là. On en peut juger par les questions d'amour que Madame de Brégy proposa en prose, que Quinault mit en vers par ordre du Roi, & que la Comtesse expliqua & paraphrasa à son tour, aussi en vers. C'est à peu près le même goût qui regne dans ses Sonnets & dans ses Stances. Le Sonnet sur les Antiquités de Rome me paroît mériter quelque préférence; le voici:

Vous que l'on vit jadis de splendeur éclatans,
Termes, Cirques, Palais, que partout on renomme;
Si vous montrez encor la puissance de Rome;
Vous montrez bien aussi la puissance du tems.

Autrefois l'on a veu loger des Empereurs
Où logent maintenant tous les oiseaux funestes :
De ce que vous étiez vous n'êtes que les restes ;
Et la guerre a sur vous déployé ses fureurs.

Rome qui sous ses loix rangea toute la terre,
Ayant régné longtems, reperdit par la guerre
Tout ce que sa puissance avoit pu conquérir.

Sa ruine a du sort témoigné l'inconstance ;
L'Auteur de son trépas le fut de sa naissance :
Mars lui donna la vie, & Mars la fit périr.

CHARLOTTE SAUMAISE DE CHAZAN, COMTESSE DE BREGY. 1693.

Madame de Brégy conserva sa beauté extérieure avec celle de son esprit jusque dans un âge avancé, ce qui donna lieu à ce couplet de chanson, un peu malin :

Vous avez belle BREGYS,
Plus de printems que les Lys ;
Car les Lys n'en ont qu'un ;
Vous en avez cinquante, & bientôt cinquante un.

Cette Dame est morte à Paris le 13 Avril 1693, âgée de 74 ans, & fut inhumée à S. Gervais, où l'on voit son Epitaphe, conjointement avec celle de son mari. Dans la deuxiéme partie de *La Galerie des Peintures*, &c. p. 441 & suivantes, on lit un *portrait* en prose tracé par elle *de Mademoiselle de Saumaise, sous le nom de la jeune Iris.*

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693.

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL.

Jean-Louis Faucon de Ris, Seigneur de Charleval, à quatre lieues de Rouen, étoit un de ceux que la Comtesse de Brégy mettoit au nombre de ses amis. Il étoit d'une illustre famille, originaire d'Italie, qui vint s'établir en France du tems de la Reine Catherine de Médicis, & qui a donné quatre premiers Présidens au Parlement de Rouen, & un à celui de Rennes. Charleval dont cette famille a pris le nom, est un village considérable, ci-devant nommé Noyon sur Andelle, où Charles IX. avoit fait bâtir un Château en 1572, parce qu'il trouvoit ce lieu commode pour la chasse, dans la forêt de Lyons & aux environs. Ce fut de lui que MM. de Ris l'acquirent, ce qui leur donna lieu d'en prendre le nom. Jean-Louis Faucon de Ris vint de bonne heure à Paris où il a fait son séjour le plus ordinaire. Il se plaisoit aussi à Ris, village du même Diocése, ainsi qu'on le voit par une Lettre manuscrite de Chapelain, du

19 Octobre 1655 ; & il faisoit de tems à autre quelque voyage en Normandie, sa patrie. L'Abbé de Boisrobert, dans l'Epître en vers qu'il lui a adressée, le gronde de ce qu'il étoit venu à Paris sans l'en avoir averti, & le menace de le traiter de même quand ses affaires le conduiront à Rouen, ou en quelque autre lieu de la Normandie.

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693. Epître de Boisr. in-4°. p. 94. Ep. 18.

Né avec une complexion si foible, que chaque année sembloit devoir terminer sa vie, il ne laissa pas de cultiver les beaux Arts avec soin. La nature qui lui avoit donné un corps si délicat, lui avoit fait l'esprit de même, & tout ce qu'il a produit est marqué à ce coin. Marot fut en particulier son Auteur favori, & son style poëtique en approche beaucoup. Son affection pour ce Poëte se voit aussi dans ces vers qu'il adressa à une Dame qui lui en avoit demandé les Œuvres.

Les Œuvres de Maître Clément
Ne sont pas gibier à dévote,
Je vous les préte seulement,
Gardez bien qu'on ne vous les ôte.
Si quelqu'un vous les escamote,
Je le donne au diable Astarot.

Recueil de Barbin, t. 4. Mélange de Vign. Marv. t. 1. p. 281, 282.

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693.

D'autres font fous de leur marote,
Moi je suis fou de mon Marot.

Comme ce Poëte, M. de Charleval faisoit des vers avec une grande facilité, & où l'on remarque un esprit aisé & naturel. Il n'aimoit point à faire de longues piéces, ni à beaucoup méditer celles qu'il faisoit. Paresseux par caractere & par une suite de son tempérament, tout ce qui demandoit quelque soin le rebutoit d'abord. C'est par cette raison qu'il n'a jamais voulu se charger d'aucun emploi, ni rien faire pour avancer sa fortune. Il aimoit les plaisirs, mais sans trop s'y livrer. L'entretien de ses amis le charmoit plus que tout ce qui auroit pu le tirer hors de lui, ce qui lui a fait dire :

Recueil de Barbin, t. 4. p. 355.

Amitié tout est charmant
Sous ton équitable empire ;
On te trouve rarement,
C'est ce que j'y trouve à dire.

Cette plainte trop fondée en général, ne le regardoit pas ; peu d'hommes ont eu plus d'amis ; non seulement parmi les Ecrivains les plus polis & les plus agréables de son tems, mais

encore parmi les Seigneurs les plus distingués de la Cour. On compte parmi les premiers Scarron & son illustre femme, depuis Marquise de Maintenon, Chapelain, Thévenot, Sarasin, qui lui a adressé plusieurs de ses Sonnets, & des Stances, & qui le loue dans la piéce intitulé, *Le Mouton fabuleux*, Conrart, Maynard, qui le consultoit sur ses vers, &c. Son caractere aimable, son esprit solide, & sa discrétion lui acquéroient l'estime & la confiance de tous ceux qui le connoissoient. Il avoit peu étudié les anciens Auteurs, mais beaucoup les hommes.

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693.

Lire & repasser souvent
Sur Athénes & sur Rome,

Recueil de Barbin, t. 4. pag. 353.

dit-il,

C'est de quoi faire un sçavant,
Mais non pas un habile homme.
Méditez incessamment,
Dévorez livre après livre;
C'est en vivant seulement
Que vous apprendrez à vivre.
Avant d'en sçavoir les loix,
La clarté nous est ravie;
Il faudroit vivre deux fois
Pour bien conduire sa vie.

Quoique le plus grand nombre des

Ibid, p. 324

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693.

vers qui nous reſtent de lui n'ait que la galanterie pour objet, on prétend qu'il n'eut jamais d'intrigue ſuivie, & que ce qu'il diſoit à une Dame,

Je n'en veux qu'à votre amitié,
C'eſt une faveur ſinguliere :
Ne m'obligez pas à moitié ;
Accordez-la-moi toute entiere :

ſon cœur le diſoit à toutes, quoique ſa plume ne traçât que des ſentimens d'amour. L'Abbé de Boiſrobert, dans l'Epître citée plus haut, fait cependant entendre qu'il fréquentoit volontiers les Dames, & qu'il aimoit le jeu :

...... Comment feroit-il poſſible
Qu'après t'avoir vu ſi ſenſible,
Mon cœur par tant de nœuds lié
Eût été ſitôt oublié ?
Tu m'as trop montré de tendreſſe ;
Je ne puis croire qu'elle ceſſe......
Enfin dy moi quel eſt mon crime.
Le tien eſt le hoc *ou la* Prime,
Ou le Trictrac *ou le* Piquet,
Ou quelque attachement coquet.

Mais il faiſoit principalement conſiſter ſa félicité dans la modération de ſes deſirs, & dans la tranquillité de la vie, que les paſſions ne manquent

jamais de troubler. C'est ce qu'il a exprimé par ces vers :

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693. Ibid. p. 354.

Modérons nos propres vœux,
Tâchons à nous mieux connoître.
Desire-tu d'être heureux ?
Desire un peu moins de l'être.

Le fameux souverain bien,
En un séjour de misere,
N'est qu'un pompeux entretien
Et qu'une noble chimere.

Voici comment j'ai compté
Dès ma plus tendre jeunesse ;
La vertu, puis la santé,
Puis la gloire, puis la richesse.

Parn. Fr. p. 453.

La noblesse de son cœur & sa générosité parurent en diverses occasions. Il s'intéressoit sur-tout à la fortune des gens de Lettres. Il suffit de rapporter ce qu'il fit pour M. & Mad. Dacier. Peu de mois après leur mariage, ils eurent dessein de se retirer à Castres. M. de Charleval s'imaginant que leur fortune qui étoit alors très-bornée, pouvoit les déterminer à prendre ce parti, il alla les trouver, leur apporta dix mille livres en or, les pressa avec toutes les instances possibles de les accepter. On dit que M. de Charleval n'écrivoit pas moins poliment en prose

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693.

qu'en vers, & que dans tout ce qui est sorti de sa plume, on remarque beaucoup de franchise & d'ingénuité. Fidéle au régime qu'il s'étoit prescrit, malgré l'extrême délicatesse de sa complexion, il a poussé sa carriere jusqu'à l'âge de 80 ans. Son estomach s'étant encore plus affoibli par les années, il prenoit souvent de la rubarbe pour le fortifier; mais ce qu'il regardoit comme un reméde, fut pour lui un poison. Ce fréquent usage de la rubarbe l'échauffa trop, & lui causa de la fiévre. Les Médecins eurent recours à la saignée, qui fut réitérée plusieurs fois. A la derniere saignée, comptant avoir réussi, ils dirent en présence de M. Thévenot, Sous-Bibliothécaire du Roi: Enfin voilà la fiévre qui s'en va: Et moi, repliqua Thévenot, je vous dis que c'est le malade qui s'en va. Et en effet, M. de Charleval mourut une ou deux heures après. C'étoit en 1693.

Le Recueil de ses Lettres & de ses Poësies est tombé après sa mort entre les mains de M. le premier Président de Ris, son neveu, qui a négligé d'en faire part au Public. Mais on avoit déja de lui sept piéces en vers dans le

Recueil de Serci, sçavoir, dans le T. I. un Sonnet, des Stances à M. Sarazin pour l'inviter à dîner, & deux Epigrammes; dans le T. III. des Stances contre la coquetterie, & un Sonnet sur une queste; & une Epigramme dans le T. V. Le Recueil de Barbin contient un bien plus grand nombre de piéces du même, depuis la page 305 du T. IV. jusqu'à la page 360. ce sont encore des Stances, des Epigrammes, & plusieurs Chansons, les unes sur l'amour, d'autres sur le vin: il y a aussi quelques Stances chrétiennes, que l'Auteur composa, sans doute, dans un âge avancé; je souhaite qu'il ait pensé aussi solidement le reste de sa vie; voici les sentimens qu'il y exprime:

JEAN-LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693. Recueil de Serci, t. 1. p. 81, 131, 300, 307. T 3. p. 241, 248. T. 5. p. 70.

Les ombres de la mort me vont couvrir les yeux,
Il faut quitter la terre & s'élever aux Cieux;
Il faut des libertins déteſter les maximes,
Et que mon repentir soit égal à mes crimes.

Pardon, Seigneur, pardon à ce pécheur Chrétien,
Qui fut homme d'honneur sans être homme de bien,
Et qui d'une foi morte, ou plutôt endormie,
Ne cherchoit son salut que dans la prud'homie,
Par ta bonté, Seigneur, mon esprit éclairé;
Reconnoît qu'autrement tu dois être adoré,

JEAN LOUIS FAUCON DE RIS, SEIGNEUR DE CHARLEVAL. 1693.

Et qu'une ame au plaisir par le monde emportée,
N'est pas digne du sang dont tu l'as rachetée.

M. Dacier, au commencement du second tome de sa Traduction d'Horace, a donné un discours sur ce Poëte, qui est de M. de Charleval, Ce discours comprend en peu de mots un jugement très-fin & très-solide des Poësies d'Horace, dont Charleval faisoit ses délices.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

PAUL PELLISSON FONTANIER.

L'indépendance & la tranquillité qui firent les délices de M. de Charleval, ne furent point le partage de Paul *Pellisson Fontanier*, son contemporain & son ami; & si celui-ci fut décoré de plus de titres, s'il fut revêtu de plus d'emplois, il éprouva aussi plus de troubles, de traverses & d'agitations. Sa famille, comme celle de M. de Charleval, étoit ancienne & distinguée, sur-tout dans la Robe. Il comptoit parmi ses Ancêtres, Raymond Pellisson, qui fut Ambassadeur de France en Portugal, Maître des Requêtes, premier Prési-

dent du Sénat de Chamberi, & Commandant en Savoye pour François premier; & depuis ce Raymond jusqu'à Jean-Jacques Pellisson, pere de Paul, on pourroit, si c'en étoit ici le lieu, nommer plusieurs autres personnes de cette famille, qui ont rempli avec beaucoup d'honneur & de distinction les emplois où leur mérite les avoit fait parvenir.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693. V. le Moréri de 1732.

Paul naquit à Beziers l'an 1624, quoique quelques Ecrivains le fassent naître à Castres, & en 1628. Pour se distinguer de son frere aîné, il ajouta au nom de *Pellisson* celui de *Fontanier*, qui étoit celui de sa mere, femme de beaucoup d'esprit, mais fort entêtée des préjugés du Calvinisme dans lesquels elle n'eut que trop de soin de nourrir son fils. Celui-ci fit ses Humanités à Castres, sa Philosophie à Montauban, & son Droit à Toulouse, où à peine eut-il donné quelques mois à l'étude, qu'il entreprit de paraphraser les *Institutes* de Justinien, dont il ne donna cependant que le premier Livre, qui parut en 1645. Peu de tems après il vint à Paris, où le célébre Conrart, à qui il étoit recommandé par les Protes-

Joly, Rem. sur Bayle, p. 593.

Histoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 283. & suiv.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

tans de Castres, se fit un honneur de le montrer à ces premiers Académiciens, dont sa maison étoit le rendez-vous.

Tout portoit dès-lors M. Pellisson à oublier sa Province. Il retourna cependant à Castres pour y suivre le Barreau, & se disposer à remplacer dignement ses peres. Mais sa carriere s'ouvroit à peine, lorsqu'il fut attaqué d'une petite vérole, qui lui déchiqueta les joues, & lui déplaça presque les yeux. Si cet accident l'affligea, il crut ne pouvoir mieux se consoler qu'avec les Muses; & pour cela il revint à Paris. Méconnoissable à ses amis, à ne consulter que les traits de son visage, ils le reconnurent à des traits plus durables, à des manieres douces & liantes, à un enjouement délicat; & sur-tout à une certaine éloquence de conversation qui lui étoit particuliere. *Il abusoit*, dit Madame de Sévigné, *de la permission qu'ont les hommes d'être laids:* mais il n'avoit qu'à parler pour arrêter l'impression que pouvoit faire la difformité de son visage.

Lettre 75.

Parmi les personnes qu'il cultiva le plus, Mlle de Scudery tint le pre-

mier rang. Une parfaite conformité de génie, de goût, & de ſentimens les avoit faits l'un pour l'autre. Il n'y eut peut-être jamais de liaiſon ſi tendre ni ſi conſtante. Ou ils ſe virent, ou ils s'écrivirent tous les jours, durant près de 50 ans. Le célébre Sarazin étoit de leur ſociété, & après ſa mort, arrivée à Pezenas en 1654, M. Pelliſſon recueillit ſes ouvrages, les dédia à Mlle de Scudery, & les orna d'une préface où la bonté de ſon cœur ne ſe fait pas moins ſentir que la juſteſſe de ſon eſprit.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Dès 1652, déja pourvu d'une charge de Sécretaire du Roi, il lut à l'Académie Françoiſe l'hiſtoire qu'il avoit faite de cette Compagnie, qui par reconnoiſſance le nomma dès-lors à la premiere place vacante, & ordonna qu'en attendant il auroit droit d'aſſiſter à ſes Aſſemblées : mais avec cette clauſe, *Que la même grace ne pourroit plus être faite à perſonne, pour quelque conſidération que ce fût.* Vers la fin de l'année ſuivante, il ceſſa d'être ſurnuméraire, & prononça alors, le 17 Novembre 1653, un diſcours qui fut applaudi.

Comme il n'avoit pas moins l'eſ-

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

prit des affaires que celui des Lettres, & qu'il s'étoit fait un fonds de connoiſſances utiles, qui le rendoient propre à toute ſorte d'emplois, M. Fouquet, qui l'eſtimoit & qui connoiſſoit ſon mérite, l'attacha à ſa perſonne en 1657, & le fit ſon premier Commis, & bientôt ſon confident. M. Pelliſſon, loin d'abuſer du crédit que cette nouvelle ſituation lui donnoit, ne s'en ſervit que pour le bien public, & négligea même ſes propres intérêts; ce qui lui fait dire dans ſa *Requête à la poſtérité*, que pour *ſervir le Roi*,

> ...... Il quitta les amours,
> Les tendres vers & les tendres diſcours;
> Mourut au monde, & de très-bonne grace;
> Son épitaphe en fut faite au Parnaſſe,
> Veilla, ſua, courut, n'oublia rien,
> Pendant quatre ans, hors d'acquérir du bien;
> N'en voulant point qui ne lui vînt ſans crime,
> Et qu'un Patron ne rendît légitime.

En 1659 il alla prendre poſſeſſion d'une charge de Maître des Comptes à Montpellier; & ce fut dans ce voyage que paſſant par Pezenas, il ſe tranſporta ſur la tombe de Sarazin, l'arroſa de ſes larmes, fit célébrer un

service pour lui, & lui fonda un Anniversaire, tout Protestant qu'il étoit encore.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Quelque tems après son retour à Paris, la disgrace de M. Fouquet ayant éclaté, M. Pellisson y fut enveloppé : on le conduisit à la Bastille au mois de Septembre 1661, & il y demeura quatre ans & environ quatre mois, sans rien perdre de sa tranquillité, parce que sa conscience ne lui reprochoit aucune faute dans l'emploi qu'il avoit exercé. Aussi dit-il en parlant du lieu où il étoit détenu :

Mém. de M. de Faur-Ferriés dans les Rem. de M. Joly sur Bayle, pag. 593. & suiv.

Doubles grilles à gros clous ;
Triples portes, forts verroux,
Aux ames vraiment méchantes
Vous représentez l'enfer ;
Mais aux ames innocentes
Vous n'êtes que du bois, des pierres & du fer.

Dès qu'il fut arrêté, un Gascon de beaucoup d'esprit, qui avoit été à son service, & qui avoit éprouvé qu'il étoit libéral, alla trouver Madame Pellisson, mere du prisonnier, & lui dit qu'il venoit s'offrir pour rendre service à son ancien Maître, & qu'il étoit résolu de tout hazarder pour y réussir. On le crut, & on le

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

chargea de rendre une Lettre de M. Pelliſſon à M. Fouquet, que l'on conduiſoit de Nantes à Paris, & qui étoit gardé à vue. Pour y parvenir, le Gaſcon prit la route de Paris à Nantes, offrit ſon ſervice dans tous les logis où M. Fouquet devoit paſſer, & ſe loua dans un en qualité de Cuiſinier. Lorſqu'il fallut ſervir à ſouper à M. Fouquet, il feignit d'avoir fait un faux pas, & jetta exprès un plat de potage ſur un des gardes qui étoit à ſes côtés; & pendant que les autres gardes avoient les yeux ſur leur camarade, il fit comprendre par un clin d'œil à M. Fouquet, que ce qu'il venoit de faire n'étoit pas ſans myſtere. Celui-ci ayant ſoupé, & voulant aller au lieu ſecret de la maiſon, le prétendu Cuiſinier prit un flambeau pour l'y conduire, & en le poſant, il mit auprès la Lettre de M. Pelliſſon, avec du papier & une écritoire, & ſortit ſi promptement, que les gardes qui étoient reſtés à la porte, ne ſoupçonnérent rien. Il ne tarda pas à ſe ſaiſir de la réponſe, que M. Fouquet avoit laiſſée au même endroit, prit congé de l'Aubergiſte, retourna en diligence à Paris, s'en-

rolla en qualité de ſoldat à la Baſtille, & remit la Lettre à ſon ancien Maître, à qui il fut d'un grand ſecours durant tout le tems que dura ſa priſon.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Malgré les ordres très-exprès du Roi, qui avoit défendu qu'on donnât à M. Pelliſſon ni encre, ni papier, & qu'il eût aucune communication, ſinon avec ſes gardes, il fut toujours pourvu de tout ce qui eſt néceſſaire pour écrire. Il entretint un commerce de Lettres avec ſes amis ; il en fit paſſer juſqu'à M. Fouquet, & en reçut des ſiennes. Ce ne fut même que par les preſſantes ſollicitations que ce dernier lui fit dans ſes Lettres, qu'il employa le loiſir de ſa priſon à examiner à fond par la lecture des Peres Grecs & Latins, & des Conciles, quelle eſt la véritable Religion parmi les différentes Communions qui partagent les Chrétiens. La premiere écritoire & le premier papier qu'il eut lui furent portés par un Ramoneur qu'on avoit apoſté exprès à la porte de la Baſtille, dans la penſée qu'il pourroit en demander un. Lui-même inventa mille ſtratagêmes pour entretenir ſes relations au-dehors, & il

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

épargna si peu l'argent dans cette vue, qu'à sa sortie de prison, il se trouva qu'il avoit dépensé 54 mille livres.

Les Factums répandus dans le Public pour la défense de M. Fouquet, furent d'abord reconnus pour être de sa main. La Cour en fit des reproches au Gouverneur de la Bastille, & lui ordonna de prendre de meilleures précautions pour l'avenir. En conséquence ce Gouverneur mit auprès de M. Pellisson un Allemand, dont il se croyoit assûré, & qui avoit ordre de lui offrir ses services, & de faire un rapport exact de ce dont il seroit chargé. Mais le prisonnier sentit d'abord le piége qu'on lui tendoit, & peu après il sçut si bien gagner cet Allemand, & le mettre dans ses intérêts, qu'en paroissant ne servir que le Gouverneur, il fut en effet un des plus fidéles émissaires du prisonnier.

Pendant que M. Pellisson étoit premier Commis de M. Fouquet, il étoit connu & estimé du Roi. L'examen rigoureux qu'on fit de sa conduite, durant sa prison, ne lui fit rien perdre de cette estime. On répandit ce-

pendant contre lui plusieurs libelles injurieux, on forma contre sa probité des accusations odieuses, il fut plusieurs fois interrogé avec beaucoup de sévérité ; mais jamais on ne put prouver qu'il fût coupable. Vous le sçavez, dit-il, parlant de lui-même, dans sa *Requête à la postérité*, que j'ai déja citée, & qu'il fit à la Bastille,

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Vous le sçavez, grilles, portes, verroux,
Si dans ces lieux, sans nuls témoins que vous,
Son cœur, sa main, sa langue, sa mémoire,
Du grand LOUIS n'ont révéré la gloire,
Faisant pour lui ce qu'un cœur bien pieux
Au même état auroit fait pour les Dieux.
Vous le sçavez, ô puissance divine,
S'il eut jamais l'esprit à la rapine.
Et toutefois sans bien sçavoir pourquoy,
Certaines gens, qu'on nomme Gens du Roy,
Bien renfermé le déchirent d'injures,
Lui demandant par longues Ecritures
Les millions que faisant son devoir
Il n'eut jamais, mais qu'il pourroit avoir.
On le diffame, & qui pis est encore,
Il le sçait bien, mais il faut qu'il l'ignore.

On avoit saisi un de ses billets par lequel il conseilloit à M. Fouquet de ne se défaire jamais de sa charge de Procureur Général ; ce billet fut porté au Roi, qui après l'avoir lû, dit : *Le Commis en sçavoit plus que le*

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Maître. On lui insinua de la part de Sa Majesté, que s'il vouloit se faire Catholique, on pourroit le faire Précepteur de M. le Dauphin ; mais il n'étoit pas homme à changer de Religion par des vues humaines. Ce fut vers la fin de 1665, ou au commencement de 1666, qu'il eut sa liberté, & il ne fit abjuration du Calvinisme que le 8 d'Octobre 1670.

Dès que sa sortie fut arrêtée, & qu'on eut permission de le voir, les plus grands Seigneurs de la Cour, & les Princes mêmes l'honorérent de leurs visites. Il fut proposé vers le même tems pour écrire l'histoire du Roi, & en 1668 il eut l'honneur de suivre ce Prince dans sa premiere conquête de la Franche-Comté, dont il a composé une Relation, qui a été imprimée depuis. En 1671 il fut Maître des Requêtes. Vers le même tems, il reçut l'Ordre de Sousdiacre ; & le premier Bénéfice que le Roi lui donna, outre une pension de six mille livres, fut l'Abbaye de S. Martin de Benevent, dans le Diocèse de Limoges. On voit par une Lettre imprimée du 18 de Juin 1678, qu'il étoit alors pourvu de cette Abbaye. Mais on dit qu'il

qu'il ne la garda pas longtems, à cause des difficultés qu'on fit à Rome pour les Bulles, prétendant qu'elle étoit Réguliere. A la place de Benevent, on lui donna l'Abbaye de Gimont, au Diocèse d'Auch. Il eut ensuite, pendant l'Economat de Cluni, le Prieuré de S. Orens, situé dans un fauxbourg d'Auch même.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Tout ce qu'il a fait depuis sa conversion, dit M. l'Abbé d'Olivet, peut se renfermer en deux mots; car il n'eut dès-lors que deux objets devant les yeux, l'avancement de la Religion & la gloire du Roi. On n'a rien sur ce dernier article, que des piéces détachées, & en particulier ce fameux Panégyrique qu'il prononça dans l'Académie, & qui fut aussi-tôt traduit en Italien, en Espagnol, en Anglois, en Latin, & même en Arabe. On n'a publié que des fragmens de son Histoire de Louis XIV, qu'il avoit cependant presque finie.

Quant à son zéle pour l'avancement de la Religion, on le connoît par les ouvrages qu'il a composés pour sa défense, qu'il a lui-même rendus publics, & dans lesquels on peut dire que la controverse y est sans

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

amertume, & la Théologie avec des graces. D'ailleurs ce grand *Convertisseur*, comme les Proteſtans l'appelloient, n'uſoit de ſa faveur auprès du Roi, que pour ménager les intérêts tant ſpirituels que temporels, de ceux qui ſecouoient le joug de l'erreur : & les revenus des économats, confiés à ſa prudence, étoient diſpenſés avec la plus exacte fidélité.

Il mettoit la derniere main à ſon Traité de l'Euchariſtie, quand la mort le ſurprit à Verſailles le 7 de Février 1693. C'étoit un tempérament uſé par de fréquentes maladies, & par un travail opiniâtre qu'il n'avoit jamais interrompu depuis ſa tendre jeuneſſe. Il ne reçut point les Sacremens, non qu'il ait refuſé de les recevoir, comme les Hérétiques le publiérent fauſſement, & comme quelques Catholiques ont eu la témérité de le répéter ; mais parce que la fluxion dont il étoit attaqué le ſuffoqua, avant que le P. de la Chaiſe, Jéſuite, qu'il avoit mandé, fût venu. C'eſt le témoignage que lui rend M. Boſſuet dans une Lettre à Mlle de Scudery ; & M. l'Abbé Boſquillon, témoin des derniers momens de ſon

Réflex. ſur les grands hommes qui ſont morts en plaiſantant, p. 94. édit. de 1712.

ami, a certifié qu'il étoit mort dans les ſentimens les plus tendres & les plus touchans que la Religion puiſſe inſpirer, & qu'on voit ſi bien exprimés dans ſes Poëſies morales & chrétiennes.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

L'eſprit de M. Pelliſſon étoit excellent, vaſte, profond, ſolide, pénétrant, aiſé, délicat, plein de feu, & également capable de bien réuſſir en tout ce à quoi il a voulu s'appliquer. Il étoit Poëte, Orateur, Hiſtorien, Juriſconſulte, Théologien; & dans toutes ces qualités ſi rarement réunies en une ſeule perſonne, il fit voir qu'il n'étoit pas inférieur à ceux qui n'ont excellé qu'en une ſeule matiere. Il avoit de bonne heure formé ſon goût par une lecture réfléchie des anciens Auteurs Grecs & Latins, qu'il préféroit aux modernes. Son ame naturellement portée aux grandes choſes, étoit pleine de ſentimens d'honneur & de probité. Il étoit généreux, libéral, & entroit chaudement dans les intérêts de ſes amis. Il étoit moins réſervé à demander des graces pour eux, que pour lui-même, ou pour ſes parens. Jamais amateur des gens de Lettres ne fut

Rem. de M. l'Abbé Joly ſur Bayle, p. 598.

Bibl. Poët. t. 2. p. 390.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

plus ingénieux à faire valoir leurs talens, ni plus ardent à prévenir leurs besoins. Le Févre de Saumur entre autres, & Scarron reçurent plus d'une fois des marques essentielles de sa générosité. Il avoit d'ailleurs beaucoup de modestie, & paroissoit convaincu de ce qu'il a exprimé dans ces quatre vers.

Grandeur, sçavoir, renommée,
Amitié, plaisir, & bien,
Tout n'est que vent, que fumée;
Pour mieux dire, tout n'est rien.

Enfin estimé, chéri de tout ce qu'il y avoit de personnes d'un vrai mérite à la Ville & à la Cour, il en fut généralement regretté après sa mort.

Parn. Fr. page 450.

Ménage qui étoit son ami particulier lui fit cette Epitaphe, sous le nom d'*Achante*.

Ici gît le fameux Achante,
L'honneur des rivages François;
Il tiroit après lui les rochers & les bois
Par les sons amoureux de sa Lyre charmante.
Passant, ne pleure point son sort:
De l'illustre *Sapho* (*) que respecta l'envie,
Il fut aimé pendant sa vie,
Il en fut plaint après sa mort.

(*) Mlle de Scudery.

Mlle l'Héritier fit aussi ces vers pour

honorer sa mémoire, où elle fait allusion à sa mort subite :

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Toi qui de Pellisson vois ici le tombeau,
Apprens qu'il fut pieux, qu'il fut bon, qu'il fut
sage,
Qu'il fut par son sçavoir l'ornement de notre
âge,
Et qu'il eut le cœur noble autant que l'esprit beau.
En marchant sur les pas de ses ayeux illustres,
Il remplit dignement le cours de treize lustres,
Toujours dans la vertu, toujours dans l'équité.
Aussi pour prix de sa droiture,
Le trépas dont souvent la loi paroît si dure,
Pour lui n'est qu'un passage à l'immortalité.

M. Pellisson avoit une si grande facilité pour s'exprimer en vers François, qu'il en faisoit souvent sur le champ, comme M. Le Goux, Conseiller au Parlement de Dijon, le rapporte & en cite des exemples dans son *Supplément Manuscrit au Menagiana*, cité par M. l'Abbé Joly dans ses *Remarques sur Bayle*. Pag. 608. Mais ses Poësies n'ont jamais été toutes recueillies. On en a inséré plusieurs petites piéces d'un goût excellent dans plusieurs Recueils, tels que celui de 1667 à Cologne, celui qui a été imprimé chez Couterot en 1682, trois volumes in-12, & principalement

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

celui qui a pour titre *Piéces galantes en prose & en vers de Madame la Comtesse de la Suze & de M. Pellisson*, en 4 vol. in-12, 1725. Plusieurs de ses Poësies Chrétiennes & Morales se lisent aussi dans le tome 1. des Poësies diverses dédiées à M. le Prince de Conti, p. 225-233, dans le tome 2 du même Recueil, p. 306-331, & dans le second vol. de la Bibliothéque Poëtique de M. Le Fort de la Moriniere, dans les vers choisis du P. Bouhours, & dans le premier tome du nouveau Recueil des Epigrammatistes François, (p. 268 & suivantes.) On sçait aussi qu'il est Auteur du Prologue en vers, à la louange du Roi, pour la *Comédie des Fâcheux*, de Moliere, qui fut représentée à Vaux chez M. Fouquet en présence de Sa Majesté, en 1661. Ce Prologue se lit aussi dans le tome 2 des Poësies diverses dédiées au Prince de Conti, avec l'Elégie de M. Pellisson au Duc de S. Aignan, sa *Requête à la postérité*, où il fait son Apologie & l'éloge du Roi d'une maniere fort ingénieuse, son Epître à M. Conrart, & son Ode sur la mort du Marquis de Pizany.

« De tous les manuscrits de M. Pel-

» lisson, dit M. l'Abbé de Faur-Fer-
» riés, son cousin, dans le Mémoire
» que j'ai déja cité, le plus fini est le
» Poëme d'Eurimédon, qui, sans dou-
» te, est son chef-d'œuvre pour la
» Poësie. C'est un Poëme Epique de
» 1500 vers en cinq chants parfaite-
» ment beaux. Les connoisseurs, qui
» l'ont lû, disent que toutes les régles
» de l'Art Poëtique y sont admirable-
» ment bien observées. Ce n'est qu'u-
» ne pure fiction ; mais sous le nom
» d'Eurimedon, il fait un beau por-
» trait du Roi, & une belle descrip-
» tion de Paris & de la Bastille, sous
» les noms de Larisse & de son Châ-
» teau. M. Pellisson composa ce Poë-
» me à la Bastille, dans le tems où les
» interrogatoires qu'il avoit à subir,
» ne lui laissoient que des idées tristes
» & fâcheuses. Il crut, pour les dissi-
» per, devoir composer un ouvrage,
» qui, par la grande application qu'il
» demanderoit, détournât son esprit
» des objets affligeans dont il étoit
» trop occupé.

PAUL PELLISSON FONTANIER. 1693.

Joly, Rem. sur Bayle, p. 596.

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY. 1693.

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY.

M. Titon du Tillet qui a donné place à M. Pelliſſon dans ſa Deſcription du Parnaſſe François, n'y a pas oublié Roger *de Rabutin*, Comte *de Buſſy*, qui étoit auſſi de l'Académie Françoiſe. Il en dit cependant peu de choſe, parce qu'il ne l'a conſidéré qu'en qualité de Poëte, & par la même raiſon j'ajouterai peu à ce qu'il en dit.

Diſcours du Comte de Buſſy à ſes enfans, depuis la page 129. juſqu'à la fin.

Le Comte de Buſſy nâquit le 3 Avril 1618 à Epiry, terre près d'Autun, fort ancienne dans cette famille, & qui en eſt ſortie. Dès l'an 1118 Mayeul de Rabutin étoit un des grands Seigneurs du Maconois; & en 1460 Hugues de Rabutin, biſayeul du grand-pere du Comte de Buſſy, épouſa Jeanne de Montagu, fille unique & héritiere de Claude de Montagu, Prince de la Royale Maiſon de Bourgogne. Léonor de Rabutin, Comte de Buſſy, pere de Roger, après avoir laiſſé ſon fils quatre ans au Collége de Clermont, dit depuis de Louis le Grand, à Paris, le mena

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY. 1693.

avec lui en 1634 au siége de la Motte en Lorraine, d'où il le renvoya à Paris, où il fut six mois à l'Académie.

Après avoir passé par divers emplois honorables, & s'être trouvé à plusieurs siéges & combats, où il donna des marques de sa valeur, il fut fait Mestre de Camp de la Cavalerie légere, Lieutenant Général des Armées du Roi, à l'âge de 35 ans, & son Lieutenant Général en Nivernois. Il eut aussi la charge de Conseiller d'Etat. Il fut reçu à l'Académie Françoise au mois de Janvier 1665, après la mort de M. Perrot d'Ablancourt, & il n'a pas oublié de rapporter dans le *Discours à ses enfans sur le bon usage des adversités*, &c. le remerciment qu'il prononça à cette occasion. On y apperçoit de la délicatesse & de l'élégance; car l'Auteur joignoit toutes les graces du discours à toutes celles de sa personne, & il écrivoit bien en prose & en vers. Mais la vivacité de son esprit, & le penchant qu'il avoit à plaisanter, lui attirerent plusieurs disgraces pendant le cours de sa vie.

La plus considérable en elle-même & par ses suites, fut celle qui lui vint

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY. 1693.

Pag. 280. & suiv.

à l'occasion d'un petit Livre intitulé, *Histoire amoureuse des Gaules*. Voici de quelle maniere il raconte ce fait dans le Discours que j'ai cité.

« Au mois d'Avril 1665, dit-il, on » donna au Roi une histoire manus» crite qui couroit dans le monde sous » mon nom. C'étoient les amours » généralement connues de deux Da» mes (*), que j'avois écrites pour » m'amuser, & pour en divertir quel» ques-unes de mes amies, dont l'une » à qui j'avois prêté cette histoire, » l'avoit fait copier. Je me plaignis » d'elle un peu rudement, & cela » l'obligea de rendre cette histoire » publique, après y avoir gâté les » portraits des gens considérables, » dont je parlois, pour m'en faire des » ennemis ». L'Auteur découvrit ce stratagême au Roi, qui fut convaincu de la vérité; mais la justice de Sa Majesté, ajoute-t-il, demandant de satisfaire ceux que ce manuscrit falsifié avoit offensés, il m'envoya arrêter & conduire à la Bastille le 17 Avril 1665.

Le Comte y tomba malade au bout de six semaines, & le refus qu'on fit

(*) Mesdames de Châtillon & d'Olonne.

à sa femme de le voir, augmenta son mal. Sa captivité dura cependant huit mois & demi. Ce fut pendant ce tems-là qu'il composa en vers cette ingénieuse Requête que le P. Bouhours a insérée dans ses *vers choisis*; elle est *de la part de trois prisonniers, l'un desquels parle au nom des autres.* M. de Bussy avoit commencé à goûter la Poësie Françoise en lisant l'Ode de Racan à Léonor de Rabutin, son pere, comme il le dit dans le *Discours à ses enfans*, où il rapporte cette Ode. (p. 133.) Pour être délivré, il offrit de donner la démission de sa charge de Mestre de Camp de la Cavalerie, quoiqu'après 31 années de service, & qu'il eût exercé cette charge durant 13 ans; il écrivit aussi le 12 de Novembre de la même année 1665 une Lettre au Duc de S. Aignan, qui étoit une sorte de satisfaction à l'égard du public & des personnes intéressées dans son manuscrit, & il a publié lui-même cette Lettre. Le 2 de Décembre suivant, le Marquis de Louvois vint lui demander de la part du Roi la démission de sa charge, en faveur du Duc de Coislin; il la donna, sortit de la

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY.
1693.

Ibid. pag. 285.

Ibid pag. 287, 302. & suiv. 322.

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY. 1693.

Bastille, & fut exilé dans ses terres en Bourgogne, où il resta 17 ans. Il eut cependant en 1673 la permission de venir à Paris pour ses propres affaires. En 1676, le Roi lui fit la même grace; en 1681, il lui permit d'y fixer son séjour, & le 12 Avril 1682, il le rappella à la Cour. Mais le Comte n'ayant pas tardé à voir qu'il y étoit assez mal accueilli, il s'en absenta pendant cinq ans; & enfin il retourna pour toujours en Bourgogne: il mourut à Autun le 9 Avril 1693, âgé de 75 ans.

On lit ce qui suit dans son Epitaphe composée par la Comtesse d'Alets ou de Dalet, sa fille. « Presque au » comble de la gloire, Dieu arrêta » ses prospérités; & par des disgraces » éclatantes, il le détrompa du monde, dont il avoit été jusques-là » trop occupé. Son courage fut toujours au-dessus de ses malheurs. Il » les soutint en sujet soumis, & en » Chrétien résigné. Il employa le » tems de son exil à se bien instruire » de sa Religion, à former sa famille, » & à louer son Prince..... La mort le » trouva dans de saintes dispositions». L'Auteur de cette Epitaphe est la

même qui après être demeurée veuve de Gilbert de Langeac, Marquis de Coligni, fut mariée en secondes nôces à Henri-François de la Riviere, qui écrivoit très-agréablement en prose & en vers, & dont on a imprimé en 1751 les Lettres avec l'Histoire de sa vie & du Procès qu'il avoit eu avec son beau-pere, &c.

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY. 1693.

A l'égard des Poësies de M. le Comte de Bussy, on s'accorde assez à dire qu'on n'y reconnoît pas le caractere d'un vrai Poëte, & qu'on n'y voit que celui d'un bel esprit, qui s'amusoit à composer de jolis vers. On n'estime ni ses Sonnets, ni ses Rondeaux, & je ne crois point qu'on fasse plus de cas de ses *Maximes d'Amour, & Almanach d'Amour pour l'année de grace* 1665, *par le grand Ovide Cypriot, spectateur des Ephémérides amoureuses*, &c. Il y a cependant du tour, de la pensée, de la délicatesse même dans les maximes; mais si le repentir de l'Auteur a été sincere, elles ont dû lui couter des larmes. Il réussissoit mieux dans les imitations des Epigrammes de Martial, de Catulle, & de quelques autres anciens Poëtes; encore réduit-on à un

ROGER DE RABUTIN, COMTE DE BUSSY. 1693.

assez petit nombre ce qu'il a fait de bon en ce genre. Sa prose est beaucoup meilleure, comme en conviennent ceux qui ont lû ses Lettres, ses Mémoires, le Discours à ses enfans, & son Histoire abrégée de Louis le Grand. M. Despréaux a caractérisé en deux mots ses *Heures galantes*, par ces vers de sa huitiéme Satyre :

> J'irai par ma constance aux affronts endurci,
> Me mettre au rang des Saints qu'a célébré Bussi ?

Voyez sur cela la note de M. Brossette, & l'Avertissement de M. Despréaux lui-même, sur son Epître 4. où l'on voit tout ce que le Comte de Bussy fit pour ne point entrer en querelle avec ce Poëte, qui avoit eu lieu d'être mécontent de lui.

Œuvres de Despr. édit. de S. Marc, t. 1. p. 300 & suiv.

GASPARD DE FIEUBET.

GASPARD DE FIEUBET. 1694.

Puisque M. Titon du Tillet place encore sur son Parnasse Monsieur de Fieubet, il convient que j'en dise aussi un mot. Gaspard de Fieubet, Seigneur de Cendré, Ligni, &c. étoit d'une famille de Toulouse, fils de Gaspard de Fieubet, Baron de Lau-

nac, mort en 1647, & de Claude Ardier. Il suivit le Barreau, fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, Chancelier de la Reine Marie-Thérése d'Autriche, & Conseiller d'Etat ordinaire, & se fit estimer & chérir dans ces différens postes de tout ce qu'il y avoit de distingué à la Cour & à la ville. Sa maison fut toujours ouverte aux gens de Lettres, de qui il a reçu les plus grands applaudissemens. Quelque occupation que lui donnassent ses emplois, il s'amusa de la Poësie Latine & Françoise, & réussit dans l'une & l'autre. Je ne connois cependant de vers François de sa composition, que la Fable d'*Ulysse & des Sirénes*, que le P. Bouhours a donnée dans son Recueil de *vers choisis*, & l'Epitaphe du célébre Descartes, en dix vers, gravée sur une table de marbre blanc dans l'Eglise de Sainte Geneviéve du Mont, & imprimée à la fin du tome 2 de la vie de Descartes, in-4°. pag. 443. & dans le tome 5 de la Description de Paris de M. Piganiol de la Force. On dit qu'il est sorti de la même plume plusieurs autres piéces aussi agréablement tournées & aussi

GASPARD DE FIEUBET. 1694.

Pag. 248.

GASPARD DE FIEUBET. 1694.

bien versifiées. J'ignore ce qui en a été imprimé.

M. de Fieubet ayant perdu sa femme au mois de Janvier 1686, & n'ayant point d'enfans, il se retira chez les Religieux Camaldules de Grosbois près Paris, où il vécut dans la retraite & dans la pénitence, & y mourut détaché du monde, & ne soupirant que pour le Ciel, le 10 Septembre 1694, en la 68 année de son âge. Son Epitaphe dit, Que la patrie n'eut jamais de Citoyen plus chéri; la Robe, de Magistrat plus éclairé; le siécle, de génie plus sublime; l'homme de bien, d'ami plus prévenant & plus fidéle. Il naquit dans l'opulence, ajoute-t-on, fut entraîné par les amusemens du monde, fut élevé à plusieurs emplois; mais dans le tems qu'il occupoit une grande place, & qu'il pouvoit prétendre aux plus grandes, il prit les aîles de la colombe, & s'envola dans la solitude, où il courut à pas de géant dans la carriere de la pénitence. Son Oraison funébre fut prononcée dans le même lieu par M. l'Abbé Anselme le 12 de Septembre 1695. Elle est imprimée, & on lit à la fin l'Epitaphe du

Orais. fun. de l'Ab. Ans. in-8. p. 413. & suiv.

même en Latin, ſuivie d'une traduction Françoiſe, & d'une paraphraſe de la même en vers François, par M. *Haudiqué.*

JEAN-BARBIER D'AUCOUR.

JEAN BARBIER D'AUCOUR. 1694.

Jean *Barbier d'Aucour* n'eſt guéres plus connu comme Poëte que M. de Fieubet, quoiqu'il ait plus écrit que lui en vers. Mais ſes poëſies ſont toutes anciennes. Cet écrivain à qui l'on doit une excellente critique d'un ouvrage qui ſera toujours eſtimé, Les *Sentimens de Cléante ſur les Entretiens d'Ariſte & d'Eugéne* du P. Bouhours, étoit de Langres. Il quitta ſa patrie dès l'âge de 14 ans, alla à Dijon, & y trouva un azile chez M. Joli de Blaizy, Préſident à mortier, qui le prit moins pour Précepteur de ſes enfans, que pour leur compagnon d'étude. Après avoir fait ſa Philoſophie, il vint à Paris, y étudia en Droit, & fut reçu Avocat au Parlement. Il réſolut de ſuivre le Barreau; mais ayant demeuré court dans ſon premier Plaidoyer, il ne s'expoſa plus à plaider, & il ſe contenta d'écrire dans les occaſions d'éclat.

Hiſtoire de l'Acad. Fr. t. 2. p. 319 & ſuiv. Préface de l'Abbé Granet, au-devant de la 2 édit. des Sentimens de Cléante. Supplém. de Mor. de 1735.

Quand nous n'aurions que ſes deux *Factums* pour Jacques Le Brun, fauſ-

JEAN BARBIER D'AUCOUR, 1694.

ſement accuſé d'aſſaſſinat, contre M. de Savonniere, Conſeiller au Parlement, ſon accuſateur, ils ſuffiroient pour démontrer combien il avoit de talens pour ce genre d'écrire. M. l'Abbé Granet a eu raiſon de faire réimprimer ces deux piéces, devenues rares.

Rien ne fait plus d'honneur à M. d'Aucour, que d'avoir été choiſi en 1677 par M. Colbert pour élever M. d'Ormoy, depuis Marquis de Blainville, ſon fils. On comprend aiſément que ce Miniſtre n'eût pas confié cette éducation à un ſujet médiocre. Ce choix, & encore plus ſon mérite perſonnel, lui ouvrit les portes de l'Académie Françoiſe. Dans le diſcours qu'il fit le jour de ſa réception le 29 Novembre 1683, il donna des preuves éclatantes de ſa reconnoiſſance envers ſon illuſtre bienfaiteur, qui étoit mort depuis peu de tems. L'Académie fit ſouvent des épreuves utiles de ſes talens; on ſçait que c'eſt lui qui a le plus travaillé en ce tems-là à perfectionner & à achever ſon fameux Dictionnaire.

Trois ans avant que d'entrer à l'Académie, il avoit obtenu une commiſſion de Contrôleur des Bâtimens

du Roi; mais ayant dépensé tout l'argent qu'il avoit à des entreprises qui échouerent par la mort de M. Colbert, il se vit réduit à une situation fâcheuse. Vers l'an 1689, il entra dans un parti pour les bois de Normandie, dont il ne recueillit que des procès, ce qui l'engagea à se placer chez M. de la Meilleraye, en qualité de Gouverneur. Mais comme ses appointemens étoient fort modiques, & que d'ailleurs il s'étoit marié peu avantageusement, il rentra dans le barreau, plaida de nouveau, & il le faisoit avec succès lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Les Députés de l'Académie qui allérent le visiter dans cette situation, furent touchés de le voir mal logé. Ma consolation, leur dit-il, c'est que je ne laisse point d'héritiers de ma misere. L'Abbé de Choisy, l'un des Députés, lui dit, *Vous laissez un nom qui ne mourra point*. Il répliqua : Qu'il ne s'en flattoit point ; que quand ses ouvrages auroient une sorte de prix, il avoit péché dans le choix de ses sujets. « Je n'ai fait que des critiques, » ajouta-t-il, & ces ouvrages sont » peu durables. Si le livre qu'on a » critiqué vient à tomber dans le

JEAN BARBIER D'AUCOUR. 1694.

JEAN BARBIER D'AUCOUR. 1694.

» mépris, la critique y tombe en » même tems, parce qu'elle passe pour » inutile; & si malgré la critique, le » livre se soutient, alors la critique » est pareillement oubliée, parce » qu'elle passe pour injuste ». Le contraire est cependant arrivé à son égard : le livre du P. Bouhours est toujours lû, & la critique de notre Auteur n'en est ni moins estimée, ni moins recherchée.

M. d'Aucour mourut d'une inflammation de poitrine, le 13 Septembre 1694 dans la 53 année de son âge. M. de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, qui lui succéda dans l'Académie Françoise, ayant affecté de ne rien dire du défunt dans son discours, M. l'Abbé de Caumartin, mort depuis Evêque de Blois, y suppléa dans le sien. « Le Confrere que » nous avons perdu, dit-il, ne de- » voit rien à la fortune : riche dans » toutes les parties qui composent un » homme de Lettres, il n'avoit au- » cun de ces titres éclatans qui rele- » vent son successeur : son esprit aisé » & pénétrant lui avoit fait acquérir » une facilité merveilleuse pour la » composition de ses propres ouvra- » ges, & une critique très-exacte

JEAN BARBIER D'AUCOUR. 1694.

» pour la correction de ceux des au-
» tres ; rien ne sortoit de ses mains
» qui ne portât ces deux caracteres,
» & nous nous souvenons avec plaisir
» ou plutôt avec douleur, de l'usage
» qu'il en faisoit dans nos exercices
» ordinaires ».

M. de Caumartin n'a pas compris dans cet éloge les Poësies de son Confrere ; ce sont les moindres de ses ouvrages, quoiqu'on ne puisse pas dire qu'elles soient sans esprit & sur-tout sans une grande facilité. Comme il vivoit dans un tems où la Traduction du Nouveau Testament, supposée imprimée à Mons échauffoit les esprits, on le fait Auteur de plusieurs des piéces en vers François qui furent répandues alors contre les adversaires de cette Traduction, qui est depuis si longtems entre les mains de tout le monde. On lui donne en particulier une *Lettre en vers libres* sur ce sujet, contre M. Hardouin de Péréfixe, Archevêque de Paris, & une autre de même genre contre un Mandement du même Prélat *sur le retranchement de certaines Fêtes*. Cette seconde piéce est de 1666. La premiere parut au moins deux ans plus tard, en 1668, ou l'année suivante. Dès

JEAN BARBIER D'AUCOUR.

1664 il avoit fait imprimer son Poëme, moitié sérieux, moitié burlesque, intitulé *Onguent pour la brulure* : cette piéce, qui est d'environ 1800 vers, est úne Satyre contre la morale des Casuistes relâchés : la premiere édition est in-4°. J'en ai vu plusieurs autres in-8°. in-12 & in-16. Accusé d'avoir traité dans cette Satyre des matieres trop graves pour trouver place dans le burlesque, il tenta de se justifier par une Lettre en prose. (*Lettre d'un Avocat à un de ses amis*) qui est du premier Avril de la même année 1664. Elle n'a que 8 pages in-4°.

Je ne sçais point de quel tems est la premiere édition d'une autre Satyre du même en vers irréguliers, que M. l'Abbé d'Olivet intitule, *Apollon vendeur de Mithridate*, & que Richard Simon a fait réimprimer sous le titre d'*Apollon charlatan*, dans sa *Bibliothéque critique*, où il a pris le nom de *Sainjore* : c'est une Satyre des Tragédies du célébre Racine, excepté d'Esther & d'Athalie, qui n'avoient point encore paru. Cette critique, toute ingénieuse que M. Simon la trouve, n'a jamais nui à la réputation de celui qu'elle attaque. Elle fit

Bibl. crit. t. 2. p. 523.

JEAN BARBIER D'AUCOUR 1694.

cependant quelque peine à M. Despréaux, qui lança ce trait contre l'Auteur, à la fin de son *Lutrin*, où il adresse la parole à M. de Lamoignon premier Président :

Quand la premiere fois un athléte nouveau
Vient combattre en champ clos aux joutes du Barreau
Souvent sans y penser, ton auguste présence,
Troublant par trop d'éclat sa timide éloquence,
Le nouveau Cicéron tremblant, décoloré,
Cherche en vain son discours sur sa langue égaré ;
En vain pour gagner tems, dans ses transes affreuses,
Traîne d'un dernier mot les syllabes honteuses ;
Il hésite, il bégaye, & le triste Orateur
Demeure enfin muet aux yeux du Spectateur.

M. Despréaux n'ignoroit pas cependant que l'accident dont il fait ici un reproche à M. Barbier d'Aucour, pouvoit arriver aux meilleurs Orateurs, & qu'il n'étoit pas sans exemple. La derniere piéce en vers de M. d'Aucour, est une Ode sur la prise de Philisbourg, qu'on a insérée dans le Recueil de l'Académie Françoise, année 1689. A l'égard de ses écrits en prose, on peut voir ce qui en est dit dans le Supplément de Moréri de 1735, & dans le *Nouveau Bayle* traduit de l'Anglois, tome I. p. 64 & suiv. de la Lettre B.

JEAN D'HESNAUD. 1694.

JEAN D'HESNAUD.

S'il eſt vrai que Jean d'*Heſnaud*, ou *De Heſnault*, ſoit mort en 1682, comme je le lis dans le Nécrologe Manuſcrit de feu M. De la Monnoye, je dérange l'ordre chronologique en le plaçant ici; mais outre que M. Titon du Tillet dit dans ſon *Parnaſſe François*, que le tems de la mort de ce Poëte n'eſt pas bien certain, il m'a paru convenable d'en faire mention immédiatement avant Madame des Houlieres, qui paſſe pour avoir été ſon éléve.

Ce n'eſt pas par la naiſſance que d'Heſnaud a été diſtingué; il étoit fils d'un Boulanger de Paris: mais le mérite eſt plus eſtimable que la naiſſance, & on ne peut ſans injuſtice refuſer à d'Heſnaud la louange d'avoir été un des plus beaux eſprits de ſon tems. On ſçait qu'il étoit ami de Chapelle, avec lequel il avoit étudié la Philoſophie de Gaſſendi. Les circonſtances de ſa vie nous ſont peu connues, & l'on n'en ſçait guéres que ce qu'il nous en apprend luimême dans une Eglogue que je ne

crois

croîs imprimée que dans le *Fureteriana*. Cette Eglogue est intitulée *Amarante*; c'est Madame des Houlieres, qui y est en effet louée en vingt endroits. *Daphnis*, l'un des interlocuteurs, est d'Hesnaud lui-même, qui y rappelle ses voyages, ses emplois, & son attachement à M. Fouquet Surintendant des Finances, qui fut son protecteur. On voit par cette Eglogue qu'il avoit été dans les Pays-Bas, en Hollande, en Angleterre:

JEAN D'HESNAUD. 1694.

J'ai tenté la fortune en mille lieux divers,
Et traînant mes malheurs j'ai couru l'Univers.
J'ai fait ouïr mes chants dans cette terre heureuse,
Que baignoit l'Océan, & le Rhin, & la Meuse,
J'ai vû ces prés touffus, que d'énormes travaux
Sauvent depuis cent ans de la rage des eaux.
Jusque dans Albion j'ai cherché ma retraite;
Le Roi de la Tamise écoutoit ma Musette;
Et ce Roi généreux eût été mon appui,
Si j'avois servi Pan comme on le sert chez lui.

Il paroît par la suite de cette Eglogue qu'il suivit Louis-Victor de Rochechouart, Duc de Vivonne, en Sicile; & en particulier à Messine, dont ce Seigneur fut fait Viceroi, & qu'il sortit de ce pays lorsque la Sicile retourna sous la domination Espagnolle. Je ne puis entendre autrement les vers suivans;

JEAN D'HESNAUD. 1694.

A travers des écueils, au péril des naufrages
J'ai cherché la Sicile, & ses gras pâturages :
Entre Scille & Carybde, une ancienne Cité
Alloit bientôt me rendre à la tranquillité,
Si de son protecteur l'austere politique
Ne l'eût fait retourner sous un joug tirannique.

D'Hesnaud, contraint de revenir en France, chercha partout de l'emploi, & en eut, à ce que l'on croit, dans le Bourbonnois, qu'il fut encore obligé de quitter, on ne sçait pourquoi. Avant ces courses, il avoit mérité la protection de M. Fouquet, qu'il perdit par la disgrace de ce Ministre arrivée en 1661. C'est lui qu'il peint dans la même Eglogue sous le nom d'*Arcas*, où il parle aussi avec éloge de M. de Fontenelle qui étoit jeune alors :

Ce Berger enjoué, ce doux Magicien,
Qui connoît tous les morts du vieux tems & du
sien, &c.

Quoique M. Despréaux ait mis d'Hesnaud dans sa neuviéme Satyre au même rang que Bardin, Colletet, Pelletier, & plusieurs autres qu'il n'estimoit pas, il ne laissoit pas de convenir qu'il étoit assez bon Poëte. Il ajoutoit que sa meilleure piéce,

Not. de S. Marc sur la 9. Satyre de Despréaux.

non pas pour le ſujet, mais pour la compoſition, étoit un Sonnet contre M. Colbert, qui commençoit par ce vers:

JEAN D'HESNAUD. 1694.

Miniſtre avare & lâche, eſclave malheureux!

La colere, ajoute-t-on, avoit fait enfanter ce Sonnet à d'Heſnaud : il avoit reçu des bienfaits de M. Fouquet, Surintendant des Finances, qui s'étoit en effet attiré la tendreſſe des Gens de Lettres par ſes gratifications; il crut que M. Colbert avoit contribué à la chute de ce Miniſtre, & dans cette perſuaſion il s'imagina qu'il lui étoit permis d'en témoigner publiquement ſon indignation. M. Colbert, ſuivant le même récit, fit en cette occaſion une action pleine de grandeur. On lui parla de ce Sonnet : il demanda s'il n'y avoit rien contre le Roi ; on lui dit que non. *Cela étant*, répondit-il, *je n'en veux point de mal à l'Auteur.* D'Heſnaud apprit cette réponſe, il eut honte de s'être laiſſé emporter au-delà des bornes du reſpect & de la modération, & ſupprima ſon Sonnet autant qu'il lui fut poſſible. Mais eſt-il bien certain que d'Heſnaud ſoit l'Auteur de

Rem. de Joly ſur Bayle, p. 432.

JEAN D'HESNAUD. 1694.

ce Sonnet ? Ce qui en fait douter, c'est que Loret dans sa Gazette du 3 de Septembre 1661, parle d'un autre Poëte nommé *Hénaut*, qui faisoit alors des vers satyriques, & qui en fut puni,

Certain malheureux Nouvelliste,

dit cette Gazette,

Esprit brouillon, mauvais Sophiste;
Qu'on nomme *Mathurin Hénaut*,
Fut hier, dit-on, bien penaut.
Car sous prétexte de nouvelles,
Ayant fait courir des libelles,
Assez niais, & peu sçavans,
Contre des morts & des vivans,
Fit par sentence de Justice.....
Au Châtelet publiquement,
Tout du long amende honorable.....
La torche au poing, la corde au col.....
Et même tout nud en chemise,
De France pour neuf ans banni, &c.

Le Sonnet que Jean d'Hesnaud a composé sur l'*Avorton*, a fait beaucoup de bruit en son tems, & a été très-applaudi, quoiqu'il soit irrégulier, les vers étant inégaux, & les deux Quatrains sur des rimes différentes. Ce Sonnet fut fait à l'occasion d'une aventure arrivée à une

Demoiselle de condition qu'il est inutile de nommer.

JEAN D'HESNAUD. 1694.

Il fait partie des *Œuvres diverses* de l'Auteur, imprimées en 1670, & contenant *La consolation à Olympe sur la mort d'Alcimedon*, en prose, des imitations en vers du choeur de l'Acte 2 & de l'Acte 4 de la *Troade* de Sénéque, & du second choeur du *Thieste* du même ; des Lettres en vers & en prose, à Iris, à Lucréce, à Sapho, &c. toutes sur la galanterie ; onze Sonnets, en comptant celui de l'Avorton ; une historiette, aussi en vers ; *le Bail du cœur de Cloris*, en prose & en vers ; & quelques vers Latins. Parmi les Lettres, celle à Sapho, c'est-à-dire à Madame des Houlieres, avant son mariage en 1649, m'a paru la meilleure & la plus intéressante. D'Hesnaud l'exhorte à ne pas autant s'appliquer à l'étude qu'elle le faisoit, parce que sa santé en souffroit, qu'elle ne se livroit pas assez aux compagnies qui la désiroient, & que la gloire qu'on acquiert à la suite d'Apollon ne vaut pas la peine qu'on se donne pour l'acquerir & pour la conserver : sur quoi il lui dit :

JEAN D'HESNAUD. 1694.

On ne peut craindre trop d'être trop estimée ;
Rien ne nous asservit comme la Renommée.
On perd bien du repos pour faire un peu de bruit,
Et ce bruit ne vaut pas la peine qui le suit.
Pour moi je ne suis pas la dupe de la gloire ;
Je vous quitte ma place au Temple de Mémoire :
Et je ne conçois pas que la loi du trépas,
Doive épargner mon nom, & ne m'épargner pas.
Je me mets au-dessus de cette erreur commune.
On meurt & sans ressource, & sans réserve aucune......
Ce qui reste des morts, reste pour les vivans,
Et va mourir comme eux dans les âges suivans.
Ainsi du grand Homere, ainsi du grand Virgile,
L'éloquence & la gloire eurent un sort fragile.
L'une & l'autre nous touche, & ne les touche plus :
Les grands titres pour eux sont titres superflus.
Tandis qu'on les admire, & tandis qu'on les loue,
L'impitoyable tems de leurs Œuvres se joue.
Nous regrettons déjà ceux qu'il nous a ravis :
Et des autres un jour ceux-là seront suivis......
Cessez donc, o Sapho, de vous en faire accroire.
Dans un monde nouveau ne cherchez plus la gloire ;
Et faites succéder au soin de l'acquerir,
Le soin de la connoître, & de vous en guérir, &c.

Ce Recueil est dédié à un M. *Doort*,

JEAN D'HESNAUD. 1694.

que je ne connois point. Quand on a lu ce qu'il renferme, on ſent que le principal talent de l'Auteur conſiſtoit à traduire ou à imiter des morceaux de Poëſies des Anciens Poëtes Latins. Mais le choix qu'il a fait pourroit faire ſoupçonner qu'il étoit un peu trop partiſan d'Epicure. On ne croit pas cependant que Bayle ait eu raiſon de rapporter tant de particularités odieuſes à la mémoire de cet Auteur. Il n'a jamais fait de ſyſtême contre l'immortalité de l'ame, ni conſulté Spinoſa. Le Bail du cœur eſt à mon gré la moindre piéce de ſon Recueil, ce ſont de ces allégories forcées qui ne ſont plus du goût d'aujourd'hui. L'Hiſtoriette ou le conte qu'Amarante envoye à Diane le jour de ſa fête, au lieu de Bouquet, eſt aſſez joliment écrit. Le Sonnet ſur la vie privée, imité du deuxiéme chœur du Thieſte de Séneque, m'a paru bon.

S'éléve qui voudra, par force ou par adreſſe,
Juſqu'au ſommet gliſſant des grandeurs de la Cour;
Moi je veux, ſans quitter mon aimable ſéjour,
Loin du monde & du bruit rechercher la ſageſſe.

Là, ſans crainte des Grands, ſans faſte & ſans triſteſſe,

JEAN D'HESNAUD. 1694.

Mes yeux après la nuit verront naître le jour !
Je verrai les saisons se suivre tour à tour,
Et dans un doux repos, j'attendrai la vieillesse.

Ainsi lorsque la mort viendra rompre le cours
Des bienheureux momens qui composent mes jours,
Je mourrai chargé d'ans, inconnu, solitaire.

Qu'un homme est misérable à l'heure du trépas,
Lorsqu'ayant négligé le seul point nécessaire,
Il meurt connu de tous, & ne se connoît pas !

Ce Recueil de 1670 ne contient pas toutes les Poësies du sieur d'Hesnaud. J'ai parlé ailleurs de sa traduction du commencement de Lucréce, que M. de la Monnoye a cru faussement donner pour la premiere fois dans son *Recueil de piéces choisies*, imprimé en 1714. On assure que d'Hesnaud avoit traduit tout le Poëme de Lucréce, mais qu'un Confesseur lui en ayant fait scrupule, il brula son ouvrage, dont il n'est resté que les cent premiers vers, que ses amis avoient copiés ou retenus de mémoire. Le *Fureteriana*, qui est de l'an 1696, nous a donné outre cela deux autres piéces en vers assez longues du même, dans lesquelles on voit des vers pompeux & des pensées neu-

ves, mais aussi trop de négligence & de diffusion. La premiere est une Elégie, dont le sujet principal est le combat de la Raison contre l'Amour. Elle commence ainsi :

JEAN D'HESNAUD. 1694.

Echapé des périls d'une ardente jeunesse,
Et parvenu dans l'âge où regne la sagesse,
Je m'étois résolu d'écouter la Raison,
Et d'être sage au moins dans l'arriere saison.
Je contemplois déja les miseres humaines,
Et j'en accusois plus nos plaisirs que nos peines ;
J'en accusois surtout les plaisirs amoureux,
Comme les plus légers & les plus dangereux.
Je voyois qu'à la fin tous les cœurs s'en dégoutent,
Ou par les maux qu'ils font, ou par les biens qu'ils coutent,
Et me ressouvenant de ce qu'ils m'ont couté,
Je m'en croyois aussi pour jamais dégouté,
Mais j'osai voir Olympe, &c.

La Raison lui donne de fort bons avis, & surtout l'exhorte à ne pas prendre au lieu d'elle l'Opinion, qui ne pourroit que l'égarer :

Fuis le fantôme vain qui porte mes couleurs,
La folle Opinion, Reine des fantastiques,
Source de tant de biens & de maux chimériques,
C'est elle qui de l'homme augmentant les besoins,
Multiplie avec eux ses travaux & ses soins,
Qui lui faisant haïr le repos & la joye,
Aux avares soucis donne son ame en proye ;

JEAN D'HESNAUD. 1690.

Qui lui fait de la gloire ensanglanter l'autel,
Et courir à la mort pour se rendre immortel.
C'est elle qui corrompt les mœurs & les maximes,
Ravale des vertus, & reléve des crimes,
Selon son intérêt régle ses sentimens,
Juge des actions par les événemens,
Méprise un vertueux que le sort abandonne,
Révére un scélérat que le bonheur couronne,
Aux peuples inquiets vante les nouveautés,
Et leur fait un Héros d'un chef de révoltés, &c.

L'autre piéce est l'Eglogue dont j'ai parlé, dont les interlocuteurs sont *Philene* & *Daphnis*, & dont le titre est *Amarante*. On dit qu'elle contient sous ces trois noms les portraits de trois personnes illustres que le Lecteur y reconnoîtra sans peine. J'ai averti qu'*Amarante* est Madame des Houlieres, & *Daphnis* le Poëte lui-même: Pour *Philéne*, je ne sçai qui c'est. Il y a encore plus de négligence dans cette seconde piéce que dans la premiere, mais il y a aussi des beautés.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES.

La plus grande gloire du Sieur

d'Hesnaud est d'avoir eu pour disciple la célébre Madame des Houlieres. Le nom de cette Dame étoit Antoinette du Ligier de la Garde. Elle naquit à Paris vers l'année 1633 ou 1634. Son pere étoit Melchior du Ligier, Seigneur de la Garde, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui avoit été d'abord Maître d'Hôtel de la Reine Marie de Médicis, & qui étoit alors attaché en la même qualité à la Reine Anne d'Autriche. Sa mere se nommoit Claude Gaultier.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

La nature prit plaisir à rassembler dans Mademoiselle de la Garde, les agrémens du corps & de l'esprit à un point qu'il est rare de rencontrer. Elle avoit une beauté peu commune, une taille au-dessus de la médiocre, un maintien naturel, des manieres nobles & prévenantes; quelquefois un enjouement plein de vivacité, quelquefois du penchant à cette mélancolie douce, qui n'est pas ennemie des plaisirs; elle dansoit avec justesse, montoit bien à cheval, & ne faisoit rien qu'avec grace. Lorsqu'elle entra dans le monde, les Romans étoient regardés comme l'école de l'esprit & de la politesse. Elle s'y livra

Eloge de Madame des Houlieres, sur les Mém. de M. de Chambors, au t. 1. des Poës. de Madame des Houl. édit. de 1747.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

pour suivre la coutume établie : mais elle ne borna pas-là son application. Avide de s'instruire, elle étudia le Latin, l'Italien, & l'Espagnol, & si bien que dans la suite les Auteurs les plus estimés en ces trois langues lui devinrent familiers.

Son inclination pour la Poësie se montra d'abord au plaisir qu'elle prenoit à la lecture des vers. Ce fut d'Hesnaud, comme on l'a dit, qui lui fit appercevoir les talens qu'elle avoit elle-même pour y réussir, & qui lui apprit les régles de la Poësie Françoise. Ses parens la marierent en 1651 à Guillaume De la Fon de Boisguérin, Seigneur des Houlieres, Gentilhomme de Poitou. Attaché à M. de Condé, lorsque ce Prince sortit du Royaume, M. des Houlieres suivit sa fortune, & sa femme se retira chez ses parens, d'où elle passa à Rocroi, & ensuite à Bruxelles, où elle fut arrêtée prisonniere, au mois de Février 1657, & conduite au Château de Vilvorden, à deux lieues de cette ville. Chez ses parens, elle avoit cherché de la consolation en étudiant la Philosophie de Gassendi; durant sa captivité, qui fut de huit

mois, elle en trouva une plus solide dans la lecture de l'Ecriture Sainte & des Ecrits des Peres de l'Eglise qui convenoient le plus à sa situation. Délivrée de prison par son propre mari, & le Roi ayant offert une amnistie à tous ceux qui étoient sortis du Royaume dans le tems des troubles, & qui voudroient revenir, M. & Madame des Houlieres furent présentés par M. Le Tellier au Roi, à la Reine Mere, & au Cardinal Mazarin.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

La mode étoit alors de faire des portraits, ou de dépeindre la figure & le caractere des personnes de la Cour & de la ville. Madame des Houlieres qui eut dès l'instant de son retour un grand nombre d'admirateurs, se vit bientôt sur les rangs. Le premier de ses portraits fut composé en vers & en prose par le Chevalier de Gramont, sur une Lettre que M. le Prince, avec qui il étoit en relation, lui écrivit à ce sujet. Il n'y mit point le nom de celle qu'il vouloit peindre, se contentant de la désigner sous celui d'*Amarillis*, nom pastoral qui fut longtems celui de Madame des Houlieres, jusqu'à ce qu'elle y

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694. La Gallerie des Peintures, 2. part. pag. 517 & suiv.

eût substitué celui de Céliméne. Ce portrait commence ainsi :

Vous de qui la vertu, l'esprit & la beauté,
Rendra le nom fameux dans la postérité,
Et dont les actions ont effacé la gloire
Des Héros de Roman, des Héros de l'Histoire;
Vous qu'on a vû forcer d'effroyables prisons,
Et que huit mois entiers la mort en cent façons
N'a pu faire trembler; adorable inhumaine,
On a mille plaisirs, & l'on n'a point de peine,
Quand on est obligé de parler des thrésors
Qui parent votre esprit, votre ame, & votre corps.
Quand on fait le portrait d'une beauté commune,
Ou d'un de ces esprits sujets à la fortune,
Pour peu que l'on en ait, on s'en peut acquitter:
Où la matiere manque, on joint l'art de flater:
Mais quand il faut dépeindre une jeune héroïne,
Sçavante, fiere, belle, éloquente, divine,
Cette entreprise est grande, & mon foible pinceau,
Ne sçauroit qu'ébaucher un si charmant Tableau.

Son second portrait fut fait en vers par le Poëte Lignieres, qui le lui envoya. C'est celui qui est intitulé, *Portrait d'Amarante*, dans la seconde partie de *la Gallerie des Peintures*, &c. Il finit par ces vers où le Poëte fait allusion à une petite chienne que Madame des Houlieres aimoit beaucoup, & qu'elle avoit perdue ;

Page 349.

Vous voulez qu'on lui fasse une Oraison funébre ,
Et qu'on l'immortalise en vers.
Si vous cessiez , divine des Houliere ,
De traiter fiérement le malheureux Ligniere ,
De le railler ; & de le mépriser ,
Il tâcheroit de l'immortaliser.
Las ! il souffre une peine extrême ,
Et rien n'égale son ennui :
Immortalisez-la vous-même ,
Vous faites des vers mieux que lui.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

Ce portrait fut suivi de deux autres de la même main , aussi en vers , & qui ont été recueillis dans le même ouvrage que je viens de citer. Madame des Houlieres feignit de ne pas connoître l'Auteur du premier , je veux dire de celui qui avoit été fait par le Chevalier de Gramont , & elle n'y répondit point. Elle sentoit quelles auroient pu être les suites d'une pareille démarche. Quant à ceux de Ligniere , elle crut pouvoir répondre sans conséquence à la civilité de ce Poëte. Elle fit donc à son tour son portrait en vers , ainsi que celui de Mademoiselle de Vilenne , leur amie commune , & qui se mêloit de Poësie. Ces deux piéces , les premieres qui nous restent de Madame des Houlieres , prouvent qu'elle ne composoit

Ibid. pag. 617 , 638.

Ib. p. 644.
Ib. p. 487.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

pas alors aussi correctement qu'elle l'a fait dans la suite : mais on y trouve du naturel accompagné d'une négligence peut-être assez convenable au sujet.

Elle exerça depuis son talent pour la Poësie sur tous les sujets qui se présenterent, & comme sa beauté lui faisoit adresser un grand nombre de piéces galantes, elle y répondoit d'une maniere qui faisoit goûter ses vers par ceux à qui ces sortes de sujets n'étoient point indifférens. Si dans plusieurs on trouve répandus beaucoup de tons plaintifs contre la fortune, c'est que l'état de ses affaires avoit été en effet tellement dérangé, pendant sa retraite hors du Royaume, qu'elle avoit été obligée de se faire séparer de biens d'avec son mari dès 1658, & que M. des Houlieres avoit abandonné tous les siens à ses créanciers. Nous n'avons pas toutes ses premieres Poësies ; elle les négligeoit, & la plus grande partie s'est perdue. Celles qui ont été conservées, & qui lui donnerent alors le plus de réputation, furent le Sonnet en bouts-rimés sur l'or, & deux Epîtres sous le nom de son chien, avec

l'apothéose du même, dont elle faisoit le Cerbere du Parnasse. Ces piéces furent insérées dans le premier tome du Mercure galant en 1672.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

Quand ses affaires, ou quelque autre motif, ne l'obligeoient pas de quitter Paris, dont elle n'a pas laissé que de s'absenter assez souvent, elle recevoit avec plaisir les visites de ceux qui se distinguoient par leur esprit, entre autres de MM. Conrart, Pellisson, Benserade, Charpentier, Perrault, des deux Corneilles, de MM. Fléchier, Mascaron, Quinault, Ménage, des deux Tallemants, de l'Abbé de Lavau, de M. de la Monnoie, &c. On voulut même l'associer à une compagnie de gens de Lettres qui s'assembloient à l'Hôtel de Matignon chez l'Abbé d'Aubignac, espéce d'Académie que la mort de cet Abbé dissipa. D'un autre côté elle recevoit des visites & des Lettres des Ducs de la Rochefoucault, de Montausier, de Nevers, de Saint Aignan; des Maréchaux de Vivonne & de Vauban, du Comte de Bussi Rabutin, de M. Le Peletier de Souzi, & de beaucoup d'autres, & elle en étoit toujours favorablement accueillie quand elle se

présentoit chez eux. On estimoit dans toutes ces maisons les ouvrages qui sortoient de sa plume, & on l'exhortoit à les multiplier. Elle étoit même consultée dans de certaines disputes qui arrivoient entre les gens de Lettres, & le parti qu'elle prenoit étoit toujours loué, s'il n'étoit pas toujours suivi.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

Ce fut ainsi qu'elle entra dans la contestation, mue principalement entre l'Abbé de Bourzeis & le Pere Lucas, Jésuite, d'une part, & de l'autre MM. Charpentier & Tallemant, de l'Académie Françoise, s'il convenoit de composer en Latin ou en François, l'inscription qu'on vouloit mettre sur l'Arc de Triomphe qu'on eut alors dessein de faire élever à la gloire du Roi. Les partisans de notre langue l'emporterent, au moins pour les inscriptions de la Galerie de Versailles ; car l'Arc de Triomphe ne fut point exécuté, & Madame des Houlieres marqua son contentement de cette victoire, par une Ballade qu'elle fit sur ce sujet.

Une autre question l'intéressa davantage. C'étoit la comparaison de Corneille & de Racine. Décidée pour

le premier, elle vit avec peine la préférence qu'on donnoit au second, lorſque Corneille eut ceſſé de travailler pour le Théâtre en 1675. Elle avouoit que Racine avoit parfaitement réuſſi dans le ſtyle tendre & les ſituations touchantes : mais ne trouvant point dans ſes Tragédies ce ſublime & ce génie Romain, qui caractériſent Corneille, elle prétendit qu'ayant pris une route différente, il étoit en cela même inférieur à ſon rival. Son zéle l'emporta trop loin en cette occaſion, & fit tort à ſon goût. M. Racine travailloit alors à ſa Phédre, & Pradon compoſoit auſſi ſur le même ſujet. Les deux piéces ayant paru en même tems ſur deux différens Théâtres en 1677, Madame des Houlieres prit parti pour celle de Pradon, & répandit un Sonnet, où elle faiſoit une Parodie burleſque de la Phédre de Racine. On en ignora l'Auteur pendant quelque tems ; & les mépriſes de M. Racine & de ſes amis occaſionnerent de grands troubles, dont on peut voir le détail dans l'Avertiſſement de M. *Le Fevre de S. Marc*, ſur l'Epître 7. de Deſpréaux. Mais le nuage de la prévention ſe diſſipa

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES.
1694.

Œuvres de Deſpr. t. 1. pag. 346. & ſuiv.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

bientôt. La Tragédie de Racine a été mise au rang de ce que nous avons de plus parfait sur le Théâtre, & celle de Pradon est tombée dans l'oubli, malgré la protection de Madame des Houlieres, qui s'attira par cette conduite un portrait peu obligeant pour elle, de la part de M. Despréaux dans sa dixiéme Satyre : c'est celui qui commence par ces vers :

. . . . C'est une précieuse,
Reste de ces esprits jadis si renommés,
Que d'un coup de son art Moliere a diffamés;
&c.

Outre ces disputes dans lesquelles elle entra, & qui durerent assez longtems, les plus petits sujets lui donnoient lieu d'exercer sa Muse. On en a un exemple dans les piéces qu'elle composa sur sa chate, qui firent une partie de l'amusement de la Cour & de la ville pendant l'Automne de 1678, & qui intéressent très-peu aujourd'hui. Ce fut vers le même tems que sans assez consulter ses forces, elle voulut entreprendre des piéces de plus longue haleine, & d'un genre différent de celles qui l'avoient fait estimer jusques-là.

Elle commença d'abord un Opera de *Zoroastre & Sémiramis*, & elle essaya dans la suite de faire une Comédie sous le titre des *Eaux de Bourbon*. Mais elle fut assez sage pour en rester au plan, ou à des essais informes que le public n'a jamais vus. Elle se livra plus constamment à l'inclination qu'elle avoit pour le Tragique, & composa deux piéces en ce genre, la Tragédie de *Genseric*, Roi des Vandales, qui fut jouée sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne le 20 Janvier 1680, & celle de *Jule-Antoine*, dont on n'a imprimé que des fragmens, mais dont on conserve le Manuscrit entier. Quoiqu'il y ait de beaux endroits dans la premiere, on ne peut disconvenir, que Madame des Houlieres ne fût extrêmement éloignée de la grandeur des sentimens de Corneille où elle aspiroit, qu'elle n'entendoit point le genre dramatique, & que sa versification, pour l'ordinaire si coulante & si naturelle dans ses autres ouvrages, est forcée & dure dans celui-ci. Lorsque cette Tragédie fut représentée, un Anonyme fit ce Sonnet :

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES.
1694.

Histoire du Th. Fr. t. 12. pag. 163. & suiv.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

La jeune Eudoxe est une bonne enfant,
La vieille Eudoxe une grande diablesse;
Genseric est un Roi fourbe & méchant,
Digne Héros d'une méchante piéce.

Pour Trasimond, c'est un grand innocent;
Et Sophronie en vain pour lui s'empresse.
Huneric est un homme indifférent,
Qui, comme on veut, & la prend & la laisse.

Sur tout cela le sujet est traité,
Dieu sçait comment Auteur de qualité,
Vous vous cachez en donnant cet ouvrage.

C'est fort bien fait de se cacher ainsi:
Mais pour agir en personne bien sage,
Il nous falloit cacher la piéce aussi.

Ce mauvais succès ramena l'Auteur au genre auquel elle étoit propre. Elle fit à l'occasion de la naissance du Duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, une Idylle qui fut très-bien reçue à la Cour, & sur laquelle cependant on répandit cette Epigramme satyrique, qui est attribuée, sans fondement, à d'Hesnaud dans le *Fureteriana*.

Pour immortaliser l'enfant qui vient de naître,
Et qui gouvernera dans soixante ans peut-être,
La des Houliere a fait cent vers tant mal que bien.
Que lui donnera-t-on pour un si long ouvrage?
Si j'en étois cru, ma foi rien.
Pour immortaliser & sa chate & son chien,
Elle en a fait bien davantage.

Une autre piéce qui fit plus de bruit, fut la Balade qu'elle composa au mois de Janvier 1684, sur le changement de la Cour en fait de galanterie, & qu'elle adressa par une Epître à M. le Duc de Montausier. Ce fut l'Opera d'Amadis qui y donna lieu. La cause opposée trouva des défenseurs dans la Fontaine, Pavillon, le Sieur De Losme de Monchesnai, & surtout dans le Duc de S. Aignan, contre lequel Madame des Houlieres soutint une guerre poëtique, jusqu'à ce que ce Seigneur voulût bien s'avouer vaincu.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

Le 14 de Septembre de la même année, elle fut aggrégée à l'Académie des Ricovrati de Padoue, & le 28 Mars 1689, celle d'Arles crut également s'honorer en la choisissant pour remplir une de ses places. Dès le commencement de l'année précédente, le Roi lui avoit accordé une pension de deux mille livres. Elle n'en jouit pas longtems, étant morte à Paris le 17 Février 1694. Il paroît par ses vers que dès 1686 elle souffroit de grandes douleurs, ce qui ne l'empêchoit pas de fréquenter ses amis, autant qu'elle le pouvoit, &

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

de les célébrer à son ordinaire, ainsi que tous les événemens les plus remarquables. C'est même à ce tems que nous sommes redevables de ses plus beaux ouvrages. Lorsqu'elle se sentoit un peu moins de penchant à la gaieté, elle composoit ces Idylles tendres & languissantes, qui semblent exprimer la position où elle étoit alors. Si ses maux la portoient à des impressions de tristesse & à des pensées plus sérieuses, elle produisoit ces Réflexions morales, où son ame semble s'élever aux plus grands objets. Sur la fin de 1693, elle composa celles qui roulent sur l'envie immodérée de faire passer son nom à la postérité, à l'occasion de son portrait peint par Madame Le Hay, plus connue sous le nom de Mademoiselle Chéron, & acheva la paraphrase de trois Pseaumes qu'elle avoit commencée quelque tems auparavant. Au bas du portrait dont on vient de parler, on lit ces quatre vers :

Si Corine en beauté fut célébre autrefois,
Si des vers de Pindare elle effaça la gloire,
Quel rang doivent tenir au Temple de Mémoire,
Les vers que tu vas lire, & les traits que tu vois ?

Le plus grand nombre des Critiques semble

ſemble en effet ſe réunir dans ce point qu'on ne peut refuſer à Madame des Houlieres des graces dans le ſtyle, du tendre, du naïf, un élégant badinage, une diction nette & préciſe, une verſification aiſée & coulante, des tours heureux & qui lui ſont propres. Je ne ſçai que feu M. Rouſſeau qui ait prétendu « que » tout le mérite de Madame des Houlieres n'a jamais conſiſté que dans » une facilité languiſſante, & dans » une fadeur molle & puérile, propre » à éblouir de petits eſprits du dernier ordre, comme ceux qui compoſoient ſa petite Académie ». Mais n'entre-t-il pas dans cette rigoureuſe cenſure un peu de prévention & de mauvaiſe humeur? Je le laiſſe à décider aux Maîtres de l'art.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES.

1694.

Lettres de Rouſſ. t. 3. p. 132.

On a fait un autre procès à la mémoire de Madame des Houlieres. On a prétendu que les plus belles ſtances & penſées de ſon Idylle des Moutons, ſe trouvent dans une piéce en vers héroïques ſur le même ſujet, inſérée dans un aſſez mauvais Recueil de vers, imprimé dit-on en 1649, par les ſoins d'un nommé Coutel, & que Madame des Houlieres n'y a fait que

Lettres du Préſid. Bouhier, dans les Mém. de M. d'Artigny, t. 5. p. 389.

Les Promenades du Sr. Coutel.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

quelques changemens pour accommoder les vers à la mesure des lyriques, dont elle s'est servie. Ce qui le confirme, ajoute-t-on, c'est qu'alors elle n'avoit qu'onze ans, étant née en 1638, (elle étoit née dès 1634). Un des premiers apparemment qui ait hazardé cette accusation contre Madame des Houlieres, est l'Auteur du *Mercure Suisse*, dans son mois d'Avril 1735, p. 135. où il nomme l'Auteur des *Promenades*, *Antoine Consel, Chevalier, Seigneur de Monceaux des Rues*, & prétend que son Recueil a été imprimé à Blois, &, quoique sans date, vers l'an 1649. Cette allégation donna lieu à des éclaircissemens, qui furent insérés dans le mois de Juin de la même année du même ouvrage. L'Anonyme de ces éclaircissemens répond 1°. Que l'Auteur des *Promenades* se nommoit *Coutel* & non *Consel*. 2°. Qu'à la vérité il voyoit un grand rapport entre l'Idylle des Moutons de Mad. des Houlieres, & la piéce dudit Coutel sur le même sujet, mais que le plagiat, s'il y en avoit un, devoit retomber sur cet Ecrivain, puisque dans tout ce qui étoit de lui, il n'y avoit rien de bon dans

son Recueil, que cette Idylle, dont il avoit même changé le titre en celui-ci : *Sur l'indolence, à Lycidas.* 3°. Qu'il étoit faux que les Promenades fussent de 1649, la piéce la plus ancienne étant une Epitaphe de 1661. 4°. Enfin que Coutel avoit pillé dans le même Recueil le Poëte Bertaut. Feu M. le Président Bouhier averti de l'accusation formée contre Mad. des Houlieres, & des fondemens sur lesquels on l'appuyoit, répondit aussi qu'il avoit de la peine à se résoudre à croire Madame des Houlieres plagiaire, ayant donné tant de preuves de son génie, & de son caractere original. « Je croirois volontiers, » ajoute-t-il, que toute jeune qu'elle » étoit d'ailleurs (& elle ne l'étoit pas autant que ce célébre Magistrat le croyoit) « étant conduite par le » Sieur Hesnaut, son Maître en Poë» sie, qui peut-être dès-lors cultivoit » les talens de cette jeune personne, » elle avoit donné cet essai de ses » productions, corrigé sans doute par » Hesnaut qui le fit imprimer. Après » quoi, quand elle fut devenue plus » habile, elle voulut remanier cette » piéce, suivant sa nouvelle maniere,

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES.

1694.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

» & la remit dans l'état où elle a paru » depuis dans le Recueil de ses Poë» ſies ». Comme cette même queſtion a été agitée encore depuis par pluſieurs de nos Littérateurs modernes, un Anonyme a prétendu la décider par ces raiſons : Que les *Promenades du Sieur Coutel* ont diverſes dates, celles de 1640 & de 1649 ; Que ce livre n'offre ni permiſſion, ni nom de Libraire ; Que toutes les autres piéces de ce Recueil ſont ſi inférieures à l'Idylle conteſtée, qu'elles ne peuvent avoir le même pere ; Que celle-ci peut avoir été miſe dans la collection qui porte le nom du Sieur Coutel par les ennemis de Madame des Houlieres, envieux de ſa gloire ; Qu'il ſeroit d'ailleurs étonnant qu'on eût été ſi longtems à s'appercevoir du plagiat, ſi celui-ci eût eu quelque réalité ; Que de plus on y retrouve ſi ſenſiblement le ſtyle de la Dame, qu'on ne peut l'y méconnoître ; qu'elle n'avoit aucun beſoin de cette piéce pour ſa gloire, & qu'on ne peut ſe perſuader qu'elle eût voulu s'expoſer à la perdre par ce vol. L'Anonyme en fait la comparaiſon avec diverſes autres Poëſies de la même,

Lettre à M. Fréron ſur ſa 26. feuille, 1752. in-12.

& cette comparaiſon occupe la plus grande partie de ſon écrit, qui n'a que 59 pages.

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

Madame des Houlieres avoit recueilli elle-même une partie de ſes Poëſies en 1687, avec cette courte Préface en vers :

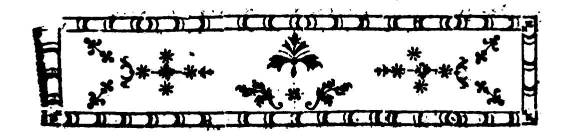
Loin de remplir ici d'ennuyeux complimens,
Un inutile & long prélude;
Sans crainte, ſans inquiétude,
Je livre mes amuſemens
A la critique la plus rude.
Cette eſpéce de fermeté
Ne vient point de la vanité,
Que m'auroient pû donner les plus fameux ſuffrages;
De plus juſtes raiſons font ma tranquillité.
Du tems qui détruit tout je crains peu les outrages,
Le grand nom de LOUIS mêlé dans mes ouvrages,
Les conduira ſans doute à l'immortalité.

En 1695, Thérêſe des Houlieres ſa fille, dont je parlerai dans un autre volume, n'étant morte qu'en 1718, donna une ſeconde partie des Poëſies de ſon illuſtre mere, & ce Recueil a eu encore depuis quelques autres éditions. Mais la meilleure eſt celle

ANTOINETTE DU LIGIER DE LA GARDE, DAME DES HOULIERES. 1694.

qui a été donnée en 1747 à Paris: outre qu'elle est correcte, & augmentée de plusieurs piéces qui n'avoient pas encore été imprimées, on a mis au commencement du premier volume un éloge historique de la mere & de la famille, composé en particulier sur les Mémoires de feu M. de la Boissiere de Chambors, Capitaine dans le Régiment Colonel-Général Cavalerie, & de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, qui avoit été ami de Madame Des Houlieres, & qui est mort en 1743.

FIN.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

On a rangé ce Catalogue suivant l'ordre des matiéres qui sont traitées dans cet ouvrage : & afin que l'on trouve sans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y est fait mention, on indique ici les pages où il en est parlé. On a cru aussi devoir insérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matiéres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage ; mais ces derniers sont en petit nombre.

SUITE DE LA NEUVIÉME PARTIE.

POËTES FRANÇOIS.

DIverses Poësies de *Jean* BAUDOIN, de l'Académie Françoise, dans le *Cabinet des Muses*, ou nouveau Recueil des plus beaux vers de ce temps. *A Rouen*, *David du Petit-val*, 1619. in-12. — *Item*, dans les *Délices de la Poësie Françoise*, *Paris*, *Toussaint Du Bray*, 1620. in-8. Dans les *Muses illustres*.

A Paris, 1658. in 12. Et dans quelques autres Recueils de son tems. Du même, Vers qui sont au bas des Portraits de la grande Histoire de France, par Mézerai. *tome* 17. *page* 1, 2, 3.

Les Oeuvres diverses tant en vers qu'en prose, dédiées à Madame de Mattignon. Par OCTAVIE, (contenant les Amours d'Acanthe, & autres œuvres.) *Paris*, *Jacques Le Gras*, 1658. in-12. *tome* 17. *page* 3. 4.

Le Parnasse Séraphique, & les derniers soupirs de la Muse du R. P. *Martial de Brives*, Capucin, contenant: Les Grandeurs de Dieu, les Grandeurs de N. S. J. C. les Grandeurs de la Sainte Vierge, les Grandeurs de Dieu sur ses Saincts; les combats & victoires de saint Aléxis. Et autres œuvres mêlées. (Mis au jour par le Frere *Zacharie de Dijon*, Prêtre Capucin.) *A Lyon*, *chez François Demasso*, 1660. in 8. avec plusieurs gravures. *tome* 17. *page* 4 *& suiv.*

Soupirs & mort de Daphné, pour l'absence du Roy très-Chrestien Henry le Grand, Roy de France & de Navarre, à Anne de Caumont, Comtesse de saint Pol, & Duchesse de Fronsac, 1610. in-4. & in-fol. 13 Sonnets.— Renaissance & allégresse de Daphné pour le regne heureux de Louis XIII. Roy de France & de Navarre, à Léonor d'Orléans, Duc de Fronsac, 1611. 13 Sonnets. — Calliope, à M. François Le Févre de Caumartin, Evêque d'Amiens, à son heureux avénement en l'Eglise Cathédrale de Notre-Dame, 13 Sonnets & un Chant, 1618. — Polyrrhoé, à Henry

d'Orléans, Duc de Longueville, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majesté en Picardie, faisant son entrée à Amiens, 1613. 24 Sonnets. —— Au même, à son retour à la ville Capitale d'Amiens, Callirhoé, 1616. 12 Sonnets. —— Bannissement volontaire & spirituel du Pécheur, à Anne de Caumont, 1611. 12 Sonnets. —— Le Pécheur, à la Vierge mere de Dieu, 1612. 23 Sonnets. —— Confiance du pécheur à la naissance du Fils de Dieu, 1615. 18 Sonnets. —— Complainte de Daphné. Guirlande ou Chapeau de fleurs : Prognostiques, encore en Sonnets. —— Etreines à Louis Du Fresne, Sieur de Froïdeval, &c. Toutes ces Poësies sont d'*Adrien* DE LA MORLIERE, Prêtre, Chanoine de l'Eglise d'Amiens, & se trouvent dans son *Histoire de la ville d'Amiens*, in-4. & dans l'édition de 1642. in-fol. *tome* 17. *page* 11. & *suiv.*

Heures en vers François, contenant les 150 Pseaumes de David, selon l'ordre de l'Eglise, où sont compris les Offices de la Vierge, les 7 Pseaumes Pénitentiaux, l'Office des Morts, les Vespres, Complies, Heures Canoniales & Cantiques. Avec plusieurs belles Méditations sur 20 principales Festes de l'année, & Mysteres de nostre foy. Nouvellement traduit & composé par Messire *Claude* SANGUIN, Chevalier Conseiller du Roy en ses Conseils, Maistre d'Hostel de Sa Majesté & de feu son A. R. M. le Duc d'Orléans, dédiées à la Reine. *Paris*, aux dépens de l'Auteur, *chez Jean de la Caille*, 1660. in-4. *tome* 17. *page* 14, 15. & *suiv.*

Hippocrate dépaysé, ou la version para-

phrasée de ses Aphorismes en vers François, par *Louis* DE FONTENETTES. *Paris*, *Pépingué*, 1654. in-4. *tome* 17. *page* 16 *& suiv.*

Commentaire en vers sur les Aphorismes d'Hypocrate. Par le sieur CABOTIN, Avocat en Parlement. *Paris*, *Guillaume Sassier*, & *Jacques Talon*, 1665. in-12. *tome* 17. *pages* 19. 20.

L'Horoscope de M. le Dauphin, tiré des divers augures arrivés à sa naissance, par *N.* DE JAVERZAC, Poëme héroïque en vers libres. Au Roy. Pour Etrenes adressées à Madame la Marquise de Montozier, Gouvernante de M. le Dauphin. in-4. sans date.

Le Prince inconnu, ou l'Adieu de la France au fils naturel de Charles II. Roi de la Grande Bretagne, Elégie. Par le même. in-4. sans date.

Echantillons Amoureux à M. le Duc de Montausier, Gouverneur de M. le Dauphin, in-4. sans date. Par le même.

Vers du même sur la mort de M. le Cardinal de Mazarin; in-4. 1661.

Quatre Madrigaux, du même, au-devant de la Muse naissante du petit DE BEAUCHASTEAU, in-4. 1657. *tome* 17. *page* 20 *& suiv.*

Les premieres Oeuvres Poëtiques du sieur FRÉNICLE. *A Paris*, *Toussaint Du Bray*, 1625. in-8. *tome* 17. *page* 23. *& suiv. p.* 26.

Les Poësies de *N.* (*Nicolas*) FRÉNICLE,

Conseiller du Roi, & son Général en sa Cour des Monnoyes. *Paris*, *Jean de Bordeaux*, 1629. in-8. *Ibid. pages* 26. *& suiv.*

Les Oeuvres de *N.* (*Nicolas*) FRÉNICLE, Conseiller du Roi, & Général en sa Cour des Monnoyes. *Paris*, *Toussaint Du Bray*, 1629. in-8. *Ibid.*

L'Entretien des illustres Bergers, par le même. *Paris*, *Jacques Duguast*, 1634. in 8. *Ibid.*

Jesus crucifié : Poëme, par le même. *Paris*, *Jean Camusat*, 1636. in-12. *ibid.*

Hymne de la Vierge, par le même. *Paris*, *Antoine de Sommaville*, 1641. in-4. *Ibid. pages* 26. *jusqu'à* 34.

Paraphrase des Pseaumes de David, par le même. *Paris*, 1661. *Jean Guignard*, in-12. *Ibid.*

Hymne de Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, au R. P. Dom Jean Pegon, Prieur de la grande Chartreuse, & Général de tout l'Ordre, par le même, in-4. sans date.

Hymne de la Victoire après la réduction de la Rochelle. Dans *le Sacrifice des Muses. Paris*, 1635. in-4.

Poësies de Monsieur DE MARMET, sieur de VALCROISSANT. *A Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1655. in-12. *tome* 17. *pages* 35 *& suiv.*

Poësies du sieur DU PERRET. *A Paris*, *chez*

le même, 1656. in 12. *tome* 17. *pages* 36, 37.

Nouveau Cours de Philosophie, en vers François, dédié à M. le Duc de Mercœur; augmenté par l'Auteur de plusieurs Remarques sur chaque partie. *Paris*, *Henri Le Gras*, 1657. in-12. *tome* 17. *pages* 37, 38.

Recueil de Poësies diverses des plus célébres Auteurs de ce temps, reveu, corrigé & augmenté, par *Jean* CONART: *à Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1655. in-12. *tome* 17. *page* 36.

Poësies diverses de M. *Guillaume* DE BRÉBEUF. *A Paris*, *Guillaume de Luynes*, 1658. in-12. & 1662. *à Rouen*, in-12. *tome* 17. *page* 43.

Panégyrique de la Paix, par le même. *Ibid.* 1660. in-4.

Entretiens solitaires, ou Prieres & Méditations pieuses, en vers François, par le même. Imprimés *à Rouen*, & se vendent *à Paris chez Antoine de Sommaville*, 1660. in-12.

Les mêmes, *à Paris*, *J. B. Loyson*, 1666. in-12. *Ibid. pages* 43 *& suiv.*

Les Oeuvres de M. DE BRÉBEUF, nouvellement mises au jour, contenant ses Lettres en prose, & diverses Poësies: en deux parties. *Paris*, *J. B. Loyson*, 1664. in-12. *Ibid.*

Eloges poëtiques, du même. *Paris*, *Antoine de Sommaville*, 1661. in-12. *tome* 17. *pages* 38. *& suiv.*

Dissertation sur la Pharsale, les Entretiens solitaires, la Défense de l'Eglise Romaine, & autres ouvrages de M. DE BRÉBEUF, (par *Guillaume* DU HAMEL, Conseiller & Aumônier du Roi.) *Paris*, *Charles Savreux*, 1664. in 12. *tome* 17. *pages* 42 *& suiv.*

Ode à M. le Cardinal Duc de Richelieu, par *Maître Adam*, (*Adam* BILLAUT, Menuisier de Nevers.) *Paris*, *Jean Camusat*, 1639. in-4. *tome* 17. *pages* 53 *& suiv.*

Les Chevilles de *Maître Adam*, Menuisier de Nevers, (avec une Préface de l'Abbé DE MAROLLES.) *Paris*, *Toussaint Quinet*, 1644. in-4. *Ibid. pages* 54 *& suiv.*

Le Vilebrequin de *Maître Adam*, contenant toutes sortes de Poësies Galantes, tant en Sonnets, Epistres, Epigrammes, Elégies, Madrigaux, que Stances, & autres piéces, autant curieuses que divertissantes, sur toutes sortes de sujets. Dédié à Monseigneur le Prince. *Paris*, *Guillaume de Luynes*, 1663. in-12. *Ibid. page* 58.

Ode pour Monseigneur le Prince, par le même. *Paris*, *Toussaint Quinet*, 1648. in-4.

Le Claquet de la Fronde sur la liberté des Princes; avec une Elégie aux Dames Françoises, & une Epigramme; par le même, 1651. in-4. *Ibid. pages* 62 *& suiv.*

Odes sacrées, par Dom *Simplicien* GODY.

Du même, les Honnêtes & diverses Poësies

de *Placidas* VALORNANCIEN, divisées en cinq Livres. *A Nancy*, 1631. in-12. *tome* 17. *pages* 63 & 64.

Paraphrases sur les Pseaumes VIII. *Domine, Dominus noster.* CXII. *Laudate, ueri, Dominum.* CXXVII. *Beati omnes qui timent Dominum.* CXXIX. *De profundis clamavi ad te, Domine.* CXLIII. *Benedictus Dominus.* Et de l'Hymne, *Ave, maris stella*, par le Sieur (*Salomon*) DE PRIÉZAC. *Paris*, *Antoine de Sommaville*, 1643. in-12. *tome* 17. *pages* 64, 65.

Les Promenades de Saint Cloud, caprice du Sieur (*Salomon*) DE PRIÉZAC. *Paris*, *ibid.* 1645. in-4. *Ibid. page* 66.

Les Poësies de *Salomon* DE PRIÉZAC, sieur DE SAUGUES. *Paris*, 1650. in-8. Il y a aussi deux piéces du même dans la Muse Bachique, ou seconde partie des *Muses illustres*. *Paris*, 1658. in-12. *Ibid.*

Paraphrase sur les sept Pseaumes de la Pénitence de David, par *François* LE METEL DE BOISROBERT. *Paris*, 1627. in-12. *tome* 17. *pages* 68 & *suiv. pages* 90, 91.

Les Epîtres du même, premiere partie. *Ibid.* 1647. in-4. *Ibid. page* 90.

Les Epîtres du même, (seconde partie) & autres Œuvres Poëtiques. *Ibid.* 1659. in-8. *Ibid. pages* 90, 91.

Sonnet du même, dans l'Uranoplée, ou

Navigation du lict de mort au port de vie, &c. par Frere *Martin* LE NOIR, Augustin Rouennois. *A Rouen*, 1616. in-8. *tome* 17. *page* 69.

Diverses Poësies du même, 1°. Dans le Cabinet des Muses, ou nouveau Recueil des plus beaux vers de ce tems. *A Rouen*, 1619. in-12. *tome* 17. *page* 70. 2°. Dans le Temple d'honneur, & sur la mort de Florimond d'Ardres, Baron de Frican; *à Paris*, 1622. in-8. *ibid.* 3°. Dans le Recueil des plus beaux vers de Malherbe & autres. *Paris*, 1626 & 1638. in-8. *ibid. & page* 93. 4°. Dans le Parnasse Royal, &c. 1635. in-4. 5°. Dans le Sacrifice des Muses, in-4. 1635. 6°. Dans l'Eslite des bouts rimés de ce temps, 1651. in-12. 7°. Dans le tome 3. du Recueil de Barbin. 8°. Dans le Parnasse François de M. Titon du Tillet, in-fol. *ibid.*

Les Oeuvres de feu M. DE BOUILLON, contenant l'Histoire de Joconde, le Mary commode, l'Oiseau de passage, la Mort de Daphnis, l'Amour desguisé, Portraits, Mascarades, Airs de Cour, & plusieurs autres piéces galantes. *A Paris*, *Claude Barbin*, 1663. in-12. *tome* 17. *pages* 95 *& suiv.* 97 *& suiv.*

La Pucelle d'Orléans, Tragédie, par *Hippolyte-Jules* PILET DE LA MESNARDIERE. *Paris*, 1642. in-4. *tome* 17. *page* 101 *& suiv.*

Alinde, Tragédie, par le même. *Ibid.* 1643. in-4°. *Ibid. page* 106.

Les Poësies de *Jules* DE LA MESNARDIERE, de l'Académie Françoise, Conseiller du Roy, & Maître d'Hostel ordinaire de Sa Majesté. *Ibid. Antoine de Sommaville*, 1656. in-fol. *Ibid. pages* 106 *& suiv.*

Chant nuptial pour le Mariage du Roy. Par le même. *Ibid. de l'Imprimerie Royale*, 1660. in-fol. *Ibid.* p. 105.

L'Hermaphrodite; Poëme, où l'événement d'une Fable est descrit avec tous les ornemens de la Poësie: imité du Preti, par *N.* DE RAMPALLE, *Paris*, *Pierre Rocolet*, 1639. in-4. *tome* 17. *pages* 110. *& suiv.*

Europe ravie, Idylle, par le même. *Ibid.* 1641. in-4. *Ibid.*

Le départ funeste : Idylle, par le même. *Paris*, *Antoine de Sommaville*, 1642. in-4. (Avec un Avertissement au nom de l'Imprimeur.) *Ibid.*

Les Idylles du Sieur DE RAMPALLE, où sont contenues, la Nymphe Salmacis: le funeste départ : Europe ravie : le Soleil amoureux : la Lune Amante : l'Esclave généreuse. *Paris, Pierre Rocolet*, 1648. in-4. *Ibid.*

Les mêmes, in-12. *Ibid. pages* 110, 111 *& suiv.*

Satyre contre la Poste, en stances. Dans le Recueil de Sercy, t. 4. p. 212-222. *Ib. p.* 112.

L'Onosande, Satyre, par *Guillaume* BAUTRU, Comte DE SERVANT; dans le *Cabinet Satyrique*, 1619. *tome* 17. *pages* 113, 114.

L'Ambigu, autre Satyre du même. *Ibid. page* 114.

Poësies burlesques de *Jean* LORET, contenant plusieurs Epîtres à diverses personnes de la Cour, & autres œuvres en ce genre d'écrire. *Paris*, 1647. in-4. *tome* 17. *pages* 117 *& suiv.* 119 *& suiv.*

Poësies du même, dans un Recueil de poësies de divers Auteurs, *ibid.* 1654. *Ibid.*

Gazette burlesque de la Cour, de l'année 1655. *Ibid.* in-4.

La Muse historique, ou Recueil de Lettres en vers burlesques, écrites à Mlle de Longueville, (depuis Duchesse de Nemours,) contenant les Nouvelles du temps, depuis le 26 Octobre 1652. jusqu'au 28 Mars 1665. Par le même. *Paris*, 1656. & ann. suiv. 3 vol. in-fol. *Ibid.*

La Muse historique, ou Recueil des Lettres en vers, contenant les Nouvelles du temps, écrites à son Altesse Mlle de Longueville. Année 1650. (depuis le 4 Mai) dédiée au Roi. Année 1651. dédiée à la Reine. *Paris*, 1658 & 1659. in-fol. *Ibid.*

Les Poësies de (*Jean* OGIER) DE GOMBAUD.

A Paris, *Augustin Courbé*, 1646. in-4. *tome* 17. *pages* 123 *& suiv.* 130 *& suiv.*

Epigrammes, du même, divisées en trois livres. *Paris*, in-12. 1658. *Ibid.*

Les Danaïdes, Tragédie, du même. *Paris*, in-12. 1658. *Ibid. page* 131.

Amarante, Pastorale, du même. *Paris*, 1631. in-8. *Ibid. page* 131.

Poësies diverses, par M. P. *A Paris*, *Guillaume de Luynes*, 1664. in-12. *tome* 17. *page* 133.

Introduction à la vie dévote du B. François de Sales, Evêque de Genéve : ou autrement sa Philotée. Mise en vers François par le Sieur MARTINET DESCURY, Gentilhomme ordinaire de la Reine mere du Roy, & dédiée à cette pieuse Princesse. Premiere partie. *A Paris*, *André Soubron*, 1665. in-4. *tome* 17. *pages* 134, 135.

A Louis le Grand, Protecteur de l'Eglise, Poëme. Par le Sieur MARTINET, in-8. sans date. *Ibid. page* 135.

Emblêmes Royales à Louis le Grand, en vers, par le même, ou du moins par le Sieur MARTINET, Ayde des Cérémonies de France. *A Paris*, 1653. in-12. *Item*, 1673. in-12. avec figures. *Ibid. page* 135.

Les Plaisirs de S. Germain en Laye, & de la

Cour, & le Tableau de la vie humaine, ou le Solitaire, par le Sieur H. L. N. *Paris*, *Gabriel Quinet*, 1665. in-12. *tome* 17. *page* 136.

Description de la ville d'Amsterdam, en vers burlesques, selon la visite de six jours d'une semaine, par *Pierre* LE JOLLE. *A Amsterdam, chez Jacques le Curieux*, l'an 1666. in-12. *tome* 17. *page* 138.

Diverses piéces de Théâtre de *George* DE SCUDERY, dont on peut lire les titres dans l'*Histoire de l'Académie Françoise*, in-12. *tome* 2. *page* 424. & dans l'*Histoire du Théâtre François*, *t.* 4. *p.* 440, 441. *tome* 17. *pages* 138 *&* *suiv.* 140 *& suiv.*

Diverses Poësies du même, à la suite de chacune de ses piéces de Théâtre. *Ibid.* Le Cabinet de M. DE SCUDERY, Gouverneur de N. D. de la Garde, premiere Partie. *Paris*, *Augustin Courbé*, 1646. in-4. *tome* 17. *page* 145 *& suiv.*

Poësies diverses, dédiées à M. le Duc de Richelieu, par M. DE SCUDERY, Gouverneur de Nostre-Dame de la Garde. *A Paris*, *Augustin Courbé*, 1649. in-4. Le privilege est du 26 Juillet de la même année 1649. *Ibid. page* 153.

Discours de la France à M. le Cardinal de Richelieu, après son retour de Nancy. Par le même. *Paris*, *François Targa*, 1634. in-4. & dans *le Sacrifice des Muses*. *Paris*, 1635. in-4. *Ibid. page* 153.

L'ombre du grand Armand, par le même. *Paris*, *de Serey*, 1643. in-4. *Ibid.*

Le Temple : Poëme, à la gloire du Roi & de M. le Cardinal de Richelieu, par le même. *Paris*, 1633. in-fol. Et dans le *Sacrifice des Muses. Ibid.*

Regrets de la mort glorieuse de M. de Tancrede de Rohan, à Madame de Rohan sa sœur, par le même. *Paris*, *Musnier*, 1649. in-4. *Ibid.*

Alaric, ou Rome vaincue : Poëme héroïque, par le même. (Avec un discours sur le Poëme épique.) *Paris*, *Augustin Courbé*, 1654. in-fol. & 1659. in-12. *à Rouen. Ibid. pages* 153, 154.

Poësies diverses du Sieur C. FLORIOT, Avocat en Parlement. *A Paris*, *François Mauger*, 1664. in-12. Le privilege est du 30 Octobre 1663. *tome* 17. *pages* 161 *& suiv.*

Les sentimens d'honneur, ou les Maximes du Sage, pour se conduire en honneste homme en quelque sorte de condition de vie que ce soit. Par *J. François* DE SALLES, Sieur DU SOUS. *A Paris*, *Claude Barbin*, 1663. in-8. *tome* 17. *pages* 165 *& suiv.*

Les premieres Oeuvres poëtiques de *Paul* FERRI (ou FERRY) Messin, où sous la douce diversité de ses conceptions se rencontrent les honnêtes libertés d'une jeunesse. *A Montauban*, 1610. *tome* 17. *pages* 167 *& suiv.* 169 *& suiv.*

Avis à M. Ménage, sur son Eglogue intitu-

lée, *Christine*, en prose & en vers, par *Gilles* BOILEAU, depuis de l'Académie Françoise. *Paris*, 1659. in-4. —— Le même dans le Recueil de Piéces choisies donné par M. De la Monnoye, t. 2. *à la Haye*, (*Paris*) 1714. in-12. *tome* 17. *pages* 170, 178 *& suiv.*

Oeuvres posthumes, du même. *Paris*, 1670. in-12. *Ibid. pages* 180 *& suiv.*

Poësies diverses du même, dans les Recueils de son tems, dans le t. 1. du Ménagiana, & dans la Bibliothéque poëtique de M. Le Fort de la Moriniere, in-4. t. 1. *Ibid. pages* 174 *& suiv.*

Eglogues, Printemps, & autres Poësies. Dédiées à Madame la Comtesse de S. Géran, par le Sieur DE LA BUCAILLE DE LA GROUDIERE. *Paris*, *Olivier de Varenne*, 1668. in-12. *tome* 17. *pages* 182, 183.

Les Dialogues de Lucien en vers françois. *Paris*, *Claude Barbin*, 1669. in-12. *tome* 17. *pages* 183, 184.

La Cassette des Bijoux, par le Sieur D. T. *Paris*, *Gabriel Quinet*, 1669. in-12. (c'est DE TORCHES.) *tome* 17. *pages* 185, 186.

Poësies diverses de *Denys* SANGUIN DE S. PAVIN, (mort en 1670.) dans le Recueil de Barbin, t. 4. in-12. Dans le t. 1. de la Bibliothéque poëtique de M. Le Fort de la Moriniere, in-4. Plus, dans le Recueil de Serci, t. 1. p. 80. & t. 5. p. 204. *tome* 17. *pages* 187, 188 *& suiv.*

Poësies diverses de *Jacques* CARPENTIER DE MARIGNY, dans les écrits du tems connus sous le nom de Mazarinades. *tome* 17. *pages* 194 *& suiv.*

Lettres (en prose & en vers) de M. DE MARIGNY. *A la Haye, chez Antoine La faille*, 1658. petit in-12. de 84 pages. (Tous ceux qui citent ce Recueil le mettent en 1655. sans avoir fait attention que presque toutes les lettres qui y sont rapportées sont datées de 1658.) *Ibid. pages* 199, 200.

Les Oeuvres en prose & en vers du Sieur DE MARIGNY. *Paris*, *Charles de Sercy*, avec les Amours de Léandre & d'Hero, en vers, 1674. in-12. *Ibid.*

Recueil de Barbin, t. 4. p. 191. Il n'y a que trois piéces de Marigny; Ballade, Estrennes, Stances. *Ibid.*

Elegie à Maître Adam, Menuisier de vers, au-devant des chevilles de celui-ci.

Le Pain beni, Poëme du même. *Ibid. pages* 203, 204.

Diverses Poësies du même, dans le Recueil de Sercy : réimprimées dans les Oeuvres en prose & en vers de 1674. *Ibid. &* 204.

Poësies diverses d'*Honorat* DE BUEIL, Marquis DE RACAN, 1. Dans les Délices de la Poësie Françoise, 1620 & 1621. in-8. 2. *Dans*

le Recueil de 1627. 3. Dans les nouvelles Muses, en 1633. 4. Dans le Recueil des plus beaux vers de MM. Malherbe, Racan, Maynard, &c. *Paris*, *Pierre Mettayer*, 1638. in-8. 5. Dans le Sacrifice des Muses, au Cardinal de Richelieu; *Paris*, *Sébastien Cramoisy*, 1635. in-4. 6. Dans les Recueils de Sercy, de Barbin, de M. Le Fort de la Moriniere, &c. & dans le tome 12. des Amusemens du cœur & de l'esprit. *tome 17. pages 205 & suiv. 213 & suiv.*

Les Bergeries, du même, *Paris*, 1625. in-8. *Item*, *ibid. Toussaint du Bray*, 1628. in-8. troisiéme édition.

Item, *à Lyon*, *Pierre Bailly*, 1635. in-8. *pages 210 & suiv.*

Les sept Pseaumes, du même. *Paris*, *Toussainct du Bray*, 1631. in-8. avec une Epître dédicatoire en prose, à Madame la Duchesse de Bellegarde. *Ibid. page 215.*

Odes sacrées, du même, dont le sujet est pris des Pseaumes de David, & qui sont accommodées au temps présent. *Paris*, 1651. in-8. *Ibid. pages 215 & suiv.*

Derniéres Oeuvres & Poësies Chrétiennes, du même, tirées des Pseaumes, & de quelques Cantiques du vieux & nouveau Testament, *Paris*, *Pierre Lamy*, 1660. in-8. Avec une Epître dédicatoire à MM. de l'Académie Françoise. *Ibid. 216 & suiv.*

Oeuvres du même, 2. vol. in-12. (dont le

premier contient les Pseaumes & les Cantiques : le second les Bergeries & autres Poësies) *Paris*, *Urbain Coustelier*, 1724. *Ibid.* 216 & *suiv.*

Poëme pour honorer la mémoire d'Antoine de Meaux, Baron de Surviliers, par *François* OGIER : cité dans ses Lettres qui sont à la suite du voyage de Munster de Claude Joly. *tome* 17. *pages* 219 & *suiv.*

Traduction d'une partie de l'Epître d'Ovide de Phillys à Démophon, par le même. Avec la traduction des Héroïdes d'Ovide de l'Abbé de Marolles, 1661. in-8. *Ibid. pages* 219 & *suiv.*

Poëme, du même, pour célébrer la mémoire de Messire Antoine de Chabannes. *Paris*, *veuve Jean Camusat*, 1651. in-4. *Ibid. page* 224.

3 Odes & 18 Sonnets, dans les *Muses illustres* de François Colletet. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1658. in-12. *Ibid. pages* 224, 225.

Autres Poësies, du même, dans le Recueil de Sercy.

La Miséricorde de Dieu sur la conduite d'un pécheur pénitent : avec quelques autres piéces Chrestiennes. Le tout composé & mis en lumiere par luy mesme, en réparation du passé. Dédié à son Altesse Royale Monseigneur le Duc d'Orléans, (par *Pierre* PATRIS, Gentilhomme de Caën.) *A Blois*, *chez Jules Hotot*, 1660. in-4. *tome* 17. *pages* 227 & *suiv.* 232 & *suiv.*

La

La France à la Pucelle (d'Orléans); & autre piéce sur le même sujet, signées *P.* PATRIS, *Gentilhomme de Caën*. Dans un Recueil d'Inscriptions & de vers sur la Pucelle d'Orléans. *Paris*, 1628. in-4. *Ibid. page* 231.

Poësies diverses, du même, dans le *Recueil de Barbin*, in-12. t. 4. *Ibid. page* 231.

Poësies diverses, par l'Abbé d'Ingitmon, (*Jean* DE MONTIGNY, depuis Evêque de Léon) Dans la troisiéme partie du Recueil de Sercy, 1656. in-12. *tome* 17. *pages* 235 *& suiv.* 241 *& suiv.*

Le Palais des Plaisirs, par le même, pour réponse au Séjour des Ennuis de M. de Montplaisir, dans le tome 2. du Recueil des Poësies diverses, dédié à M. le Prince de Conti. *tome* 17. *pages* 235 *& suiv. pages* 241, 242.

L'œconomie du petit monde, ou les Merveilles de Dieu dans le corps humain. Stances. Par *Etienne* CARNEAU, Religieux Célestin, imprimées plusieurs fois à *Paris*, & dans *les Muses illustres*, de *François* COLLETET, *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1658. in-12. *tome* 17. *pages* 242 *& suiv.*

La naissance du Fils de Dieu en notre chair, Cantique spirituel, par le même, *Paris*, *Jean Paslé*, 1643. in-4.

Le Sage indifférent, Stances, du même. A la page 73. du *Stoïque Chrétien*: *Paris*, *ibid.* 1645. in-12. *Ibid. page* 242.

Stances Chrétiennes sur l'Anagramme de la Sérénissime Christine, Reine de Suéde, du même. *Paris*, *Alexandre Lesselin*, 1656. in-4. *Ibid. pages* 243, 244.

L'Imprimerie Royale, à M. le Cardinal Mazarin, sur son heureux retour. Stances, du même, in-fol. sans date.

La Stimmimachie, Poëme sur la dispute entre les Médecins au sujet de l'Antimoine, adressé à la Faculté de Médecine de Paris. *Paris*, *Jean Paslé*, 1658. in-8. par le même. *Ibid. page* 244.

Les vérités divines contenues dans la Messe qui se chante à la Fête du très saint Sacrement, du même. *Paris*, *Pierre Lesclapart*, 1666. in-24. *Ibid. page* 244.

Vers sur les 4 fins de l'homme, dans le Cloître des Récollets de Paris, du même. *Ibid.*

La piéce de Cabinet, dédiée aux Poëtes du tems; Stances énigmatiques avec un Sonnet sur le même sujet, du même. *Paris*, *Jean Paslé*, 1648. in-8. *Ibid. page* 245.

La Solitude, à M. le Cardinal de Richelieu, par *Pierre* LE MOYNE, Jésuite; avec deux Sonnets & deux Epigrammes, du même. *Paris*, *Jean Camusat*, 1639. in-4. *tome* 17. *pages* 246 *& suiv. &* 255.

La Sagesse Divine (dans la création du

Monde) en deux Odes, au même, avec quatre Sonnets, par le même. *Paris*, *Cramoisy*, 1639. in-4.

Le Spéculatif ; Lettre héroïque & morale, à M. le Cardinal Barberin, *Paris*, *Cramoisy*, 1657. in-4. avec un Sonnet à M. Des Yveteaux, par le même. *Ibid.*

Lettre Héroïque (du même) à M. le Prince, sur son retour. *Paris*, *Muguet*, 1660. in-4. *Ibid.*

Le Ministre sans reproche, à M. le Président Bailleul, par le même, avec un Avis au Lecteur. *Paris*, *Henault*, 1645. in-4. *Ibid.*

De la vie champestre ; Lettre morale, du même, avec un Avertissement. *Paris*, *Muguet*, 1661. in-4. *Ibid.*

Le Théâtre du Sage ; Lettre morale, du même. *Ibid.* 1661. in-4.

De la paix du Sage ; Lettre morale, du même, *ibid.* 1662. in-4. *Ibid.*

Plaisance ; Lettre poëtique, du même, *ib.* 1663. in-4. *Ibid.*

Du jeu ; Lettre morale, du même, *ibid.* 1661. in-4. *Ibid.*

Nouvelles Poëtiques, ou Lettre du Tage à la Seine sur la naissance de M. le Dauphin, *ib.* 1662. in-4. *Ibid.*

La vue de Paris, Lettre héroïque & morale, par le même. *Paris*, *Augustin Courbé*, 1659. in-4. *Ibid.*

Saint Louis, ou la sainte Couronne reconquise; Poëme héroïque, par le même; avec un Traité du Poëme héroïque (& des Gravures) *Paris*, *Augustin Courbé*, 1658. in-12. *tome* 17. *pages* 247 *& suiv.*

Entretiens & Lettres poëtiques, du même. *Paris*, *Estienne Loyson*, 1665. in-12. *Ibid. pages* 253 *& suiv.*

Les Œuvres poëtiques du P. LE MOYNE, enrichies de très belles figures en taille douce, (& du portrait de l'Auteur.) *Paris*, *Thomas Jolly*, 1672. in-fol. Ce Recueil contient tout ce qui vient d'être détaillé, & beaucoup d'autres Poësies, celles entre autres qui sont dans les Peintures sacrées, & dans la Gallerie des femmes fortes. *Ibid.*

La Magdeleine au Désert de la sainte Baume en Provence, Poëme spirituel & Chrétien, par le R. P. *Pierre de Saint Louis*, Carme; dans le Recueil de piéces choisies, publiées par M. de la Monnoye. *A la Haye*, (*Paris*) 1714. in-12. t. 2. *tome* 17. *pages* 259 *& suiv.*

Œuvres Chrétiens d'*Antoine* GODEAU, (depuis Evêque de Grasse & de Vence.) *Paris*, *Jean Camusat*, 1633. in-8. (sçavoir, Discours de la Poësie Chrétienne, en prose: Eglogues sacrées, dont le sujet est tiré du Cantique des Cantiques, au nombre de 8. Paraphrases

du premier & du second Cantique de Moyse ; des Cantiques de Judith, d'Ezéchias, des trois Enfans, de Zacharie, de Siméon, du *Magnificat*, du *Te Deum* ; des Pseaumes 70, 94, 112, 130, 138, 145. Les larmes de la Magdeléne, Elégie ; les larmes de S. Jean, Stances ; dans la maladie, Stances ; Méditations en prose.) *tome* 17. *pages* 269 *& suiv.*

L'institution du Prince Chrétien, par le même. *Paris*, *Pierre* LE PETIT, 1644. in-4. (Avec des maximes en prose sur le même sujet : les Elémens de la Religion Chrétienne en vers : l'instruction de S. Louis à son fils : Paraphrase des Pseaumes 19, 20, 71, 81, 100. Oraison pour le Roi, tirée de Salomon, en prose, &c.) *Ibid.*

La grande Chartreuse, Poëme, par le même. *Paris*, *Jean Camusat*, 1651. in-4. *Ibid.*

La Sorbonne, Poëme, du même. *Paris*, *Pierre le Petit*, 1653. in-4.

Paraphrase des Pseaumes de David, par le même, *ibid.* 1658. in-4. *Ibid.*

Saint Paul, Poëme Chrétien, par le même. *Paris*, *ibid.* 1654 & 1664. in-12. *Ibid.*

Poësies Chrestiennes d'*Antoine* GODEAU, Evêque de Grasse, nouvelle édition, revue & augmentée. *Paris*, *Pierre Petit*, 1660. 3 vol. in-12. Le premier volume contient : Discours en prose sur les Poësies suivantes. L'Assomption de la Vierge, Poëme en trois Livres :

5 Hymnes. 15 Eglogues ſacrées & ſpirituelles. Paraphraſe des Cantiques, qui étoit dans l'édition de 1633. Paraphraſe des Pſeaumes 4. 19. 20. 26. 30. 70. 71. 81. 94. 100. 103. 112. 130. 138. 145. 148. Les larmes de Saint Jean. Les larmes de Sainte Magdelene. La Sainte Baume. Sur le Baptême de N. S. A M. d'Andilly, ſur ſes Œuvres Chrétiennes. Stances. 28 Sonnets. Les Elémens de la Religion Chretienne. L'inſtitution d'un Prince Chrétien. T. 2. Les Poëmes de Sainte Magdeléne ; de la Vierge d'Antioche ; de Saint Euſtache ; de la Sorbonne ; de la grande Chartreuſe. Hymnes à la louange de divers ſaints & de quelques ſaintes. Imitation de la premiere hymne de Syneſius. Sept Odes, dont 6 ſur des ſujets de l'Ancien Teſtament ; & la ſeptiéme intitulée, Rome la ſainte. Paraphraſe du Cantique d'Habacuc. Diſcours, auſſi en vers, contre la mauvaiſe morale du tems. T. 3. 24 Epîtres morales. Sur la mort de Madame la Princeſſe. Imitation des vers de M. de Saint-Geniez, pour le Cardinal Chiſi. L'éloignement de Paris, imitation de Buchanan. Vers à ſon Déſert. Autres à ſa Bibliothéque. Sonnets ſur la vie, la mort, & les Myſteres de N. S. J. C. en trois parties. Sonnets ſur le très-ſaint Sacrement. Sonnets ſur divers ſujets. *tome* 17. *pages* 269 *& ſuiv.*

Les Faſtes de l'Egliſe, pour les douze mois de l'année, Ouvrage poſthume, du même. *Paris*, *François Muguet*, 1674. in-12. avec une Préface, & une Epître dédicatoire, ſous le nom de l'Imprimeur, à François de Harlay, Archevêque de Paris. *Ibid. pages* 269 *& ſuiv.*

Remerciement au Roi, par *Jean-Baptiſte*

POCQUELIN MOLIERE. *tome* 17. *page* 298.

La Gloire du Val de Grace, Poëme, par le même. *Ibid.* *page* 298 *& suiv.* Ces deux piéces sont dans presque toutes les éditions des Œuvres de Moliere ; la seconde est aussi à la suite de sa vie de Pierre Mignard, premier Peintre du Roi, par l'Abbé de Maziere de Monville, in-12.

Poësies de Madame (*Henriette* DE COLIGNY) Comtesse DE LA SUZE. *Paris*, *Charles de Sercy*, 1666. in-12. *tome* 17. *page* 301 *& suiv.*

Poësies de la même, dans les cinq volumes du Recueil de Sercy, 1670. in-12. *Ibid.* *Item*, dans le t. 4. du Recueil de Barbin. *Ibid.* *Item*, dans le Recueil de piéces galantes en vers & en prose. *A Trévoux*, 1725. 4. vol. in-12. *Ibid.*

Le Temple de la Gloire, Poëme. A M. le Duc d'Anguien, par *N.* ROUGÉ DU PLESSIS-BELLIERE, Seigneur DE MONTPLAISIR, dans le Recueil de Poësies diverses, dédiées à M. le Prince de Conti, t. 2. *tome* 17. *pages* 309 *& suiv.*

Réponse du même, à des Stances où M. Pellisson fait parler M. le Dauphin. *Ibid.* *tome* 17. *pages* 309 *& suiv.*

Sonnet contre ceux qui médisent du Cardinal de Richelieu, par le même. *Ibid.* tome 3. *tome* 17. *Ibid.*

Balade à M. de Saint Aignan, en lui en-

voyant un mousqueton qui tire sept fois, par le même. *Ib.* t. 3. *tome* 17. *Ibid.*

Sizain sur le tombeau d'Anne d'Autriche, Reine de France, par le même. Dans le *Recueil de vers choisis* du Pere Bouhours. *tome* 17. *Ib.*

L'Hyver, (ou le Séjour des ennuis.) Stances, par le même, dans le tome 1. du Recueil de Serci. *tome* 17. *Ibid.*

Diverses autres Poësies du même, dans les 5 tomes du même Recueil. *tome* 17. *Ibid.*

Poësies diverses de *Pierre* DE LALANE, dans les Recueils de son tems. *tome* 17. *pages* 314 *& suiv.*

Poësies du Chevalier d'ACEILLY, (*Jacques* DE CAILLY, Seigneur DE RUILLY, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, Gentilhomme ordinaire du Roi.) *Paris*, 1667. in-12. *tome* 17. *pages* 320 *& suiv.* 325.

Les mêmes, dans le Recueil de Piéces choisies, tant en prose qu'en vers, (par M. DE LA MONNOYE.) *A la Haye*, (*Paris*, *Emeri*,) 1714. in-12. t. 1. *Ibid. page* 325.

Partie des mêmes Poësies, dans le Recueil de Barbin, t. 4. in-12. & dans la Bibliothéque Poëtique de M. Le Fort de la Moriniere, in-4. t. 2. *Ibid. page* 325.

Sonnet de *Jacques* DE VALLÉE, Seigneur DES BARREAUX, imprimé un grand nombre

de fois séparément, & dans des Recueils. *tome* 17. *pages* 325. 331.

Poësies diverses de M. *Robert* ARNAULD D'ANDILLY, dans le Recueil de ses Œuvres, in-fol *chez le Petit*, t. 2. *tome* 17. *pages* 331 *& suiv.*

Œuvres chrestiennes de M. ARNAULD D'ANDILLY, contenant le Poëme sur la vie de J. C. Priere à J. C. sur la délivrance de la Terre sainte; Ode sur la solitude; Stances sur diverses vérités chrétiennes, neuviéme édition. *A Paris*, veuve de *Jean Camusat*, 1645. in-12. Les mêmes, *ibid.* 1659. in-12. Les mêmes, *ibid.* 1684. in-4.

Les mêmes, à l'exception des Stances, avec une traduction en vers Latins, par *Pierre* BASTIDE, Prêtre. *A Paris*, *le Petit*, 1664. in-12.

Les mêmes, en partie dans le t. I. du *Recueil de Poësies diverses* dédié à M. le Prince de Conti.

La même Ode sur la Solitude, avec la traduction du Sieur Bastide, dans les *Fables choisies de M. De la Fontaine*, *traduites en vers Latins*, &c. à *Anvers*, (*Rouen*) 1738. in-12.

Huit Sonnets du même, dans le t. 2. du Recueil dédié au Prince de Conti. On parle de toutes ces Poësies, *tome* 17. *depuis la page* 331 *jusqu'à* 340.

Tableau du bonheur de la vieillesse, opposé

au malheur de la jeunesse, composé en Quatrains, par *Marin* LE ROI, (Sieur DE GOMBERVILLE.) *Paris*, 1614. in-8. *chez Jean Laquehay. tome* 17. *pages* 341 *& suiv.*

Imitations ou Paraphrases de quantité d'endroits d'Horace, & de quelques autres Poëtes anciens, dans sa *Doctrine des mœurs*, in-fol. 1646. & plusieurs fois réimprimée in-12. *Ibid.*

Poësies diverses du même, dans le t. 1. & le t. 2. du Recueil de Poësies diverses, dédié à M. le Prince de Conti. *Ibid.*

Ode à Monseigneur le Cardinal Duc de Richelieu, par *Jean* CHAPELAIN, de l'Académie Françoise. *Paris*, 1637. in-4. *Ibid. Augustin Courbé*, 1660. in-4. *Item*, dans le t. 2. du Recueil de Poësies diverses, dédié au Prince de Conti. *Item*, dans le t. 4. du Recueil de Barbin. *tome* 17. *pages* 351 *& suiv.*

Du même, Paraphrase du 50. Pseaume, *Miserere*, &c. *Paris*, *Jean Camusat*, 1637. in-4. *Ibid.*

Du même, Ode pour la naissance de Monseigneur le Comte de Dunois. *Paris*, *Pierre le Petit*, 1646. in-4. *Ibid.*

Du même, Ode pour Monseigneur le Duc d'Anguien. *Paris*, *Pierre le Petit*, 1646. in-4. *Ibid.*

Du même, Ode pour Monseigneur le Cardinal Mazarin. *ibid.* 1647. in-4. *Ibid.*

Du même, Ode pour la Paix & pour le Mariage du Roi. *Paris, Augustin Courbé*, 1660. in-4. *Ibid.*

Du même, autres Odes, Sonnets & Madrigaux, séparément, & dans le Recueil de Sercy, *Ibid.*

La Couronne Impériale, pour la Guirlande de Julie, par le même: dans le Recueil de Sercy; dans l'Huetiana, & à la fin de la vie de M. le Duc de Montausier. *Ibid.*

La Pucelle, ou la France délivrée, Poëme héroïque en douze Livres, orné de belles Estampes à la tête de chaque Livre; du portrait de M. le Duc de Longueville, & de celui de l'Auteur. *Paris*, 1656. in-fol. *Item*, in-12. *tome 17. depuis la page 351. jusqu'à la fin de l'article page 391.*

L'Institution Chrétienne, avec d'autres Ouvrages de piété, en vers François, par Frere *Claude* ROHAULT, Prieur de Holnon, de l'Ordre de Prémontré. *A Paris, chez Pierre le Petit*, 1674. in-12: *tome 17: pages* 391-394.

Epître de *Valentin* CONRART, Conseiller Sécretaire du Roi, l'un des 40 de l'Académie Françoise, à l'Abbé de Boisrobert, dans la premiere partie des Epîtres de celui-ci, in-4. 1647. *tome 17. pages* 394 *& suiv.*

Balade de la misere des Gouteux, par le même. Parmi les Poësies de Sarazin, 1658. in-12. *Ibid.*

Imitation du Pseaume 92. dans le t. 1. du Recueil de Poësies diverses, dédié au Prince de Conti. *Ibid.*

Les Pseaumes (51 seulement) retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot. Par le même. *A Charenton*, 1677. in-12. *Ibid.*

Madrigaux de la Guirlande de Julie. *Ibid.*

Zénobie, Tragédie (en prose) où la vérité de l'Histoire est conservée dans l'observation des plus rigoureuses régles du Poëme Dramatique, (par *François* HEDELIN, Abbé d'Aubignac.) *Paris*, *Augustin Courbé*, 1647. in-4. Le privilege est du 8 Janvier 1646. *tome* 17. *pages* 406 *& suiv.*

Le Martyre de sainte Catherine, Tragédie, (en vers) par le même. Sur la copie imprimée *à Caën*, *chez Eléazar Mangeant*, 1650. in-4. *Ibid.*

Les deux Pucelles, Comédie en prose, par le même, 1642, in-12. *Ibid.*

Poëme de 600 vers, du même, sur les Tableaux énigmatiques. La foire d'Amour, avec l'Opérateur d'Amour, du même. L'Ordre de la liberté, du même. *Ibid.*

Sonnets, dont un à la tête de la premiere dissertation du même, contre Pierre Corneille, & deux autres dans *les Portraits égarés*, du même. *Paris*, 1660. in-12. *Ibid.*

Le Trio de la Médecine, à Mademoiselle C. du même. Dans le Recueil de Sercy, t. 2. page 221. *tome* 17. *pages* 406-419.

Œuvres Poëtiques de *Jean* DES MARETS DE SAINT SORLIN, Conseiller du Roi, & Controlleur général de l'extraordinaire des Guerres, l'un des 40 de l'Académie Françoise, contenant les Comédies de Roxane, de Scipion, des Visionnaires, d'Aspasie & d'Europe; diverses Poësies; des Enigmes, & des Œuvres chrétiennes. *A Paris*, 1641 & 1647. in-4. *tome* 17. *depuis la page* 419. *jusqu'à la fin du volume.*

Pseaumes de David paraphrasés, & accommodés au Regne de Louis le Juste. *Ibid.* 1640. in 4. du même. *Ibid.*

Tombeau du grand Cardinal de Richelieu, Ode (de 270 vers) *Ibid.* 1643. in-4. du même. *Ibid.*

L'Office de la Vierge Marie, mis en vers par le même. *Paris*, *Henri le Gras*, 1645. in-12. Sur un privilége général du 14 Mars 1639. L'Approbation des Censeurs du 25 Mars 1645. *Ibid.*

Le même Livre, seconde édit. *Ib.* 1647. *Ib.*

Le même, sous ce titre : Prieres & Œuvres chrétiennes dédiées à la Reine, augmentées de beaucoup de prieres en vers, de la traduction de divers Pseaumes, d'Hymnes, des 7 vertus chrétiennes, Poëme divisé en sept journées,

de 278 Quatrains pour la vie chrétienne, tirés du Livre de l'Imitation de J. C. des Préceptes de Mariage pour une Dame Chrétienne, tirés de S. Grégoire de Nazianze, en Quatrains, *Paris*, *Denis Thierry*, 1669 in-12. *Ibid.*

Les Promenades de Richelieu, ou les vertus Chrétiennes. Poëme en 8 chants. *Ibid.* 1653. in-12. *Ibid.*

Les 4 Livres de l'Imitation de J. C. traduits en vers, du même. *Paris*, *Henri le Gras*, 1654. in-12. *tome* 17. *Ibid.*

Clovis, ou la France Chrétienne, Poëme héroïque, du même. *Paris*, 1654. in-4. Dédicace au Roi, & figures. *Ibid.*

Le même, en 1657. *à Leyde*, *par les Elzevirs*, in-12. *Ibid.*

Le même, *à Paris*, *Florentin Lambert*, 1661. in-4. *Ibid.*

Le même, *à Paris*, 1673. in-8. augmenté d'un Discours pour prouver que les sujets chrétiens sont les seuls propres à la Poësie héroïque, & d'un Traité des Poëtes Grecs, Latins, & François. *Ibid.*

Le Combat spirituel, ou de la perfection de la vie Chrétienne. Traduction faite en vers, du même. *Au Château de Richelieu*, 1654. in-12. *Ibid.*

Sur la conquête de la Franche-Comté, Poëme

d'environ 130 vers. *Paris*, 1668. in-4. du même. *Ibid.*

Marie-Madelaine, ou le Triomphe de la Grace, Poëme du même, en dix chants, avec une préface. *Paris*, *Denys Thierry*, 1669. in-12. *Ibid.*

La comparaison de la Langue & de la Poësie Françoise avec la Grecque & la Latine, & des Poëtes Grecs, Latins & François, & les Amours de Protée & de Physis, Poëme en 6 chants. Plus dans la seconde partie: Discours de la Poësie au Cardinal de Richelieu, Poëme. *Ibid.*

Les beautés & les douceurs de la Campagne, ou la Journée du Solitaire, Poëme. Détestation de la guerre, Ode. Autre Ode, imitée d'Horace, *Justum & tenacem*, &c. Stances contre les Entretiens dangereux. Autres Stances. La France, à la Reine Régente, lors de la guerre de Paris, Stances. *Paris*, *Billaine*, 1670. in-12. *Ibid.*

Esther, Poëme héroïque (en IV. chants) par le Sieur DE BOISVAL, *le même* DES MARESTS,) *Paris*, 1670. in-4. Avec une longue piéce en vers, intitulée: L'excellence & les plaintes de la Poësie héroïque au Roi. *Ibid.*

Le même Poëme, augmenté de 3 chants, sous le nom de l'Auteur, dédié à Madame la Duchesse de Richelieu, Dame d'honneur de la Reine. *Paris*, *Jean Guignard*, 1673. in-12. *Ibid.*

Le Triomphe de Louis & de son siécle, Poëme

lyrique, du même, en 6 chants. *Paris*, 1674. in-4. *Ibid.*

La Défense du Poème héroïque, avec quelques remarques sur les Œuvres satyriques du Sieur Despréaux: Dialogue en vers & en prose, du même. *Paris*, 1674. in-4. *Ibid.*

La Défense de la Poësie & de la Langue Françoise, adressée à M. Perrault. Par le même. Contenant 1. Traduction de l'Ode latine du P. Commire, adressée à M. Santeul. 2. Traduction d'une Elégie latine de Santeul à M. Perrault. 3. Epître à M. Perrault, pour réponse aux Poëtes Latins, vers dithyrambiques. *Paris*, *Nicolas le Gras*, 1675. in-8. *Ibid.*

Œuvres Poëtiques de *Jacques* DE CORAS, dédiées à M. le Chancelier, contenant les Poëmes de Josué, ou la conquête de Chanaan, Poëme sacré, dédié au Roi; de Samson, Poëme sacré, dédié à la Reine; de David, ou la vertu couronnée, Poëme sacré; Jonas, ou Ninive pénitente. *Paris*, *Charles Angot*, 1665. in-12. Jonas est de 1663.

Lettre sous le nom du Libraire Angot au Sieur de Coras, & réponse de celui-ci, in-4. de 15 pages 1668. & réimprimée dans les Remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, article Jonas.

Paraphrases de quelques Pseaumes, par *Jacques* ESPRIT, de l'Académie Françoise, citées par M. Pellisson. *tome* 18. *page* 1 *& suiv.*

Deux Rondeaux, du même, dans le Recueil

de Rondeaux donné par l'Abbé Cotin, en 1649. in-12. *Ibid.*

Plusieurs vers du même, dans son Traité de *La fausseté des vertus humaines*, en 1677 & 1678. 2 vol. in-12. *Ibid.*

Maximes politiques mises en vers, par M. l'Abbé ESPRIT, frere du précédent. *Paris, Denys Thierry & Claude Barbin*, 1669. in-12. *Ibid.*

Ode pour le Roi sur ses conquêtes dans la Hollande, du même. *Paris, veuve d'Edme Martin*, 1672. in-4. *Ibid.*

Plainte de Madame sur le départ de Monsieur pour la guerre de la Hollande, du même. *Ib.* 1672. in-4. Ces deux piéces sont aussi la 4 & la 5. du Recueil intitulé: *Recueil de ce qui s'est fait de plus considérable par des meilleurs esprits de ce tems sur les conquêtes du Roi en Hollande*, in-4. *Ibid.*

Ode, du même, à M. le Cardinal Mazarin, sur la paix. Dans le *Recueil de Poësies diverses* dédié à M. le Prince de Conti, in-12. t. 3. *tome* 18. *page* 1 *jusqu'à* 13.

Recueil de ce qui s'est fait de plus considérable par des meilleurs esprits de ce tems sur les conquestes du Roy en Hollande, in 4. sans date, mais imprimé en 1673. Les Auteurs dont ce Recueil contient des piéces sont: MM. *De la Gravette*, *Nicole*, *De la Volpiliere*, *Esprit*, François *Colletet*, *De la Chèze*, *Le Clerc*,

Oronce Finé de Brianville, M. de B..... & le Chevalier de Lorraine. Les 3 Odes de M. *de la Volpiliere* ont paru aussi séparément, sous ce titre : *La Hollande aux pieds du Roy*. Par M. DE LA VOLPILIERE, Docteur en Théologie. *A Lyon*, *chez Vincent Moulu*, 1673. in-12. Avec une Epître dédicatoire en prose au Roi.

Les Descriptions poëtiques de J. D. B (*Jean* DE BUSSIERES, Jésuite.) *A Lyon*, *chez Jean-Baptiste Devenat*, 1649. in-4. *tome* 18. *page* 13 *& suiv. jusqu'à* 15.

Poësies & Lettres de M. DASSOUCY, (*Charles* COYPEAU,) contenant diverses piéces héroïques, satyriques & burlesques. *Paris*, *Louis Chamhoudry*, 1653. in-12. *tome* 18. *pages* 15 *& suiv. jusqu'à* 52.

Les Rimes redoublées de M. DASSOUCY. *Paris*, *de l'Imprimerie de Claude Nego*, *sur la terre de Cambray*, 1671. in-12. *Ibid.*

Les Avantures de Monsieur D'ASSOUCY. *Paris*, *Claude Audinet*, 1677. 2 vol. in-12. *Ibid.*

Les Avantures d'Italie de M. D'ASSOUCY. *Paris*, *G. Quinet*, 1679. (ou plutôt 1677 ou 1678) in-12. Ces trois volumes d'Avantures contiennent quantité de Poësies de l'Auteur. *Ibid.*

La prison de M. D'ASSOUCY, dédiée au Roi. *Paris*, *G. Quinet*, 1678. in-12. en prose & en vers. *Ibid.*

Les Pensées de M. D'ASSOUCY dans le saint Office de Rome, dédiées à la Reine. *Ibid.* 1678. in-12. mais achevées d'imprimer le 9 Septembre 1676. *Ibid. depuis la page 15 jusqu'à 52 inclusivement.*

Ode (de 400 vers) pour l'Académie Françoise, par *Jacques* CASSAGNES, depuis de la même Académie. *Paris*, 1660. in 4. *tome* 18. *pages* 53 *& suiv.*

Henry le Grand au Roy, Poëme du même, (d'environ 600 vers) *Paris*, *Jacques Langlois*, 1661. in-fol. *Item*, *ibid.* in-12. même année *Ibid.*

Ode sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, du même, *Paris*, *Augustin Courbé*, 1662. in-4. (de 200 vers.) *Ibid.*

Ode, du même, de 260 vers, sur les Conquestes du Roi en Flandres. *Paris*, *Edme Martin*, 1667. in-4. *Ibid.*

Poëme, du même, d'environ 500 vers, sur la Conquête de la Franche-Comté. *Paris*, *Sébastien Mabre Cramoisy*, 1668. in-fol. Le même in-12. *Ibid.*

Poëme, du même, d'environ mille vers, sur la Guerre de Hollande. *Paris*, *Ibid.* 1672. in-fol. *Ibid.*

Neuf petites piéces du même, dans le Recueil de Poësies diverses, dédié à M. le Prince de

Conti, in-12. t. 1. depuis la page 219. jusqu'à 225. *Ibid.*

Ode du même, sur la paix des Pyrénées. *ibid.* t. 2. p. 277 & suiv. *Ibid.*

Madrigaux de M. D. L. S. (*Antoine* DE RAMBOUILLET, Sieur DE LA SABLIERE, Conseiller Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances; mis au jour par son fils, *Nicolas* DE RAMBOUILLET, Sieur DE LA SABLIERE.) *A Paris, chez Claude Barbin*, 1680. in-12. *tome* 18. *pages* 61 *jusqu'à* 64.

Quatre Centuries de Sonnets, par *Pierre* DU PELLETIER, Avocat au Parlement, citées par M. Baillet. *tome* 18. *pages* 65 *& suiv.*

Sonnets du même, au Roi, in-fol. *Ibid.*

Un grand nombre d'autres Sonnets, & plusieurs autres vers, du même, à la tête de quantité d'ouvrages imprimés de son tems. *Ibid.*

Soupirs François sur la paix Italienne, par *Jean* DUVAL, Prêtre, Bachelier en Théologie de la Faculté de Paris, Chapelain du Collége de Séez, in-4. 8 pp. *A Paris*, 1649. *tome* 18. *pages* 69 *& suiv.*

Le Calvaire prophané, ou le Mont Valérien usurpé par les Jacobins Réformés du Fauxbourg saint Honoré, adressé à eux-mêmes. Par le même, 1664. in-4. & plusieurs fois réimprimé depuis. *Ibid.*

Les Triolets du temps, selon les visions

d'un petit-fils du grand Nostradamus, faits pour la consolation des bons François, & dédiés au Parlement, attribués au même. *Paris, Denys Langlois*, 1649. in-4. 11 pp. *Ibid.*

Le Parlement burlesque de Pontoise, contenant les noms de tous les Présidens & Conseillers qui composent ledit Parlement : ensemble les harangues burlesques faites par le prétendu Sieur Président. Attribué au même, 1652. in-4. 8 pp. *Ibid.*

La Sorbonne au Roy, sur de nouvelles Théses contraires à la vérité, outrageuses aux Libertés de l'Eglise Gallicane, funestes à l'Etat, & condamnées par 2 Arrêts du Parlement. Attribué au même. in-4. 16 pp. sans date. *Ibid.*

Jesus mourant ; Poëme, par le sieur BIGRES, dédié à la Reine. *A Paris, de l'Imprimerie des nouveaux caractères inventés par P. Moreau, Maître Ecrivain juré à Paris, & Imprimeur ordinaire du Roi*, 1644. in-4 *tome* 18. *page* 72.

Hercule furieux, Tragédie, (par *Nicolas* L'HÉRITIER, Seigneur DE NOUVELLON ET DE VILLANDON.) *Paris, Toussainct Quinet*, 1639. in-4. *tome* 18. *pages* 73 *& suiv.*

Le Grand Clovis premier Roy Chrestien, Tragi-Comédie. Dédiée à Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Mazarin. Par le même. *Paris, Guillaume de Luynes*, 1655. in-8. *Ibid.*

Portrait d'Amarante, du même, dans la

Galerie des Peintures, ou Recueil des éloges en prose & en vers, 2. partie. *Paris, de Sercy,* 1663. in-12. *Ibid.*

Les Œuvres de M. le Président NICOLE, (contenant le Poëme héroïque d'Adonis, traduit du Cavalier Marin, dédié au Roi : des piéces choisies, traduites d'Horace, Ovide, Martial, &c. Proserpine, Poëme de Claudian, & les Satyres de Perse.) *Paris, Charles de Sercy*, 1662. in-12. *tome* 18. *pages* 77 *& suiv.*

Les Oeuvres du même, beaucoup augmentées : avec une Epître en vers à M. le Duc de Saint Aignan ; & des Poësies pieuses du même. *Ibid.* 1693. 2 vol. in 12. *Ibid.* 78, 79.

Catéchisme en vers, avec des prieres quand on assiste à la Messe, & pour la journée ; par M. D'HEAUVILLE, (*Louis* LE BOURGEOIS,) Abbé DE CHANTEMERLE. *Paris, Frédéric Léonard*, 1669. in-24. *tome* 18. *pages* 81 *& suiv.*

Le même sous ce titre : Catéchisme en vers, dédié à Monseigneur le Dauphin, dans lequel les vérités chrétiennes sont expliquées d'une maniere si intelligible & si exacte, que toutes sortes de personnes s'en pourront servir utilement. Avec des prieres pour le soir & pour le matin, & sur les sujets les plus importans, (& les sept Pseaumes de la Pénitence, aussi en vers) derniere édition. *Paris, Urbain Coustelier*, 1688 in-12. *Ibid.*

Les Œuvres spirituelles en vers François, de M. l'Abbé D'HEAUVILLE, où sont contenues

les Devoirs du Chreſtien, & l'Hiſtoire des Myſtéres de Notre Seigneur Jeſus Chriſt & de la ſainte Vierge, en forme de Cantiques pour le tems de l'Avent. Et très utiles aux enfans pour leur apprendre facilement tous les principes de la Doctrine chrétienne; dédiées à M. le Dauphin. *Paris*, *Hélie Joſſet*, 1684. in-12. *Ibid.*

Sonnets chrétiens ſur divers ſujets, diviſés en quatre Livres, (par *Laurent* DRELINCOURT, Miniſtre de la Religion prétendue Réformée à Niort en Poitou.) *A Niort*, *par la veuve Philippe Buveau*, 1677. in-8. *tome* 18. *pages* 84 *& ſuiv.*

Les mêmes, augmentés d'une Paraphraſe des ſept Pſeaumes de la Pénitence, auſſi en vers. *A Amſterdam*, *chez Daniel de la Contie*, 1681. in-8. *Ibid.*

Les mêmes, avec la même Paraphraſe, *à Amſterdam*, *Jacques Desbordes*, 1731. in-8. *Ibid.*

Théâtre de (*Gabriel*) GILBERT, contenant: Marguerite de France, Tragi-Comédie, 1641. Téléphonte, Tragi-Comédie, 1642. Rhodogune, Tragi-Comédie, 1646. Hypolite, ou le Garçon inſenſible, Tragédie, 1646. Sémiramis, Tragédie, 1646. Ces piéces ſont in-4. *tome* 18. *pages* 86 *& ſuiv.*

Les Amours de Diane & Endimion, Tragédie, 1657 & 1661. Creſphonte, ou le retour des Héraclides, Tragi-Comédie, 1659. Arie

& Pétus, ou les Amours de Néron, 1660. Les Amours d'Ovide, Pastorale héroïque, 1663. Les Amours d'Angélique & de Médor, Tragi-Comédie, 1664. Les Intrigues amoureuses, Comédie, 1667. Les peines & les plaisirs de l'Amour, Poëme lyrique, représenté en Musique, 1672. Ces piéces sont in-12. *Ibid.*

L'Art de plaire, Poëme du même, divisé en 2 Livres. Le premier dédié à Christine Reine de Suéde. Le second à Monsieur, frere unique du Roy. *Paris*, *Guillaume de Luynes*, 1655. in-12. *Ibid.*

Poëme à la Sérénissime Reine de Suéde. Du même. *Ibid.* 1655. in-12.

Les Poësies diverses de M. GILBERT, Sécretaire des commandemens de la Reine de Suéde, & son Résident en France. *Paris*, 1661. in-12. *Ibid.*

Les Pseaumes en vers François, par le même. (Il n'y a que 50 Pseaumes.) *Paris*, *Antoine Cellier*, 1680. in-12. *Ibid.*

Ode du même, au Cardinal Mazarin, dans le t. 3. du Recueil de Poësies diverses dédié au Prince de Conti. *Ibid.*

Traduction en vers de l'Apocalypse de saint Jean selon le sens littéral, exprimé par la version Latine appellée Vulgate, & par les autres versions Françoises approuvées. Par *Michel* DE MAROLLES, Abbé de Villeloin. *Paris*, 1677. in-4. *tome* 18. *pages* 92. *& suiv.*

Les

Les Papes, les Cardinaux François, les Archevêques & Evêques de France, dans les anciennes limites du Royaume, lesquels ont vécu depuis l'an 1600 jusqu'à ce jour 1 Mai 1677. en Quatrains, par le même. in-4. *Ibid.*

Paris, ou la description succincte & néantmoins assez ample de cette grande ville, par un certain nombre d'Epigrammes de 4 vers chacune sur divers sujets. Du même. 1677. in-4. *Ibid.*

Quatrains sur les personnes de la Cour, & les gens de Lettres, du même. 1677. in-4. *Ibid.*

Géographie sacrée, ou Ecclésiastique de tout le monde, en Quatrains, du même. 1677. in-4. *Ibid.*

La prophétie de Daniel, traduction en vers sur la version Latine vulgate, avec des Remarques & des Observations nécessaires. Du même. *Paris*, 1677. in-4. *Ibid.*

Les Prophétes Jonas & Nahum ouchant les Ninivites. Traduction en vers avec des Remarques. Du même. *Paris*, 1678. in-4. *Ibid.*

Le Cantique des Cantiques de Salomon, traduction en vers, du même. *Ib.* 1678. in-4. *Ibid.*

Les Lamentations de Jérémie, traduction en vers, avec des Remarques. Du même. *Ib.* 1678. in-4. *Ibid.*

Recueil d'Enigmes. *Paris*, 1638. in-12. parmi lesquelles il y en a de *Charles* COTIN. *tome* 18. *page* 99 *& suiv.*

Recueil des Enigmes de ce tems : avec un discours sur l'Enigme, par *Charles* COTIN. *Paris*, 1646. in-12. *it. à Lyon*, 1648. in-12. *item*, *à Paris*, 1661. in-12. *item*, *à Rouen*, 1673. in-12. *Ibid.*

Nouveau Recueil de divers Rondeaux, par le même. *Paris*, 1650. in-12. achevé d'imprimer le 1 Décembre 1649. *Ibid.*

Du même, Poëme sur la Magdeleine qui cherche J. C. au sépulcre, dédié à M. le Cardinal de Richelieu. *Paris*, *Jacques Degast*, 1635. in-4. *Ibid.*

Du même, la Jérusalem désolée, ou Méditation sur les leçons de Ténébres, avec un Hymne de la Divinité : les contentemens d'Ariste dans la solitude, & sept Sonnets. *Paris*, *François Targa*, 1636. in-4. *ibidem.*

Poësies Chrétiennes, du même. *Paris*, 1657. in-8. *item*, sous le même titre, *Paris*, *Pierre le Petit*, 1668. in-12. nouvelle édition, augmentée de plusieurs piéces. *Ibid.*

Œuvres mêlées du même, contenant Enigmes, Odes, &c. *Paris*, 1659. in-12. *Ibid.*

La Pastorale Sacrée, ou Paraphrase du Cantique des Cantiques, selon le sens littéral, avec des Remarques. *Paris*, 1662. in-12.

Œuvres galantes en prose & en vers, du même, en deux parties. *Paris*, 1663. in-12. *item*, 1665. in-12. deux vol. *Ibid.*

Odes Royales sur les Mariages des Princesses de Nemours, du même. *Paris*, 1665. in-8. *Ibid.*

La Ménagerie à son Altesse Royale Mademoiselle, in-12. sans date. Imprimé par les Antiménagistes, *rue des Mauvais garçons*, *à l'enseigne de la Corneille d'Esope*, *chez le Pédant démonté*, *à Cosmopolis.* Le même, sous ce titre: La Ménagerie, par M. l'Abbé COTIN, & quelques autres piéces curieuses, (*Chapelain décoiffé*, en deux façons: *Galanterie*, piéce obscéne;) *A la Haye*, 1666. in-12. Les piéces ajoutées ne sont point de Cotin. *Ibid.*

La Critique désintéressée sur les satyres du temps; du même. 1666. in-8. *Ibid.*

Poësies diverses du même, dans les Recueils de son tems, & dans le Mercure de 1678. *Ib.*

Œuvres mêlées de *Marie-Catherine-Hortense* DES JARDINS, plus connue sous le nom de Madame DE VILLEDIEU, contenant *Manlius*, Tragi-Comédie, *Nitétis*, Tragédie, *Le Favori*, Tragi-Comédie; des Eglogues, des Elégies, & autres Poësies; & des Lettres en prose & en vers. *A Paris*, *veuve de Claude Barbin*, 1702. in 12. *tome* 18. *pages* 118 *& suiv.*

Fables ou Histoires allégoriques, dédiées au Roi, par la même. *Paris*, *Claude Barbin*, 1670. in-12. *Ibid.*

Les Hymnes de l'Eglise pour toute l'année, traduites en vers François par le Sieur DUMONT, (*Louis* LE MAISTRE DE SACY.) *tome* 18. *pages* 135 *& suiv.*

Poëme de S. Prosper, traduit en vers François, par le même. Voyez sur ces deux Ouvrages le t. 6. de cette Bibliothéque, nouvelle édition, p. 343 & suiv. & p. 355 & suiv. *Ibid.*

Les enluminures du fameux Almanach des PP. Jésuites, intitulé La déroute & la confusion des Jansénistes, in-4. 1654. *item*, in-16. 1654. *item*, in-8. 1683. & depuis in-12. *Ibid.*

Poëme contenant la Tradition de l'Eglise sur le très saint Sacrement de l'Eucharistie, par M. LE MAISTRE DE SACY, avec un discours en prose sur le même sujet, in-4. & in-12. *Paris*, *Guillaume Desprez*, 1695. *Ibid.*

Le Théâtre de *Pierre* CORNEILE, *à Rouen*, *Guillaume de Luynes*, 1663. 2 volumes in-fol. & depuis réimprimé souvent in-12. & aussi in-4. *item*, *à Paris*, *chez Martin*, *& autres*, 1738. 6 vol. in-12. & 4 vol. in-4. *tome* 18. *pages* 140 *& suiv.*

L'Imitation de J. C. traduite par le même en vers François, le I. Livre en 1651 Les 4 ensemble, *à Rouen*, 1656. in-4. & plusieurs fois depuis in-16. & in-12. *Ibid.*

Louanges de la Sainte Vierge composées en rimes Latines par S. Bonaventure, traduites

en vers François par le même. *Paris*, 1665. in-12. *Ibid.*

L'Office de la Sainte Vierge, traduit en François, tant en prose qu'en vers, avec les sept Pseaumes pénitentiaux, les Vêpres & Complies du Dimanche, & tous les Hymnes du Breviaire Romain, par le même. *Paris*, *Robert Ballard*, 1670. in-12. *Ibid.*

Œuvres diverses de *Pierre* CORNEILLE, (avec une préface de l'Editeur, M. l'Abbé GRANET.) *Paris*, *Gissey*, 1738. in-12. *Ibid.*

Ode du même au Pere Delidel, Jésuite, sur son Traité de la Théologie des Saints, à la tête de ce Traité, en 1668. in-4. dans le Mercure de France, mois de Décembre 1727. & dans les Œuvres diverses de Pierre Corneille. *Ibid.*

Réponse de Mademoiselle (*Anne*) DE LA VIGNE, à une Lettre Galante (de M. PAVILLON,) qui lui fut écrite des Champs Elizées, après une grande maladie dont elle pensa mourir. Dans le *Recueil de vers choisis*, par le P. Bouhours, *Paris*, *Josse*, 1693. in-12. & dans les Œuvres de Pavillon, 1747. t. 2. *tome* 18. *pages* 164 *& suiv.*

Réponse de Mlle DE LA VIGNE à l'ombre de Descartes, (de Mlle DESCARTES,) vers choisis du P. Bouhours. *Ibid.*

Monseigneur le Dauphin, au Roi. Ode de la même. *Ibid.*

A l'illuſtre Auteur de l'Ode pour Climéne, quel qu'il ſoit, Stances, de la même. *Ibid. tome* 18. *Ibid.*

A Iris, Madrigal, de la même. *Ibid.*

Stances, de la même, à Monſeigneur.

Ode à Mlle Scudéry, pour la féliciter du prix d'Eloquence qu'elle avoit remporté à l'Académie Françoiſe, par la même. Dans l'Hiſtoire de l'Académie Françoiſe, édit. de 1672,

La paſſion vaincue, Sonnet, de la même. Dans le Recueil de vers choiſis, & dans la Bibliothéque poétique de M. le Fort de la Moriniere, in-4. t. 2.

La paſſion combattue, de la même. *Ibid.* On parle de toutes ces piéces *tome* 18. *pages* 164-169.

Childebrand, ou les Sarraſins chaſſés de France, Poëme héroïque, par *Jacques* CAREL, ſieur DE SAINTE GARDE. *Paris*, 1666. in-12.

Le même, ſous ce titre : Charles Martel, ou les Sarraſins chaſſés de France. *Paris*, *Thomas Jolly*, 1668. in-12. *item*, *ibid.* 1680. in-12. *tome* 18. *pages* 169 *& ſuiv.*

Défenſe des beaux Eſprits de ce temps, contre un Satyrique, par le ſieur DE LÉRAC, (CAREL.) 1675. in-12. *à Paris*, *Ibid.*

Louis XIV. le plus noble de tous les Rois

par ses Ancêtres : le plus sage de tous les Potentats par sa conduite : le plus admirable de tous les Conquérans par ses victoires. Poëme du même, 1672. in-4. *Ibid.*

Odes, & autres Poësies de *Balthasar* HUIN, Conseiller à la Cour Souveraine de Lorraine & Barrois, &c. sur les diverses actions de Charles IV. Duc de Lorraine. Une des Odes est imprimée dans la Bibliothéque Lorraine de Dom Calmet. Les autres Poësies ne sont connues que par le même Ouvrage.

Hymnes sur différens sujets, par Dom *Louis-Gabriel* BROSSE, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, 1650. *tome* 18. *pages* 177 *& suiv.*

Les Tombeaux & Mausolées des Rois inhumés dans l'Eglise de Saint Denys depuis le Roi Dagobert jusqu'à Louis XIV. Avec un abrégé des choses les plus notables arrivées pendant leur regne, par le même. *Paris*, *Pepingué*, 1656. in-8. *Ibid.*

La vie de la très-illustre Vierge & Martyre Sainte Marguerite, nouvellement mise en vers François, avec les riches Anagrammes tirées du nom de la Reine, sans changement d'aucune lettre. Suivies de Sonnets, & d'une Ode Royale sur ces Anagrammes. Dédié à la Reine, par le même. *Paris*, *Léonard*, 1669. in-12. *Ibid.*

Paradis sacré des Muses saintes, du même, cité dans l'ouvrage précédent. *Ibid.*

Le Triomphe de la Grace sur la nature en la vie de Sainte Euphrosine, du même, 1672. in-4. *Ibid.*

Diverses piéces de Théâtre de *Jean* DE MAYRET, voyez l'Histoire du Théâtre François par MM. Parfait, tome IV. pages 337 & suiv. & le tome V. *tome* 18. *pages* 178 *& suiv.*

Œuvres Poëtiques diverses, du même, à la suite de sa *Silvie. Paris*, *François Targa*, 1629. in-8. *Ibid.*

Œuvres Lyriques du même, à la suite de sa Silvanire. *Paris*, *François Targa*, 1631. in-4. *Ibid.*

Divers Sonnets du même, au-devant ou à la suite de quelques-unes de ses piéces de Théâtre. *Ibid.*

L'Auteur du vrai Cid Espagnol à son Traducteur François, (*Pierre* CORNEILLE) sur une Lettre en vers qu'il a fait imprimer, intitulée, *Excuse à Ariste*, ou après cent traits de vanité, il dit de soy-même,

Je ne dois qu'à moy seul toute ma renommée.

in-4. en vers, 3 pages, sans date, signée Don *Baltazar* DE LA VERDAD. *Ibid.*

Epigramme du même, sur la Comédie de Pierre Corneille, intitulée *La Veuve*, dans le tome 1. des Œuvres de Corneille. *Paris*, 1738. in-12. *Ibid.*

Voyage de MM. (*François* LE COIGNEUX

DE) BACHAUMONT, & (*Claude-Emmanuel* LUILLIER, dit) CHAPELLE, en prose & en vers, & Poësies diverses du même CHAPELLE. Dans le Recueil de piéces choisies, tant en prose qu'en vers (publié par M. de la Monnoye.) *A la Haye*. (*Paris*, *Emeri*,) 1714. 2. vol. in-12. Le Voyage & les Poësies diverses sont dans le tome 1. *tome* 18. *page* 200 *& suiv. jusqu'à* 222.

Rondeaux du même; contre les Métamorphoses d'Ovide de Benserade, & 3 Epîtres, aussi du même, à M. le Duc de Nevers: avec les Œuvres de l'Abbé de Chaulieu, édition de 1750. *Ibid.*

Poësies diverses de M. *François* DE BEAUVILLIERS, Duc DE SAINT AIGNAN, dans les Mercures de son tems, dans les Œuvres de Scarron, dans celles de Madame des Houlieres, & dans le Recueil des piéces Académiques, par le sieur GUYONNET DE VERTRON. *tome* 18. *pages* 223-230.

Discours satyriques & moraux, ou Satyres générales, par L. PETIT. Dédiés à M. le Duc de Montausier. *A Rouen*, *Richard Lallemant*, 1686. in-12. *tome* 18. *page* 230-235.

Epîtres morales & Académiques de Monsieur DE SABATIER, de l'Académie Royale d'Arles. *A Lyon*, *chez Robert Richard*, *& à Arles*, *chez François Gaudion*, 1687. in-12. *tome* 18. *page* 236.

L'Homme-Dieu souffrant, Poëme héroïque.

Dédié au Roy, seconde édition. *Paris*, *André Pralard*, 1681. in-8. L'Epître dédicatoire est signée L. P. DE LONGEVILLE, à S. Victor le premier Septembre 1681. *tome* 18. *pages* 237, 238.

Ode sur la naissance de Monseigneur le Dauphin, par *Jean* DOUJAT, *Paris*, *Denys Langlois*, 1661. in 4. *tome* 18. *pages* 238-242.

Eloges des personnes illustres (au nombre de 50) de l'Ancien Testament, pour donner quelque teinture de l'Histoire sacrée. A l'usage de M. le Duc de Bourgogne, par le même. *Paris*, *Gabriel Martin*, 1658. in-8. *Ibid.*

Diverses Poësies du même, en feuilles volantes. *Ibid.*

Théâtre de *Philippe* QUINAULT, de l'Académie Françoise, contenant ses Tragédies & Comédies; & ses *Opera*, *à Amsterdam*, 1697. 6 vol. in-12. *Item*, *à Paris*, avec la vie de l'Auteur, *chez Pierre Ribou*, 1715. 6 volumes in-12. *tome* 18. *pages* 242 *jusqu'à* 255.

Epigrammes, & quelques autres Poësies du même dans différens Recueils. *Ibid.*

Poësies diverses du sieur (*Antoine*) FURETIERE. *Paris*, *Guillaume de Luynes*, 1655. in-4. *Item*, *ibid.* seconde édition, augmentée & corrigée, 1664. in-12. *tome* 18. *pages* 256-262.

Le Voyage de Mercure, Satyre, du même,

4. édition, revue & corrigée ſur l'impreſſion. *Paris*, *André Boutonné*, 1669. in-12. Avec une Préface ou Epitre dédicatoire (auſſi en vers,) à perſonne. *Ibid.*

Fables morales & nouvelles, du même, dédiées à M. François de Harlay, Archevêque de Paris. *Paris*, *Claude Barbin*, 1671. in-12. *Ibid.*

Satyre ſur les diverſes occupations des hommes, du même, dans le *Fureteriana*. *Paris*, *Thomas Guillan*, 1696. in-12. *Ibid.*

Les Devoirs du Chrétien, ou les graces que le Chrétien doit rendre & demander à Dieu, en vers françois. Dédiés à ſon Alteſſe Madame la Ducheſſe de Verneuil. Par M *Gilles* DE CHAMPAGNE, Prêtre. *Paris*, *Jean Guignard*, 1670. in-12. *tome* 18. *page* 264.

Traduction en vers des Pſeaumes de la Pénitence de David, & des Vêpres du Dimanche, du Cantique *Magnificat*, du Pſeaume *Exaudiat*, du *Cantate*, & du *Laudate Dominum omnes gentes*. Les Pſeaumes *Benedic anima mea*, *Dominus illuminatio*, *Deus ultionum*, & *Audite hæc omnes gentes*. Avec des Argumens & des Réflexions Chrétiennes, ou Méditations ſur les mêmes Pſeaumes. (Par N. ECUYER, Sieur D'ACY, Conſeiller Sécretaire du Roy.) *Paris*, *veuve Bouillerot*, 1688. in-12. *tome* 18. *pages* 262, 263.

Verſion nouvelle des Pſeaumes de David, en vers François, ſur les airs de ceux de Clément

Marot & de Théodore de Béze, par *Louis* GAUVAIN, Docteur en Droit. *A Jéna*, 1677. in-12. *tome* 18. *page* 263.

Amitiés, Amours & Amourettes, (ou Lettres,) par *René* LE PAYS, nouvelle édition, augmentée de la Zélotyde, Histoire Galante, du même Auteur. *Paris*, *Charles de Sercy*, 1672. in-12.

Nouvelles Œuvres du même. *Ibid.* 1672. 2 vol. in-12. *Item*, *ibid.* 1685. in-12. 3 vol. in-12. *Item*, *à Amsterdam* en 1699. Il y a eu encore d'autres éditions.

Du même, 2 placets au Roi, en vers, dans le Recueil de vers choisis du P. Bouhours. *Paris*, 1693. in-12. *tome* 18. *pages* 264 *jusqu'à* 269.

Les Œuvres (de Théâtre) de M. (*Raymond*) POISSON, divisées en 2 tomes, seconde édit. corrigée & augmentée. *Paris*, *Thomas Guillain*, 1687. in-12. *tome* 18. *pages* 269-279.

Epître du même au Roi, à la tête du tome 1 du Recueil précédent. *Ibid.*

Poësies diverses, du même, dont quelques-unes sont dans le t. 7 de l'Histoire du Théâtre François, mais qui sont toutes réunies au-devant de la Comédie des *Foux divertissans*, *à Paris*, *Jean Ribou*, 1681. in-12. *Ibid.*

Vers du même à M. Colbert, dans le *Fureteriana*. *Ibid.*

Satyres, ou Réflexions sur les erreurs des ommes, & les Nouvellistes du temps *Paris*, *abriel Quinet*, 1690. in-12. *tome* 18. *pages* 79-282.

Charlemagne, ou le Rétablissement de Empire Romain, Poëme héroïque, en 6 liv. édié à M. Pierre du Cambout de Coislin, vêque d'Orléans, Abbé de S. Victor. Par *N.* OURTIN. *Paris*, *Thomas Jolly*, 1666. in-12. e Poëte n'y prend aucune qualité. *tome* 18. *ages* 282-287.

Sur la nouvelle Conquête de la Franche-Comté, Poëme en IV. livres. *Paris*, *Théodore Girard*, 1674. in-4. Signé à la fin *N.* COURTIN, P. H. (peut être Professeur Humaniste.) *Ibid.*

Poësies Chrétiennes. Charlemagne pénitent. Les 4 fins de l'homme, où il est traité de la Mort, du Jugement dernier, du Paradis & de l'Enfer, avec la chute du premier homme, par M. COURTIN *Paris*, *Charles de Sercy*, 1687. in 12. L'Auteur est dit dans l'Approbation des Censeurs, *Ancien Professeur en Humanité de l'Université de Paris. Ibid.*

Poësies diverses d'*Isaac* DE BENSERADE, dans le Recueil de Barbin, tome 5. & dans celui de Sercy, tome 1, 2, 3 & 5. 13 piéces dans le 1. 5 dans le 2. 2 dans le 3. 1 dans le 5.

Les Œuvres de Monsieur DE BENSERADE, 2 volumes in-12. *Paris*, *Charles de Sercy*, 1697. Le tome 1. après l'Epître dédicatoire à

M. le Comte d'Armagnac, grand Ecuyer de France, contient le Discours sur la vie de Benserade, en prose, par l'Abbé Tallemant, le Poëme de Benserade sur le Mariage du Roi, ses Ballades, Sonnets, Stances, Epîtres, Elégies, Epitaphes, Madrigaux, Rondeaux choisis des Métamorphoses d'Ovide, &c Le 2. les vers des Ballets du Roi, qui avoient été imprimés chacun séparément en leur tems.

Autres Poësies du même, dans les Recueils de son tems, & dans les Remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, article Benserade.

Fables d'Esope en Quatrains, du même, dont il y a une partie au Labyrinthe de Versailles. *Paris*, 1678. in-8.

J'ai parlé ailleurs, (T. 6.) de ses Metamorphoses d'Ovide en Rondeaux. Et on a la liste de ses piéces de Théâtre dans les tomes V. & VI. de l'Histoire du Théâtre François, & ailleurs. Voyez sur toutes ces Poësies le *tome* 18. *depuis la page* 287. *jusqu'à* 305.

Ode pour le Roi, par *Michel* LE CLERC, de l'Académie Françoise. *Paris*, 1663. in-4. *tome* 18. *pages* 305 *jusqu'à* 309.

Ode du même, pour le Roi. *Paris*, 1668. in-4. *Ibid.*

Le Temple de l'Immortalité, Ode à M. le Dauphin, par le même. *Paris*, 1673. in-4. *Ibid.*

Ode ſur la priſe de Philiſbourg, à M. le Dauphin, par le même. *Paris*, 1688. in-4. *Ibid.*

Sonnets du même, dans le Recueil de Sercy, tome 4.

Sonnet du même, ſur la Statue du Roi érigée en la Place des Victoires. in-4. *Ibid.*

Parodies de *N.* DE LA FOND. Dans les trois tomes de *Parodies*, & dans les deux volumes des *Tendreſſes Bachiques. Paris*, *Ballard*, in-12. Elles y ſont marquées par une F. *tome* 18. *pages* 309, 310.

Qu'on voit toujours Sa Majeſté tranquille, quoique dans un mouvement continuel, Eglogue, par M. (*Charles*) DU PÉRIER, qui a remporté le prix de l'Académie Françoiſe en 1681. *tome* 18. *pages* 310 *& ſuiv.*

Les grandes choſes que le Roi a faites pour la Religion Catholique, Poëme du même, qui a remporté le prix de la même Académie en 1683. Dans le Recueil de l'Académie imprimé en 1747. pages 47 & 68. *Ibid.*

Sonnets du même, au Roi, & à Monſieur, in-fol. ſans date.

Traductions du même de 4 piéces de Santeul, dans le t. 3. des Poëſies de Santeul, *à Paris*, 1729. in-12. *Ibid.*

Lettres en proſe, & diverſes Poëſies de

Louise-Anastasie SERMENT, dans le premier volume du Recueil de piéces Académiques en prose & en vers, par M. de Vertron.

Madrigal, par la même, dans les Œuvres diverses de Pierre Corneille, in-12. p. 209.

Vers de la même, dans le Parnasse François de M. Titon du Tillet, p. 446. *tome* 18. *pages* 311-314.

Requête des Dictionnaires à MM. de l'Académie Françoise, par *Gilles* MÉNAGE. *Paris*, 1649. in-4. sous ce titre, *Le Parnasse alarmé. Item*, sous le titre de *Requête*, &c. Dans les *Miscellanea* de l'Auteur, 1652. in-4. *à Paris, chez Augustin Courbé. Item*, dans le t. 4. du *Menagiana. tome* 18. *pages* 314-330.

Eglogue du même, intitulée Christine : dans le t. 1. du Recueil de piéces choisies, donné par M. de la Monnoye, in-12. *Ibid.*

Du même, Poësies diverses, dans ses *Miscellanea* cités. *Ibid.*

Œuvres de l'Abbé (*Matthieu*) DE MONTREUIL. *Paris*, *Louis Billaine*, 1666. in-12. *tome* 18. *pages* 330-335.

Diverses Poësies du même, dans chacun des cinq volumes du Recueil de Serci. *Ibid.*

Du même, Lettre contenant le voyage de la Cour vers la frontiere d'Espagne, en l'année 1660. dans un Recueil de *Piéces nouvelles &*

galantes, tant en prose qu'en vers. Cologne, 1663. in-12. *Ibid.*

Lettres & Poësies de Madame (*Charlotte* SAUMAISE DE CHAZAN,) Comtesse DE BRÉGY. *A Léyde, chez Jean Sambix,* 1668 in-12. *tome* 18. *pages* 335-341.

Poësies diverses, (Stances, Sonnets, Epigrammes, Chansons,) de *Jean-Louis* FAUCON DE RIS, Seigneur DE CHARLEVAL, dans le Recueil de Serci, t. 1. p. 81. 131. 300. 307. t. 3. p. 241. 248. t. 5. p. 70. & dans le Recueil de Barbin, t. 4. depuis la page 305. jusqu'à 360. Choix des mêmes piéces, dans la Bibliothéque Poëtique de M. Le Fort de la Moriniere, in-4. t. 2. p. 422 & suiv. *tome* 18. *pages* 342-350.

Poësies diverses, galantes, morales, chrétiennes, & autres, avec des imitations de plusieurs Epigrammes des Anciens, par M. *Paul* PELLISSON FONTANIER, de l'Académie Françoise, &c. Dans divers Recueils, tels que celui de Cologne, 1667. in-12. celui de Couterot, *Paris,* 1682. 3 vol. in-12. celui de Poësies Chrétiennes & diverses dédiées au Prince de Conti, in-12. t. 1. p. 225-233. & t. 2. pages 306-331. Dans les vers choisis du P. Bouhours. Dans le Recueil de piéces galantes en prose & en vers de Madame la Comtesse de la Suze & de M. Pellisson, 4 vol. in-12. *Trévoux,* 1725. Dans la Bibliothéque Poëtique de M. Le Fort de la Moriniere, in-4. tome 2. p. 391-421. Dans le Recueil des Epigrammatistes François, avec des notes de M. Bruzen de la Mar-

tiniere, t. I. p. 269-274. Dans les Remarques de M. l'Abbé Joly sur le Dictionnaire de Bayle, p. 608. Dans le Porte-feuille de M. L. D. F. à Carpentras, 1694. in-12. on a son Ode sur les bâtimens du Louvre, & sa Requête à la postérité. *tome* 18. *pages* 350-367.

Maximes d'Amour, & Almanach d'Amour pour l'année de grace 1665. par le grand Ovide Cypriot, spéculateur des Ephémérides amoureuses, aux remarques duquel se verront des choses merveilleuses qui arriveront cette année. Dédié à Cupidon. Par *Roger* DE RABUTIN, Comte DE BUSSY, à la suite de quelques Poësies de Madame la Comtesse de la Suze. *Paris*, *Sercy*, 1666. in-12. *tome* 18. *pages* 368 *& suiv.* 374.

Diverses Poësies du même, Sonnets, Rondeaux, imitations de plusieurs Epigrammes de Martial, Catulle & autres, dans le Recueil de Corbinelli, *Paris*, 1671. 2. vol. in-12. Dans celui de M. Breugiere de Barante. *Ibid.* 1698. 2 vol. in-12. Dans les vers choisis du Pere Bouhours, p. 38. 174. 175. 216. Dans le t. I. des Epigrammatistes François de M. de la Martiniere, in-12. p. 279-313. Dans le Discours de l'Auteur même à ses enfans, p. 169-175. &c. *Ibid.*

Ulysse & les Sirénes, fable. Par *Gaspard* DE FIEUBET, Conseiller d'Etat, &c. Dans les *Vers choisis* du P. Bouhours, édition de 1693. in-12. p. 248. *tome* 18. *pages* 374. 375. 376. 377.

Epitaphe du Philosophe Descartes, en vers

François, par le même, dans la vie de Descartes in-4. t. 2. p. 443. & dans la Description de Paris, par M. Piganiol de la Force, t. 5. p. 245. *Ibid.*

Onguent pour la brulure, ou le secret pour empêcher les Jésuites de bruler les Livres, A M M M M. par *Jean* BARBIER D'AUCOUR, 1664. in-4. & plusieurs fois réimprimé depuis, entre autres en 1683. in-8. *à Liége*, avec une gravure. *tome* 18. *page* 377-383.

Lettre en vers libres sur la condamnation du N. T. de Mons par M. de Péréfixe, du même, 1668. in-4. *Ibid.*

Lettre en vers libres, du même, contre un Mandement du même Prélat sur le retranchement des Fêtes, 1666. in-4. *Ibid.*

Apollon vendeur de Mithridate, Satyre en vers libres, contre M. Racine, du même, imprimé aussi sous le titre d'*Apollon Charlatan*, 1675. Plus dans la Bibliothéque critique de Sainjore, (Richard Simon,) t. 2. in-12. à la fin. Plus dans les Œuvres de M. Racine, édit. d'Amsterdam, 1722. t. 2. *Ibid.*

Œuvres diverses, contenant la consolation à Olympe sur la mort d'Alcimédon. L'imitation de quelques chœurs de Sénéque le Tragique. Lettres en vers & en prose. Le Bail d'un cœur. Divers Sonnets & autres piéces, par le Sieur D. H. (*Jean* D'HESNAUD.) *Paris*, *Jean-Ribou*, 1670. in-12. *tome* 18. *page* 384-394.

Elégie & Eglogue du même, dans le *Fure-*

teriana. Paris, Guillain, 1696. in-12. p. 108. 136. & p. 344-376. *Ibid.*

Traduction du commencement du Poëme de Lucréce, du même. Voyez les Traductions des anciens Poëtes Latins. *Ibid.*

Poësies de Madame DES HOULIERES. *Paris*, 1687. in-8. 2 vol. *Ibid.* 1695. *Item*, *Paris*, *Villette*, 1720, 1725, 1732, in-8. 2 vol. *Item*, nouvelle édition, augmentée de l'éloge de Madame & de Mlle Des Houlieres, & de plusieurs piéces qui n'avoient point encore été imprimées. *Paris*, *David*, 1747. 2 petits vol. in-12. *tome* 18. *page* 394 & *suiv.*

FIN.

